
Les tendances démographiques et migratoires dans les régions ultrapériphériques : quel impact sur leur cohésion économique, sociale et territoriale ?

RAPPORT DE SYNTHÈSE

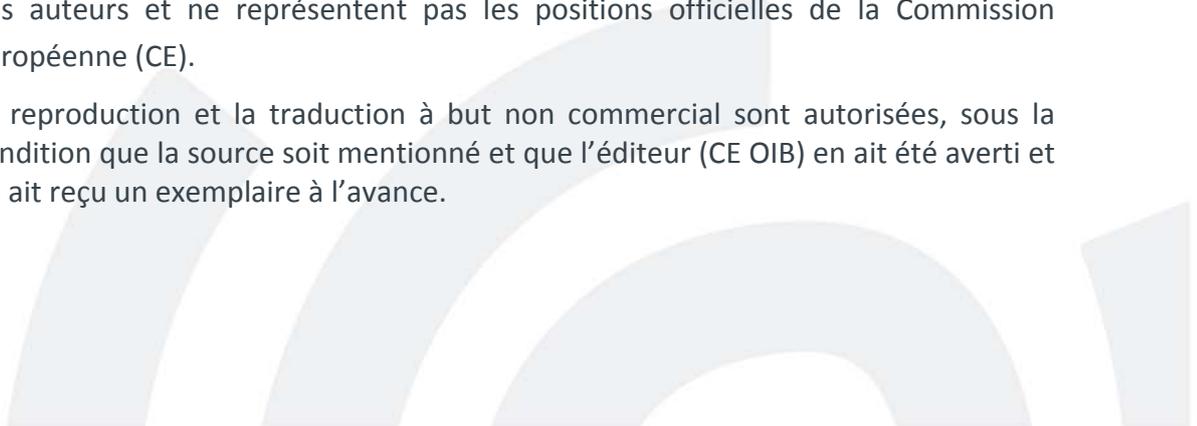
Claude-Valentin MARIE et Jean-Louis RALLU

Ce document a été commandé par la Commission Européenne, Direction Générale des Politiques Régionales

Publication : Unité de la Coordination des Régions Ultrapériphériques (FR)

Réserves : « Les opinions exprimées dans ce document sont la seule responsabilité des auteurs et ne représentent pas les positions officielles de la Commission Européenne (CE).

La reproduction et la traduction à but non commercial sont autorisées, sous la condition que la source soit mentionnée et que l'éditeur (CE OIB) en ait été averti et en ait reçu un exemplaire à l'avance.



Objectifs de la présente étude

Suite à sa communication "Les Régions Ultrapériphériques, un atout pour l'Europe », adoptée le 17 Octobre 2008, la Commission a pour but, par cette étude, d'améliorer les connaissances des impacts démographiques et de la migration dans les RUP, par :

- * Une description et une analyse des dynamiques démographiques et des migrations propres à chacune de ces régions et des tendances prévisibles à court et moyen terme;
- * Une analyse des enjeux qui en découlent - en prenant en compte les handicaps auxquelles elles font face, tels qu'énumérés à l'article 349, 107(3)(a) du TFEU - pour la cohésion économique et sociale de ces territoires et de l'Union.

Comme l'avait montré la communication mentionnée, cette étude prend en compte le contexte particulier des RUP, marqué par la rapidité avec laquelle s'y opèrent les changements démographiques et migratoires, et espère répondre à « la nécessité de disposer d'informations et de projections fiables sur ces changements en vue de les intégrer dans les politiques de gestion des territoires ».

« Les Régions UltraPériphériques de l'Union Européenne sont des îles ou des archipels situés dans la Caraïbe (Guadeloupe, Martinique, St Martin), dans l'Atlantique (les Canaries, Madère et les Açores) et dans l'Océan Indien (La Réunion), sauf pour la Guyane, qui est une petite enclave dans la région amazonienne.

En 1997, le Traité d'Amsterdam a introduit les bases légales du concept de Régions UltraPériphériques.

Celui-ci a été consolidé et renforcé par le Traité de Lisbonne (art 349, 107(3)(a) TFEU.) qui reconnaît le caractère spécial des RUPs et le besoin d'actions spécifiques pour favoriser leur développement. »

Ont participé à cette étude :

Claude Valentin Marie (INED)

(Responsable de projet)

Jean Louis Rallu (INED)

(Coordinateur)

Didier Breton (Univ. de Strasbourg)

Stéphanie Condon (INED)

Dirk Godenau (Univ. La Laguna, Tenerife, Canaries)

Gilberta Pavão Nunes Rocha (Univ. des Açores)

Franck Temporal (INED)

Licínio Tomas (Univ. des Açores)

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	15
PREMIERE PARTIE : ANALYSE DE LA SITUATION	19
SECTION 1 : LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE	21
1.1.1 GÉNÉRALITÉS	21
1.1.2 LA CROISSANCE NATURELLE ET SES COMPOSANTES	23
Croissance naturelle	23
Natalité	25
Mortalité.....	27
Fécondité	28
Migration nette et croissance totale	30
1.1.3 MIGRATION : FLUX, SOLDES, STOCKS	33
Les stocks.....	33
Flux d'étrangers.....	34
La migration irrégulière.....	38
Soldes intercensitaires	40
Répartition des natifs entre DOM et Métropole.....	41
1.1.4 STRUCTURES ET RAPPORTS DE DÉPENDANCE DÉMOGRAPHIQUE	42
Rapports de masculinité	42
Structures par âge.....	43
Pyramides de la population par origine	46
Rapport de dépendance démographique.....	48
1.1.5 RÉSUMÉ	50
SECTION 2 : L'ÉDUCATION	51
1.2.1 L'ILLETTRISME	51
1.2.2 LA POPULATION DE 30-34 ANS DIPLÔMÉE DU SUPÉRIEUR	52
Diplôme et origine	53
Taux de scolarisation	53
Proportion d'étudiants parmi les jeunes adultes.....	54
1.2.3 ECHEC SCOLAIRE ET ABANDON PRÉMATURÉ DES ÉTUDES	55
Echec scolaire	55
Abandon prématuré des études	57
Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation	59
1.2.4 NIVEAU DE DIPLÔME ET MIGRATION	60
1.2.5 RÉSUMÉ	61
SECTION 3 : POPULATION ACTIVE ET EMPLOI	63
1.3.1 TENDANCES RÉCENTES : LES ENQUÊTES EMPLOI	63
Le chômage de longue durée	66
Taux d'emploi des 20-64 ans.....	66
Taux d'emploi selon l'origine.....	68
Taux de chômage selon l'âge et l'origine	70
Chômage selon le diplôme	71
1.3.2 EMPLOI ET DIPLÔME	72
Taux d'emploi standardisés	73
Migration et emploi.....	75
Diplôme, profession et lieu de naissance	76
1.3.3 LA SITUATION DES JEUNES	77
Jeunes « inoccupés » selon l'origine	80
Les Actions pour la formation et l'accès à l'emploi.....	80
Dépendance effective	82
Secteurs d'activité.....	84
1.3.4 RÉSUMÉ	85
SECTION 4 : ECONOMIE	87

1.4.1 LE PIB PAR HABITANT	87
Ecart à la moyenne de l'UE	89
1.4.2 PRODUCTIVITÉ.....	91
Une croissance sans emploi ?	93
1.4.3 LA CONTRIBUTION DES SECTEURS AU PIB.....	94
Le tourisme.....	95
1.4.4 COMMERCE EXTÉRIEUR – BALANCE DES PAIEMENTS.....	96
Les partenaires commerciaux des RUP.....	97
1.4.5 RÉSUMÉ	99
SECTION 5 : LOGEMENT – CONDITIONS DE VIE	101
1.5.1 LE LOGEMENT SOCIAL (HLM).....	102
1.5.2 LA QUALITÉ DU LOGEMENT, UN INDICATEUR DE PAUVRETÉ.....	103
1.5.3 ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ.....	105
1.5.4 MÉNAGES - FAMILLES.....	106
Familles	108
1.5.5 RÉSUMÉ	111
SECTION 6 : SANTE	113
1.6.1 ESPÉRANCE DE VIE.....	113
1.6.2 LA MORTALITÉ INFANTILE	114
1.6.3 CAUSES DE MORTALITÉ.....	116
1.6.4 LES TENDANCES	118
1.6.5 ASPECTS SPÉCIFIQUES.....	119
VIH et Sida.....	120
Alcoolisme.....	122
Accidents de transports	123
1.6.6 EQUIPEMENTS ET PERSONNELS DE SANTÉ.....	124
Equipements	124
Personnel.....	125
1.6.7 RÉSUMÉ	127
SECTION 7 : ENVIRONNEMENT	129
1.7.1. L'HABITAT.....	129
1.7.2 ENERGIE	129
Electricité.....	130
1.7.3 EAU.....	131
Collecte et distribution de l'eau ; efficacité du réseau	131
Consommation d'eau par habitant.....	132
Traitement des eaux usées	133
Coût de l'eau	134
1.7.4 TRAITEMENT DES DÉCHETS	134
Quantité de déchets produits et mode de traitement.....	134
Proportion de déchets collectés sélectivement et recyclés.....	135
1.7.5 RÉSUMÉ	137
DEUXIEME PARTIE : IMPACTS DES TENDANCES DEMOGRAPHIQUES ET MIGRATOIRES	139
SECTION 1 : PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES	141
2.1.1 PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES	141
Evolution des populations	141
2.1.2 LES STRUCTURES PAR ÂGE	143
Les jeunes de moins de 15 ans.....	143
Personnes âgées	144
La dépendance démographique	145
Indice de vieillissement.....	146
Les pyramides des âges.....	147

2.1.3 RÉSUMÉ	151
SECTION 2 : PROJECTIONS DE POPULATION SCOLAIRE	153
2.2.1 PRÉSCOLAIRE	153
2.2.2 SCOLARISATION OBLIGATOIRE	155
2.2.3 ENSEIGNEMENT NON OBLIGATOIRE	158
2.2.4 RÉSUMÉ	161
SECTION 3 : PROJECTIONS DE POPULATION ACTIVE ET EMPLOI	163
2.3.1 EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE	164
Vieillesse de la population active	165
2.3.3. LES OBJECTIFS EU2020 DE TAUX D'EMPLOI À 20-64 ANS	166
2.3.3 SCÉNARIOS D'EMPLOI ET DÉPENDANCE EFFECTIVE	167
2.3.4 RÉSUMÉ	171
SECTION 4 : PROJECTIONS DU PIB	173
SECTION 5 : PROJECTIONS DE MÉNAGES ET DE LOGEMENTS	175
2.5.1 EVOLUTION DES MÉNAGES	175
Taille moyenne des ménages	177
Chefs de ménages âgés	178
Les femmes chefs de ménages	178
2.5.2 LOGEMENTS	179
2.5.3 RÉSUMÉ	181
SECTION 6 : IMPACT DES TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ	183
2.6.1 LA POPULATION TRÈS ÂGÉE	183
2.6.2 LES ÉQUIPEMENTS ET PERSONNELS DE SANTÉ	185
2.6.3 RÉSUMÉ	187
SECTION 7 : IMPACT DES TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES SUR LES BESOINS EN ÉNERGIE	189
TROISIEME PARTIE : RISQUES ET OPPORTUNITES, ATOUTS ET HANDICAPS	193
INTRODUCTION	195
SECTION 1 : COHÉSION ET CARACTÉRISATION DES RUP	197
3.1.1 COHÉSION INTERNE	197
3.1.2 COHÉSION NATIONALE ET DE L'UE	199
Croissance et structure démographique	199
Education	199
Emploi	200
Economie	200
Logement, conditions de vie	201
Santé	201
Environnement	203
3.1.2 CARACTÉRISATION ET ATTRACTIVITÉ DES RUP	203
Attractivité	205
3.1.4 RÉSUMÉ	207
SECTION 2 : RISQUES, OPPORTUNITES, ENJEUX	209
3.2.1 DÉMOGRAPHIE	209
Migration	210
Education	211
3.2.2 EMPLOI ET DÉPENDANCE EFFECTIVE	212
Emploi	212
Dépendance effective	213
3.2.3 ECONOMIE	213

3.2.4 LOGEMENT, MODES DE VIE	214
Logement.....	214
Familles	215
3.2.5 SANTÉ.....	215
3.2.6 ENVIRONNEMENT	216
3.2.7 ECONOMIES D'ÉCHELLE.....	218
3.2.8 INTÉGRATION RÉGIONALE.....	219
3.2.9 LES DONNÉES	220
3.2.10 SYNTHÈSE DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS.....	221
SECTION 3 : LE CONTEXTE POLITIQUE.....	225
3.3.1 LES RUP, RÉGIONS D'EXCELLENCE.....	225
3.3.2 COMPTE-RENDU DES ENTRETIENS AVEC LES RESPONSABLES POLITIQUES.....	226
3.3.3 SYNTHÈSE GÉNÉRALE	229
3.3.4 RECOMMANDATIONS	230
Tendances démographiques et développement économique	230
Tendance démographiques et environnement.....	232
Tendances démographiques, inclusion et développement équitable	233
Les migrations : un enjeu global de société.....	234
Recommandations susceptibles de guider les interventions des fonds européens.....	239
Bibliographie	240
Spécifique aux Canaries	242
Spécifique aux Açores et à Madère.....	243
GLOSSAIRE des abréviations	247
GLOSSAIRE.....	249

TABLEAUX ET FIGURES

Introduction	15
PREMIERE PARTIE : ANALYSE DE LA SITUATION	19
SECTION 1 : LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE	21
Tableau 1.1.1 : Population, superficie et densité des RUP, 1990-2010	22
Figure 1.1.1 - Taux d'accroissement naturel (p. 1000) dans les RUP 1990-2010	23
Figure 1.1.1a - Taux d'accroissement naturel (p. 1000) dans les RUP 1990-2010	24
Figure 1.1.1b - Taux d'accroissement naturel (p. 1000) dans les RUP, 1990-2009	24
Figures 1.1.2 - Taux brut de natalité (p. 1000) dans les RUP 1990-2010	25
Figures 1.1.2.a - Taux brut de natalité (p. 1000) dans les DOM, 1990-2010	26
Figures 1.1.2.b - Taux brut de natalité (p. 1000) dans les RUP de l'Atlantique Est, 1990-2009	26
Figure 1.1.3 - Taux brut de mortalité (p. 1000) dans les RUP 1990-2010	27
Figures 1.1.4 - Indice synthétique de fécondité (enfants par femme) dans les RUP, 1990-2009	28
Figures 1.1.4a - Indice synthétique de fécondité dans les DOM 1990-2009	29
Figures 1.1.4b - Indice synthétique de fécondité dans les RUP de l'Atlantique Est, 1990-2009	29
Figure 1.1.5 - Taux d'accroissement migratoire (p. 1000) dans les RUP depuis 1990	30
Figure 1.1.6 - Taux d'accroissement total (p. 1000) dans les RUP 1990- 2010	32
Tableau 1.1.2 - Effectifs et distribution (%) de la population par lieu de naissance	34
Tableau 1.1.3 - Effectifs des étrangers majeurs admis au séjour dans les DOM en 1997-2008	35
Tableau 1.1.4 - Motif d'admission des étrangers dans les DOM 1997-2008	35
Tableau 1.1.5 - Etrangers ayant un statut légal selon le pays d'origine aux Canaries	36
Tableau 1.1.6 - Etrangers enregistrés dans les RUP (flux nets*) 1997-2009	36
Tableau 1.1.7 - Comparaison des entrées d'étrangers majeurs enregistrées aux frontières des DOM et les soldes intercensitaires à 18 ans et plus entre les recensements de 1999 et 2007	37
Tableau 1.1.8 - Personnes d'origine étrangère (principaux pays) et proportion de naturalisés dans les DOM	37
Tableau 1.1.9 : Étrangers extracommunautaires en situation régulière et irrégulière (estimation) et part (%) de la population qu'ils représentent, au 31.12.2009	38
Tableau 1.1.10 : Eloignements des étrangers en situation irrégulière,	39
Tableau 1.1.11 : Demandes d'asile	39
Tableau 1.1.12 : Demandes d'asile, proportions (%) des demandes traitées et des demandes traitées accordées, 2005-2009	40
Tableau 1.1.13 - Soldes selon le lieu de naissance et le groupe d'âge (générations) dans les DOM entre 1999 et 2006 (effectifs et taux (%) par rapport à la population en 1999)	40
Tableau 1.1.14 - Proportions de natifs des DOM résidant en Métropole en 2006 selon le sexe et l'âge (%)	42
Tableau 1.1.15 - Rapports de masculinité selon le lieu de naissance (nombre d'hommes pour 100 femmes), 2007-2009	42
Tableau 1.1.16 - Structure par grands groupe d'âge (%) de la population des RUP, 2007-2009	43
Tableau 1.1.17 - Ages médians des populations des RUP (en années), 1990-2007	44
Figure 1.1.7 : Pyramides des âges superposées des RUP et de leur pays, 2006	44
Tableau 1.1.18 - Rapport de dépendances jeunes (0-14 ans), des personnes âgées (65 ans et plus) et total	49
Tableau 1.1.19 - Indice de vieillissement et de jeunesse dans les RUP	49
SECTION 2 : L'ÉDUCATION	51
Tableau 1.2.1 - Proportions (%) de personnes ayant des difficultés à l'écrit, et part (%) de celles ayant des difficultés « graves » aux Antilles et à la Réunion	51
Tableau 1.2.2 - Proportion de la population de 30-34 ans ayant un diplôme supérieur (%)	52
Figure 1.2.1 - Part de la population âgée de 30-34 ans ayant un diplôme (ou un niveau d'études) supérieur	52

Tableau 1.2.3 - Proportion des personnes âgées de 30-34 ayant un diplôme supérieur (%) selon le lieu de naissance	53
Figure 1.2.2 - Taux de scolarisation par âge détaillé dans les RUP, 2007 (%).....	54
Tableau 1.2.4 - Proportion des 15-24 ans étudiants aux niveaux CITE 3-4 et des 20-24 ans aux niveaux 5-6 (%), 2009.....	55
Tableau 1.2.5 - Taux d'échec scolaire(a) (%), jeunes de 18-24 ans	55
Figure 1.2.3 - Taux d'échec scolaire(a) (%), jeunes de 18-24 ans.....	55
Tableau 1.2.6 - Taux d'échec scolaire(a) (%), selon le lieu de naissance, RP 2007 (DOM)	57
Tableau 1.2.7 - Abandon prématuré des études (a) (%), jeunes de 18-24 ans	58
Figure 1.2.4 - Taux d'abandon prématuré des études (%), jeunes de 18-24 ans.....	58
Tableau 1.2.8 - Taux d'abandon prématuré des études (%),selon le lieu de naissance, 2007	58
Tableau 1.2.9 - Jeunes de 18-24 ans ayant quitté prématurément l'éducation ou la formation.....	59
Figure 1.2.5 – Proportions de jeunes ayant quitté prématurément l'éducation ou la formation (%), jeunes de 18-24 ans	59
Tableau 1.2.10 - Proportions (%) de personnes natives des DOM résidents en métropole, selon le sexe et le niveau de diplôme, actifs en emploi de 30-34 ans, RP 2006.....	60

SECTION 3 : POPULATION ACTIVE ET EMPLOI 63

Figure 1.3.1 - Taux d'activité des moins de 25 ans (16-24 ans Canaries) et des 25-49 ans (25-54 ans Canaries) de l'ensemble des deux sexes, 2007-2010.....	64
Figure 1.3.2 - Taux d'emploi des moins de 25 ans (16-24 ans Canaries) et des 25-49 ans (25-54 ans Canaries) de l'ensemble des deux sexes, 2007-2010.....	65
Figure 1.3.3 - Taux de chômage des moins de 25 ans (16-24 ans Canaries) et des 25-49 ans (25-54 ans Canaries) de l'ensemble des deux sexes, 2007-2010.....	65
Tableau 1.3.1 – Part (%) et taux (%) du chômage de longue durée (12 mois et plus) des 20-64 ans, 2007-2008 et 2010.....	66
Tableau 1.3.2 - Taux d'emploi des 20-64 ans (%), 2007 et 2010, (indicateur EU2020).....	66
Figure 1.3.4 - Taux d'emploi (%) aux âges 20-64 ans en 2010.	67
Tableau 1.3.3 - Taux d'emploi des 20-64 ans selon le sexe (%), 2010.....	67
Figure 1.3.5 - Taux d'emploi des hommes selon l'âge et l'origine, Réunion 2007	68
Figure 1.3.6 - Taux d'emploi des femmes selon l'âge et l'origine, Réunion 2007.....	69
Figure 1.3.7 - Taux de chômage des hommes selon le lieu de naissance et l'âge, Réunion 2007.....	70
Figure 1.3.8 - Taux de chômage des femmes selon le lieu de naissance et l'âge, Réunion 2007.....	70
Figure 1.3.9 - Taux de chômage selon lieu de naissance et diplôme, Hommes de 20-59 ans, Réunion, 2007	71
Figure 1.3.10 - Taux d'emploi selon le lieu de naissance et le diplôme, hommes de 20-59 ans, Réunion, 2007	72
Tableau 1.3.4 - Taux d'emploi observés et standardisés par âge et niveau de diplôme, selon le sexe, lieu de naissance et la résidence antérieure, 2006	74
Tableau 1.3.4 – (suite) Taux d'emploi observés et standardisés par âge et niveau de diplôme, selon le sexe, lieu de naissance et la résidence antérieure, 2006.....	75
Tableau 1.3.5 - Soldes des emplois selon le lieu de naissance, âges 30 ans et plus, 1999-2007	76
Tableau 1.3.6 - Fréquence de quelques professions selon le niveau de diplôme (%) pour les natifs de Guadeloupe et les natifs de métropole, Guadeloupe, âges 25-39 ans, RP 2006.....	77
Tableau 1.3.7 - Proportion (%) de jeunes « inoccupés » selon le sexe et écart à la France (base 100), DOM RP 2007	78
Tableau 1.3.8 - Proportion (%) de jeunes « inoccupés » selon le sexe, Canaries, Açores et Madère, RP 2001	79
Figure 1.3.11 - Part (%) de jeunes « inoccupés » (ni étudiant, ni en emploi) dans les RUP selon le sexe, 15-19 ans et 20-24 ans	79
Tableau 1.3.9 - Proportions (%) de jeunes « inoccupés » (ni étudiant, ni en emploi) selon le sexe et le lieu de naissance (15-24 ans) - DOM, RP 2007	80
Tableau 1.3.10 - Proportions (%) de jeunes « inoccupés » selon le sexe et la nationalité (16-24 ans), Canaries, RP 2001.....	80
Tableau 1.3.11 - Taux d'accès à l'alternance et à la formation	81
Tableau 1.3.12 - Rapport (%) de dépendance effective* des jeunes (0-14 ans), des adultes (15-64 ans) et des personnes âgées (65 ans et plus)	83
Figure 1.3.12 - Rapport (%) de dépendance effective* des jeunes (0-14 ans), des adultes (15-64 ans) et des personnes âgées (65 ans et plus)	83

Tableau 1.3.13 - Distribution des personnes occupées par secteur (%)	84
SECTION 4 : ECONOMIE.....	87
Tableau 1.4.1 : PIB et PIB SPA per capita (par habitant) en milliers d'euros, 2008.....	87
Figure 1.4.1 : PIB SPA par habitant (milliers d'euros), 1995-2008	88
Tableau 1.4.2 : Croissance du PIB SPA par habitant dans les RUP, leur pays et l'UE27 (%).....	88
Figure 1.4.2 : Taux (%) de croissance annuelle (lissée sur 3 ans) du PIB SPA par habitant, 1995-2008.	89
Tableau 1.4.3 : Ecart du PIB SPA des RUP par rapport à la moyenne de l'UE, et proportion de la réduction de cet écart entre 1995-1996 et 2007-2008.....	90
Figure 1.4.3 : PIB SPA par habitant en pourcentage de la moyenne de l'UE, 1995-2007	91
Figure 1.4.4 : « Productivité SPA » dans les RUP et leur pays en 2000-2001 et 2007-2008.....	91
Tableau 1.4.4 : Croissance de la « productivité SPA » dans les RUP entre 2000-2001 et 2007-2008, ...	92
Figure 1.4.5 : Évolution de la « productivité SPA » dans les RUP, 2000-2008.....	92
Tableau 1.4.5 : Croissance (%) du PIB SPA, de la « productivité SPA » et de l'emploi dans les RUP, entre 2000-2001 et 2007-2008	93
Figure 1.4.6 : Croissance (%) du PIB SPA, de la productivité et de l'emploi, entre 2000-2001 et 2007- 2008	93
Tableau 1.4.6 : Valeur ajoutée par secteurs (%), 2008	94
Figure 1.4.7 : Distribution (%) de la valeur ajoutée par secteurs dans les RUP.	94
Tableau 1.4.7 : Touristes par habitants, proportions (%) des emplois dans l'hébergement - restauration et part du secteur dans le PIB.....	95
Tableau 1.4.8 : Exportations des RUP en 2009 : distribution (%)	96
Figure 1.4.8 : Distribution des exportations des RUP, 2009.....	96
Tableau 1.4.9 : Taux de couverture des importations par les exportations (%).....	97
Tableau 1.4.10 : Origine des importations (%) en 2009	98
Tableau 1.4.11 : Destination des exportations des RUP en 2009 (%).....	98
SECTION 5 : LOGEMENT - CONDITIONS DE VIE	101
Tableau 1.5.1 - Proportion (%) de logements selon le type, 2001-2007	101
Tableau 1.5.2 - Evolution du nombre de résidences principales et taux de croissance annuelle (%), 1990-2007.....	102
Tableau 1.5.3 - Habitat social (logements sociaux), 2001-2008.....	102
Tableau 1.5.4 - Logements par types de construction en DOM (%), 2007	103
Tableau 1.5.5 - Proportion des logements « pauvres », 1991-2007.....	104
Tableau 1.5.6 - Mode d'évacuation des eaux usées dans les DOM (%), 2007	105
Tableaux 1.5.7 et 1.5.7 bis - Part des propriétaires selon l'origine ^(a) (%), 2001-2007	105
Tableau 1.5.8 - Nombre moyen de personnes par ménage, 1990-2007	106
Tableau 1.5.9 - Distribution (%) par types de ménages dans les RUP, aux recensements	107
Tableau 1.5.10 - Proportion de ménages incluant 2 familles ou plus selon le lieu de naissance du chef de ménage (%), 2001-2007.....	107
Tableau 1.5.11 - Distribution (%) des familles selon le type (monoparentales ou couples), 2001-2007	108
Tableau 1.5.12 - Part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles avec enfant(s) (%), 2001-2007.....	108
Tableau 1.5.13 - Proportion des familles avec enfant(s) selon le type dont la personne de référence ou son conjoint est en emploi (%).....	108
SECTION 6 : SANTE.....	113
Figure 1.6.1 - Espérance de vie à la naissance dans les DOM, en métropole et dans l'UE27, 1990-2009	113
Figure 1.6.2 - Espérance de vie à la naissance dans les RUP espagnols et portugais	113
Figure 1.6.3a - Taux de mortalité infantile (p. 1000) dans les DOM 1990-2009	115
Figure 1.6.3b - Taux de mortalité infantile (p. 1000) en Atlantique Est 1990-2010	115
Figure 1.6.4 - Taux de mortalité (p. 100 000) standardisés par cause dans les RUP, 2006-2008.....	116
Figure 1.6.5 - Taux de mortalité (p. 100 000) standardisés par cause dans les DOM et en France, 2006- 2008	117
Figure 1.6.6 - Taux de mortalité (p. 100 000) standardisés par cause en Atlantique Est,	118
Espagne et au Portugal , 2006-2008.....	118

Figure 1.6.7 - Evolution des taux de mortalité (p. 100 000) standardisés par maladies endocriniennes et métaboliques dans les RUP	119
Tableau 1.6.1 : Taux de prévalence* (p. 100 000) dans la population totale et taux d'incidence : nouvelles infections (p. 1 000 000) du SIDA dans les DOM	120
Tableau 1.6.2 : Taux de mortalité standardisés (p. 100 000) par SIDA, 2006-2008	121
Tableau 1.6.3 : Taux de mortalité standardisés (p. 100 000) par troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation d'alcool, 2006-2008.....	122
Tableau 1.6.4 - Taux standardisés de mortalité (p. 100 000) par accidents des transports dans les RUP selon le sexe, et rapport au pays et à l'UE27, 2006-2008	123
Tableau 1.6.5 - Lits d'hôpitaux selon le type d'hospitalisation en DOM (taux pour 100 000 habitants), 2007-2008.....	124
Tableau 1.6.6 - Ecart à la métropole, 2007-2008	124
Tableau 1.6.7 - Lits d'hôpitaux et personnel médical dans les RUP (taux pour 100 000 habitants)....	126
Tableau 1.6.8 - Ecart à la moyenne nationale (base 100).....	126

SECTION 7 : ENVIRONNEMENT 129

Tableau 1.7.1 : Consommation d'énergie finale par habitant en TEP, 2008.....	130
Tableau 1.7.2 : Production, consommation et croissance de la production d'électricité par habitant dans les RUP (Kwh par habitant, par an)	130
Tableau 1.7.3 - Part (%) des eaux usées non traitées.....	133
Tableau 1.7.4 : Proportion de la population résidente (%) raccordée au traitement des eaux usées urbaines.....	133
Tableau 1.7.5 - Coût de l'approvisionnement en eau, y compris traitement (€/m3).....	134
Tableau 1.7.6 : Déchets produits par jour et par habitant, et mode de traitement (%), 2008	134
Tableau 1.7.7 - Proportion (%) des déchets collectés sélectivement.....	135

DEUXIEME PARTIE : IMPACTS DES TENDANCES DEMOGRAPHIQUES ET MIGRATOIRES 139

SECTION 1 : PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES..... 141

Tableau 2.1.1 - Effectifs et taux de croissance annuels (p. 1000) des populations des RUP, 2010-2030	142
Tableau 2.1.2 - Evolution globale des populations des RUP, 2010-2030 (%)	142
Tableau 2.1.3 - Proportions (%) des grands groupes d'âge, rapports de dépendance et évolution des effectifs de personnes très âgées dans les RUP en 2030	143
Figure 2.1.1 - Evolution de la proportion des moins de 15 ans dans les RUP entre 2010 et 2030 (%).	144
Figure 2.1.2 - Evolution de la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus dans les RUP entre 2010 et 2030 (%).....	144
Figure 2.1.3 - Evolution du rapport de dépendance dans les RUP entre 2010 et 2030 (%)	145
Tableau 2.1.4 - Indice de vieillissement (%) Rapport des personnes de 65 ans et plus aux jeunes de moins de 15 ans.....	146
Figure 2.1.4 - Indice de vieillissement (%) dans les RUP 2010-2030	146
Figures 2.1.5 - Pyramides des âges des RUP en 2030.....	148

SECTION 2 : PROJECTIONS DE POPULATION SCOLAIRE 153

Tableau 2.2.1 - Effectifs et croissance (%) projetée pour les enfants en âge préscolaire (3-5 ans) dans les RUP 2010-2030.....	153
Tableau 2.2.2 - Projection des effectifs scolarisés en primaire et secondaire dans les RUP, 2010, 2020 et 2030.....	155
Tableau 2.2.3 - Croissance globale (%) des effectifs scolarisés en primaire et secondaire dans les RUP entre 2010 et 2030, par périodes décennales.....	155
Figure 2.2.1 - Evolution des effectifs en primaire et secondaire dans les DOM, 2010-2030.....	156
Figure 2.2.2 - Evolution des effectifs en primaire et secondaire aux Canaries, 2010-2030	156
Tableau 2.2.4 - Evolution des effectifs scolarisés dans le cursus secondaire aux Açores et à Madère, 2020-2030.....	157
Tableau 2.2.5 - Effectifs scolarisés dans l'enseignement obligatoire dans les hypothèses de taux constants et avec les taux de la France entière, DOM, 2010-2030	159

Tableau 2.2.6 : Projection des effectifs dans l'enseignement supérieur à 18-24 ans dans les RUP de l'Atlantique Est (Canaries 20-24 ans).....	160
SECTION 3 : PROJECTIONS DE POPULATION ACTIVE ET EMPLOI	163
Tableau 2.3.1 - Population active dans les RUP (en milliers), 2010-2030	164
Figure 2.3.1 - Population active dans les RUP, 2010-2030.....	164
Tableau 2.3.2 - Proportion des actifs âgés de 55 ans ou plus (%).....	165
Figure 2.3.2 - Proportion d'actifs âgés de 55 ans ou plus (%)	165
Tableau 2.3.3 - Taux d'emploi à 20-64 ans dans l'hypothèse de taux par sexe et âge constants (au niveau de 2007 DOM).....	166
Tableau 2.3.4 - Nombre d'emplois à créer annuellement pour amener le taux d'emploi au niveau de 69 % ou au niveau de 75 % en 2020 ou 2030 (en milliers).....	167
Tableau 2.3.5 - Rapports de dépendance effective par âge dans trois scénarios d'emploi en DOM, 2010-2030	169
Tableau 2.3.6 - Rapports de dépendance effective par âgé dans deux scénarios d'emploi en Atlantique Est, 2010-2030.....	169
Figures 2.3.3 - Rapports de dépendance effective selon l'âge dans les DOM (%),2010, 2020 et 2030	170
Figures 2.3.4 - Rapports de dépendance effective selon l'âge en Atlantique Est (%), 2010, 2020 et 2030	170
SECTION 4 : PROJECTIONS DU PIB.....	173
SECTION 5 : PROJECTIONS DE MÉNAGES ET DE LOGEMENTS.....	175
Tableau 2.5.1 - Effectifs de ménages projetés de 2010 à 2030 et croissance globale (%) sur la période 2010-2030.....	176
Tableau 2.5.2 - Taux de croissance annuelle moyenne (%) des ménages, 2007-2030	177
Tableau 2.5.3 - Projections des ménages aux Canaries.....	177
Tableau 2.5.4 - Taille moyenne des ménages de 2007 à 2030	177
Tableau 2.5.5 - Proportions des ménages dont le chef est âgé de 65 ans ou plus (%), 2007-2030	178
Tableau 2.5.6 - Proportions des ménages dont le chef est une femme (%), 2010-2030	179
Tableau 2.5.7 - Projections de logements, incluant les résidences secondaires et logements vacants, et accroissements du nombre de logements à prévoir, 2010-2030	180
SECTION 6 : IMPACT DES TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ	183
Tableau 2.6.1 : Effectifs, proportions (%) et évolution par rapport à 2010 des personnes très âgées à l'horizon 2020	183
Et à l'horizon 2030	183
Figure 2.6.1 : Évolution de la proportion des personnes âgées de 75 ans et plus dans les RUP entre 2010 et 2030 (%).....	184
Tableau 2.6.2 : Taux de croissance annuelle (%) des personnels et équipements médicaux nécessaires pour atteindre en DOM le même niveau de couverture qu'en métropole, 2020-2030.....	186
Tableau 2.6.3 : Taux de croissance annuelle (%) des personnels et équipements médicaux nécessaires pour atteindre dans les RUP de l'Atlantique Est le niveau moyen national de couverture.	186
SECTION 7 : IMPACT DES TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES SUR LES BESOINS EN ÉNERGIE	189
Tableau 2.7.1 : Consommation annuelle d'électricité par habitant projetée (Kwh)	190
Tableau 2.7.2 : Consommation annuelle d'électricité projetée (Gwh)	191
TROISIEME PARTIE : RISQUES ET OPPORTUNITES, ATOUTS ET HANDICAPS.....	193
INTRODUCTION.....	195
SECTION 1 : COHÉSION ET CARACTÉRISATION DES RUP	197
Tableau 3.1.1 - Indicateurs sociodémographiques et économiques utilisés pour la caractérisation des RUP (%), (années récentes selon disponibilité)	203
Figure 3.1.1 - Caractérisation des RUP sur la base d'indicateurs sociodémographiques et économiques	204

SECTION 2 : RISQUES, OPPORTUNITES, ENJEUX.....	209
SECTION 3 : LE CONTEXTE POLITIQUE	225
Tableau : Situation et tendances dans les domaines potentiels d'action des fonds européens.....	237

INTRODUCTION

Situées dans diverses régions du monde plus ou moins éloignées de l'Europe continentale, les huit RUP de l'UE (Açores, Canaries, Guadeloupe, Guyane, Madère, Martinique, Réunion et Saint-Martin¹) présentent des caractères très différents de taille et de tendances démographiques et économiques qui, pour partie, découlent de leur « parenté » avec leur pays de rattachement.

Par rapport à ces pays, toutes ces régions affichent aussi, au plan démographique, économique et social, des décalages ou retards plus ou moins importants qui ont justifié leur classement en RUP en vue de combler les « handicaps » mentionnés dans le Traité de l'Union. Dans toutes les RUP, les niveaux de qualification et d'emploi sont inférieurs aux moyennes nationales et, dans la plupart, le vieillissement va accroître les coûts de santé.

Ainsi, les Canaries, les Açores et Madère (dites RUP de l'Atlantique Est) participent de la basse fécondité et du vieillissement démographique de l'Europe méditerranéenne. Ces trois régions ont en commun un accroissement de la dépendance liée au vieillissement². En revanche, si (à l'image de l'Espagne) les Canaries sont affectées par une immigration importante, les Açores et Madère le sont moins que le Portugal. Au plan économique et social, les effets de la crise de 2008 ont été importants aux Canaries, entraînant une baisse très rapide de l'emploi et une augmentation du chômage, notamment des jeunes. Aux Açores et à Madère, les difficultés d'insertion des jeunes apparaissent moindres : en dépit d'une faible qualification leurs taux d'emploi sont élevés.

Dans les DOM, les dynamiques sociodémographiques s'éloignent plus nettement de celles de la France métropolitaine. L'émigration des jeunes y est partout importante. La fécondité, élevée à La Réunion, l'est plus encore à St Martin et en Guyane. Les Antilles, dont le taux de fécondité est plus proche de la moyenne nationale, seront, elles, plus rapidement concernées par le vieillissement de leur population. D'autant qu'elles devront tenir compte de la potentialité de « retours » des premières générations de natifs vivant en Métropole qui atteignent les âges de la retraite. La Guyane et, à un degré moindre, St Martin présentent une toute autre configuration : l'immigration et le mouvement naturel s'y combinent pour maintenir une très vive croissance de la population, tandis que l'émigration des jeunes natifs, jusque là modérée, tend à s'accélérer ces dernières années.

Au cours de ces deux prochaines décennies, les Antilles auront donc à relever le défi de la dépendance lié à un vieillissement rapide de leur population associé à une insertion toujours difficile des jeunes actifs. Les plus diplômés émigrent en grand nombre vers la Métropole, tandis que les moins qualifiés restés sur place connaissent des taux de chômage très élevés.

Si, à l'horizon 2030, le vieillissement sera plus lent à La Réunion, les enjeux de la dépendance n'y seront pas moindres. L'insertion des jeunes y est encore plus problématique qu'aux Antilles, en raison du cumul d'un échec scolaire plus important, d'une émigration plus faible et d'une fécondité encore élevée.

La Guyane devra faire face à une croissance très rapide et à une forte dépendance, mais, ici, elle tient à l'extrême jeunesse de la population, à l'importance de la fécondité et de l'immigration. Les services de santé, d'éducation et les infrastructures ont une réelle difficulté à suivre le rythme de l'accroissement démographique. La diversité culturelle et linguistique liée à l'immigration s'ajoute pour renforcer les problèmes des autres DOM en matière d'échec scolaire et d'insertion des jeunes et des migrants, représentant des enjeux majeurs pour la cohésion.

¹ Il a été décidé en accord avec la CE de ne pas traiter St Barthélémy qui va devenir un PTOM le 01/01 2012.

² Surtout sensible aux Canaries.

Ces dynamiques contrastées d'une RUP à l'autre expliquent que les besoins en services de santé, d'éducation, en logements, infrastructures et énergie diffèrent sensiblement. C'est en Guyane et à La Réunion qu'ils paraissent les plus importants. Il en sera de même aux Canaries, si la migration retrouve les niveaux d'avant la crise, tandis qu'aux Açores et Madère un des enjeux est celui de la qualification des jeunes rendant nécessaire l'extension de l'obligation scolaire jusqu'au niveau secondaire (court).

Répondre à ces défis, exige une bonne connaissance de la situation sociodémographique actuelle et des tendances qui se développent dans chacune de ces régions.

Dans la première partie de ce rapport , nous considérerons :

- la situation démographique récente, y compris les migrations, et les différentes composantes de la population (natifs, nationaux du continent, étrangers de l'UE et d'autres pays),
- les niveaux de diplôme, l'échec scolaire et l'abandon prématuré des études,
- l'emploi et le chômage en relation à la qualification et l'origine,
- la santé et les équipements et personnels de santé,
- le logement, les structures familiales et les conditions de vie,
- l'environnement et les ressources.

Cependant, dans certaines RUP, les données ne sont pas toutes disponibles ou bien les problèmes ne se posent pas, notamment en ce qui concerne les diverses composantes de la population. Ainsi les Açores, Madère et les Canaries n'ont pas - ou peu- de données sur les natifs du continent ou sur les migrants étrangers.

Autant que faire se peut, on suivra une approche basée sur la cohésion au niveau national et communautaire en considérant les écarts entre les RUP et leur pays et avec l'EU27.

La seconde partie présentera l'impact des tendances démographiques et migratoires sur le devenir sociodémographique des RUP :

- les projections démographiques: évolutions des effectifs et des structures de la population, serviront de base à des projections sectorielles :
- de la population scolarisée,
- des besoins de créations d'emplois, ces deux parties considéreront la capacité à atteindre les objectifs EU2020 dans les RUP
- des logements,
- des populations âgées et très âgées, qui déterminent pour beaucoup les dépenses de santé,
- de l'environnement et des ressources nécessaires (électricité) dans l'optique des objectifs EU2020 pour l'environnement et les énergies renouvelables.

La troisième partie fera un bilan des risques et opportunités qui se dégagent des analyses de situation et d'impact des tendances analysées dans les 1^{ère} et 2^{ème} parties pour chacune des RUP. Tout autant qu'une analyse en termes de risques et d'opportunités, on considérera les enjeux que représentent les tendances mises en évidence précédemment. En effet, le vieillissement est un risque/handicap, mais il peut aussi être une opportunité en permettant de définir et développer des réponses et de réorienter les priorités. Il en est de même de la croissance des besoins en logements, notamment à La Réunion et en Guyane, qui est une occasion de développer un nouveau type d'habitat plus écologique ; de même également de la croissance des besoins en énergie qui suscitera le développement de sources d'énergie renouvelables, domaine qui pourrait devenir une spécialisation/expertise des RUP. Dans ce sens, on considérera les perspectives des RUP de devenir des régions d'excellence, des vitrines de l'EU dans les régions où elles sont situées.

Nota bene

Le terme « Atlantique Est » ou « Est Atlantique » désigne les Canaries, les Açores et Madère.

Certaines sous-sections ne fournissent des informations que pour les DOM ou seulement pour l'Atlantique Est, faute parfois de données disponibles pour tous. La synthèse a été centrée sur les données communes et comparables pour les différents RUP. Toutefois, lorsque des informations importantes pour la compréhension de la situation observée ne sont disponibles que pour les DOM ou seulement pour l'Atlantique Est, nous les avons présentées.

Les tableaux et figures comparent les RUP à leur pays et à l'UE27 lorsque les données sont disponibles.

Certains graphiques ont été séparés pour les DOM et l'Atlantique Est, pour une meilleure lisibilité. Nous avons utilisé la même échelle. Cependant, la lisibilité exigeait parfois des échelles différentes, dans ce cas, nous avons porté la mention « échelle différente ».

**PREMIERE PARTIE :
ANALYSE DE LA SITUATION**

SECTION 1 : La situation démographique

La complexité d'une étude comparée de huit entités régionales impose de présenter brièvement les mécanismes (fécondité, espérance de vie, migrations et structure par âge) qui régissent les grandes tendances démographiques examinées.

La « *croissance naturelle* » exprime la différence entre les *taux bruts de natalité et de mortalité*, lesquels dépendent de la *fécondité* et de *l'espérance de vie*³ modulés selon la *structure par âge* de la population⁴.

Si la *fécondité* et la *mortalité* ont longtemps constitué les éléments clés des tendances et structures démographiques, la *migration* a pris depuis quelques décennies une importance croissante. Elle est parfois même primordiale dans certains RUP (et pays de l'UE), affectant sensiblement la croissance, les structures et les niveaux de la fécondité de la population des territoires concernés.

Les évolutions de la fécondité et de la mortalité sont en règle générale lentes, à la différence des migrations connaissent, elles, des variations plus rapides et plus intenses, avec des renversements de tendance plus fréquents.

Les niveaux de croissance de la population sont donc le produit de la combinaison de ces quatre composantes : la fécondité, l'espérance de vie, les migrations et la structure par âge

1.1.1 Généralités

Les Canaries sont la RUP la plus peuplée avec plus de deux millions d'habitants, suivi de loin par la Réunion (830 000), puis la Guadeloupe et la Martinique (400 000 chacune). Les RUP portugais comptent environ 245 000 habitants chacun⁵ et la Guyane est légèrement moins peuplée (230 000). La plus petite, St Martin, compte 37 000 habitants. La densité varie aussi beaucoup entre St Martin (677 habitants au km²), la Martinique (370) et la Guyane (3). Quatre des sept RUP (les Canaries, Madère, la Guadeloupe et La Réunion) ont des densités comprises entre 280 et 330 habitants au km², alors que les Açores sont moins peuplées (105). On peut noter que les plus fortes densités se situent dans les plus petites entités (St Martin, Martinique et Madère) et la plus faible dans la plus grande (Guyane).

Ces entités présentent des tendances démographiques variées en raison de niveaux de fécondité et de flux migratoires différents. Quasi négligeable dans les RUP portugais, la croissance démographique annuelle est inférieure à 1 % aux Antilles (tableau 1). Elle dépasse 1 % à La Réunion, s'élève à plus de 2 % aux Canaries et dépasse 3 % en Guyane. A l'image de leur pays de rattachement, les RUP de l'Atlantique Est (les Canaries, les Açores et Madère) ont une fécondité très basse, d'où la faible croissance des RUP portugais. Celle plus importante observée aux Canaries tient donc essentiellement à l'immigration.

³ L'espérance de vie est une synthèse de la mortalité aux différents âges.

⁴ Sachant que les structures par âge résultent elles-mêmes des tendances passées de la fécondité et de la mortalité selon l'âge, ainsi que des migrations.

⁵ Le recensement de 2011 a recensé 268 000 habitants à Madère, montrant que l'ancienne estimation pour 2010 doit être révisée ; la raison en est très certainement la migration.

Tableau 1.1.1 : Population, superficie et densité des RUP, 1990-2010

Pays	Population (en milliers)			Croissance totale (%)		Croissance annuelle (%)		Superficie (Km ²)	Densité
	1990	2000	2010	1990- 2000	2000- 2010	1990- 2000	2000- 2010		2010
Açores**	237,8	241,8	245,4	1,7	1,5	0,2	0,2	2322	106
Canaries	1589,4	1716,3	2088,2	8	23,4	0,8	2,1	7447	280
Guadeloupe *	353,5	389,7	401,8	10,2	2,8	1	0,4	1434	279
Guyane	114,8	162	232,2	41,1	39,3	3,5	3,4	83846	3
Madère**	253,4	245	247,4	-3,3	1	-0,3	0,1	801	309
Martinique	359,6	383,6	399,6	6,7	3,9	0,6	0,4	1080	370
Réunion	597,8	716,3	833,5	19,8	14,6	1,8	1,4	2512	332
St Martin ***	28,5	29,2	36,7	2,5	22,9	0,2	3	53	677
Espagne	38 826	40 050	45 989	3,2	14,8	0,3	1,4	505 987	91
France	58 163	60 545	64 716	4,1	6,9	0,4	0,7	635 955	102
Portugal	9 996	10 195	10 637	2	4,3	0,2	0,4	95 514	111

**NB : 268 000 habitants ont été recensés à Madère en 2011, nécessitant une révision de l'estimation d'Eurostat

Source : Eurostat, sauf : * 1990, 2000, 2008 source INSEE ; ** 1991, 2001 source INE. ; *** 1990, 1999, 2008 INSEE

La transition de la fécondité vers le seuil de remplacement des générations⁶ est achevée depuis plus d'une décennie aux Antilles. Le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties de migrants) y est légèrement négatif : les départs importants des jeunes natifs de 20-34 ans ne sont pas compensés par les nouvelles arrivées (métropolitains, natifs des autres DOM⁷ personnes nées à l'étranger) et les *migrants de retour*⁸. La Réunion, où le niveau de fécondité (2,45 en 2004) se rapproche très lentement du taux de remplacement, et elle enregistre un flux d'immigration dépassant de très peu celui des départs. La croissance démographique rapide de la Guyane (3,4 %) résulte, elle, d'une fécondité encore élevée (supérieure à 3 enfants par femme) et d'une immigration forte, en provenance des pays voisins: principalement d'Haïti, du Brésil et du Surinam, et secondairement du Guyana et de la République Dominicaine.

⁶ L'indice synthétique de fécondité correspondant au remplacement des générations est d'environ de 2,1 dans les conditions d'espérance de vie des RUP.

⁷ Et des îles voisines (ex-dépendances) pour la Guadeloupe

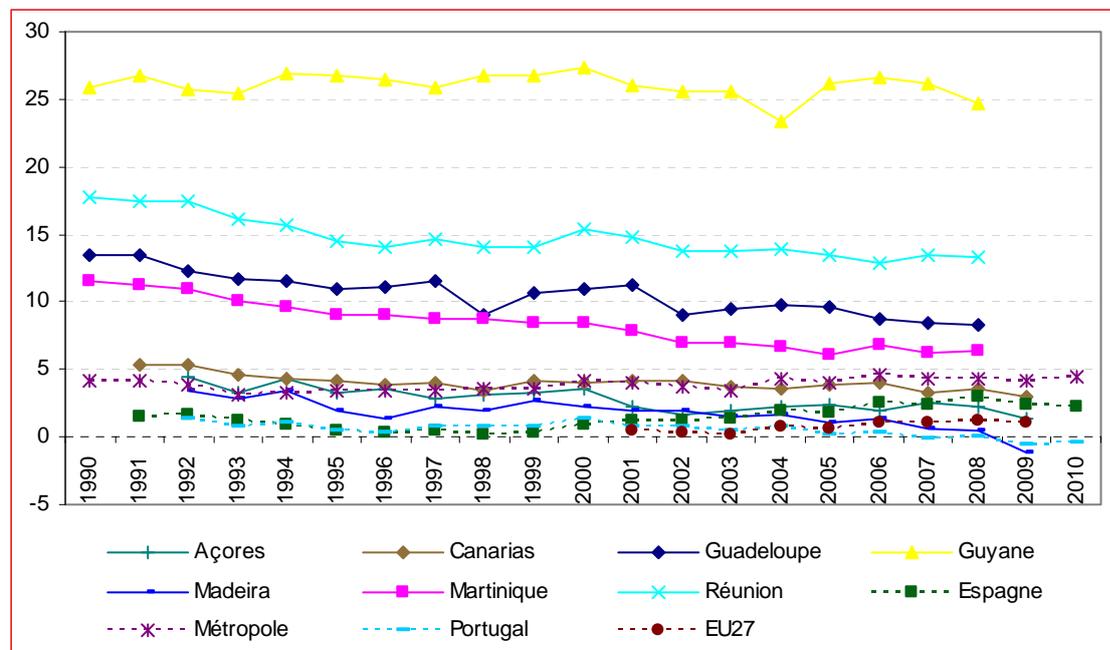
⁸ Natifs du DOM revenant après un séjour durable hors de son département, principalement en métropole.

1.1.2 La croissance naturelle et ses composantes

La *croissance naturelle*, différence entre les naissances et les décès, dépend également des structures par âge.

Croissance naturelle

Figure 1.1.1 - Taux d'accroissement naturel (p. 1000) dans les RUP 1990-2010



NB : Dans ces données, la Guadeloupe inclut St Martin et St Barthélémy jusqu'en 1993

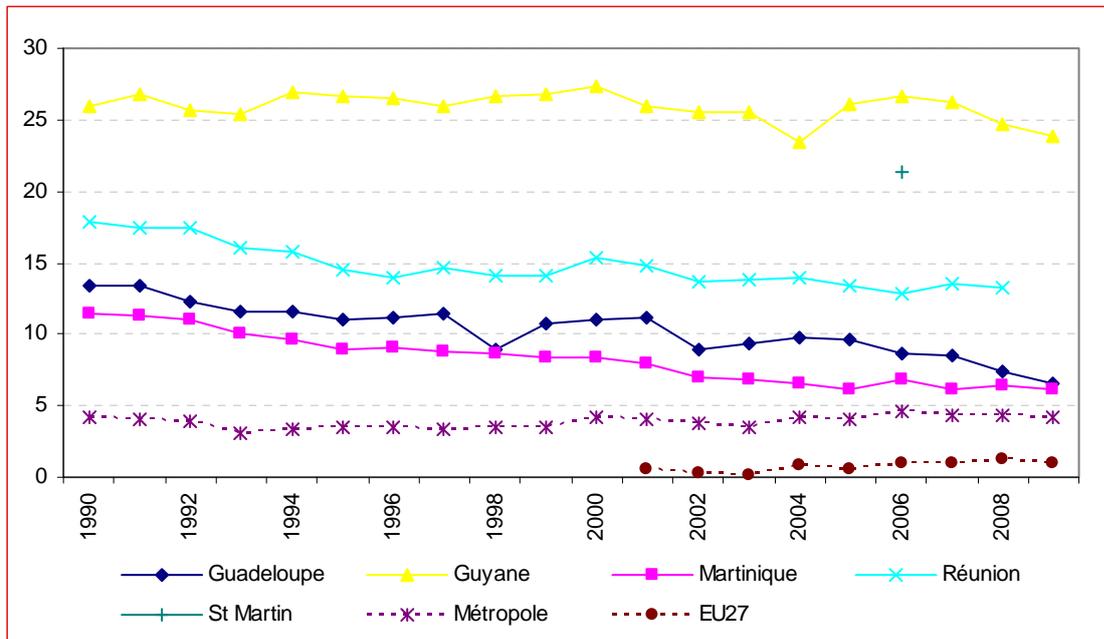
Sources : INSEE, INE, INE ; Eurostat depuis 2001 ; pour la Guadeloupe : INSEE toutes les années

Toutes les RUP présentent une croissance naturelle supérieure à celle de leur pays de rattachement, et, récemment encore, supérieure à la moyenne de l'UE (0,1 %), à l'exception de Madère depuis 2007⁹ (figure 1.1.1a et 1.1.1b). Les Canaries et les Açores ne doivent cet avantage qu'à leurs structures par âge¹⁰ plus favorables, car la fécondité y est déjà inférieure à la moyenne de l'UE, et même, pour les pour les Canaries, inférieure à celle de leur pays de rattachement. Si les tendances actuelles de la fécondité se maintiennent, dans ces régions, lorsque les générations creuses arriveront aux âges de reproduction, la croissance naturelle deviendra, inférieure à celle de l'UE. Il faut noter que Madère, depuis 2009, et le Portugal, depuis 2007, présentent une croissance naturelle négative ; ce qui signifie que sans la migration, leur population décroîtrait.

⁹ Comme le Portugal depuis 2004.

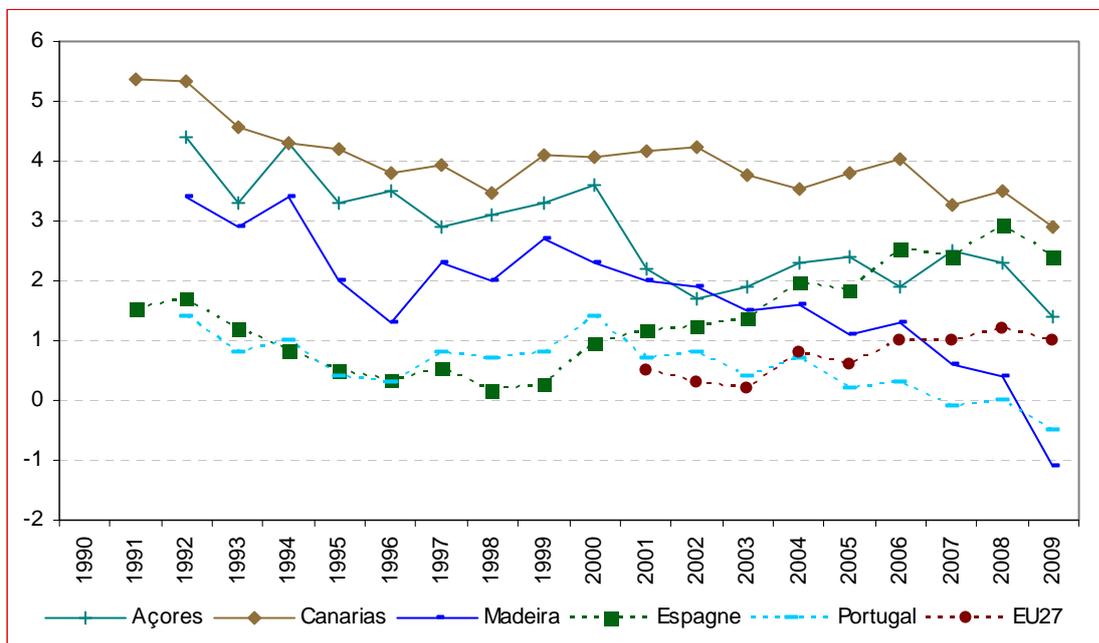
¹⁰ L'impact n'est pas tant dû à la structure par grands groupes d'âge (0-14 ans, 15-64 ans et 65 ans et plus) qu'au fait que les générations nombreuses ont autour de 30 ans en Espagne et au Portugal et autour de 40 ans dans l'UE.

Figure 1.1.1a - Taux d'accroissement naturel (p. 1000) dans les RUP 1990-2010
(Echelle différente des fig. 1a et 1b pour raison de lisibilité)



Dans ces données, la Guadeloupe inclut St Martin et St Barthélémy jusqu'en 1993
Sources : INSEE ; Eurostat depuis 2001 ; pour la Guadeloupe : INSEE toutes les années

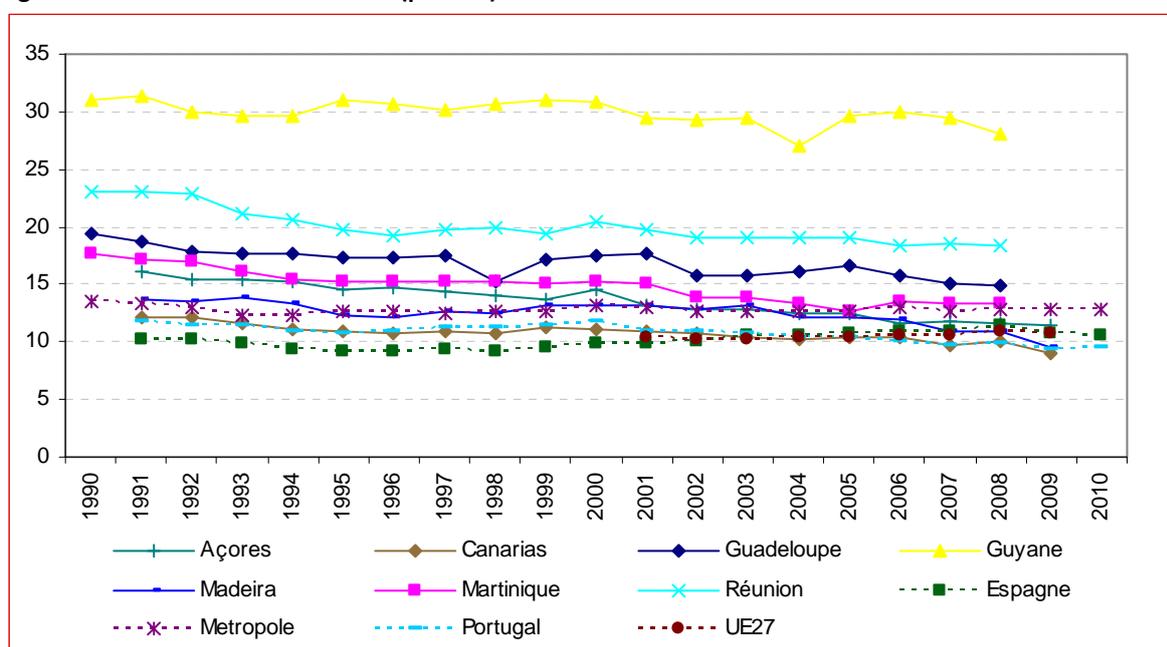
Figure 1.1.1b - Taux d'accroissement naturel (p. 1000) dans les RUP, 1990-2009
(Echelle différente des fig. 1a et 1b pour raison de lisibilité)



Natalité

Principale composante de l'accroissement naturel, le « *taux brut de natalité* » (TBN) dépend à la fois des niveaux de fécondité et de la structure de la population. Ainsi, la Martinique, dont la fécondité est identique à la moyenne nationale, présente un TBN supérieur en raison d'une plus faible proportion de personnes de plus de 50 ans, au-delà des âges de la reproduction. L'accroissement naturel y est encore relativement plus élevé que la moyenne nationale, parce que le « *taux brut de mortalité* » - l'autre composante de la croissance naturelle - y est plus faible du fait d'une proportion moindre de personnes âgées, qui sont les plus sujettes au risque de mortalité. Il en va de même pour les autres DOM, les Açores et Madère en regard des moyennes nationales et communautaire. Toute autre est la situation des Canaries. Le taux brut de natalité y est, depuis 2004, inférieur à celui de l'Espagne et de l'UE en raison d'une fécondité plus faible (Figure 1.1.2) que l'avantage de structure par âge ne suffit pas à compenser.

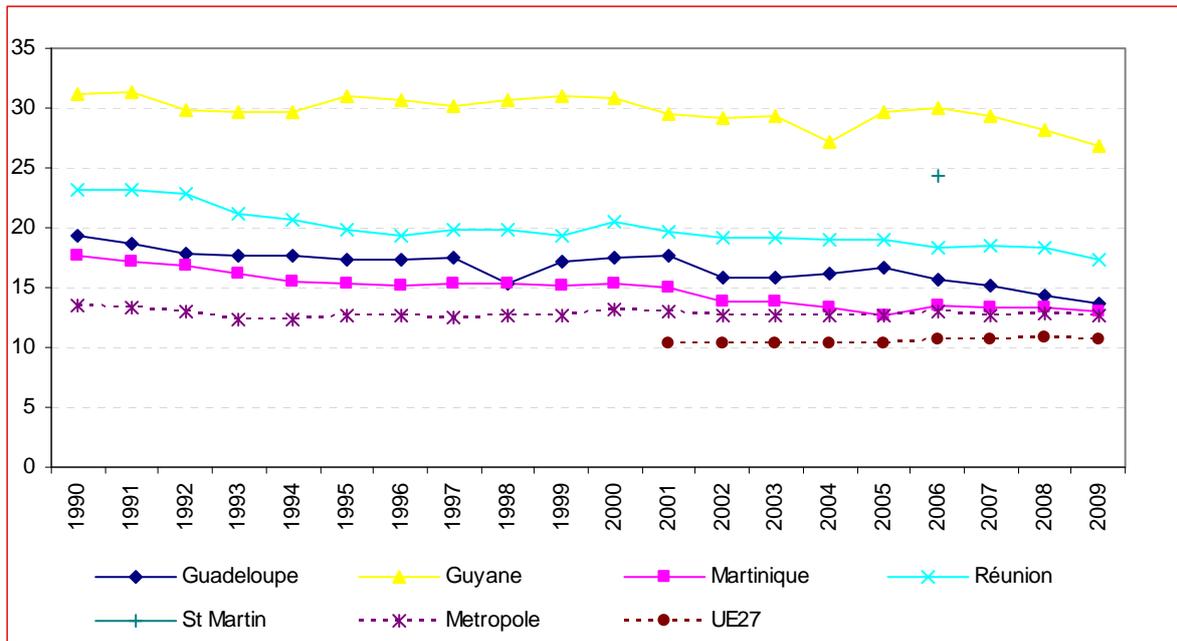
Figures 1.1.2 - Taux brut de natalité (p. 1000) dans les RUP 1990-2010



NB : Dans ces données, la Guadeloupe inclut St Martin et St Barthélémy jusqu'en 1993

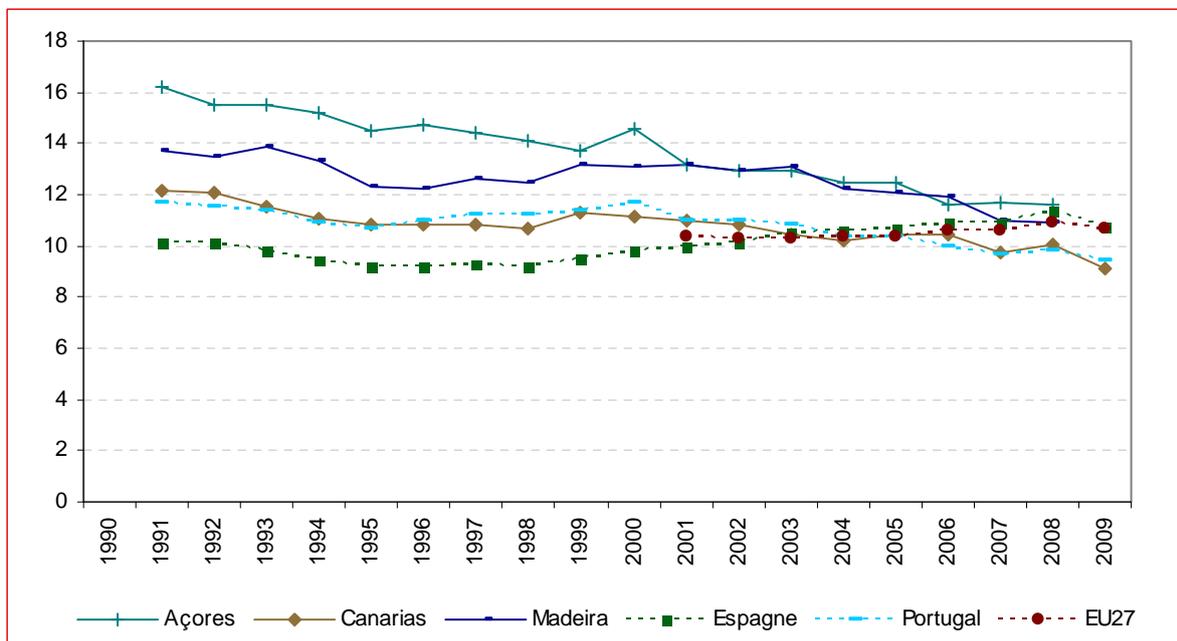
Sources : INSEE, INE, INE ; Eurostat depuis 2001 ; pour la Guadeloupe : INSEE toutes les années

Figures 1.1.2.a - Taux brut de natalité (p. 1000) dans les Dom, 1990-2010
(Echelle différente pour raison de lisibilité)



NB : Dans ces données, la Guadeloupe inclut St Martin et St Barthélemy jusqu'en 1993 ;
Sources : INSEE ; Eurostat depuis 2001 ; pour la Guadeloupe : INSEE toutes les années

Figures 1.1.2.b - Taux brut de natalité (p. 1000) dans les Rup de l'Atlantique Est, 1990-2009
(Echelle différente pour raison de lisibilité)

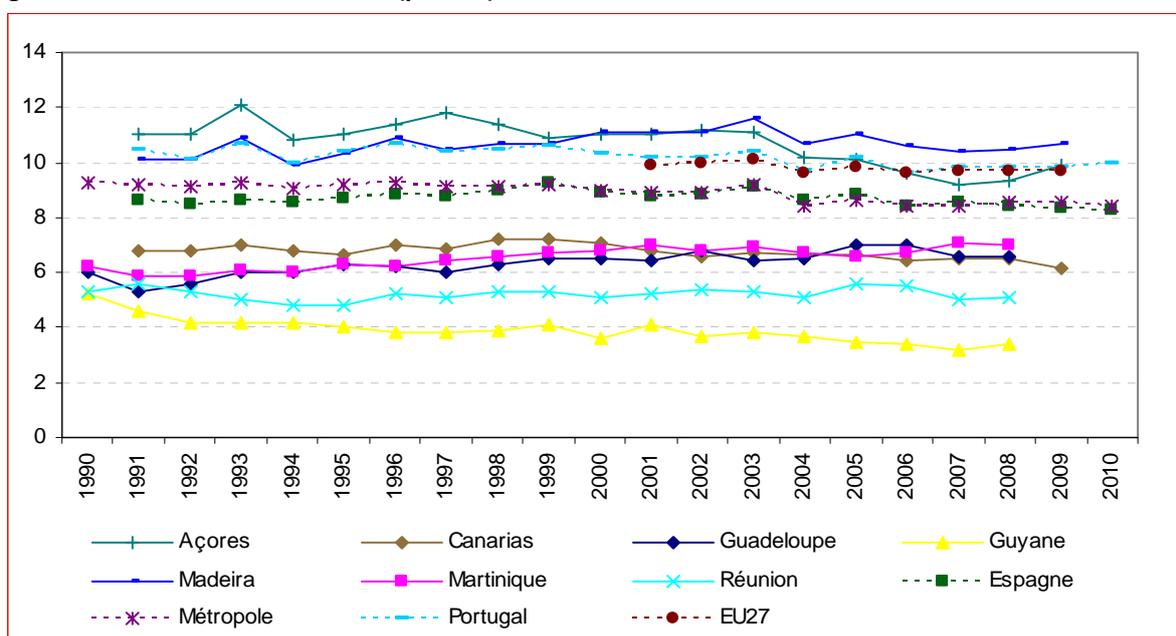


Sources INE, Eurostat depuis 2001

Mortalité

En 2008, à l'exception de Madère, le taux brut de mortalité des RUP est toujours très inférieur à celui de leur pays de rattachement et à la moyenne de l'UE, du fait là encore de leur structure d'âge plus jeune (part moindre de personnes âgées) (Figure 1.1.3). A La Réunion et en Guyane, ce résultat est d'autant plus remarquable que l'espérance de vie est plus faible qu'en métropole (cf. section Santé). C'est en Guyane et à St Martin (3 p. 1000) que le taux de mortalité est le plus bas, suivies par La Réunion (5,0 p. 1000) malgré là aussi une faible espérance de vie. L'effet de la structure par âge favorable joue également en Guadeloupe et en Martinique (7 ‰), où l'espérance de vie diffère peu de la moyenne nationale. A Madère, l'avantage de structure par âge ne suffit pas à compenser la faible espérance de vie – la plus faible des RUP.

Figure 1.1.3 - Taux brut de mortalité (p. 1000) dans les RUP 1990-2010



NB : Dans ces données, la Guadeloupe inclut St Martin et St Barthélémy jusqu'en 1993 ;

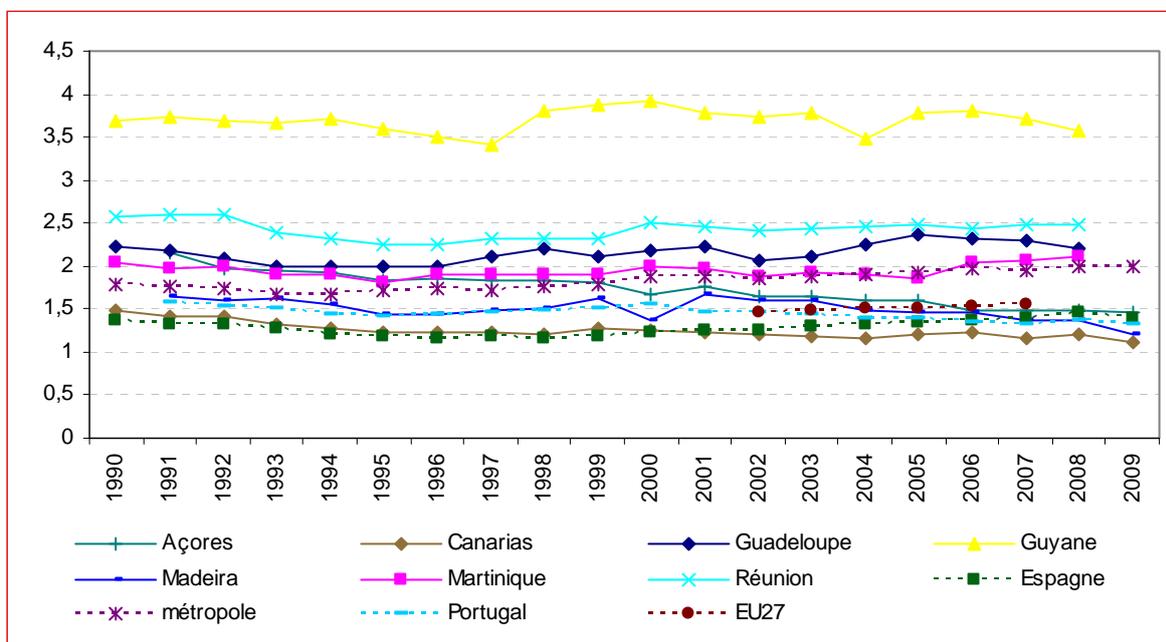
Sources : INSEE, INE, Eurostat depuis 2001 ; pour la Guadeloupe : INSEE toutes les années

Fécondité

Ces dernières années, les Canaries, puis Madère, ont perdu leur avantage de fécondité tant par rapport au Portugal et à l'Espagne qu'à l'UE (Figure 1.1.4a et 1.1.4b). En 2009, l'ISF¹¹ était de 1,11 enfant par femme aux Canaries, contre 1,40 en moyenne nationale et 1,56 (2007) dans l'UE. A Madère, l'ISF a rejoint la moyenne nationale en 2008 (1,36) et lui serait maintenant inférieur, tandis que les Açores conservent un léger avantage, tout en se situant (comme le Portugal) en dessous de la moyenne communautaire¹². Les RUP de l'Atlantique Est, tout comme le Portugal, n'ont pas connu la remontée de la fécondité observée en Espagne et dans l'UE depuis le début des années 2000. Cependant, la crise s'est accompagnée d'une baisse de la fécondité en 2009 aux Canaries et en Espagne, avant même que cette dernière ne rejoigne la moyenne communautaire.

Aux Canaries, la fécondité est inférieure à l'Espagne depuis 2001, et aussi, de même que l'Espagne, inférieure à l'UE depuis les années 1990.

Figures 1.1.4 - Indice synthétique de fécondité (enfants par femme) dans les RUP, 1990-2009

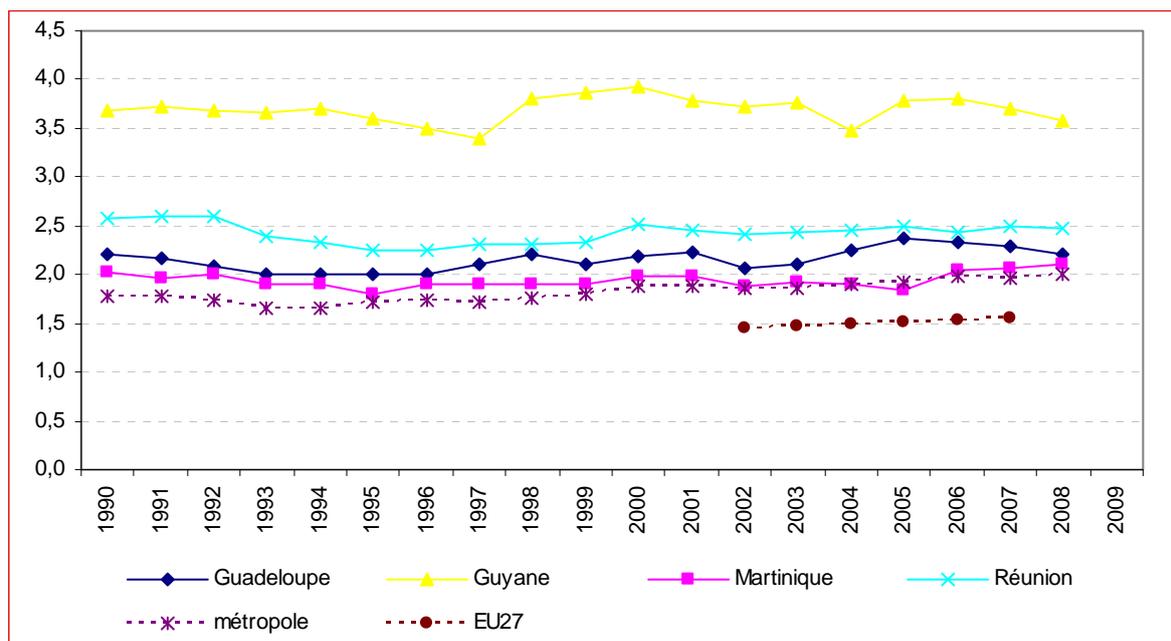


NB : Dans ces données, la Guadeloupe inclut St Martin et St Barthélémy jusqu'en 1993 ;
Sources : INSEE, INE, Eurostat depuis 2001 ; pour la Guadeloupe : INSEE toutes les années

¹¹ Indice synthétique de fécondité, aussi appelé ICF : Indicateur Conjoncturel de Fécondité

¹² Depuis 2003 pour le Portugal, 2004 pour Madère et 2006 pour les Açores.

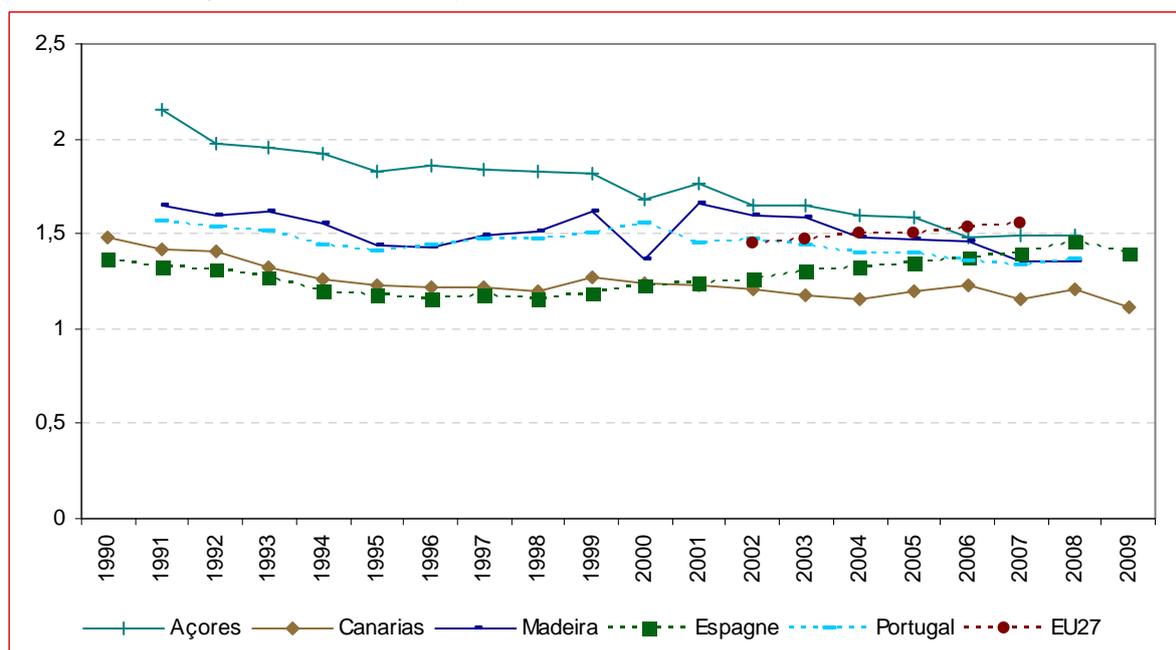
Figures 1.1.4a - Indice synthétique de fécondité dans les Dom 1990-2009



NB : Dans ces données, la Guadeloupe inclut St Martin et St Barthélemy jusqu'en 1993 ;
Sources : INSEE ; Eurostat depuis 2001 ; pour la Guadeloupe : INSEE toutes les années

Figures 1.1.4b - Indice synthétique de fécondité dans les RUP de l'Atlantique Est, 1990-2009

(Echelle différente pour raison de lisibilité)



Sources : INE, INE, Eurostat depuis 2001

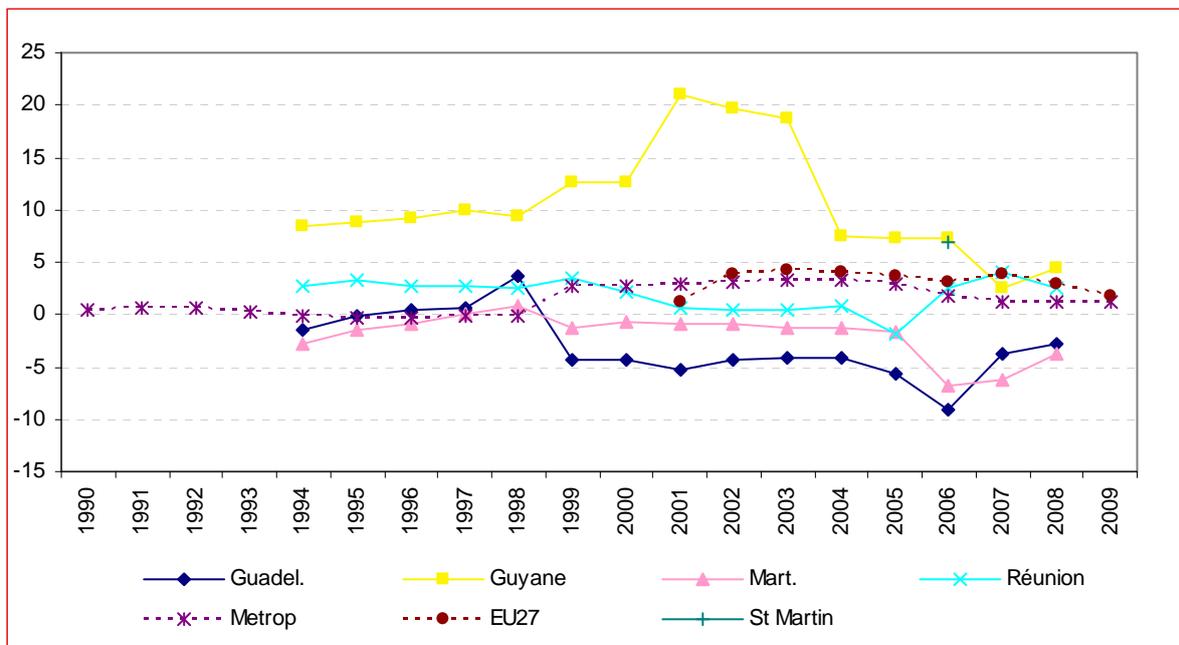
¹⁵ Nous ne considérons ici que l'impact global des différents courants migratoires existants dans les RUP (qui seront considérés séparément dans une autre section), pour se concentrer sur la croissance de la population.

Migration nette et croissance totale

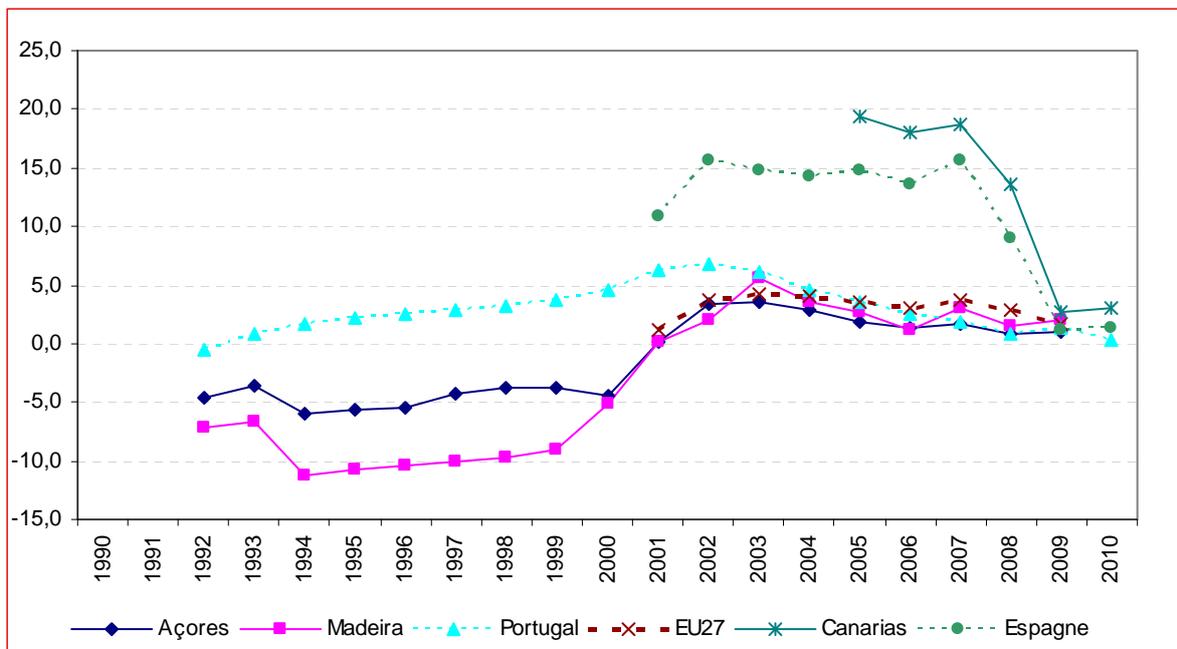
Migration nette

Compte tenu des faibles niveaux de la croissance naturelle dans l'UE, la migration a un impact prépondérant sur la croissance totale de la population. Son effet est encore plus grand dans les RUP les plus concernés par le phénomène^{15 16}.

Figure 1.1.5 - Taux d'accroissement migratoire (p. 1000) dans les RUP depuis 1990



Sources : INSEE ; Eurostat depuis 2001 ; pour la Guadeloupe : INSEE toutes les années



Sources : INE, INE ; Eurostat depuis 2001 (sauf Canarias: depuis 2005)

¹⁶ La base de données d'Eurostat a cessé de présenter les taux de migration nette et de croissance totale de la population pour les Canaries pour les années antérieures à 2005, en raison de révisions nécessaires des données du Padron.

Jusqu'au début des années 2000, la migration a eu un effet négatif sur la croissance démographique aux Açores et à Madère (-5 ‰ et -10 ‰). Un bref renversement de tendance s'est opéré à partir de 2002 (figure 1.1.5), mais la migration nette s'est réduite à partir de 2005. L'impact positif de la migration dans ces RUP est récent et peu important ; en tout cas moindre qu'au Portugal.

A l'opposé, les Canaries affichent, du milieu des années 1980 à la fin du 20^{ème} siècle, une progression rapide de leur taux de migration nette (de 4 ‰ en 1991 à plus de 30 ‰ en 2000-2001), cette dynamique se stabilise autour de 20 ‰ entre 2002-2007, contre 15 ‰ en moyenne nationale espagnole. A partir de 2008, la crise affecte fortement la dynamique migratoire aussi bien à l'échelle nationale (1 ‰ en 2009) qu'aux Canaries (4 ‰ en 2009), qui affichent depuis des niveaux négligeables comparés à la situation antérieure.

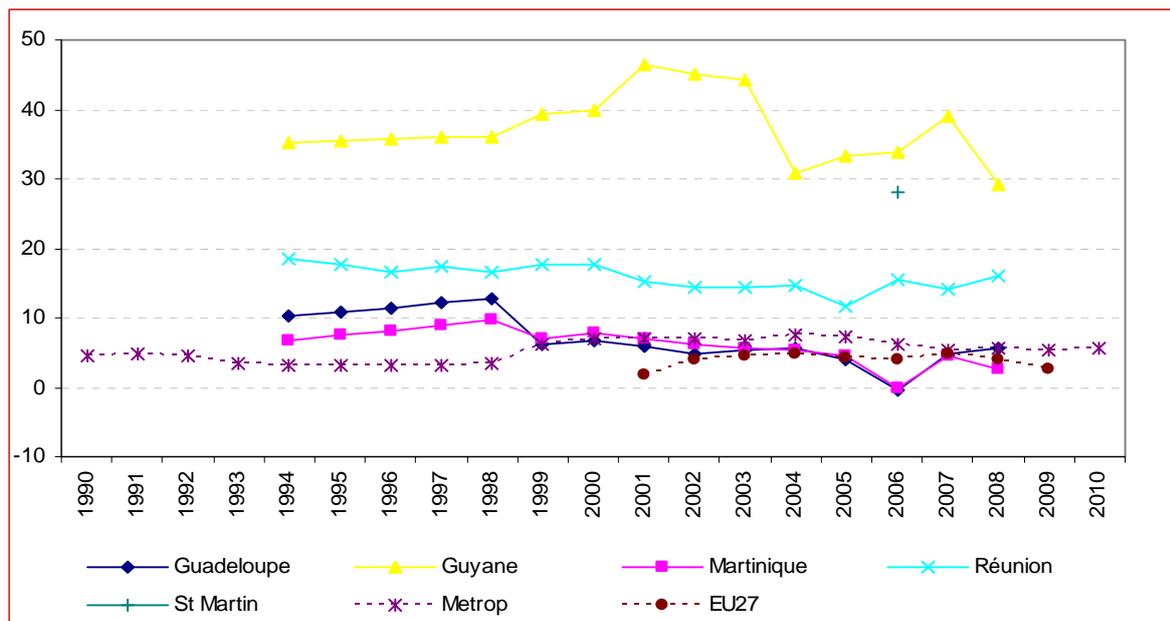
Dans les DOM, les effets des migrations sont plus complexes, car celles-ci combinent les départs et retours de natifs aux arrivées de Métropolitains et d'étrangers (cf. ci-dessous). La migration nette est négative aux Antilles de l'ordre de -5 ‰ depuis 1999, très faible à La Réunion, mais elle est très importante et varie fortement en Guyane, atteignant 20 ‰ au début des années 2000 avant de chuter à partir de 2004 ; mais elle tend à remonter récemment. A St Martin, la migration nette a connu des fluctuations plus importantes qu'en Guyane : très élevée pendant le boom de la construction des années 1980, elle est devenue négative dans les années 1990, puis de nouveau assez nettement positive (7 ‰ en moyenne annuelle) depuis 1999.

Croissance totale

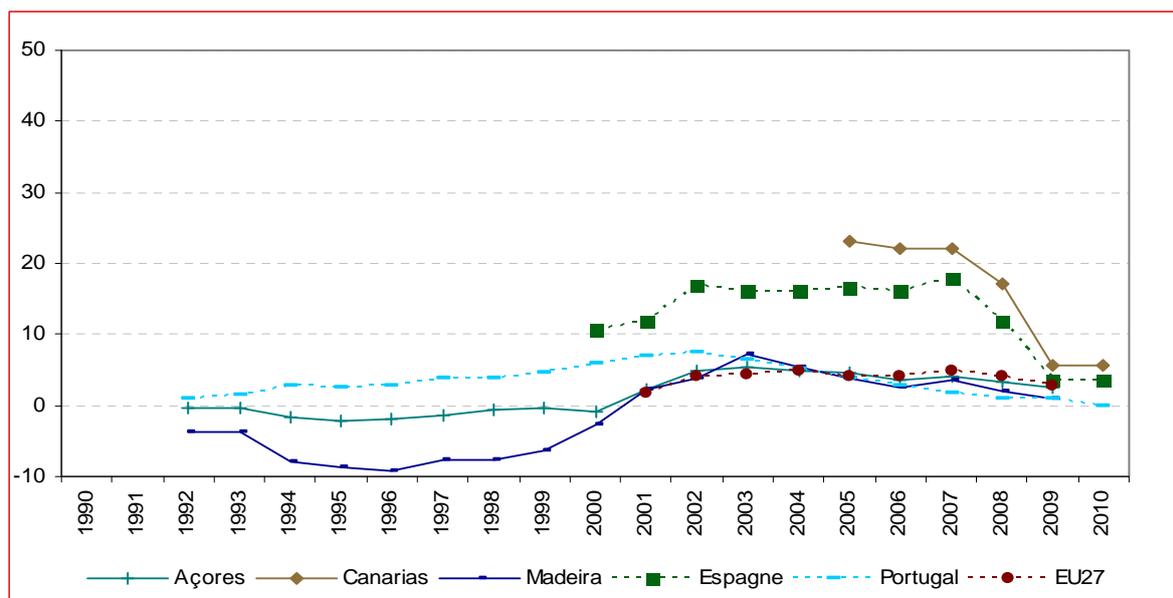
En 2009, la croissance totale de la population des Açores (2,4 ‰) était supérieure à celle du Portugal (1 ‰) et plus proche de l'UE (3,5 ‰) ; celle de Madère, pour sa part, se situait juste au niveau de la moyenne nationale. La même année, les Canaries ont connu une croissance (6 ‰) un peu supérieure à la moyenne espagnole (4 ‰) et de l'UE, du fait de l'impact différencié des migrations (Figure 1.1.6). Il à noter que, depuis 2008, cette croissance de la population a été fortement affectée par la chute de la migration nette, en Espagne comme aux Canaries : en 2006-2007, les taux étaient de 22 ‰ aux Canaries et 17 ‰ en Espagne.

Depuis 1999, aux Antilles la croissance totale de la population demeure proche du niveau de la Métropole et de l'UE (figure 1.1.6), grâce à une croissance naturelle plus élevée, et en dépit d'un solde migratoire négatif. A La Réunion, l'accroissement naturel, environ trois fois plus élevé qu'en métropole, demeure le principal moteur de l'accroissement total de la population, alors que le solde migratoire est devenu négligeable. Il va est de même à St Martin, avec toutefois une contribution secondaire de la migration. A l'inverse, en Guyane la migration nette joue un rôle majeur. En 2001-2003, elle a approché 2 ‰ et elle a porté l'accroissement total à 45 ‰, soit 75 % au-dessus de l'accroissement naturel ; et de nouveau en 2007 elle a porté l'accroissement total à 40 ‰, soit un niveau pratiquement dix fois plus élevé que les moyennes nationale et communautaire, mais l'écart s'est réduit en 2008.

Figure 1.1.6 - Taux d'accroissement total (p. 1000) dans les RUP 1990- 2010



Sources : INSEE ; Eurostat depuis 2001 ; pour la Guadeloupe : INSEE toutes les années



Sources : INE, INE ; Eurostat depuis 2001 (sauf Canarias: depuis 2005)

Avec une croissance annuelle moyenne de 4 %, la population de Guyane doublerait en seulement 18 ans. Avec des taux de 2,8 %, 2,2 % et 1,3 %, il faudrait respectivement 25 ans, 32 ans et 54 ans pour obtenir le même résultat à St Martin, aux Canaries et à La Réunion. Au taux de 0,6 %, le doublement de la population exigerait un délai de 166 ans aux Antilles, tandis que les 0,4 % de Madère, des Açores et de l'UE relèveraient ce délai à 174 ans.

Il convient cependant de souligner l'extrême sensibilité de la migration à la conjoncture économique comme la crise vient d'en témoigner, notamment en Atlantique Est. En conséquence, plus sa contribution à la croissance démographique est importante, plus cette dernière est dépendante des variations conjoncturelles et plus la pertinence des projections de population est sujette à caution (cf. 2^{ème} partie). Il faut aussi tenir compte du type de migration, très différent dans l'Est Atlantique et dans les DOM. Si la migration de travail vers les RUP espagnole et portugaises a été très sensible à la crise, les migrations transfrontalières vers la Guyane le sont moins.

Finalement, l'éventail de niveaux et de modalités propres de la croissance démographique constitue certainement le paramètre qui distingue le plus les RUP entre elles, mais aussi avec leur pays d'appartenance et avec l'UE. Ces différences influent notablement en aval sur les structures démographiques, le poids des jeunes enfants, des élèves, autant que sur la part des adultes entrant sur le marché du travail, ou encore celle des populations vieillissantes exigeant un accompagnement spécifique en termes de politiques publiques.

1.1.3 Migration : Flux, Soldes, Stocks

Les RUP sont affectées par deux types de migration : la migration internationale et celle entre les régions de l'UE (régions des pays de rattachement – notamment entre les DOM et la métropole-, autres RUP et autres régions de l'UE). Il s'y ajoute les déplacements que l'on peut qualifier d'internes, au sein de celles constituées de plusieurs îles (Canaries et Açores).

Les stocks

Dans les DOM, les migrants natifs de l'UE (hors France) représentent moins de 0,5 % de la population et la part des natifs de pays tiers n'atteint pas les 5 %, sauf en Guyane où elle dépasse 30 % (tableau 1.1.2). La part des migrants nés à l'étranger est ainsi moins élevée dans les DOM (sauf en Guyane) qu'en France métropolitaine (11,0 % en 2006). Ces migrants nés à l'étranger (incluant l'UE) forment 20 % de la population¹⁷ des Canaries, moins de 3 % de celle de Madère et moins de 2 % aux Açores.

La Guyane et les Canaries sont donc les RUP qui connaissent la plus forte migration étrangère. Dans chacun des DOM, les natifs de métropole représentent environ 10 % de la population et - sauf en Guyane - ils sont toujours beaucoup plus nombreux que les migrants internationaux. Il s'y ajoute entre 1 % et 3 % de migrant inter-DOM. Au total, les natifs forment environ 85 % de la population dans les trois DOM insulaire, mais seulement 55 % de la population de Guyane¹⁸.

¹⁷ âgée de 16 ans ou plus.

¹⁸ Des données sur les nationaux natifs du continent ne sont pas disponibles pour les Açores et Madère. Pour les Canaries, elles ne concernent que les plus de 16 ans qui à ces âges ne sont que 6 % selon l'enquête emploi.

Tableau 1.1.2 - Effectifs et distribution (%) de la population par lieu de naissance

	Natifs	Méto/ continent	Autre DOM	Autre UE	Autre étranger	Nés dans le pays	Total étranger	Total
Effectifs (milliers)								
Açores 2007	nd	nd	na	1,6	3,1	239,3	4,7	244,0
Canaries 2009	nd	nd	na	160,9	216,8	1 726,3	377,7	2 104,0
Guadeloupe 2007	331,2	40,2	9,0	1,1	19,1	380,3	20,3	400,6
Guyane 2007	116,5	20,5	7,0	1,1	67,8	144,0	68,9	212,9
Madère 2007	nd	nd	na	4,6	2,4	239,7	7,0	246,7
Martinique 2007	339,7	39,1	6,7	1,3	10,7	385,6	12,0	397,6
Réunion 2007	672,9	79,9	8,0	2,2	31,0	760,8	33,2	794,0
St Martin 2007 (a)						22,4	13,6	35,9
St Martin 1999	12,8	5,5	0,7			18,9	10,2	29,1
Distribution (%)								
Açores 2007	nd	nd	na	0,7	1,2	98,1	1,9	100,0
Canaries 2009(b)	74,3	6,0	na	nd	nd	80,3	19,7	100,0
Guadeloupe 2007	82,7	10,0	2,2	0,3	4,8	94,9	5,1	100,0
Guyane 2007	54,7	9,6	3,3	0,5	31,8	67,6	32,4	100,0
Madère 2007	nd	nd	na	1,8	1,0	97,2	2,8	100,0
Martinique 2007	85,4	9,8	1,7	0,3	2,7	97,0	3,0	100,0
Réunion 2007	84,7	10,1	1,0	0,3	3,9	95,8	4,2	100,0
St Martin 2007 (a)						62,2	37,8	100,0
St Martin 1999	43,8	18,9	2,3			65,0	35,0	100,0

(a) nationalité; (b) population de 16 ans et plus ; (c) Total Europe ; tous âges

Sources : DOM, recensements de la population INSEE ; autres RUP, Enquêtes Emploi.

Flux d'étrangers

Les Antilles et la Guyane reçoivent une migration importante d'Haïti (au total près de 10 000 personnes sur la période 1997-2008). La Guadeloupe accueille aussi une migration en provenance de la Dominique et de la République Dominicaine, et la Martinique de Sainte Lucie et de Cuba. La migration étrangère vers la Réunion arrive principalement de Madagascar et de Maurice, secondairement des Comores. Au total, dans les DOM, c'est en Guyane et en Guadeloupe (y compris St Barthélémy et St Martin pour cette section et la suivante) que les flux enregistrés aux frontières sont les plus importants (tableau 1.1.3).

Le regroupement familial constitue la majorité des admissions au séjour (tableau 1.1.4), suivies (en Guadeloupe et en Guyane), des entrées avec visa de travail : environ 20 %. Dans ces deux régions, les entrées pour motif de « protection humanitaire » atteignent 8 %, quant aux régularisations, elles s'élèvent à 13 % en Guyane et 11 % en Guadeloupe (principalement à St Martin et St Barthélémy). Ces deux derniers motifs d'admission sont négligeables en Martinique et à la Réunion. Quant aux entrées d'étudiants, elles sont peu importantes, sauf en Martinique (5 %) et, surtout, à la Réunion (12 %).

Tableau 1.1.3 - Effectifs des étrangers majeurs admis au séjour dans les DOM en 1997-2008

(Titres de séjour valable un an)

	Guadeloupe ^(a)	%	Guyane	%	Martinique	%	Réunion	%
Haïti	5491	48,3	3392	27,0	1011	24,1		
Cuba					141	3,4		
Sainte Lucie					1453	34,7		
Dominique	1528	13,5						
République Dominicaine	1168	10,3	624	5,0				
Brésil			3161	25,1				
Surinam			2755	21,9				
Guyana			878	7,0				
Comores							931	10,7
Madagascar							3706	42,7
Maurice							2172	25,0
Autres	3172	27,9	1762	26,0	1583	37,8	1862	21,5
Total	11359	100,0	12572	100,0	4188	100,0	8671	100,0

(a) incluant St Martin et St Barthélémy.

Sources : fichier central des titres de séjour (AGDREF)

Aux Canaries, les migrants nés à l'étranger enregistrés au Padron en 2009¹⁹ arrivent principalement d'Amérique (42,9 %) et d'Europe (42,6 %). Moins de 10 % sont nés en Afrique et 45 % en Asie. Cette immigration s'est accrue à partir de 1997, avec un bond de moins de 2 500 entrées à près de 7 000. L'augmentation fut ensuite rapide voire fulgurante, atteignant 42 000 en 2007, sous l'impulsion du boom de la construction, avant de se réduire fortement en 2008 et 2009, avec 22 300 entrées cette dernière année.

Tableau 1.1.4 - Motif d'admission des étrangers dans les Dom 1997-2008

	Guadeloupe	%	Guyane	%	Martinique	%	Réunion	%
Membre de famille	5873	51,7	6425	51,1	2752	65,7	6186	71,3
Travailleur	2531	22,3	2442	19,4	488	11,7	554	6,4
Etudiant	185	1,6	59	0,5	214	5,1	1065	12,3
Protection humanitaire	903	7,9	942	7,5	88	2,1	113	1,3
Indépendant économiquement(1)	591	5,2	551	4,4	526	12,6	694	8
Régularisation	1219	10,7	1584	12,6	19	0,5	42	0,5
Motif indéterminé	57	0,5	569	4,5	101	2,4	17	0,2
Total	11359	100	12572	100	4188	100	8671	100

(1) personnes non actives vivant de leurs propres ressources, principalement des retraités.

Sources : fichier central des titres de séjour (AGDREF)

Aux Açores et à Madère, l'immigration étrangère légale a crû lentement dans la première moitié des années 2000 avant de s'accélérer en 2006. Aux Açores, les effectifs d'étrangers présents enregistrés administrativement ont d'abord progressé de 2 600 à 3 000 entre 2000 et 2005, ils ont ensuite fortement augmenté les deux années suivantes atteignant 4 700 personnes en 2007, avant de rechuter en 2008 (3 700). La progression a été encore plus rapide à Madère, les effectifs passant de 2 500 à 4 000 de 2000 à 2005, pour s'élever ensuite à près de 7 000 en 2007, mais la progression est faible ensuite : 7 200 étrangers réguliers étaient présents dans cette RUP en 2008. Dans ces deux RUP, les étrangers légaux sont principalement de nationalités européennes et secondairement d'Amérique du Sud (tableau 1.1.5). Ceux provenant d'Amérique du Nord et d'Afrique sont mieux représentés aux Açores qu'à Madère en raison de la base américaine pour les premiers. Les ressortissants d'Asie y sont peu nombreux. Les Canaries et Madère ont aussi la particularité de compter une importante

¹⁹ Le Padron est un fichier de population dont les données s'assimilent à celles d'un recensement, mais il inclut des biais importants, notamment lorsque les départs ne sont pas enregistrés.

immigration européenne intra communautaire, composée pour une bonne part de retraités nationaux de l'UE et d'Amérique.

Sauf en Guyane et à St Martin, l'immigration dans les DOM demeure relativement modérée. Elle concerne des adultes d'âge moyen et n'attire que secondairement des jeunes de 15-24 ans. A La Réunion, l'immigration plonge ses racines dans les anciennes réalités coloniales (Madagascar et Comores) et linguistiques (Maurice). Si dans les DOM, cette immigration a un caractère régional de proximité, dans les RUP espagnol et portugais, elle repose beaucoup sur des courants traditionnels, provenant notamment d'Amérique du sud (tableau 1.1.6).

Tableau 1.1.5 - Etrangers ayant un statut légal selon le pays d'origine aux Canaries
(lieu de naissance), aux Açores et à Madère (nationalité)

	Açores 2008	%	Canaries 2009	%	Madère 2008	%
Europe	1243	33,3	160 904	42,6	3 960	55,2
Afrique	796	21,3	36 091	9,6	584	8,1
Amérique du Nord	497	13,3	162 191*	42,9*	70	1
Amérique du Sud	948	25,4			2 177	30,3
Asie	245	6,6	18 208	4,8	366	5,1
Océanie	1	0	283	0,1	20	0,3
Total	3730	100	377 677	100	7 178	100

* Amérique total.

Sources : Canaries : INE Padron ; Açores et Madère : INE

Tableau 1.1.6 - Etrangers enregistrés dans les RUP (flux nets*) 1997-2009

	Açores*	Canaries	Guadeloupe	Guyane	Madère*	Martinique	Réunion
1996		2 632					
1997		6 914	1010	658		254	526
1998		8 859	1006	456		294	598
1999		12 655	856	935		374	671
2000		23 416	958	1083		545	759
2001	17	25 258	1141	1273	306	613	905
2002	84	28 321	1048	1025	300	459	834
2003	83	29 048	1114	1240	258	445	735
2004	174	35 706	1094	1424	388	162	677
2005	96	36 007	1090	1290	178	271	739
2006	926	38 817	853	1105	1667	243	655
2007	733	42 078	563	1074	1330	271	704
2008	-962	35 500	626	1009	219	257	868
2009		24 323					

*Açores et Madère : soldes calculés entre les stocks

Sources : DOM : AGDREF ; Canaries : INE Padron ; Açores et Madère : INE

Des flux aux stocks

A la différence de l'Espagne et du Portugal, la France ne tient pas de fichier de population²⁰. En conséquence, les flux enregistrés sont difficiles à convertir en stocks, car un migrant entré dans une région peut la quitter et s'installer dans une autre du même pays ou dans un autre pays de l'UE²¹ sans être comptabilisé. De plus, il existe aussi des « sorties » de la population étrangère sans migration du fait de la naturalisation.

²⁰ Pour les étrangers uniquement au Portugal.

²¹ Pour les migrants internes (y compris à l'espace Schengen), il n'y a pas de statistiques d'entrées-sorties à partir de la mise en place de l'espace Schengen.

Tableau 1.1.7 - Comparaison des entrées d'étrangers majeurs enregistrées aux frontières des DOM et les soldes intercensitaires à 18 ans et plus entre les recensements de 1999 et 2007

	Entrées 1999-2006	Soldes intercensitaires 1999-2007*
Guadeloupe**	8154	5969
Guyane	9375	30529
Martinique	3112	4168
Réunion	5975	1568

* 1^{er} janvier 2007 ; ** inclut St Martin et St Barthélemy.

Sources : fichier central des titres de séjour (AGDREF) ; RP 1999 et 2007

Cela indiqué, en dépit des décalages inévitables, on note une certaine cohérence entre les flux enregistrés et les soldes intercensitaires calculés (tableau 1.1.7). Les flux cumulés entre les recensements sont inférieurs aux soldes intercensitaires en Martinique et surtout en Guyane, témoignant d'entrées d'étrangers par d'autres ports (DOM ou UE continentale) et/ou d'immigration clandestine. A l'opposé, les flux sont supérieurs aux soldes en Guadeloupe (incluant St Martin et St Barthélemy) et à La Réunion, reflétant des départs liés à des fins de contrats dans le cadre d'une migration de travail par exemple à St Martin, ou des migrations de transit des Comoriens, et sans doute aussi de Malgaches et de Mauriciens à La Réunion, avant un nouveau départ vers la France métropolitaine²².

Les données du recensement de 2007 soulignent l'importance de la migration en provenance d'Haïti en Guadeloupe, en Guyane et secondairement en Martinique, dont une très faible proportion est naturalisée en Guadeloupe et en Guyane. Il en est de même de l'importante migration brésilienne en Guyane. Les originaires des autres pays de la Caraïbes sont surtout présents en Guadeloupe et Martinique, environ un tiers sont naturalisés (tableau 1.1.8). Madagascar et Maurice sont les principaux pays d'origine des migrants internationaux à La Réunion. Les Comoriens sont peu nombreux et leur effectif n'a pratiquement pas augmenté entre 1999 et 2007. La majorité des originaires des pays de l'Océan Indien recensés à La Réunion sont naturalisés.

Des données détaillées selon le lieu de naissance sont disponibles pour La Réunion entre 1999 et 2006 (Monteil, Rallu 2010). Les natifs des îles voisines (hors Mayotte) étaient environ 23 000 en 2006, soit 3 % de la population réunionnaise, dont presque 16 000 natifs de Madagascar. En 1999, ils étaient 16 000 (2,3 % de la population), dont 10 700 de Madagascar. Principalement composés d'adultes d'âge avancé, ils ne répondent pas au profil type de la migration des pays en développement vers les pays développés, qui concerne généralement des jeunes adultes de 15 à 29 ans. Dans ce courant migratoire, la prépondérance féminine s'observe à tous les âges mais plus encore chez les jeunes de 15 à 34 ans. On peut noter l'âge plutôt avancé des hommes arrivés de Madagascar et la relative jeunesse des femmes, notamment celles qui sont originaires de Maurice.

Tableau 1.1.8 - Personnes d'origine étrangère (principaux pays) et proportion de naturalisés dans les DOM

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	
Brésil	137	21181	148	Madagascar	5936
<i>% naturalisés</i>	18,5	9,7	45,2	<i>% naturalisés</i>	66,6
Haïti	12759	24391	2539	Maurice	3332
<i>% naturalisés</i>	12,9	13,8	33,7	<i>% naturalisés</i>	65,2
Autre Caraïbe	6295	2561	4098	Comores	1584
<i>% naturalisés</i>	32,2	35,8	34,6	<i>% naturalisés</i>	55,7

Source : RP 2007

Ces immigrants sont le plus souvent des Français de naissance. Ainsi 90 % des personnes vivant à La Réunion et nées à Madagascar (ancienne colonie française) ont la nationalité française et les deux

²² Cependant, les différences observées ne doivent pas être tenues pour des évaluations des ré-émigrations ou d'immigrations irrégulières en raison des incertitudes qui s'attachent à la comparaison de ces données. La différence de 31 100 observée pour la Guyane n'est pas assurée de représenter le solde des migrants non documentés.

tiers sont des Français de naissance. Parmi les plus de 65 ans, les trois quarts sont Français de naissance. Pour l'ensemble des originaires des Comores ou de Maurice la proportion de Français par acquisition atteint 77 %. Parmi les jeunes migrants (15-34 ans), 90 % des natifs de Madagascar et 86 % des natifs des Comores sont français, mais c'est seulement le cas de 58 % des natifs de Maurice.

La migration irrégulière

Les RUP, en raison de leur développement relativement plus élevé, sont attractifs pour les candidats à la migration des pays en développement environnant. La Guyane, St Martin, la Guadeloupe²³ et les , Canaries ainsi sont sujettes à une migration irrégulière plus ou moins importante du fait de leur situation géographique. La Martinique et Madère sont nettement moins affectés, de même que les Açores et la Réunion en raison de leur éloignement.

Les estimations officielles du nombre de migrants en situation administrative irrégulière ont une forte marge d'imprécision. Ils représenteraient près de la moitié des étrangers en Guadeloupe (tableau 1.1.9), en partie en raison de St Martin²⁴. En Martinique et à la Réunion, ils sont peu nombreux et formeraient environ le quart ou le cinquième de l'ensemble des étrangers. Aux Canaries, ils sont estimés à 35 000²⁵, soit 24 % des étrangers. Soulignons que les flux d'immigration dans leur ensemble s'y étaient beaucoup réduits dès avant la crise et qu'ils sont peu importants actuellement. En Guyane, les migrants en situation administrative irrégulière sont estimés à 40 000.

Une partie des migrants en situation administrative irrégulière peuvent être recensés, mais la majorité ne l'est sans doute pas²⁶. Dans le cas de la Guyane, la comparaison des chiffres du Ministère et du recensement montre qu'une grande partie des étrangers (en situation régulière ou non) a été comptabilisée par les recensement. A total, les étrangers dépourvus d'autorisation de séjour représenteraient ainsi moins de 4 % de la population en Guadeloupe, 1,7 % aux Canaries, et moins de 0,5 % en Martinique et à la Réunion, mais ils approcheraient 20 % en Guyane.

Tableau 1.1.9 : étrangers extracommunautaires en situation régulière et irrégulière (estimation) et part (%) de la population qu'ils représentent, au 31.12.2009.

	Canaries	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion
Réguliers	108 100*	17400	29517	5583	6799
Irréguliers	35 000	15000	40000	2000	1500
Total étrangers	143 100	32400	69517	7583	8299
irreg/total (%)	24,4	46,3	57,5	26,4	18,1
pop 2009	2 088 200	400 736	205 954	397 728	781 962
Réguliers (%)	5,2	4,3	14,3	1,4	0,9
Irréguliers (%)	1,7	3,7	19,4	0,5	0,2
Tous étrangers (%)	6,9	8,1	33,8	1,9	1,1

Source : DOM : Secrétariat général du comité interministériel de contrôle de l'immigration, 2011

Canaries : Dirk Godenau, rapport Canaries pour ce projet ; * dont 8 800 ayant un permis de séjour expiré

Les chiffres d'éloignements des étrangers en situation administrative irrégulière font apparaître un reflux récent en Guadeloupe²⁷ et en Martinique, mais une augmentation en Guyane, avec une

²³ Les données de la Guadeloupe incluent celles de St Martin et St Barthélémy dans cette section.

²⁴ Un accord de coopération policière à Saint-Martin a été signé le 7 octobre 2010 entre les Pays-Bas et la France. Le traité du 17 mai 1994 instaurant le contrôle commun dans les aéroports de l'île de Saint-Martin a été relancé en 2009, mais les Antilles néerlandaises, projetant de changer de statut politique, ont reporté à la fin de l'année 2010 les travaux du comité de pilotage.

²⁵ Cette estimation est sans doute un peu élevée, basée sur la différence entre les permis de séjour enregistrés et les données du Padron, or celles-ci peuvent ne pas être à jour, notamment si des étrangers quittent sans se faire rayer des listes, ce qui a pu être fréquent pendant la crise.

²⁶ De ce fait, l'estimation de la proportion de migrants irréguliers dans la population ne peut être calculée précisément et elle tend à surestimer la proportion de migrants irréguliers et aussi le total des étrangers. Néanmoins, ces erreurs sont sans doute limitées.

²⁷ En 2009, 1 023 mesures d'éloignement ont été exécutées en Guadeloupe, dont 351 à partir de Saint-Martin.

accélération à partir de 2006 (tableau 1.1.10). Mais, ces résultats traduisent pour une bonne part l'activité de la police et ses variations temporelles, et pas nécessairement un accroissement du nombre de migrants irréguliers.

Tableau 1.1.10 : Eloignements des étrangers en situation irrégulière,

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion
2003	1053	4852	334	26
2004	1083	5318	466	42
2005	1253	5942	603	56
2006	1964	8145	432	64
2007	1826	9031	390	53
2008	1682	8085	404	52
2009	1023	9056	327	73

Source : Secrétariat général du comité interministériel de contrôle de l'immigration, 2011

Les demandes d'asile sont assez peu nombreuses dans les DOM. La pointe de 2004-2005 en Guadeloupe s'est rapidement et durablement résorbée²⁸ (tableau 1.1.11). Cependant, on observe une légère augmentation en Martinique (2005) et une plus forte en Guyane (2006-2009)²⁹. Ces dernières années, les demandes d'asile ont été principalement le fait de ressortissants haïtiens à 95 % en Guadeloupe, 98 % en Martinique et 42 % en Guyane.

Aux Canaries, les demandes ont fluctué au cours des années 2000, de 704 en 2000 à moins de 100 au milieu de la décennie, pour connaître une pointe passagère en 2007 et diminuer de nouveau. Les Canaries ont enregistré 105 demandes d'asile en 2010, pour moitié environ de Marocains et près des trois quart pour l'ensemble de l'Afrique. Ces demandes ont beaucoup diminué depuis la crise, à l'instar des flux réguliers. L'issue de ces demandes n'est connue qu'au niveau national en Espagne.

Tableau 1.1.11 : demandes d'asile

	2005	2006	2007	2008	2009
Canaries	81	366	655	355	143
Guadeloupe	3667	674	425	534	431
Guyane	280	368	322	564	1060
Martinique	139	156	90	219	323
Réunion	2	6	7	33	4

Source : Secrétariat général du comité interministériel de contrôle de l'immigration, 2011

Le traitement des demandes d'asile s'étalant sur plusieurs mois, les chiffres de demandes et de dossiers traités ne sont pas facilement comparables sur une base annuelle : les dossiers traités pouvant être supérieurs aux demandes une année donnée. Sur une période de cinq ans, cet effet s'estompe en grand part. On observe alors que, sur la période 2005-2009, 80 % ou plus des demandes ont été traitées dans les différents DOM, avec un très faible taux d'acceptation d'environ 5 % aux Antilles-Guyane et de 12 % à La Réunion où les demandes sont très peu nombreuses.

²⁸ Un accord de réadmission avec la Dominique a été signé le 9 mars 2006 et son protocole d'application a été ratifié le 6 novembre 2006 ; cet accord de réadmission entre la France et les autorités de l'île de la Dominique a permis de diminuer de manière sensible le nombre de ressortissants haïtiens et dominicains arrivant sur l'île de la Dominique candidats potentiels à l'immigration vers les territoires français de la zone.

²⁹ Les discussions engagées avec le Guyana, pour la conclusion d'un accord relatif à la réadmission des personnes et à la coopération policière, n'ont en revanche pas pu aboutir à une signature à ce jour. Des rencontres se poursuivent entre les administrations.

Tableau 1.1.12 : demandes d'asile, proportions (%) des demandes traitées et des demandes traitées accordées, 2005-2009

	Demandes	Traitées (%)	Accordées (%)
Guadeloupe	5731	102,4	4,1
Guyane	2594	80,2	3,4
Martinique	927	93,7	7,4
Réunion	52	82,7	11,6

Source : Secrétariat général du comité interministériel de contrôle de l'immigration, 2011

Soldes intercensitaires

En dehors des données précédentes sur les flux d'étrangers, les DOM ne disposent pas d'autres statistiques détaillant des flux migratoires dans leur diversité, incluant les métropolitains, les migrants inter-DOM et les étrangers de l'UE. Seuls les soldes intercensitaires par lieu de naissance permettent d'en connaître l'évolution par origine³⁰ avec la réserve d'une précision moindre pour la période 1999 - 2006³¹ en comparaison des précédents recensements. Dans les autres RUP, les soldes intercensitaires par origine ne sont pas disponibles³². Aux Açores et à Madère, on ne connaît que les stocks et leur évolution sont connus, tandis qu'aux Canaries, on dispose des flux nets et des stocks ; ces données ont été présentées ci-dessus.

Tableau 1.1.13 - Soldes selon le lieu de naissance et le groupe d'âge (générations) dans les DOM entre 1999 et 2006 (effectifs et taux (%) par rapport à la population en 1999)

	Dom de naissance	Méto-pole	Autre Dom	Etranger non UE	Total	DOM	Méto-pole	Autre DOM	Etranger non UE	Total
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	%	%	%	%	%
Guadeloupe										
15-34	-20006	-1572	-31	2872	-18739	-20,4	-9,5	-1,5	81,8	-15,6
35-64	3937	610	553	2081	7181	3,1	4,1	14,0	22,9	4,6
15-64	-16069	-962	522	4953	-11557	-7,1	-3,0	8,6	39,3	-4,2
Guyane										
15-34	-2604	782	-392	11426	9212	-8,2	13,3	-20,9	71,7	16,6
35-64	559	-928	-652	4572	3550	2,8	-9,4	-13,8	19,2	6,1
15-64	-2044	-146	-1044	15998	12763	-4,0	-0,9	-15,8	40,3	11,2
Martinique										
15-34	-13078	-276	-550	1336	-12568	-14,3	-1,7	-20,2	65,8	-11,2
35-64	6637	490	-347	1061	7842	5,0	3,5	-10,9	19,8	5,0
15-64	-6440	214	-897	2396	-4727	-2,9	0,7	-15,2	32,4	-1,8
Réunion										
15-34	-18735	3002	-1547	3167	-14130	-8,9	11,6	-34,5	60,1	-5,7
35-64	6485	4612	-932	3210	13348	2,8	16,0	-37,3	21,6	4,8
15-64	-12249	7614	-2480	6377	-783	-2,8	13,9	-35,5	31,7	-0,1

Source : Calculs à partir des RP 1999 et 2006

Les soldes très positifs avec l'étranger (hors UE) pris dans leur ensemble semblent indiquer un accroissement continu de la migration étrangère dans les DOM. En réalité, seule la Guyane est réellement concernée, les effectifs demeurant relativement modérés dans les autres RUP français (tableau 1.1.13). Aux âges adultes, cette migration internationale est assez équilibrée en effectifs entre les âges 15-34 ans et 35-64 ans, sauf en Guyane. Cependant, dans tous les DOM, les

³⁰ Ces soldes peuvent se calculer pour les étrangers non communautaires et sont donc particulièrement intéressants, vu la difficulté de lier les flux au stocks (cf. ci-dessus).

³¹ Le recensement de 2006, basé sur une enquête annuelle, fournit des résultats qui sont des moyennes centrées de 5 années – soit 2004-2008, ce qui affecte la précision des soldes estimés par le suivi des générations entre les recensements. Les résultats de 2007 seraient peu différentes de ceux de 2006 en raison d'« échantillons » communs pour 80 % des recensés.

³² Cette analyse demande une exploitation spéciale des données de recensement et n'a pas pu être faite pour les autres RUP.

accroissements relatifs sont beaucoup plus importants pour les jeunes adultes, soulignant le rajeunissement de l'immigration dans la première moitié des années 2000.

A l'opposé, l'émigration des natifs des DOM vers la métropole est majoritairement composée de jeunes adultes partant en grand nombre pour leurs études ou la recherche d'un (premier) emploi. Ces départs se traduisent par des soldes très négatifs dans les générations : ainsi 20 % des Guadeloupéens et 14 % des Martiniquais de 15-34 ans ont quitté leur DOM entre 1999 et 2006 ; la perte est nettement moindre en Guyane et à La Réunion (-8 %). A l'inverse, pour les adultes d'âge mur (35-64 ans) les soldes sont au contraire légèrement positifs (de 3 % à 5 %) attestant d'une migration de retour, toutefois bien inférieure aux départs enregistrés aux âges jeunes.

Des natifs des DOM choisissent aussi de s'installer dans un autre DOM. Ils sont plus âgés et disposent d'une expérience professionnelle acquise dans leur département de naissance ou en Métropole. Cependant, cette migration inter-DOM a beaucoup diminué depuis 1999, avec des soldes très négatifs, notamment à La Réunion.

Aux âges adultes de 35 ans et plus, la migration métropolitaine est positive dans les trois départements insulaires (4 % aux Antilles et 16 % à La Réunion), témoignant de l'arrivée d'actifs disposant d'une expérience professionnelle et bénéficiant souvent d'un contrat de travail. Leur solde est en revanche négatif en Guyane. Les résultats diffèrent pour les métropolitains les plus jeunes : leur solde est négatif aux Antilles, probablement en raison des départs pour études non compensés par des arrivées de jeunes actifs ; ils sont en revanche nettement positifs en Guyane et à La Réunion.

Dans l'ensemble, ces mouvements migratoires ont pour principal effet une réduction de la part des jeunes adultes (15-34 ans) et une augmentation de celle des personnes d'âge plus avancé (35-64 ans), notamment aux âges moyens. On note aussi une légère immigration de retraités métropolitains, notamment aux Antilles et à La Réunion. L'amplification de la migration de retour (principalement de métropole) pourrait encore accroître le vieillissement des DOM. En effet, les effectifs des natifs des DOM âgés de plus de 60 ans résidant en métropole devraient doubler entre 2010 et 2020. Selon l'intensité de leurs retours, la part des plus âgés pourrait donc croître plus ou moins rapidement dans les DOM d'origine.

L'impact socio-économique de l'immigration - nationale, communautaire ou étrangère – autant que de l'émigration est étroitement lié aux niveaux de qualification des migrants et à leur insertion sur le marché du travail. Ces aspects seront considérés dans les sections Education et Population Active-Emploi.

Répartition des natifs entre DOM et Métropole

La part importante des natifs des DOM résidant en Métropole est une des principales conséquences des dynamiques qui viennent d'être présentées. En 2006, ce sont ainsi 114 000 natifs de chacune des Antilles, 106 000 de La Réunion et 22 000 de Guyane qui résidaient en Métropole, soit respectivement 25 %, 14 % et 16 % de l'ensemble des natifs de ces départements³³. La répartition par classe d'âge souligne de manière encore plus significative l'importance du phénomène pour les jeunes adultes. Ce sont, en effet, 39 % des Guadeloupéens et 34 % des Martiniquais de 20-39 ans qui, en 2006, résidaient en Métropole contre à peine un tiers des 40-59 ans (tableau 1.1.14). Pour les deux autres DOM dont l'émigration a été moindre, les proportions s'élèvent à 29 % pour les Guyanais et à 19 % des Réunionnais âgés de 20-39 ans.

³³ Incluant les enfants au foyer de Domiens nés en métropole : ces chiffres s'élèvent à 180 000 pour la Guadeloupe, 178 000 pour la Martinique, 28 000 pour la Guyane et 166 000 pour la Réunion, soit respectivement 35 %, 34 %, 20 % et 20 % des populations « originaires » des DOM.

Tableau 1.1.14 - Proportions de natifs des DOM résidant en Métropole en 2006 selon le sexe et l'âge (%)

	Guadeloupe			Guyane		
	H	F	Total	H	F	Total
20-39	40,6	36,7	38,6	31,4	29	30,2
40-59	33	32,6	32,8	19,3	21,7	20,6
	Martinique			Réunion		
	H	F	Total	H	F	Total
20-39	36,8	32	34,4	20,3	18,5	19,4
40-59	34,3	32,4	33,3	17,4	19,6	18,5

Source : calculs à partir de RP 2006, INSEE

Les déséquilibres entre les sexes sont peu importants. Cependant, la part des hommes résidant en métropole est supérieure à celle des femmes, notamment chez les jeunes de (20-39 ans). L'écart entre les sexes aux âges plus élevés est légèrement en sens inverse en Guyane et à La Réunion. Des proportions plus élevées d'hommes en métropole peuvent traduire le fait que les femmes migrent moins que les hommes vers la métropole ou qu'elles sont revenues plus fréquemment en DOM.

1.1.4 Structures et rapports de dépendance démographique

Rapports de masculinité

Très équilibré aux Canaries et aux Açores, le rapport de masculinité de l'ensemble de la population est de seulement 90 hommes pour 100 femmes à Madère (tableau 1.1.15). Les faibles proportions d'étrangers ont peu d'influence sur ce plan aux Açores et à Madère. Ces taux reflètent bien plus les effets de l'émigration d'hommes et la forte surmortalité masculine notamment à Madère. Aux Canaries, l'apport de l'immigration, notamment nationale, a contribué à rectifier le déséquilibre observé dans la population native (98 hommes pour 100 femmes).

Aux Antilles, on compte un peu moins de 90 hommes pour 100 femmes (tableau 1.1.15). Ce déséquilibre résulte là encore d'une émigration plus importante des hommes que des femmes parmi les natifs, dont les effets sont renforcés par des arrivées principalement féminines de Métropole, des autres DOM et de l'étranger. A La Réunion et en Guyane, les rapports de masculinité sont plus élevés. La migration venant de métropole ou de l'EU y est en majorité masculine, notamment en Guyane du fait de conditions de vie et d'emploi moins attractives pour les femmes. A l'inverse, dans ces deux DOM, l'immigration étrangère est plus féminine que masculine.

Tableau 1.1.15 - Rapports de masculinité selon le lieu de naissance (nombre d'hommes pour 100 femmes), 2007-2009

	Dans le RUP	Métropole/ continent	Autre DOM	UE	Autre étranger	Total
Açores	nd	nd	Nd	nd	nd	98
Canaries	98	120	Na	102	102	100
Guadeloupe	90	92	79	74	69	88
Guyane	96	123	109	149	91	98
Madère	nd	nd	Nd	nd	nd	90
Martinique	88	89	60	78	70	87
Réunion	93	113	89	104	84	94

Sources : DOM: RP 2007 ; Canaries : INE 2009 ; Açores, Madère : INE 2009

Structures par âge

Les RUP ont tous une structure de population plus jeune que leur pays de rattachement : plus de jeunes (moins de 15 ans) et moins de personnes âgées (65 ans ou plus), Cet avantage est plus important dans les DOM. Il s'amenuise moins vite que dans les RUP de l'Est Atlantique où la fécondité est faible depuis plusieurs décennies. Cet avantage est même en passe de s'inverser aux Canaries.

A Madère et aux Açores, la part des moins de 15 ans dépasse de 2 et 3 points celle du Portugal, alors que le poids des personnes âgées y est inférieur de 8 points (tableau 1.1.16). Le rapprochement en cours des taux de fécondité devrait progressivement dissiper cet avantage, notamment pour Madère. Aux Canaries, cet avantage ne se retrouve que pour les personnes âgées dont la part est inférieure de 3 points à celle de l'Espagne ; celle des moins de 15 ans étant pratiquement identique³⁴. Comparé à l'UE, les écarts sont moins importants car le Portugal et l'Espagne ont une structure d'âge légèrement plus vieille que la moyenne européenne. Au total, si l'UE, l'Espagne et le Portugal comptent plus de personnes âgées que de jeunes, ce n'est pas encore le cas des RUP de l'Atlantique Est, même si les Canaries s'en rapprochent rapidement.

Tableau 1.1.16 - Structure par grands groupe d'âge (%) de la population des RUP, 2007-2009

Age	Aç.	Ca.	Guad.	Guy.	Mad.	Mart.	Réun.		Es.	Fr.	Pt.	EU27
	2009	2007	2007	2007	2009	2007	2007		2007	2007	2009	2008
0-14	18,5	14,9	22,8	35,1	17,4	20,7	26,2		14,5	17,9	15,2	15,7
15-64	69,0	71,8	64,6	61,1	69,6	65,4	65,9		68,8	65,5	66,9	67,2
65+	12,5	13,3	12,6	3,8	13,0	13,9	7,9		16,7	16,7	17,9	17,1

Source : DOM : RP 2007 ; Canaries : INE ; Açores Madère : INE ; EU 27 : Eurostat

Comparées à la France métropolitaine, la Martinique et la Guadeloupe bénéficient encore d'une structure par âge plus jeune (de 3 à 5 points de plus pour les moins de 15 ans et autant en moins pour les plus de 65 ans). L'avantage est encore plus net pour la Réunion (8,5 points de plus pour les jeunes et 9 points en moins pour les plus âgés)³⁵. Mais de tous les RUP c'est la Guyane qui présente la situation la plus remarquable : sa population est de loin la plus jeune ; l'écart avec la Métropole est de + 18 pts pour les moins de 15 ans, et -13 pts pour les plus de 65 ans.

Avec 50 % de moins de 24 ans, c'est en Guyane que l'âge médian³⁶ est le plus bas (Tab. 1.1.17). celui-ci s'établit à 31 ans à La Réunion, à 35 ans aux Açores, 36 ans à Madère et 37 ans aux Antilles. C'est aux Canaries, en revanche, qu'il est le plus élevé : près de 39 ans. A l'exception de la Martinique, dans toutes les RUP l'âge médian est inférieur à celui de leur pays de rattachement. L'écart est d'environ 1 an pour les Canaries, 1,5 an pour la Guadeloupe et 4 ans à 5 ans pour Madère et les Açores ; il est plus important pour La Réunion (7 ans) et plus encore pour la Guyane (14 ans).

La montée continue de l'âge médian au cours des deux dernières décennies reflète le vieillissement de la population des RUP, au même rythme que leur pays pour les RUP espagnole et portugaises, et beaucoup plus rapidement dans les DOM - sauf en Guyane où il a peu évolué. En 17 années (1990 à 2007), l'âge médian s'est accru d'une dizaine d'années aux Antilles et aux Canaries, de 7 ans à Madère et à La Réunion et de 5 ans aux Açores. Aux Antilles, cette évolution est liée à la baisse rapide de la fécondité dans les années 1960 et 1970.

³⁴ En raison d'une fécondité demeurée basse aux Canaries alors que celle de l'Espagne a recommencé de croître.

³⁵ Les écarts par rapport à l'UE sont encore plus marqués pour les moins de 15 ans (5, 7 et 10 points de plus), et quasi identiques aux âges élevés.

³⁶ Age en-dessous duquel se situe 50 % de la population d'un territoire donné.

Tableau 1.1.17 - Ages médians des populations des RUP (en années), 1990-2007

	Aç.*	Ca.**	Guad.	Guy.	Mad.*	Marti.	Réun.		Es.**	Fr.	Pt.*
2007	35	38,9	36,7	24	36,4	38,1	31,1		39,8	38,1	40,1
1999	32,5	36	29	23	34,5	33	28		37,4	36,1	37,6
1990	29,5	29,4	26	23	29,4	28	24		33,7	33,4	34,5

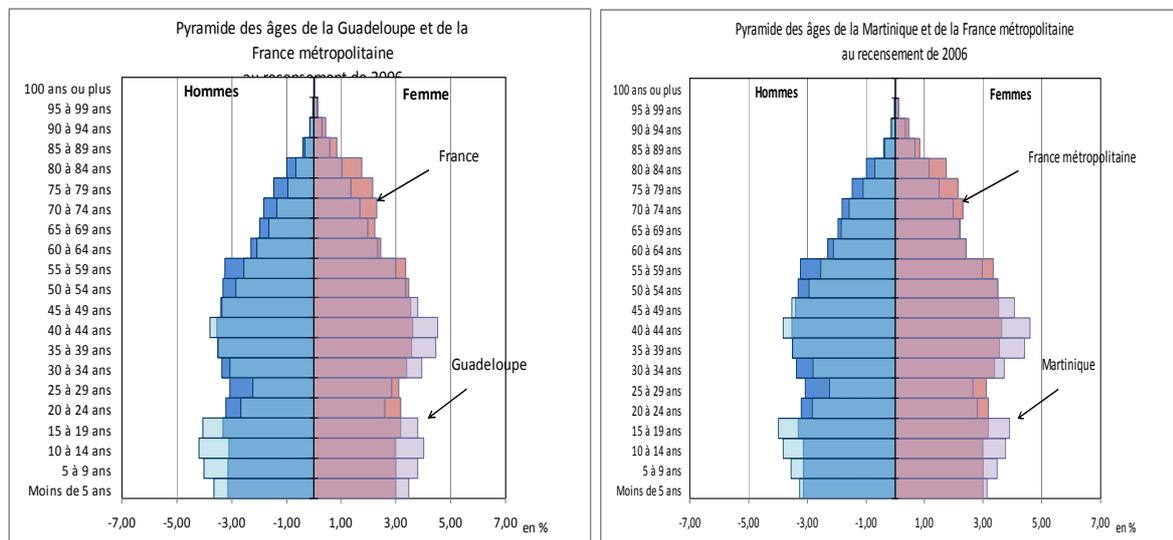
* 1991, 2001, 2009 ; ** 1991, 2001, 2010

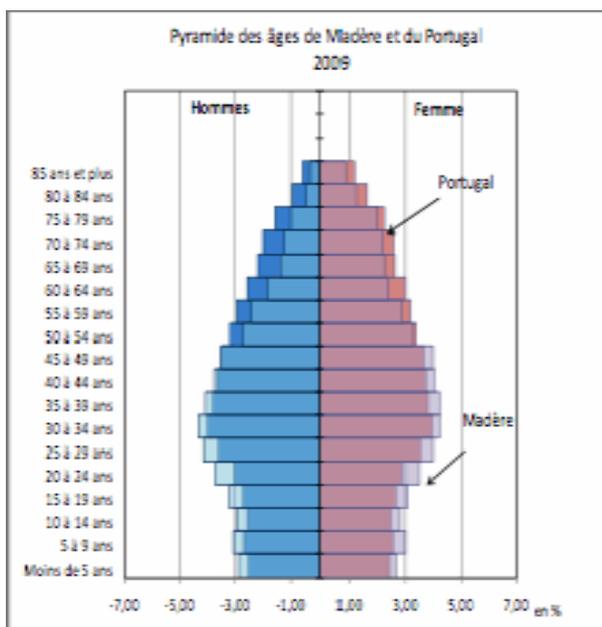
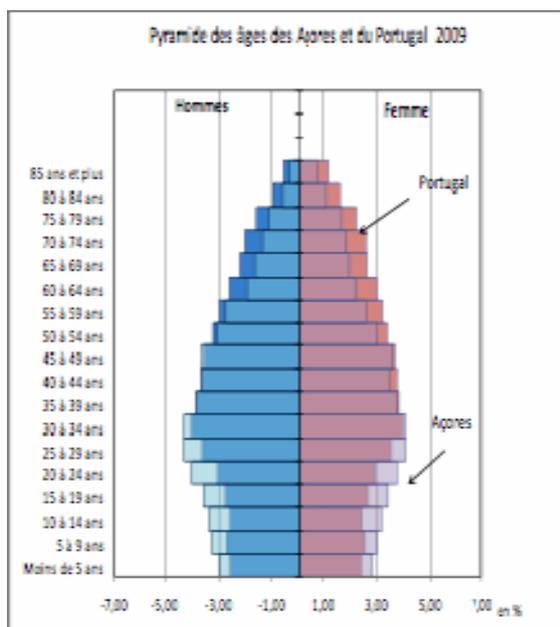
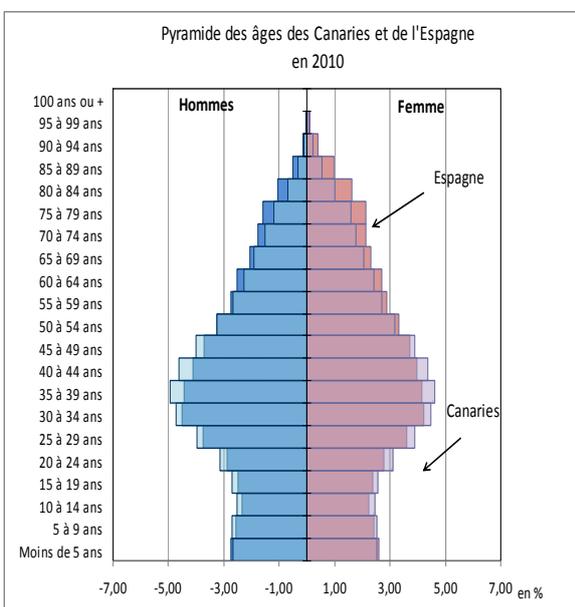
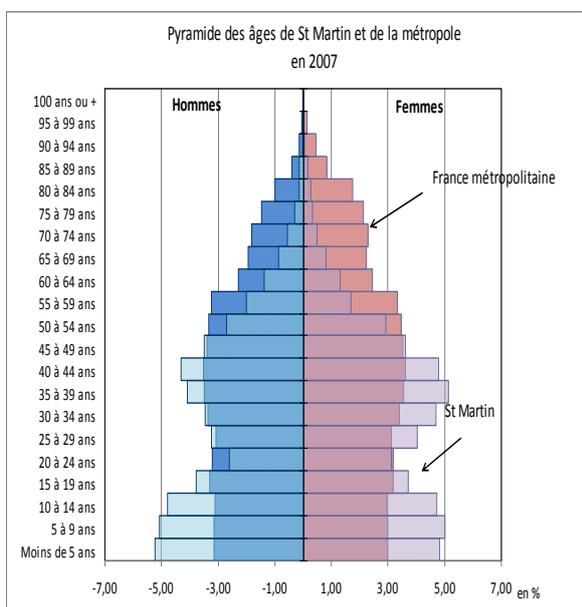
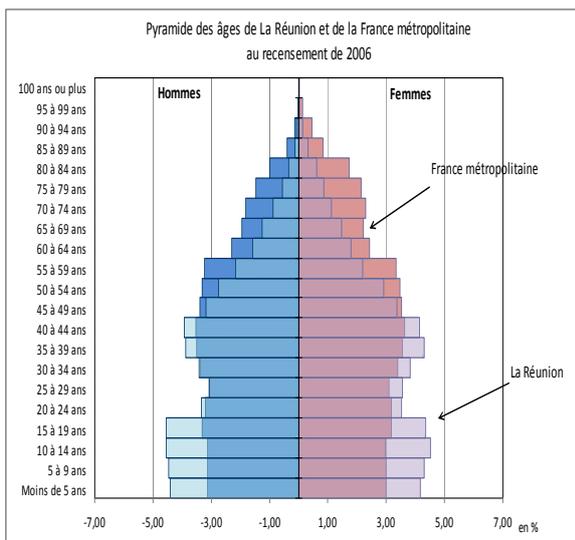
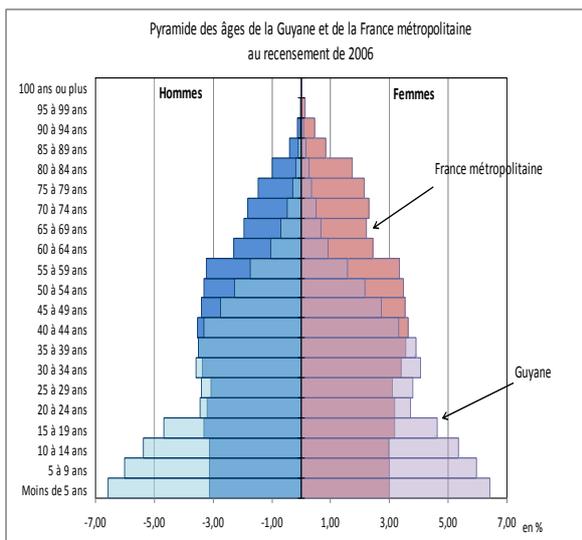
Sources : DOM: RP, INSEE ; Canaries : RP, Padron, INE ; Açores, Madère : INE

Les pyramides superposées des RUP et de leur pays respectifs soulignent ces différences de structures. Celles des Antilles, avec un resserrement de leur base, tendent à se rapprocher de la Métropole. Aux jeunes âges adultes, le creux lié à l'émigration des natifs des DOM est très prononcé. A l'opposé, l'immigration d'adultes d'âges plus avancés venant de France cause un léger renflement autour de 40 ans. Le poids relatif des personnes âgées est nettement moindre qu'en Métropole. La pyramide de St Martin présente le même « creux » des jeunes adultes que celles des Antilles, mais sa base est plus large et les âges élevés beaucoup moins nombreux qu'aux Antilles et qu'en France.

La Réunion conserve une base presque stable et beaucoup plus large que la Métropole. Le creux des jeunes adultes y est moins prononcé qu'aux Antilles, car l'émigration y est moins importante. La Guyane présente une base évasée avec un léger resserrement à partir de 20 ans. Dans ces deux territoires le poids relatifs des personnes âgées est très inférieur à celui de la Métropole.

Les pyramides des régions de l'Atlantique Est (notamment celle des Canaries et de l'Espagne) présentent une base très rétrécie, témoignant de la chute de la fécondité dès les années 1980, notamment après 1985 (générations âgées de moins de 25 ans en 2009) (Figures 1.1.7). C'est un peu moins le cas des pyramides des Açores et Madère qui présentent aussi une base plus large que le Portugal. Dans toutes ces RUP, la part de population d'âges élevés est moins importante que dans leur pays.

Figure 1.1.7 : pyramides des âges superposées des RUP et de leur pays, 2006



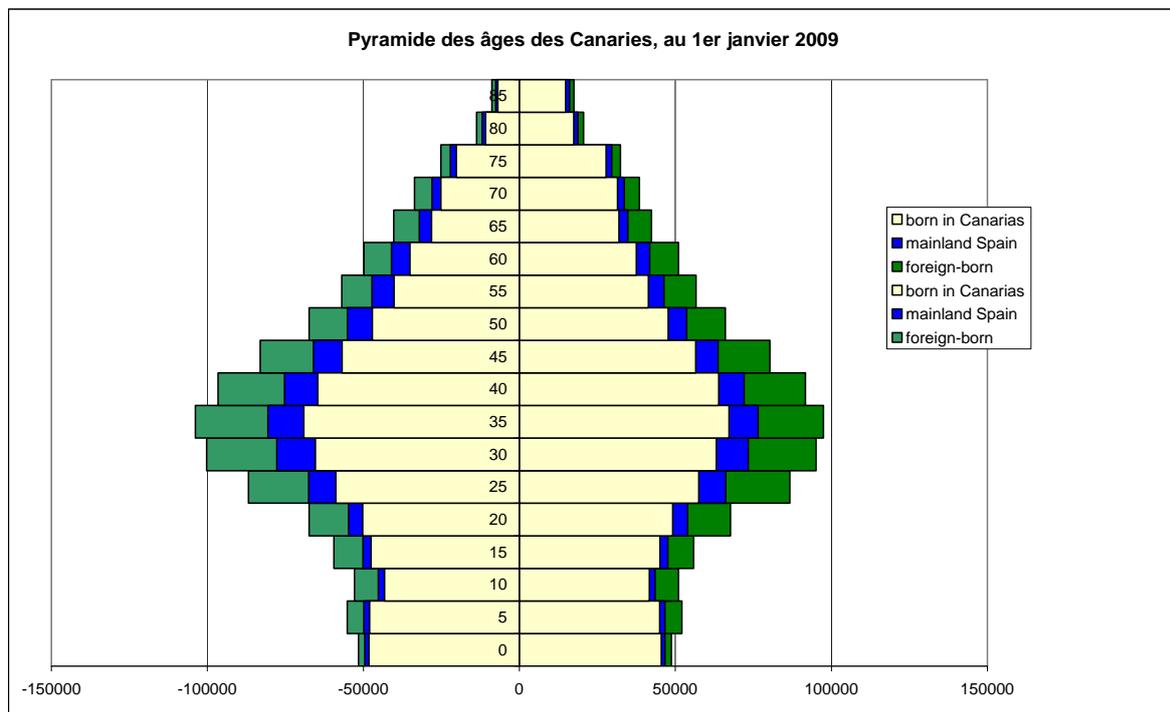
Pyramides de la population par origine³⁷

Aux Antilles, la pyramide des natifs porte la marque d'une forte émigration des jeunes, avec un creux caractéristique à 20-29 ans (figure 1.1.8). Moins net à la Réunion, cet effet ne se vérifie pas en Guyane (à l'exception d'un léger effet de col de bouteille sur la pyramide à partir de 25 ans) : la fécondité encore élevée dans ce département lui assure des effectifs de générations en forte croissance.

L'immigration des nationaux, et très secondairement des ressortissants de l'UE, imprime sa marque de manière très particulière dans les DOM. Formée pour l'essentiel d'actifs ayant une expérience professionnelle et disposant souvent de contrats temporaires, elle se concentre dans les classes d'âge de 30 à 54 ans (cf. ci-dessus).

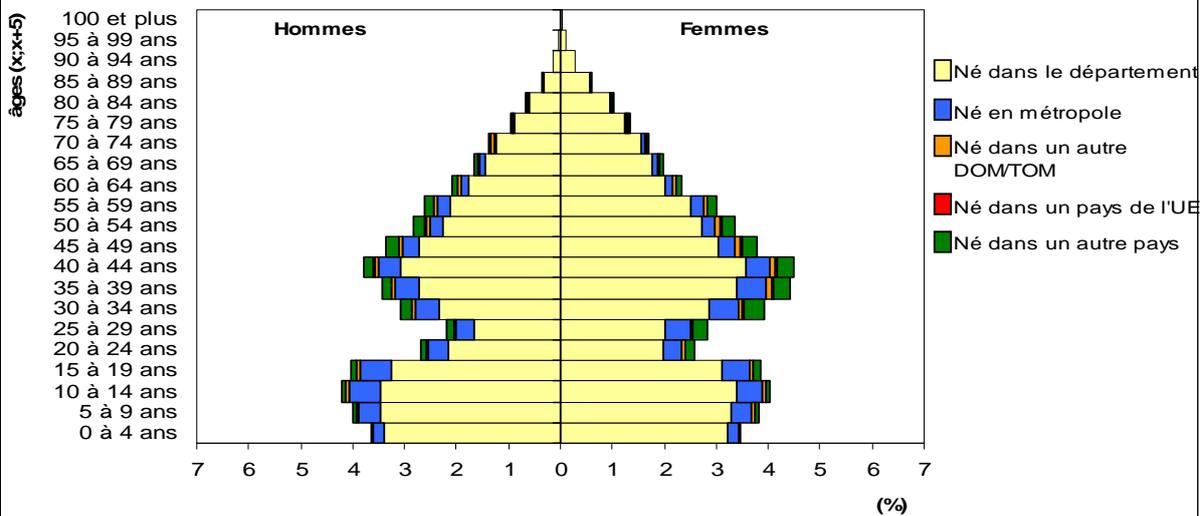
La population née à l'étranger (hors UE) est beaucoup moins importante que les métropolitains en Martinique et à la Réunion et équivalente en Guadeloupe. A l'opposé, son importance en Guyane est saisissante : aux âges adultes elle dépasse les effectifs de natifs ; on observe aussi des effectifs importants chez les jeunes de moins de 15 ans. A la Réunion, les migrants nés à l'étranger ont une structure par âge nettement plus vieille qu'aux Antilles, en raison de la migration de natifs de Madagascar et des Comores qui sont souvent âgés de plus de 50 ans à 60 ans.

La pyramide des Canaries, par origine, ne présente pas un creux spécifique de l'émigration de jeunes natifs adultes. Cependant, comme les DOM, elle affiche un renflement particulier à partir de 25 ans, dû aux étrangers et aux continentaux. Les effectifs de ces deux populations sont plus importants que dans les DOM jusqu'à des âges élevés (75-79 ans), témoins de la migration de retraités vers cette RUP.

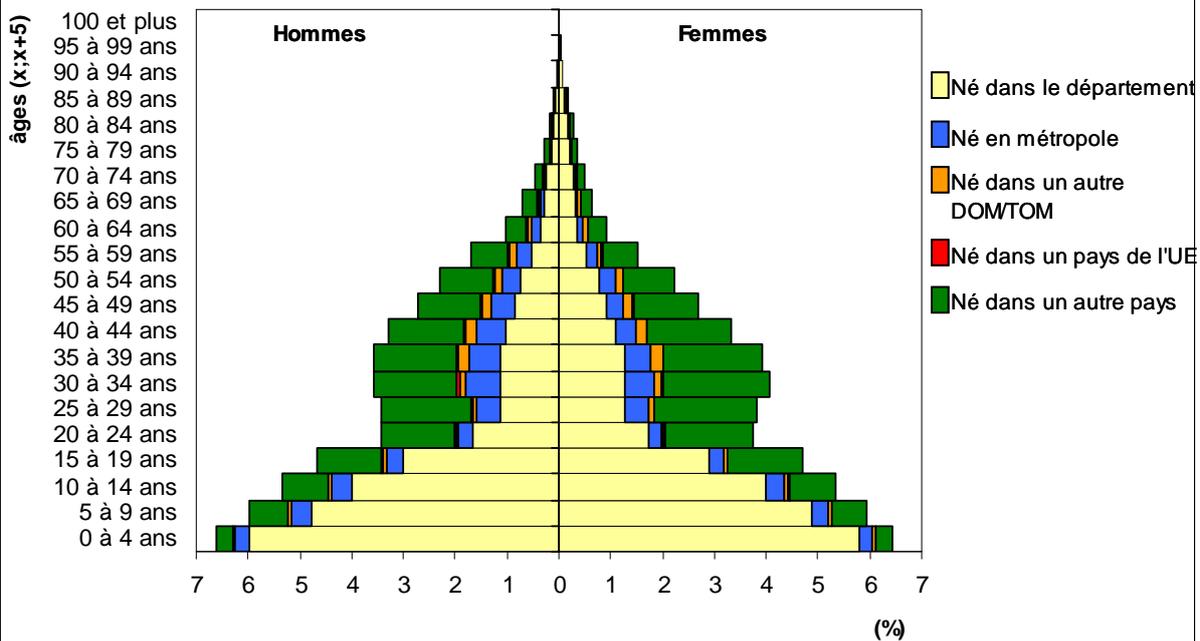


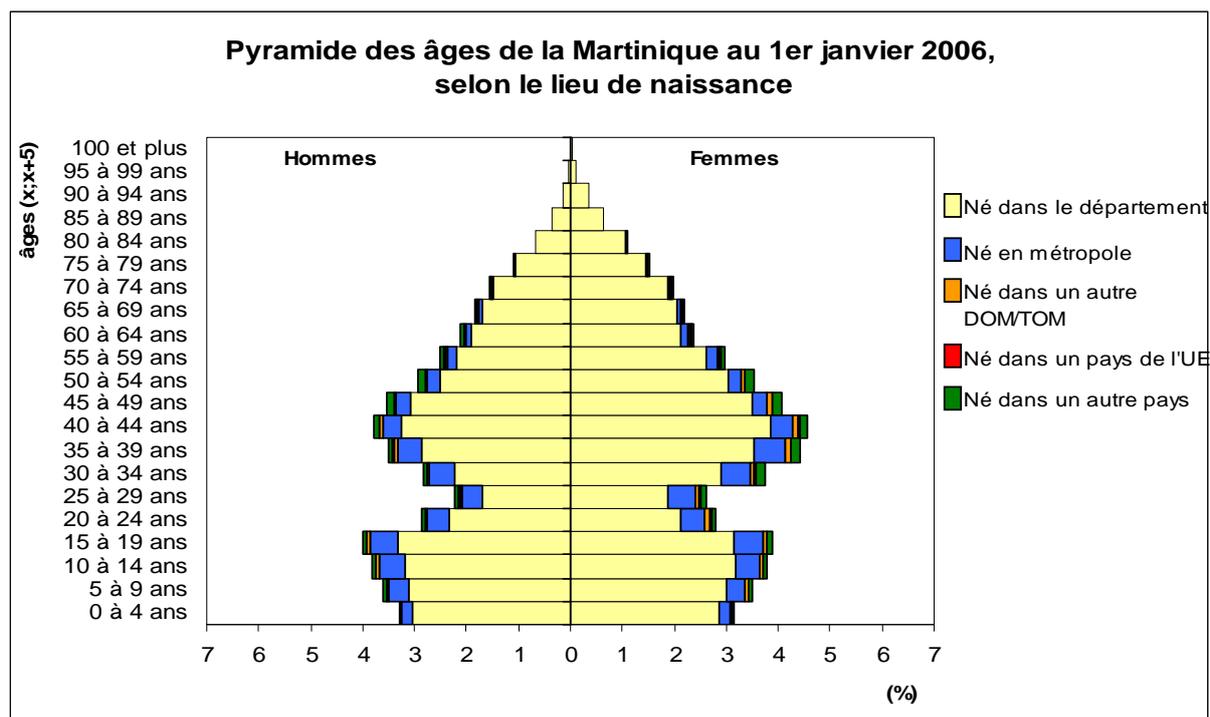
³⁷ Nous ne disposons pas de pyramide par origine pour le Portugal et ses RUP.

Pyramide des âges de la Guadeloupe au 1er janvier 2006, selon le lieu de naissance



Pyramide des âges de la Guyane au 1er janvier 2006, selon le lieu de naissance





Rapport de dépendance démographique

Le rapport de dépendance³⁸ démographique est le rapport des personnes âgées (65 ans et plus) et des jeunes (moins de 15 ans) aux personnes d'âge actif (15-64 ans).

L'indice de vieillissement est le rapport des personnes âgées aux jeunes³⁹ : il est supérieur à 100 %, lorsque les premières sont plus nombreuses que les secondes.

L'indice de jeunesse est l'inverse du précédent⁴⁰. Il renseigne sur le renouvellement de la population. Il est inférieur à 100 % lorsque les jeunes sont moins nombreux que les personnes âgées, témoignant du risque d'une diminution de la population.

En transit vers un vieillissement accentué, les RUP de l'Est Atlantique associent de faibles proportions de jeunes et des proportions encore modérées de personnes âgées. Leurs rapports de dépendance apparaissent en conséquence plus faibles que ceux de leur pays de rattachement. Ils sont inférieurs à 45 % aux Açores et à Madère et à 40 % aux Canaries, contre 49 % au Portugal et dans l'UE et 45 % en Espagne (tableau 1.1.18).

Les DOM, sauf la Guyane, affichent des rapports de dépendance compris entre 50 % et 55 % liés à une charge supérieure de jeunes (tableau 1.1.18). Ces taux sont proches voire équivalents de la moyenne nationale⁴¹. En Guyane, la forte proportion de jeunes contribue à relever ce rapport de dépendance : il atteint les 64 %, soit 11 points de plus que la France entière.

³⁸ Souvent et à tort appelé 'taux de dépendance'.

³⁹ Il existe deux modes de calcul de l'indice de vieillissement. 1) le rapport des personnes de plus de 65 ans aux moins de 15 ans ; 2) le rapport des personnes de plus de 60 ans aux moins de 20 ans. Nous présentons les deux.

⁴⁰ Il est habituellement calculé comme le rapport des moins de 15 ans aux personnes de 65 ans ou plus.

⁴¹ Le rapport de dépendance totale à St Martin est de 51,1 % en 2007, grâce à une faible dépendance en personnes âgées 6,4 %, car la dépendance des jeunes est élevée : 44,4 %, soit intermédiaire entre la Réunion et la Guyane.

Tableau 1.1.18 - Rapport de dépendances jeunes (0-14 ans), des personnes âgées (65 ans et plus) et total

	Aç.	Ca.	Guad.	Guy.	Mad.	Mart.	Réun.		Es.	Fr.	Pt.	EU27
	2009	2009	2007	2007	2009	2007	2007		2007	2007	2009	2008
Jeunes	26,8	20,5	35,2	57,9	25	31,7	39,7		21,1	28,1	22,7	23,4
Agés	18,1	18	19,1	6,2	18,7	21,1	11,7		24,3	25,4	26,8	25,4
Total	44,9	38,4	54,3	64,1	43,7	52,7	51,5		45,3	53,5	49,5	48,8
UE27 = 100	92	79	111	131	90	108	106		93	110	101	100

Source : DOM : RP 2007 ; Canaries : INE ; Açores Madère : INE ; EU 27 : Eurostat

Sans atteindre des niveaux élevés (sauf en Guyane), la dépendance est plus élevée dans les DOM qu'en Atlantique Est. Aux Antilles et à la Réunion, elle est supérieure de 7 à 11 points à celle des Açores et de Madère et de 13 à 15 pts par rapport aux Canaries. L'écart s'accroît encore avec la Guyane (20 à 25 points de plus). Cette plus grande dépendance pèse sur les adultes d'âge actif et peut constituer un frein au développement économique, celui-ci est très important en Guyane (cf. section Economie).

L'indice de jeunesse est assez peu supérieur à 100 % dans les RUP de l'Atlantique Est. Il atteint 153 % aux Açores, mais se situe à un niveau plus faible à Madère et surtout aux Canaries (117 %), traduisant le fait que les jeunes y sont à peine plus nombreux que les personnes âgées. Cependant, le contraste demeure important avec la situation nationale où les taux se situent déjà un niveau inférieur à 100 %, l'Espagne et le Portugal ayant passé le cap des pays où le nombre des personnes âgées est plus élevé que celui des jeunes. Ce sera bientôt le cas des Canaries et de Madère si la fécondité n'y augmente pas.

C'est dans les DOM que l'indice de jeunesse est le plus élevé, allant de 155 % en Martinique (niveau proche de celui des Açores), à 311 % à la Réunion, pour s'établir à 750 % en Guyane conformément à la base très évasée de sa pyramide d'âge (tableau 1.1.19) - il atteint 537 % à St Martin.

Tableau 1.1.19 - Indice de vieillissement et de jeunesse dans les RUP

	Aç.	Ca.	Guad.	Guy.	Mad.	Marti.	Réun.		Es.	Fr.	Pt.	EU27
	2009	2009	2007	2007	2009	2007	2007		2009	2007	2009	2008
Vieillessement*	67,6	84,3	55,2	10,8	74,5	67,1	30,1		112,7	90,2	117,6	110
Vieillessement**	65,3	85,4	56	13,2	72,6	64,9	32,1		111,5	86,6	114,8	105,9
Jeunesse***	153	117,1	178,5	757,6	137,7	154	311,3		89,7	115,5	87,1	94,4

* rapport des 65 ans et plus/ 0-14 ans ;

** rapport des 60 ans et plus/0-19 ans ;

*** rapport des 0-19 ans/60 ans et plus

Source : DOM : RP 2007 ; Canaries : INE ; Açores Madère : INE ; EU 27 : Eurostat

1.1.5 Résumé

S'agissant des tendances démographiques, loin de former un ensemble aux caractéristiques voisines, les RUP restent proches de leur pays de rattachement, notamment pour la fécondité, la natalité et la croissance naturelle. La fécondité, plus basse aux Canaries qu'en Espagne, est quasi équivalente au Portugal et dans ses RUP. Elle est légèrement plus élevée aux Antilles qu'en France. Le contraste est plus net avec La Réunion et surtout la Guyane où la fécondité demeure encore très supérieure au niveau de remplacement dans le cadre d'une transition démographique non achevée.

Pour les migrations, les RUP espagnoles et portugaises ont pareillement suivi le passage de zones d'émigration à zones d'immigration qui caractérisent leur pays. Cependant, si l'impact de la migration aux Canaries a été voisin de celui en Espagne, voir supérieur dans la première moitié des années 2000, il a été beaucoup plus faible aux Açores et à Madère, sauf pour les années 2007-2009 dans ce dernier. Les DOM attirent une migration internationale modérée, sauf la Guyane et St Martin (de manière plus périodique) qui connaissent une immigration très importante. La Guyane est depuis 2008 la RUP présentant le taux de migration nette le plus élevé. Les DOM sont plus nettement affectés par une migration interne « pendulaire » avec la métropole, à laquelle conourent les natifs et les métropolitains ; ces derniers bénéficiant pour partie de contrat de travail.

Aux Antilles, les soldes pour l'ensemble de la population sont généralement négatifs du fait de l'importance des départs de natifs ; ils sont très légèrement positifs à la Réunion et plus fortement en Guyane, en raison de l'immigration étrangère. Ces flux modèlent profondément les pyramides des âges des Antilles et secondairement de la Réunion en réduisant la part des jeunes adultes; ils ont aussi un impact important en Guyane où, au contraire, ils accroissent la part des adultes de 20 à 60 ans.

Les migrations irrégulières touchaient principalement la Guyane, les Canaries et la Guadeloupe, lorsque St Martin lui était rattaché. Ces flux auraient beaucoup diminué aux Canaries, dès avant la crise, et seraient peu importants actuellement. A St Martin et surtout en Guyane, la migration irrégulière apparaît moins dépendante de la conjoncture de l'emploi et se poursuit à des niveaux soutenus.

Les tendances plus favorables des RUP en matière d'accroissement naturel tiennent d'abord à une structure par âge plus favorable. Celle-ci va s'atténuer et se rapprocher de la situation des pays de rattachement. Les RUP vont donc perdre leur avantage de structures par âge plus jeunes. Le rapport de dépendance demeure toutefois plus favorable dans les RUP de l'Atlantique Est que dans leur pays. Il est voisin aux Antilles, à la Réunion et en France, mais beaucoup plus élevé en Guyane en raison de la charge des jeunes.

Le vieillissement que traduit l'âge moyen a été plus rapide aux Antilles que dans les autres RUP sur les deux dernières décennies.

L'évolution des structures démographique représente un enjeu majeur car elles ont un impact socio-économique plus important que le taux de croissance, aussi bien en ce qui concerne les problèmes de scolarité que d'accès des jeunes à l'emploi et bien sur le vieillissement de la population active et des âges plus élevés en relation aux coûts de santé (les coûts de retraite étant à la charge des pays et non directement des RUP).

SECTION 2 : L'éducation

Dans cette section, seront principalement considérés les niveaux de qualification de la population, notamment la part de ceux qui - parmi les 30-34 ans - ont acquis un diplôme supérieur (un objectif EU2020). Seront pareillement examinés les taux de scolarisation, d'échec scolaire et d'abandon prématuré des études, également inscrit dans des objectifs EU2020. Nous porterons attention aux différences selon l'origine pour apprécier l'impact des migrations sur la qualification.

1.2.1 L'illettrisme

Des données sur l'illettrisme (ici la difficulté à écrire) sont disponibles pour trois des quatre DOM et la Métropole. Le premier constat est que cette déficience touche plus de 20 % des adultes d'âge moyen (25-39 ans) en Guadeloupe et à la Réunion (tableau 1.2.1). Plus de 15 % d'entre eux éprouvent de graves difficultés. Les difficultés les plus grandes sont rencontrées par les plus âgés (30-39 ans) en part nettement plus élevée dans les DOM qu'en métropole. Un Guadeloupéen sur quatre de cet âge est concerné et la proportion atteint même 29 % chez les Réunionnais. La Martinique est moins affectée.

Les résultats sont un peu meilleurs pour les jeunes de 16-24 ans : ils sont 15 % à éprouver des difficultés. C'est encore en Martinique que les performances sont les meilleures : seuls 12 % sont concernés et 10 % ont des difficultés graves, soit des taux peu différents de ceux de la Métropole. En revanche les performances sont nettement moins bonnes à la Réunion.

Tableau 1.2.1 - Proportions de personnes ayant des difficultés à l'écrit, et part (%) de celles ayant des difficultés « graves » aux Antilles et à la Réunion

Age	Guadeloupe 2008		Martinique 2006		Age	Réunion 2007		Métropole 2005	
	En difficulté	Dont graves	En difficulté	Dont graves		En difficulté	Dont graves	En difficulté	Dont graves
16-24	15	14	12	10	16-25	17	12	14*	7*
25-29	21	17	12	8	26-35	20	15		
30-39	25	24	16	12	36-45	29	20	16	10

* 18-29 ans

Source : Enquête IVQ

Il est préoccupant qu'un jeune sur six, ou même un sur huit, ait des difficultés à écrire. Cette situation affecte fortement leur capacité à trouver un emploi. Elle impose le maintien d'un effort soutenu d'amélioration de la qualité de l'éducation et ce dès le primaire, voire aussi en développant le préscolaire pour les enfants des milieux les plus défavorisés qui y ont le moins accès. Aux âges adultes moyens, l'importance de l'illettrisme (un adulte sur cinq à 25-29 ans et un sur quatre à 30-39 ans) réduit notablement la qualification de la population active. Cause majeure de précarité de l'emploi, Il constitue aussi un frein au développement. Plus préoccupante encore est la situation des personnes éprouvant de graves difficultés à l'écrit que l'on trouve en part nettement plus importante qu'en Métropole, jusqu'au double en Guadeloupe.

1.2.2 La population de 30-34 ans diplômée du supérieur

La proportion de diplômés du supérieur à 30-34 a été retenue comme un des indicateurs de la qualification de la population par les objectifs UE2020. A ces âges, la plupart des jeunes adultes ont terminé leurs études et beaucoup ont déjà intégrés le marché du travail. L'indicateur représente donc la qualification des jeunes adultes en âge de travailler.

Dans cette classe d'âge, la proportion de diplômés du supérieur est moins élevée dans les RUP que dans leur pays. Elle est de 40 % en Espagne et en France, mais d'à peine 30 % aux Canaries et en Martinique, descend à 23 % à la Réunion et en Guadeloupe et n'est que de 20 % en Guyane (tableau 1.2.2 et figure 1.2.1). Les résultats sont beaucoup moins bons (mais plus anciens)⁴² du côté portugais, mais ils font référence au niveau d'études, non au diplôme. En 2001, l'indice est de 18 % pour le Portugal et de 12 % et 14 % pour les Açores et Madère. En 2009, le taux national s'est élevé à 21 %, ce qui, en posant l'hypothèse d'une progression identique aux Açores et à Madère, amènerait leur niveau à 15 % et 17 % de diplômés en 2009, soit encore les résultats les plus faibles de tous les RUP.

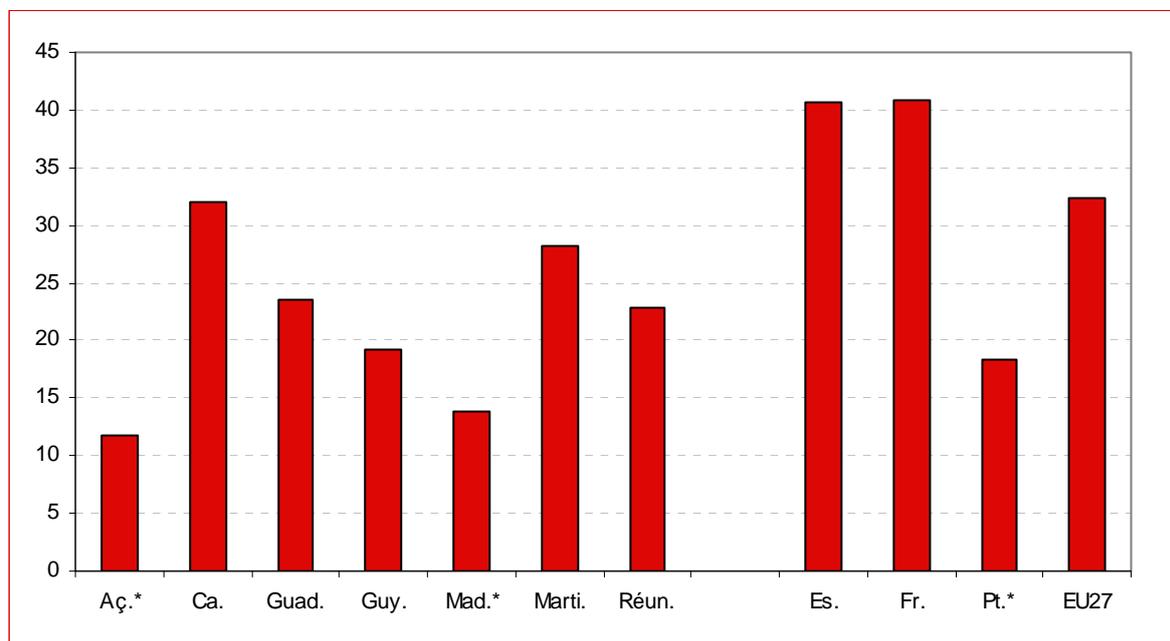
Tableau 1.2.2 - Proportion de la population de 30-34 ans ayant un diplôme supérieur (%)

	Aç.*	Ca.	Guad.	Guy.	Mad.	Marti.	Réun.		Es.	Fr.	Pt.*	EU27
Total	11,8	32,1	23,6	19,2	13,9	28,2	22,9		40,6	40,8	18,3	32,3
H	8,3	30,6	18,9	19,2	10,2	23	21		35,7	36,9	15,3	28,9
F	15,5	33,6	27,2	19,2	17,6	32,3	24,6		45,9	44,6	21,3	35,7
EU27=100	37	99	73	59	43	87	71		126	126	57	100

* Niveau d'études

Sources : DOM : RP 2007 ; Canaries : Eurostat, 2010 ; Açores, Madère, Portugal : RP 2001

Figure 1.2.1 - Part de la population âgée de 30-34 ans ayant un diplôme (ou un niveau d'études) supérieur.



Sources : DOM : RP 2007 ; Canaries : Eurostat, 2010 ; Açores, Madère, Portugal : RP 2001

⁴² Les données pour les Açores et Madère n'étant pas disponibles sur le site d'Eurostat, nous utilisons le recensement de 2001 pour ces RUP.

Diplôme et origine

La part des diplômés du supérieur varie fortement selon l'origine (lieu de naissance) (tableau 1.2.3). Dans les DOM, 20 % environ des natifs des Antilles sont diplômés du supérieur et seulement 16 % en Guyane et à la Réunion. C'est le cas d'environ la moitié des métropolitains aux Antilles et de 60 % de ceux en Guyane et à la Réunion. C'est aussi le niveau de qualification des originaires des autres pays de l'UE.

Les migrants inter-DOM sont aussi plus qualifiés que les natifs du DOM (avec entre 43 % et 52 % de diplômés du supérieur), sauf à la Réunion. Les personnes nées à l'étranger sont souvent les moins diplômées, avec cependant une grande variabilité liée à leur origine ; c'est notamment le cas en Guyane, où les migrants arrivent de pays très défavorisés. A l'inverse, à la Réunion, en raison d'une migration plus sélective de Madagascar, de Maurice ou d'Inde, on compte une proportion plus importante de qualifiés parmi les migrants que parmi les natifs.

Les données des Canaries concernent la population âgée de 16 ans ou plus. Mais là encore, l'écart entre natifs et originaires des autres régions d'Espagne est aussi important que dans les DOM. Le niveau de qualification plus élevé des étrangers reflète sans doute la dualité de la migration dans cette RUP, avec des migrants extra-européens et des ressortissants de l'Union Européenne qui relèvent le niveau de diplôme de la population née à l'étranger.

Tableau 1.2.3 - Proportion des personnes âgées de 30-34 ayant un diplôme supérieur (%) selon le lieu de naissance

	RUP	Métropole	Autre OM	UE	Autre étranger	Total
Açores 2001	nd	nd	nd	Nd	nd	11,8
Canaries 2009	11,0(a)	28,9(a)	nd	nd	15,7(a) (b)	31,6
Guadeloupe 2007	19,8	47,1	43,4	56,0	9,1	23,6
Guyane 2007	16,7	62,0	51,6	48,2	4,4	19,2
Madère 2001	nd	nd	nd	nd	nd	13,9
Martinique 2007	22,3	53,9	48,9	61,1	19,8	28,2
Réunion 2007	16,4	58,6	16,3	58,4	25,9	22,9

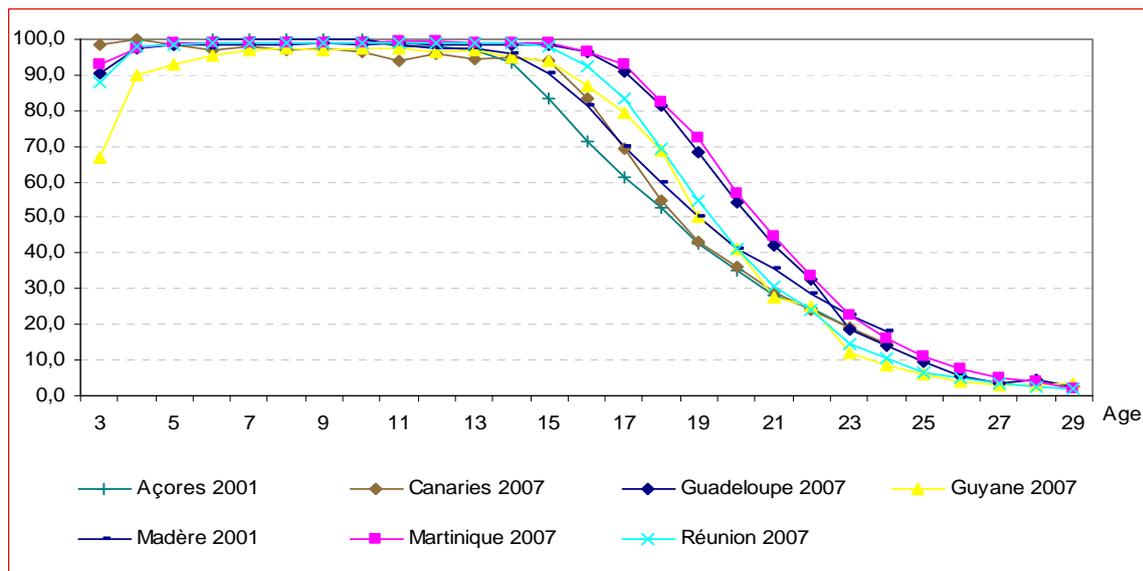
(a) 16 ans et plus ; (b) tous nés à l'étranger ;

Source : recensements

Taux de scolarisation

La scolarisation préscolaire (3-5 ans) est faible en Guyane et secondairement à la Réunion, mais elle est presque universelle aux Canaries⁴³. Aux âges de scolarité obligatoire, les taux entre 6 ans et 15 ans dépassent 98 % aux Antilles et à la Réunion. Cependant, ils sont inférieurs en Guyane et aux Canaries où ils sont entre 96 % et 98 % de 6 ans à 13 ans (12 ans aux Canaries). Les taux de scolarisation commencent de chuter plus tôt en Atlantique Est et en Guyane qu'aux Antilles. Ils tombent aux environs de 95 % dès 14 ans en Guyane et en Atlantique Est ; à 16 ans, ils ne sont plus que de 87 % en Guyane, 83 % aux Canaries, 81 % à Madère et 71 % aux Açores – rappelons qu'il s'agit de données de 2001 pour les RUP portugaises, mais ceux-ci restent sans doute les RUP ayant la plus courte scolarisation, car l'enseignement obligatoire est limité au primaire.

⁴³ Les taux de scolarisation avant 6 ans ne sont pas disponibles pour les Açores et Madère.

Figure 1.2.2 - Taux de scolarisation par âge détaillé dans les RUP, 2007 (%)

Source: DOM : RP 2007 ; Canaries : Padron 2007 ; Açores et Madère RP 2001

A 16 ans, 92 % des jeunes sont encore scolarisés à la Réunion et 96 % aux Antilles. La baisse est rapide ensuite. A 20 ans, seulement 55 % des jeunes sont scolarisés aux Antilles, 41 % en Guyane, à la Réunion et à Madère, et 35 % aux Canaries et aux Açores. Cependant, l'ordre des régions s'inverse entre 20 et 24 ans, les Canaries rejoignant le niveau de la Guadeloupe à 23-24 ans, et la Guyane et la Réunion présentant les taux les plus bas. La baisse plus lente de la scolarisation aux Canaries après 20 ans est liée à la présence d'universités plus importantes à Tenerife et à La Palma. Ainsi, la non-scolarisation aux âges de scolarité obligatoire est importante en Guyane, à St Martin et aux Canaries. Selon les données de Guyane et de St Martin, elle touche particulièrement les étrangers.

Proportion d'étudiants parmi les jeunes adultes

Les jeunes de 15-24 ans sont beaucoup plus souvent scolarisés aux niveaux CITE 3 et 4 (niveau 2^{ème} cycle du secondaire et postsecondaire non universitaire) aux Antilles (plus de 40 %) qu'aux Açores, Canaries et Guyane (25 %). Madère et la Réunion sont dans une situation intermédiaire. L'ordre des régions diffère pour les jeunes de 20-24 ans étudiant aux niveaux CITE 5 et 6 (études supérieures) : les Canaries dépassent les Antilles. Cela s'explique par l'importance des universités des Canaries (plus de 30 000 étudiants), celles des DOM restant de taille modérée (ou très faible en Guyane). A quoi s'ajoute la préférence des étudiants des DOM pour les études en Métropole. Les Açores et Madère sont dans une situation semblable à celle des DOM, avec des universités de taille modérée et une émigration pour études supérieures vers le continent. En conséquence, les RUP françaises et espagnoles sont au-dessus de la moyenne de leur pays pour la part des jeunes de 15-24 ans dans l'enseignement secondaire et postsecondaire⁴⁴, mais en-deçà pour l'enseignement supérieur. Les RUP portugaises sont en-dessous du niveau du Portugal pour les deux indicateurs, mais plus fortement pour le second.

La scolarisation aux niveaux CITE 3-4 est plus élevée que la moyenne communautaire, sauf en Guyane et aux Açores, où elle l'égale, et aux Canaries où elle est sensiblement plus basse (tableau 1.2.4). Aux niveaux CITE 5-6 la scolarisation est partout plus basse que la moyenne communautaire, en particulier en Guyane et dans les RUP portugaises : moins de 20 % contre 59 % pour la moyenne européenne, mais ceci est en partie dû à l'émigration pour études sur le continent.

⁴⁴ En partie, en raison du retard scolaire qui maintient les élèves à ces niveaux à des âges plus élevés en RUP que sur le continent.

Tableau 1.2.4 - Proportion des 15-24 ans étudiants aux niveaux CITE 3-4 (a) et des 20-24 ans aux niveaux 5-6 (%) (b), 2009

	Aç.	Ca.	Guad	Guy.	Mad.	Mart.	Réun.	Es.	Fr.	Pt.	EU27
% des 15-24 ans CITE 3-4 ^(a)	26,8	24,3	41,2	27,9	31,5	41,6	35,6	22,1	33,1	41,8	27,9
UE27 = 100	96	87	148	100	113	149	128	79	119	150	100
% des 20-24 ans CITE 5-6 ^(b)	18,6	44,9	34,8	15,5	19,8	36,6	29,2	66,2	53,4	59	59
UE27 = 100	32	76	59	26	34	62	49	112	91	100	100

Source EUROSTAT , * 2007 ;

(a) Elèves et étudiants de l'enseignement secondaire (deuxième cycle) et postsecondaire (non-supérieur) (CITE 3-4), en % de la population âgée de 15-24 ans, au niveau régional.

(b) Étudiants dans l'enseignement supérieur (CITE 5-6) - en % de la population âgée de 20 à 24 ans, au niveau régional

1.2.3 Echec scolaire et abandon prématuré des études

Nous considérons séparément échec et abandon scolaire, bien qu'ils soient réunis dans l'indicateur « *jeunes ayant quitté prématurément les études* » (cf. ci-dessous), parce que le fait d'avoir ou non le diplôme de fin d'études obligatoires représente une importante différence de qualification qui se traduit d'ailleurs par des taux de chômage moins élevés pour ceux qui ont ce diplôme. De plus, ces deux composantes du nouvel indice distinguent fortement les RUP entre elles.

Echec scolaire

L'échec scolaire est plus fréquent dans toutes les Rup que dans leur pays. Il est très élevé en Guyane et aux Açores, avec 37 % des jeunes de 18-24 ans non scolarisés qui n'ont pas le diplôme de fin de scolarité obligatoire. En Guyane, ce résultat est pour beaucoup dû à la forte immigration. Madère et la Réunion connaissent des taux élevés (29 % et 25 %), alors que la Guadeloupe et la Martinique connaissent des taux de 20 % ou moins. La définition de l'échec scolaire aux Canaries et en Espagne est différente, se référant aux enfants scolarisés de 16 ans qui n'ont pas réussi l'examen – il s'agit donc d'un taux d'échec au diplôme et non de la situation des jeunes d'un âge donnée. Il apparaît que le taux d'échec, dans cette définition est plus élevé aux Canaries qu'en Espagne. Les femmes ont des taux d'échec scolaire plus faibles que les hommes, notamment aux Antilles et aux Canaries avec des différences de 8 et 14 points de pourcentage.

Les taux d'échec scolaire varient beaucoup selon l'origine, et l'immigration accroît les moyennes des RUP, car les jeunes migrants étrangers sont souvent sans diplôme. La situation des natifs est ainsi un peu plus favorable que celle de l'ensemble du DOM (tableau 1.2.6) Les jeunes métropolitains et les originaires d'autres pays de l'UE ont les taux les plus faibles. Les taux des migrants inter-DOM sont sujets à de fortes variations en raison des petits effectifs.

Définitions : Echec scolaire et abandon prématuré des études

- **L'échec scolaire** est défini comme les jeunes qui *ne sont plus scolarisés et n'ont pas le diplôme de fin d'études obligatoire*. – Bien que la définition ne fasse pas référence à un âge, il est évident que ces données, lorsqu'elles sont basées sur des données d'enquête ou de recensement pour tenir compte de la non-scolarisation (plus ou moins bien saisie par les données de l'éducation en raison des migrations), doivent faire référence à un âge. Nous avons utilisé le même groupe d'âge que pour l'abandon prématuré des études (ci-dessous): 18-24 ans.

- **L'abandon prématuré** des études est défini comme la proportion des jeunes de 18-24 ans qui ne sont plus scolarisés et ont seulement le diplôme de fin d'études obligatoire.

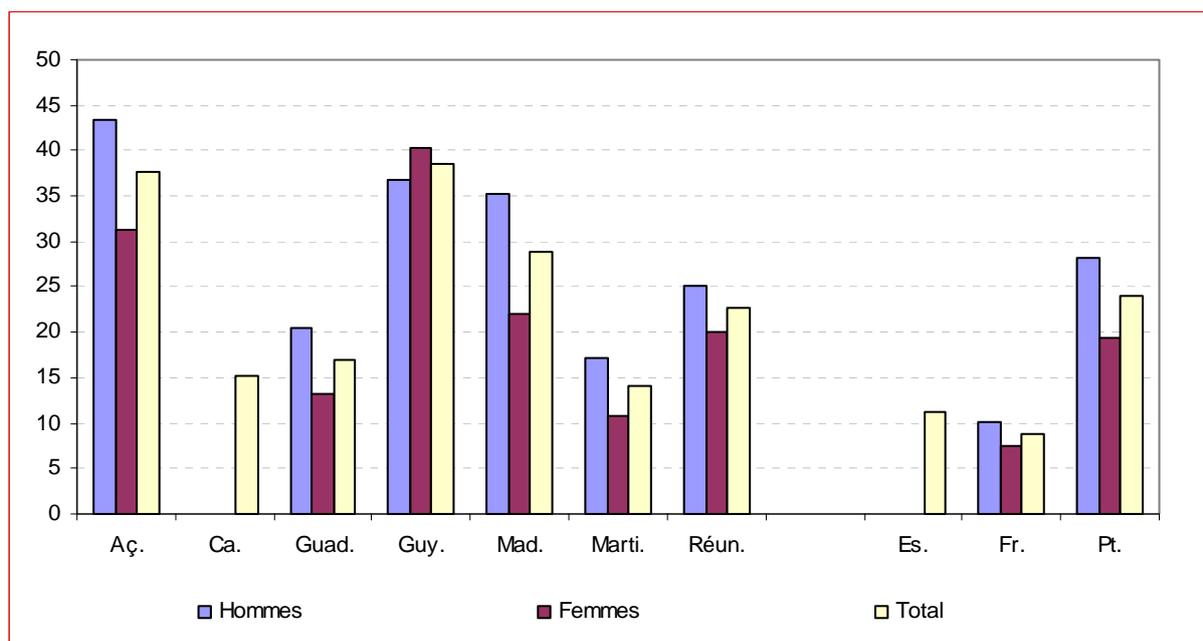
L'échec scolaire et l'abandon prématuré font référence à la fin de scolarité obligatoire qui est sanctionnée par un diplôme.

Le problème est qu'en France, la scolarité obligatoire (jusqu'à 16 ans) n'est pas toujours sanctionnée par un diplôme car elle correspond à la classe de « première » du second cycle ou secondaire long. La première partie du bac – qui se passe en fin de première - ne constitue pas un diplôme en soi. Par contre, les CAP, BEP s'obtiennent souvent à 16 ans, donc représentent (une partie seulement) des diplômes de fin de scolarité obligatoire.

Le BEPC (diplôme de fin du 1^{er} cycle du secondaire) a été longtemps reconnu comme le diplôme de base de la scolarité obligatoire. Cependant, l'âge normal au BEPC est de 14 ans, mais en fait beaucoup d'élèves le passent à des âges plus élevés.

Les Canaries utilisent aussi le diplôme de fin du premier cycle du secondaire comme diplôme de fin de scolarité obligatoire et le Portugal la fin de l'enseignement 'basic' qui correspond aussi à la fin du primaire, mais celui-ci est plus long qu'en France et en Espagne. Les données des RUP sont donc assez comparables sur ce point.

Figure 1.2.3 - Taux d'échec scolaire(a) (%), jeunes de 18-24 ans



(a) proportion des 18-24 ans non scolarisés qui n'ont pas le diplôme de fin d'études obligatoires : BEPC – France . Source : DOM : RP 2007 ; Canaries, Açores, Madère : RP 2001

Tableau 1.2.5 - Taux d'échec scolaire(a) (%), jeunes de 18-24 ans

	Aç.	Ca.	Guad.	Guy.	Mad.	Marti.	Réun.	Es.	Fr.	Pt.
Total	37,6	15,3	16,9	38,6	28,8	14,1	22,6	11,3	8,8	23,9
Hommes	43,5	nd	20,4	36,7	35,2	17,1	25,2	Nd	10,2	28,1
Femmes	31,3	nd	13,3	40,4	22,1	10,9	20	Nd	7,4	19,4
Pays=100	157	117	200	360	121	168	247	100	100	100

*Source : calcul à partir des recensements ; DOM : RP 2007; Canaries, Açores et Madère RP 2001

Tableau 1.2.6 - Taux d'échec scolaire(a) (%), selon le lieu de naissance, RP 2007 (DOM)

	Natifs	Métropole	Autre DOM	UE	Etranger
Guadeloupe 2007	16,9	8,0	10,9	0,0	49,8
Guyane 2007	26,2	6,2	3,3	16,2	60,4
Martinique 2007	14,6	7,7	6,2	13,1	36,2
Réunion 2007	24,0	10,2	27,1	6,5	27,8

*Source : calcul à partir de RP 2007, INSEE

Abandon prématuré des études

L'abandon prématuré des études est le plus élevé aux Canaries (37 %), à Madère (20 %) et aux Açores (14 %). Il est faible dans les DOM (inférieur à 5 %). Ces écarts importants s'expliquent en partie par le fait que dans les DOM, les jeunes qui ont réussi le BEPC poursuivent des études faute d'emplois disponibles. A l'opposé, le secteur de la construction très dynamique aux Canaries et en Espagne (avant la crise), attirait les jeunes dès la fin de leur scolarité obligatoire. La grande différence entre la fréquence de l'abandon prématuré chez les hommes et chez femmes aux Canaries et en Espagne est due à une offre d'emplois inférieure pour les femmes.

Tableau 1.2.7 - Abandon prématuré des études (a) (%), jeunes de 18-24 ans

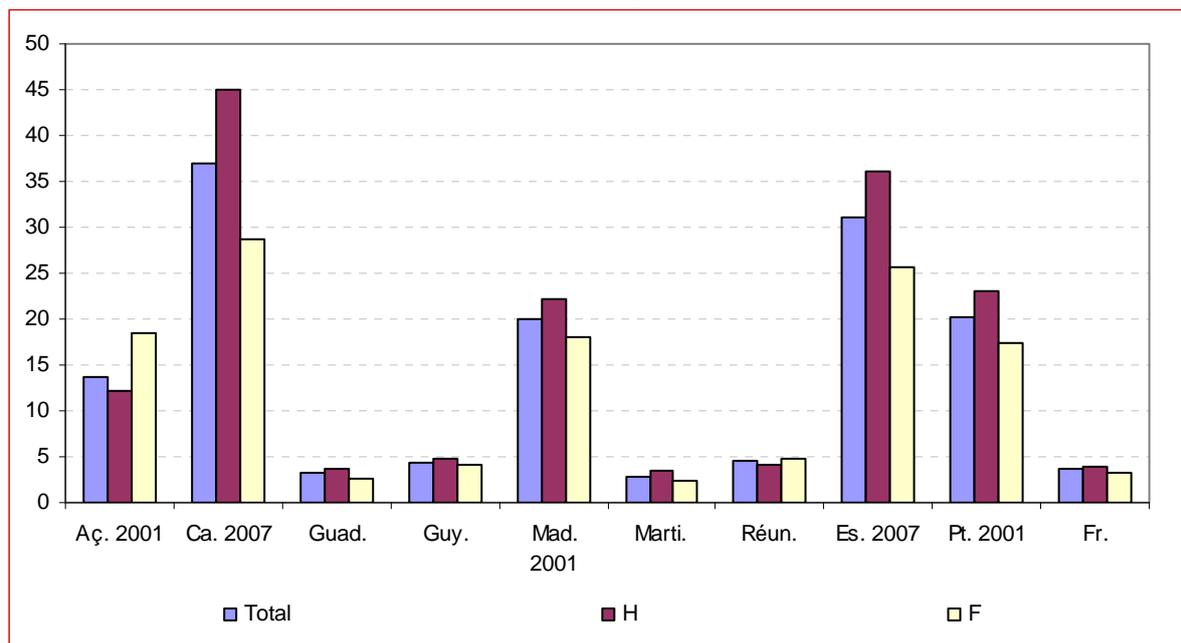
	Aç.	Ca.	Guad.	Guy.	Mad.	Marti.	Réun.		Es.	Fr.	Pt.
	2001	2007			2001				2007		2001
Total	13,7	36,9	3,2	4,4	20,1	2,9	4,5		31	3,7	20,2
Hommes	12,2	44,9	3,7	4,7	22,1	3,4	4,2		36,1	4	23
Femmes	18,5	28,7	2,7	4,1	18,1	2,4	4,8		25,6	3,3	17,4
Pays=100	106	119	86	119	104	78	122		100	100	100

(a) Jeunes de 18-24 ans qui ont obtenu le diplôme de fin de scolarité obligatoire (BEPC ...) et qui ne suivent aucune étude ou formation supplémentaire.

Source : calcul à partir des recensements ; DOM: RP 2007; Canaries: Indicadores prioritarios de la Educación en Canarias. Edición 2009 ; Açores et Madère RP 2001

L'écart entre hommes et femmes en sens opposé entre la Réunion et les autres DOM est sans doute dû à la plus forte fécondité des adolescentes réunionnaises qui les conduit à interrompre leurs études dès après le BEPC.

Aux Antilles, les taux d'abandon pour les natifs de métropole sont assez élevés, et même supérieurs à ceux des Antillais. En fait, les premiers vont plus fréquemment terminer leurs études secondaires en Métropole ; ne restent dans les DOM que ceux qui ont abandonné, d'où cet effet de sélection à l'envers, que l'on observe à d'autres occasions dans les DOM (cf. ci-dessous, section emploi). La situation est inverse en Guyane et à La Réunion, où les natifs présentent des taux d'abandon supérieurs à ceux des métropolitains. Les faibles taux d'abandon prématuré des étrangers en Guadeloupe et en Guyane sont dus au fait que, dans ces DOM, la plupart des étrangers non scolarisés sont en situation d'échec scolaire.

Figure 1.2.4 - Taux d'abandon prématuré des études (%), jeunes de 18-24 ans**Tableau 1.2.8 - Taux d'abandon prématuré des études (%), selon le lieu de naissance *, 2007**

	Natifs	Métropole	Autre étranger
Guadeloupe	3,1	4,6	1,8
Guyane	5,8	5,4	2,8
Martinique	2,7	3,7	3,4
Réunion	4,5	4,1	5,9

* Pour des raisons d'effectifs, nous ne présentons pas les résultats pour les natifs des autres DOM ni de l'UE

Source : calcul à partir des recensements

Aux Canaries, l'abandon prématuré élevé est en partie dû à la population étrangère de niveau de fin d'études obligatoires ayant migré pour travailler. Toutefois, il était fréquent (avant la crise) que des natifs arrêtent leurs études à la fin de leur scolarité obligatoire pour répondre à l'offre élevée d'emplois relativement bien rémunérés dans la construction. Cette stratégie s'est récemment trouvée modifiée par la montée du chômage due à la crise, et les jeunes tendent de plus en plus à continuer des études au-delà du diplôme de fin de scolarité obligatoire dans le but de trouver des emplois plus qualifiés.

Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation

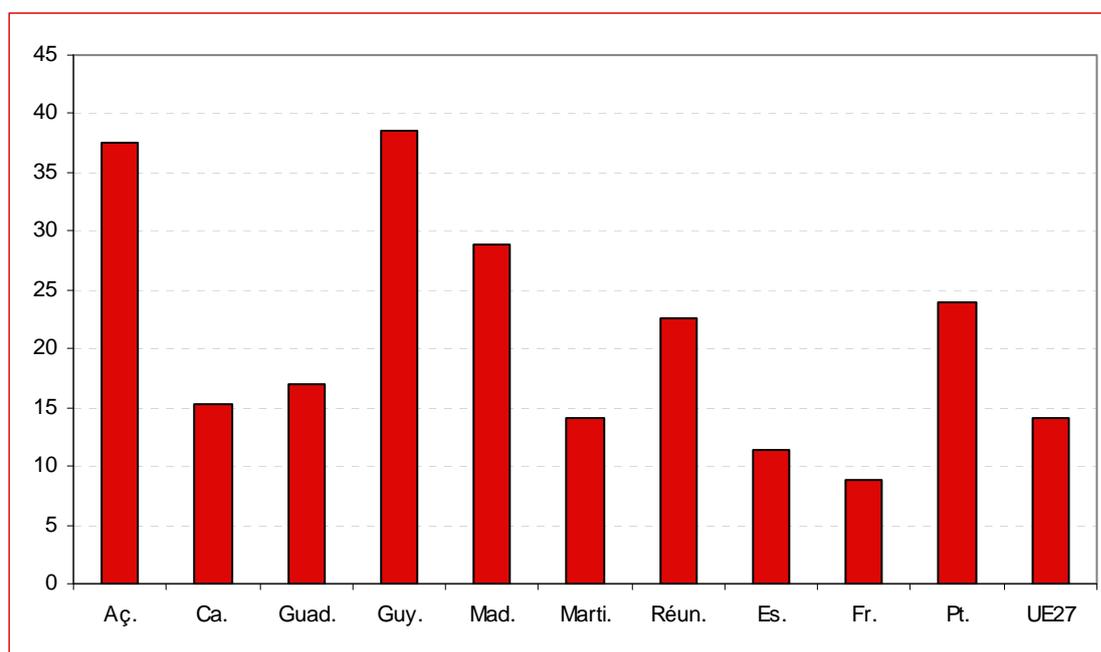
Le nouvel indicateur d'Eurostat : « *jeunes ayant quitté prématurément l'éducation ou la formation* », regroupe l'échec scolaire et l'abandon prématuré des études. Disponible pour l'année 2010 dans les RUP de l'Atlantique Est, cet indice ne l'est pas pour les DOM. Les RUP de l'Atlantique Est ont beaucoup réduit la proportion de leurs jeunes ayant quitté prématurément les études par rapport à la situation en 2001 (cf. ci-dessus), avec des taux de 30 % aux Canaries, 37 % à Madère et 45 % aux Açores contre environ 50 % dans les RUP portugaises et de 37 % aux Canaries selon les données du recensement de 2001.

Tableau 1.2.9 - jeunes de 18-24 ans ayant quitté prématurément l'éducation ou la formation

	Aç.	Ca.	Guad.	Guy.	Mad.	Marti.	Réun.		Es.	Fr.	Pt.	UE27
Total	45,2	30,4	20,1	43	37,3	17	27,1		28,4	12,8	28,7	14,1
UE27 = 100	321	216	143	305	265	121	192		201	91	204	100

Sources : DOM : RP 2007, autres RUP, Eurostat 2010

Figure 1.2.5 – Proportions de jeunes ayant quitté prématurément l'éducation ou la formation (%), jeunes de 18-24 ans



Sources : DOM : RP 2007, autres RUP, Eurostat 2010.2.4 Niveau de diplôme et migration

1.2.4 Niveau de diplôme et migration

La migration intense entre les DOM et la Métropole joue également un rôle important. L'arrivée de métropolitains, de natifs des autres DOM ou de l'UE souvent très qualifiés a pour effet d'élever la part des diplômés universitaires (cf. ci-dessus). Ces arrivées qui constituent une sorte de « brain gain », sont souvent expliquées par le manque de qualification dans les DOM. Cette approche laisse dans l'ombre un aspect encore trop méconnu de la migration DOM-métropole que constitue la part de natifs des DOM diplômés qui résident hors de leur département⁴⁵. Les données du recensement de 2006 DOM et métropole permettent de connaître la proportion des natifs installés en Métropole selon leur diplôme. Pour lever toute incertitude sur les retours en fin d'études, nous avons considéré les actifs en emploi âgés de 30-34 ans, soit une population déjà installée bien après la fin des études.

Tableau 1.2.10 - Proportions (%) de personnes natives des DOM résidents en métropole, selon le sexe et le niveau de diplôme, actifs en emploi de 30-34 ans, RP 2006

	Hommes			Femmes		
	<= BEPC	Bac	Universitaire	<= BEPC	Bac	Universitaire
Guadeloupe	37,6	53,8	61,1	41,7	48,6	47,2
Guyane	23,6	38,1	48,9	24,8	32	41,3
Martinique	35,9	51,9	52,3	33,4	39,5	42,5
Réunion	16,8	30	34,6	20,7	22,2	29,9

Sources : calculs à partir des recensements des DOM et de métropole en 2006

Plus de la moitié des Antillais de 30-34 ans ayant le bac ou diplômés de l'université résident et travaillent en Métropole (tableau 1.2.10), cette part est un peu inférieure pour les Guyanais et elle s'établit à 35 % pour les Réunionnais. Partout, ces proportions sont inférieures pour les femmes diplômées de l'université : entre 40 % à 50 % pour les Antillaises et Guyanaises et 30 % pour les Réunionnaises. Il existe donc un réel « *brain drain* » des DOM : les moins qualifiés (BEPC ou diplômes inférieurs) s'installent moins en Métropole que les plus diplômés.

Cette sélectivité de la migration selon la qualification, pour habituelle qu'elle soit, révisé en partie les idées reçues. Le manque de qualification n'est donc pas la seule raison de l'immigration métropolitaine, communautaire et d'outre-mer en DOM. Il est même surprenant que les avantages salariaux et fiscaux offerts dans ces départements ne provoquent pas un retour plus important des diplômés qui semblent choisir majoritairement de travailler en Métropole. Ce constat nous amène à formuler l'hypothèse d'un marché du travail cloisonné (« two tier ») ou déséquilibré, où les migrants ont un avantage sur les natifs, y compris entre Domiens. L'importante circulation entre les DOM et la Métropole fait qu'on ne peut pas raisonner en milieu fermé. La circulation des compétences remodèle les niveaux d'études.

⁴⁵ On sait que les natifs des DOM vont souvent étudier en métropole, mais on ne connaît pas la fréquence des retours.

1.2.5 Résumé

Environ 3 % des enfants d'âge scolaire obligatoire ne sont pas scolarisés en Guyane, aux Canaries et à St Martin. Plus fréquente parmi les enfants de migrants étrangers, cette situation se double pour eux de difficultés culturelles due à la pratique des langues nationales.

L'éducation post-période obligatoire se fait beaucoup aux niveaux CITE 3 et 4 dans les DOM mais principalement sur le continent pour les études supérieures (CITE 5 et 6). Les Canaries et secondairement les Antilles qui disposent des universités les plus importantes présentent les plus forts taux de jeunes étudiants aux niveaux CITE 5 et 6 (respectivement 45 % et 35 %) ; ces taux sont particulièrement bas en Guyane (15 %), aux Açores et à Madère (moins de 20 %).

L'échec scolaire est plus élevé dans les RUP que dans leur pays, en particulier dans les DOM où il est souvent plus du double de la moyenne nationale ; l'écart est d'environ 20 % aux Canaries et à Madère. L'illettrisme est aussi fréquent parmi les natifs des DOM et constitue une des causes du chômage élevé chez les jeunes. Le classement des RUP selon l'abandon prématuré des études est différent : dans les DOM, les jeunes qui ont obtenu le BEPC continuent généralement leurs études en raison de la difficulté à trouver un emploi à ce niveau de diplôme (le taux aux Antilles est inférieur à la moyenne nationale) ; aux Canaries, à Madère et aux Açores, où l'emploi est (ou était) élevé (avant la crise), l'abandon prématuré des études est beaucoup plus fréquent que dans les DOM, avec respectivement : 37 %, 20 %, 14 % contre moins de 5 % en DOM.

Comparées à leur pays de rattachement, les RUP ont aussi une proportion inférieure de jeunes adultes de 30-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur. Cette part diffère aussi d'une à l'autre de ces régions. Elle est plus élevée aux Antilles, notamment en Martinique, et aux Canaries ; plus basse aux Açores et à Madère. Elle est de plus relevée par les immigrants métropolitains ou nationaux dont le niveau de qualification est plus élevé que les natifs. Mais, il existe aussi une importante émigration de natifs qualifiés. Plus de la moitié de natifs des DOM diplômés du supérieur âgés de 30-34 ans travaillent en métropole.

SECTION 3 : Population active et emploi

Cette section traite de l'activité, de l'emploi (notamment le taux d'emploi des 20-64 ans : indicateur UE2020) et du chômage - selon le sexe, l'âge et l'origine-, ainsi que de la distribution de l'emploi par secteurs. Pour les DOM, les données disponibles permettent une analyse de l'emploi en relation avec les niveaux de diplôme, l'origine et des effets d'une migration récente (moins de 5 ans) à partir de taux d'emploi standardisés. Nous utiliserons les données des enquêtes emploi et des recensements.

La situation des jeunes de moins de 25 ans - qui sont principalement étudiants ou en emploi – sera analysée à partir de la proportion de jeunes « non occupés » : ni étudiants, ni en emploi. On s'efforcera d'estimer l'impact des actions de formation-accès à l'emploi (en partie financées par le FSE) au niveau macro sur la population des jeunes et le chômage.

Enfin, on calculera les rapports de « *dépendance effective* » pour les différents groupes d'âge : les seniors de 65 ans ou plus (indicateur du rapport sur la Cohésion de l'UE), les moins de 15 ans et les adultes de 15-64 ans. Ce dernier indicateur est particulièrement intéressant car il met en évidence l'impact de la charge du chômage sur les personnes en emploi. La somme de ces trois indicateurs donne la *dépendance effective totale* : nombre de dépendants pour 1 personne en emploi.

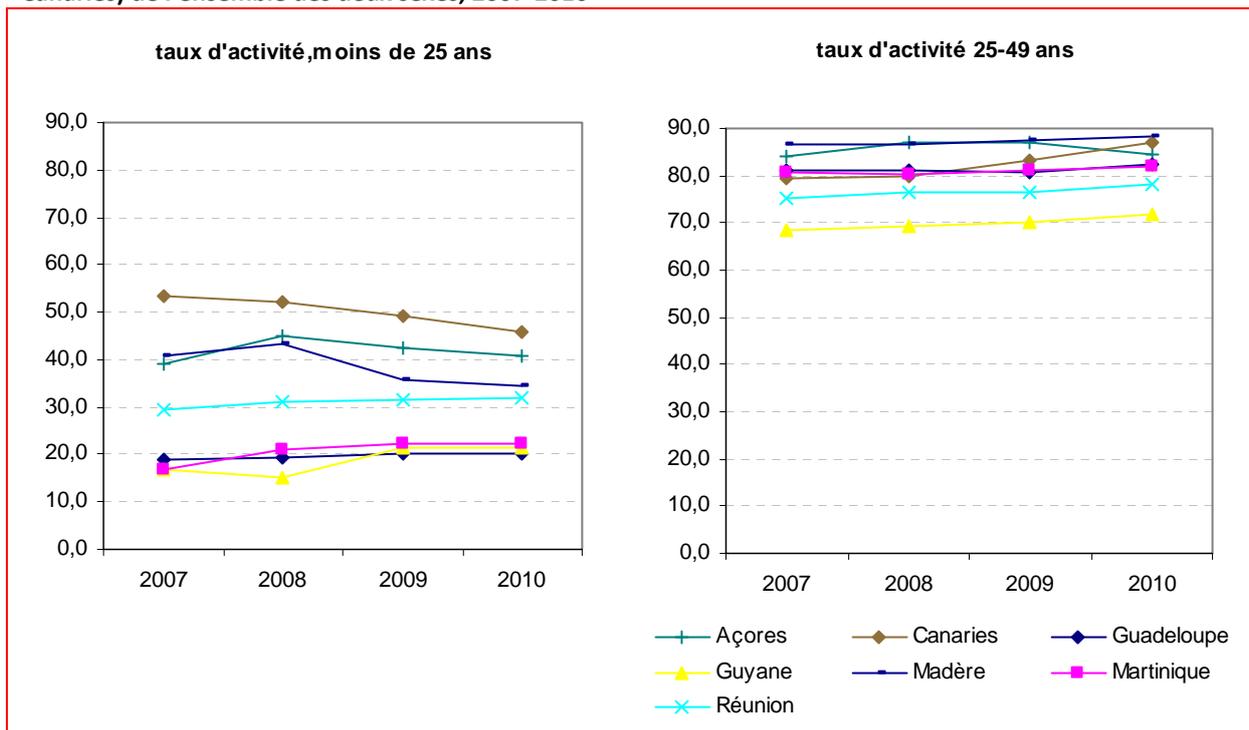
1.3.1 Tendances récentes : les enquêtes emploi

Les Enquêtes Emploi donnent les tendances récentes de l'activité et de l'emploi dans les RUP. Cependant, la faiblesse des effectifs de certaines catégories de population, (notamment les migrants étrangers) ne permet pas d'analyser les situations des différentes composantes de la population, ni leur impact sur l'emploi⁴⁶. Les données des recensements (DOM) ou d'enquêtes spécifiques sur les migrants (autres RUP) seront utilisées à cette fin.

Les *taux d'activité* en DOM ne semblent pas avoir été affectés par la crise, ils sont même en légère croissance par rapport à 2007 ou 2008, sauf pour les moins de 25 ans aux Canaries (figure 1.3.1). Soulignons d'emblée que ce résultat apparemment positif ne traduit pas la réalité de l'emploi : le taux d'activité incluant en effet les actifs occupés et les chômeurs ; aussi, pour avoir une meilleure vision de l'impact de la crise, nous examinerons également les taux d'emploi .

⁴⁶ La comparaison des recensements « annuels » successifs dans les DOM et en France ne donnent pas une tendance claire car le recensement 'annuel' est en fait la moyenne de 5 échantillons annuels sur des années consécutives. De ce fait, le recensement de 2006 couvre les années 2004-2008, et celui de 2007 les années 2005-2009, l'effet de la crise n'est pas très visible car 2009 ne compte que pour 1/5 des observations, de plus l'enquête annuelle de recensement est faite en début d'année. Ceci nécessite d'utiliser les enquêtes pour les tendances et les recensements pour la situation des diverses composantes de la population vis-à-vis de l'emploi.

Figure 1.3.1 - Taux d'activité des moins de 25 ans (16-24 ans Canaries) et des 25-49 ans (25-54 ans Canaries) de l'ensemble des deux sexes, 2007-2010



Sources : enquêtes emploi 2007-2010

Dans les DOM, le taux d'emploi apparaît en légère hausse à 25-49 ans, sauf à la Réunion et en Guadeloupe avec des reculs de près de 3 points et de 1 point de pourcentage entre 2008 et 2010. En revanche, pour les moins de 25 ans, l'emploi décline partout (sauf en Guyane en 2009) (figure 1.3.2). C'est aux Canaries que la situation est la plus dramatique, avec une baisse rapide pour tous en 2008 et 2009. Impressionnante pour les jeunes, qui enregistrent une chute de 15 points de pourcentage, cette baisse affecte aussi les adultes de 25-54 ans (- 9 points de pourcentage).

Les écarts entre activité et emploi reflètent l'évolution du chômage qui apparaît très élevé et en forte progression pour les plus jeunes dans les DOM (entre 2007 et 2010). Cela est plus net encore aux Canaries où les taux de chômage ont été multipliés par 2,5 pour les jeunes et ont doublé pour les adultes, rejoignant ainsi les niveaux des DOM, pourtant considérés comme extrêmes. Le chômage des adultes d'âge moyen progresse de manière assez nette à La Réunion et en Guadeloupe.

En 2010, selon EUROSTAT, la Réunion et les Canaries avaient les taux de chômage (pour l'ensemble des âges actifs) les plus élevés des RUP et de l'ensemble des régions de l'UE, pratiquement à égalité avec respectivement 28,9 % et 28,7 %. Elles étaient suivies d'assez près par la Guadeloupe (23,8 %), la Martinique et la Guyane (21,0 %), alors que les Açores et Madère avaient encore des taux bien inférieurs à 10 %, respectivement 6,9 % et 7,4 %.

Figure 1.3.2 - Taux d'emploi des moins de 25 ans (16-24 ans Canaries) et des 25-49 ans (25-54 ans Canaries) de l'ensemble des deux sexes, 2007-2010.

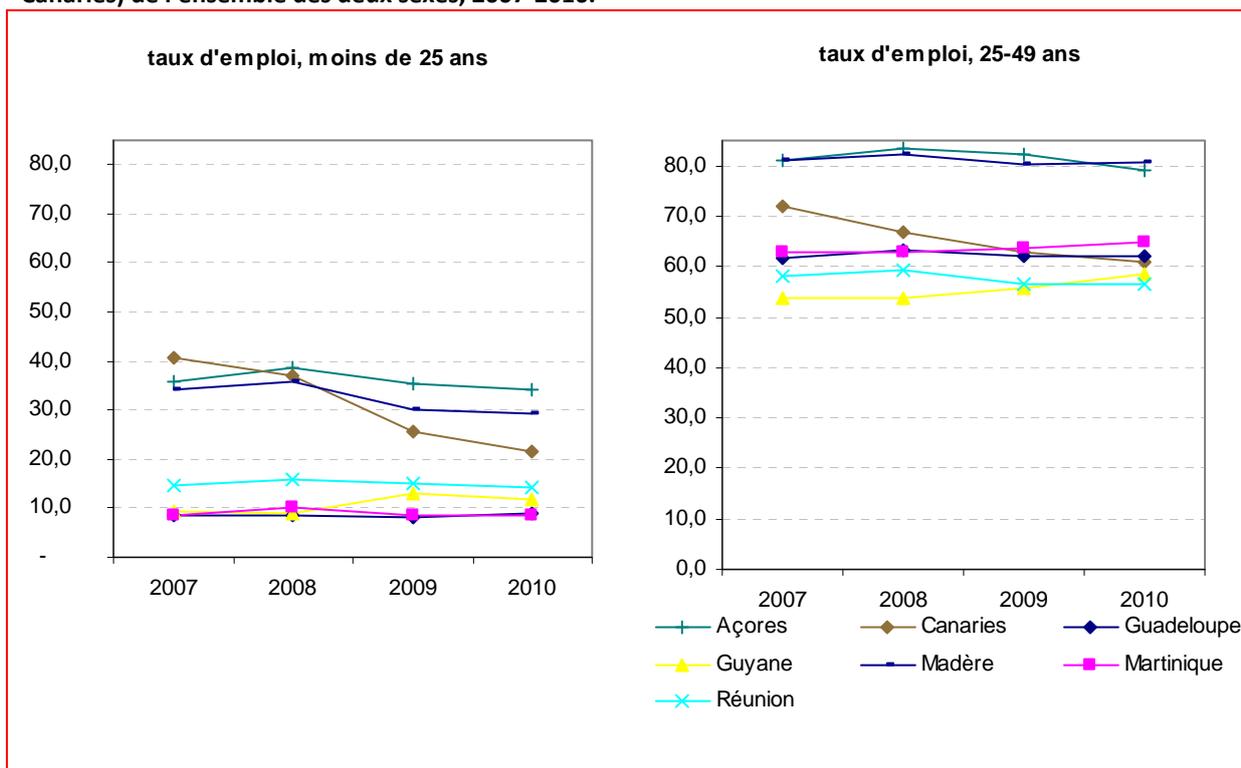
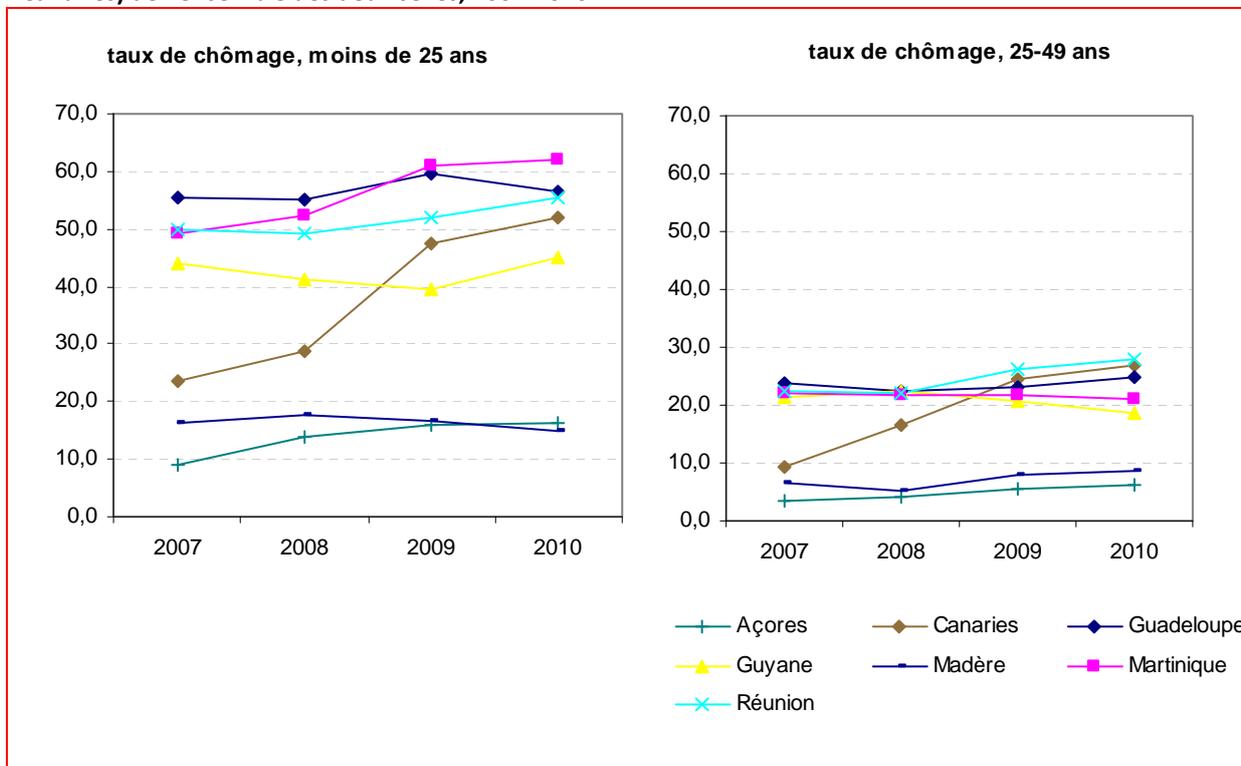


Figure 1.3.3 - Taux de chômage des moins de 25 ans (16-24 ans Canaries) et des 25-49 ans (25-54 ans Canaries) de l'ensemble des deux sexes, 2007-2010.



Le chômage de longue durée

L'augmentation du chômage s'est accompagnée d'une augmentation de la durée de chômage. La part des chômeurs de longue durée (chômage supérieur à 12 mois) a plus que doublé aux Canaries entre 2007-2008 et 2010, mais elle est restée peu changée dans les RUP portugaises et s'est même réduite en DOM. Cependant, les DOM restent les régions où le chômage de longue durée est le plus élevé, fluctuant entre 70 % et 80 % en Antilles-Guyane et entre 60 % et 70 % à la Réunion (tableau 1.3.1).

Les taux de chômage de longue durée ont cru plus rapidement encore que la part de ce type de chômage, en raison de l'augmentation générale du chômage. Ainsi, le taux a été multiplié par plus de 3 en Espagne et par 4 aux Canaries ; il a augmenté beaucoup plus modérément dans les RUP portugaises, d'un peu plus de 10 % à Madère et de 30 % aux Açores. Il a connu des variations plus erratiques dans les DOM qui conservent les niveaux les plus élevés des RUP, entre 15 % et 19 %, contre 12 % aux Canaries et moins de 4 % dans les RUP portugaises.

Tableau 1.3.1 – Part (%) et taux (%) du chômage de longue durée (12 mois et plus) des 20-64 ans, 2007-2008 et 2010

	Part (%)		Taux (%)	
	2007-2008	2010	2007-2008	2010
UE27	40,2	40,1	2,8	3,8
Espagne	19,2	36,6	1,9	7,3
Canaries	20,8	42,5	2,9	12,2
France	41,4	42,0	3,3	4,0
Guadel.	81,5	78,8	18,1	18,8
Mart.	78,2	70,4	17,0	14,8
Guyane	77,7	73,6	16,1	15,4
Réunion	68,0	61,8	16,5	17,9
Portugal	47,3	52,3	3,7	5,6
Açores	41,0	39,5	2,0	2,7
Madère	47,5	45,9	3,0	3,4

Source : EUROSTAT

Taux d'emploi des 20-64 ans

Avec des taux d'emploi des personnes de 20-64 ans d'environ 55 % aux Antilles-Guyane⁴⁷ et à peine supérieurs à 50 % à La Réunion (tableau 1.3.2), les DOM étaient, dès 2007, très en-deçà de la moyenne nationale et communautaire (69 %). En 2007, l'Espagne était au niveau de la moyenne communautaire et les Canaries en étaient proches (66,7 %) ; en 2010, le taux d'emploi en Espagne atteint seulement 62,5 % et celui des Canaries (54,9 %) est comparable à la Guadeloupe, montrant combien elles ont été affectées par la crise. L'impact de la crise a été moins ressenti au Portugal et dans les RUP portugaises où les taux d'emploi en 2010 sont encore d'environ 70 %.

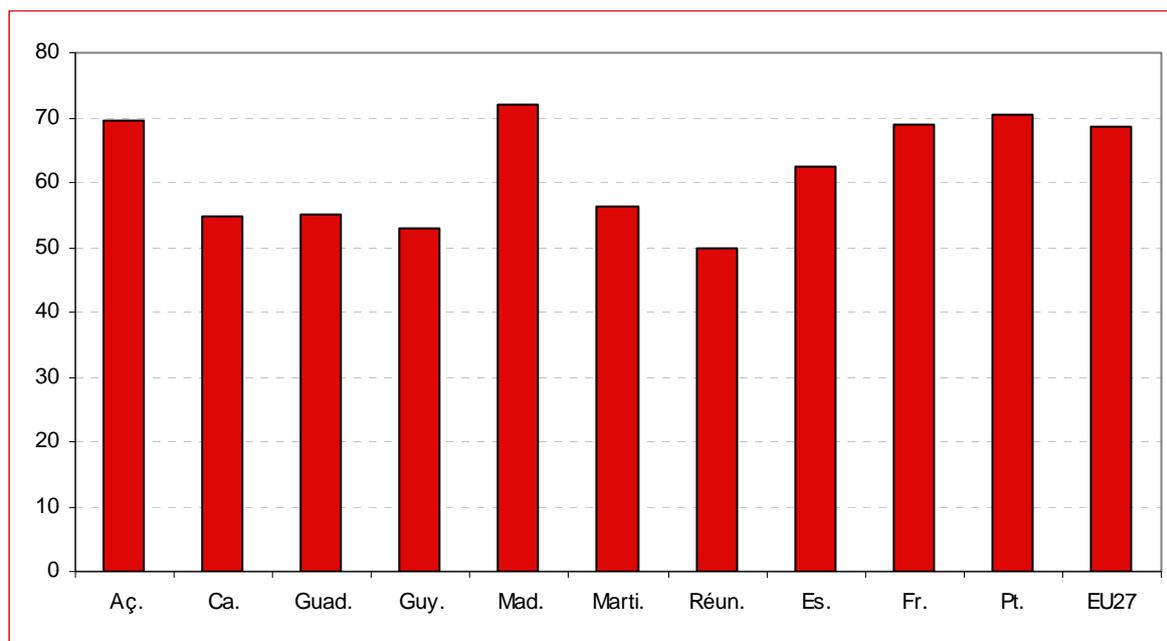
Tableau 1.3.2 - Taux d'emploi des 20-64 ans (%), 2007 et 2010, (indicateur EU2020)

	Aç.	Ca.	Guad.	Guy.	Mad.	Marti.	Réun.	St Mart.*		Es.	Fr.	Pt.	EU27
Taux 2010	69,5	54,9	55,0	53,0	71,9	56,2	50,0	Nd		62,5	68,8	70,5	68,5
Pays = 100	99	88	80	77	102	82	73	86*		100	100	100	Na
UE27 = 100	101	80	80	77	105	82	73	85*		91	100	103	100
Taux 2007	69,0	66,7	55,9	52,1	71,7	55,5	51,5	59,6		69,5	69,4	72,6	69,9

* 2007, source recensement 2007. Source : EUROSTAT

⁴⁷ 59,6 % à St Martin en 2007.

Figure 1.3.4 - Taux d'emploi (%) aux âges 20-64 ans en 2010.



Source : EUROSTAT

Les taux d'emploi masculins les plus faibles s'observent dans les DOM et aux Canaries et les plus forts aux Açores et à Madère (tableau 1.3.3). Les taux féminins les plus faibles s'observent à La Réunion, en Guyane et aux Canaries, les plus forts à Madère et aux Açores. Cependant, l'écart entre les sexes est le plus important aux Açores, en Guyane et à St Martin, suivies par la Réunion ; il est le plus faible à Madère et en Martinique.

Le faible emploi féminin pèse notablement sur l'emploi total dans certaines RUP, soulignant les marges disponibles en ce domaine. Une action volontariste de réduction de cet écart hommes/femmes pourrait laisser espérer une dynamique globale positive de l'emploi dans ces RUP.

Tableau 1.3.3 - Taux d'emploi des 20-64 ans selon le sexe (%), 2010

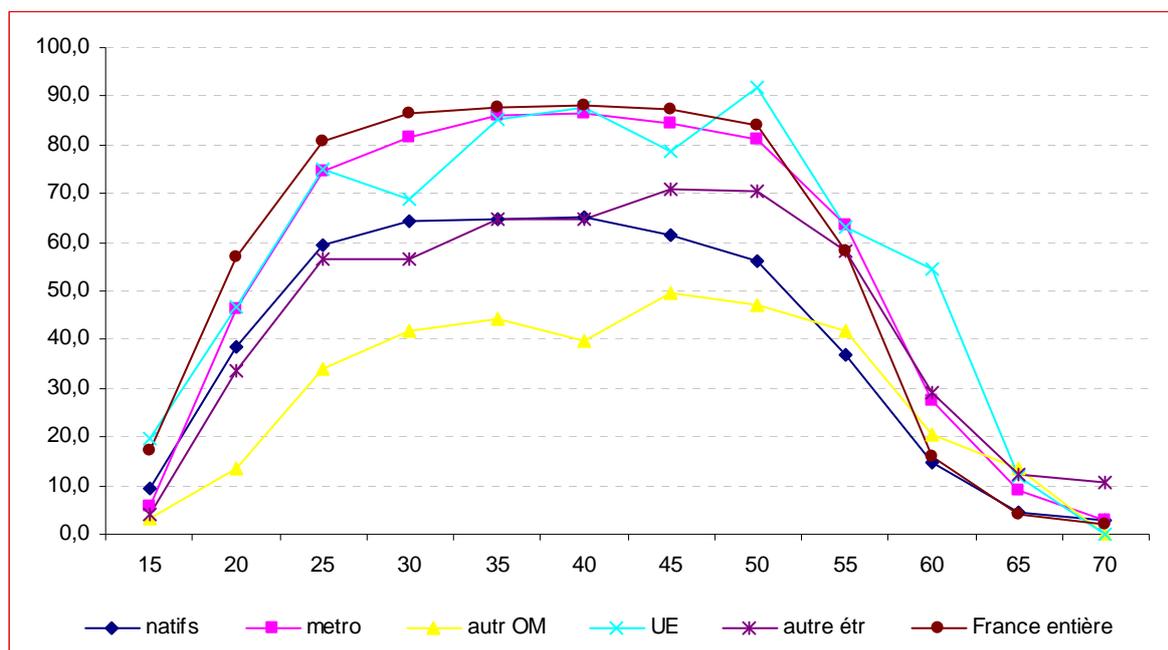
	Açores	Ca.	Guad.	Guy.	Mad.	Marti.	Réun.	St Mart.*	Es.	Fr.	Pt.	EU27
Hommes	80,7	60,0	60,0	62,0	75,2	60,7	56,8	69,2	69,1	73,4	75,4	75,0
Femmes	57,9	49,7	51,0	44,6	68,7	52,7	43,8	51,3	55,8	64,3	65,6	62,1
Ratio F/H	72	83	85	72	91	87	77	74	81	88	87	83

Source : EUROSTAT ; * 2007, source recensement 2007

Taux d'emploi selon l'origine⁴⁸

L'analyse par lieu de naissance permet de mieux comprendre les écarts entre les DOM et la Métropole⁴⁹. L'exemple des hommes à La Réunion⁵⁰, qui indique une situation nettement plus favorable des Métropolitains, est significatif : l'analyse montre que si leur taux d'activité est proche de la moyenne nationale, leur taux d'emploi demeure inférieur notamment avant 35 ans (figure 1.3.5), signe qu'ils sont plus affectés par le chômage à La Réunion qu'en Métropole⁵¹. Les étrangers originaires de l'UE présentent des taux d'emploi qui ne sont pas significativement différents de ceux des métropolitains. En comparaison de ces deux groupes, les natifs de l'île affichent une situation beaucoup plus défavorable avec des taux à peine plus élevés que ceux des étrangers non UE avant 35 ans et inférieurs à partir de 45 ans.

Figure 1.3.5 - Taux d'emploi des hommes selon l'âge et l'origine, Réunion 2007



Source : RP 2007, INSEE

Les Métropolitains et les autres originaires de l'UE sont ainsi les seuls à avoir des taux d'emploi supérieurs à 80 % entre 25 et 54 ans, dépassant même les 85 % entre 35 et 49 ans, quand les natifs atteignent tout juste 65 % à 30-44 ans. A La Réunion, les originaires des autres DOM, en majorité Mahorais, ont un très faible accès au marché du travail avec des taux d'emploi entre 40 % et 50 %. Ce résultat très particulier⁵² est lié à des obstacles autant sociaux que culturels. Le faible emploi à des adultes d'âge mûr (50-64 ans) est principalement le fait des natifs des DOM, les Métropolitains et les natifs des autres pays de l'UE ayant eux des taux d'emploi voisins ou supérieurs à la moyenne nationale à ces âges.

Ainsi, l'insertion sur le marché du travail est beaucoup plus tardive dans les DOM qu'en France (notamment à La Réunion), les niveaux de l'emploi aux âges de pleine activité sont également plus

⁴⁸ Cette sous-section et les suivantes concerne principalement les DOM, car les données ne sont pas disponibles pour les autres RUP; lorsque des données existent, non exactement comparables, nous les présenterons.

⁴⁹ Cette analyse n'a pas été effectuée pour les autres RUP faute de la possibilité de produire des tableaux à la demande et du manque d'information en ce qui concerne les natifs du continent. Elle n'aurait pas été pertinente dans les RUP portugais en raison des faibles effectifs d'étrangers.

⁵⁰ Le lecteur peut se reporter aux chapitres individuels pour les autres DOM.

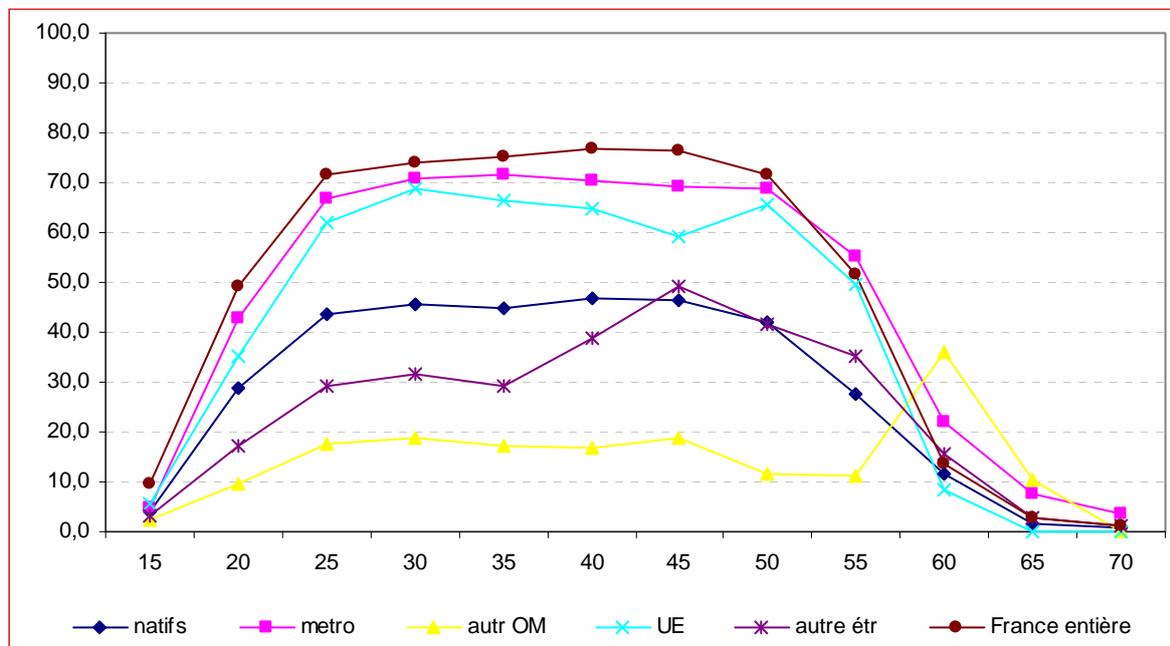
⁵¹ On observe aussi qu'ils prolongent leur activité plus longtemps qu'en Métropole.

⁵² Dans les autres DOM, les migrants inter-DOM ont des taux d'activité proche des ceux de métropolitains (cf. ci-dessous).

faibles et l'interruption d'activité y est plus précoce. Ceci explique les faibles taux d'emploi à 20-64 ans observé précédemment.

L'emploi féminin reproduit les mêmes contrastes selon l'origine (figure 1.3.6), à l'exception des originaires de l'UE (autres que Françaises) qui sont moins souvent en emploi que les métropolitaines, parce que souvent elles accompagnent leur époux titulaire d'un contrat de travail.

Figure 1.3.6 - Taux d'emploi des femmes selon l'âge et l'origine, Réunion 2007

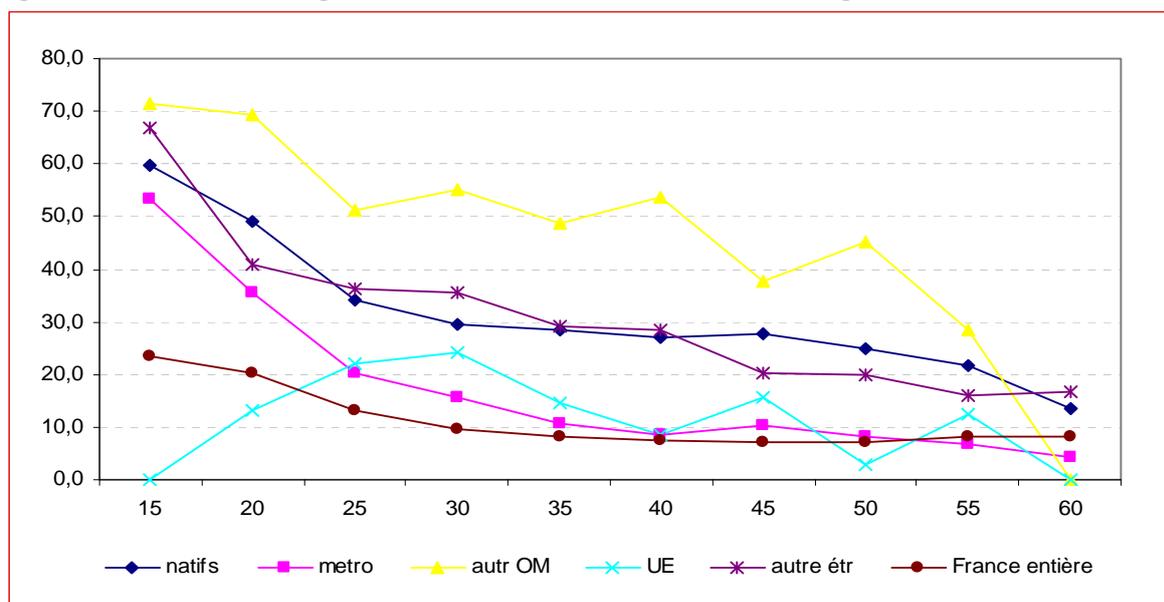


Source : RP 2007, INSEE

Taux de chômage selon l'âge et l'origine

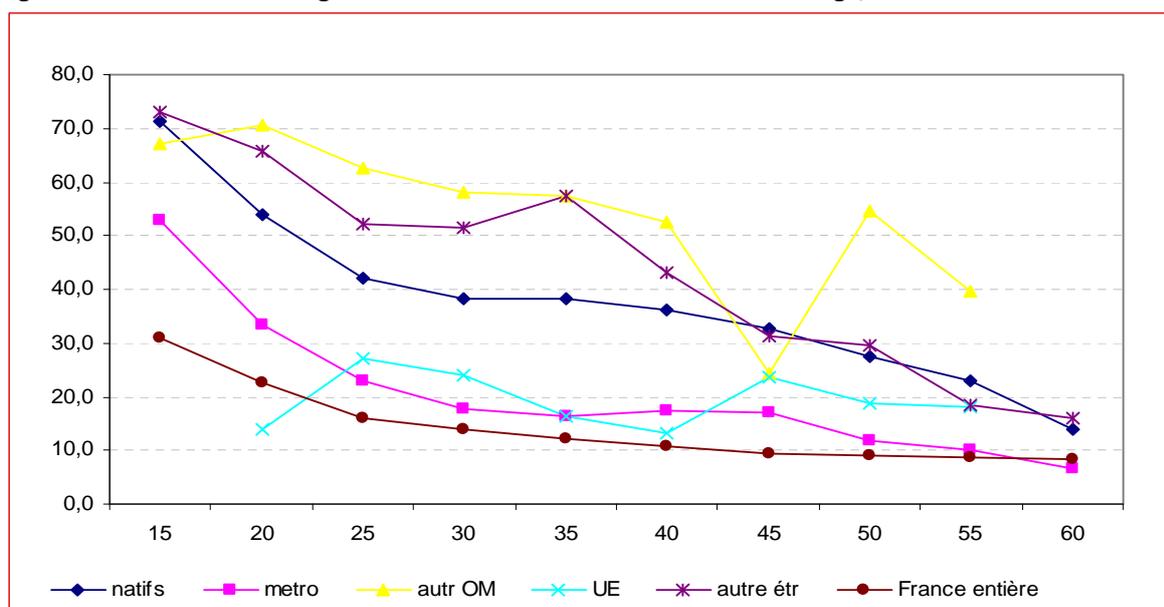
A moins de 25 ans, plus d'un jeune Réunionnais sur deux est au chômage. Le taux est équivalent pour les migrants nés dans un autre DOM et il approche 40 % pour les Métropolitains (figure 1.3.7). Une fois passé ce cap, le chômage des Métropolitains baisse rapidement avec l'âge pour atteindre 8 % dès 35-39 ans, tandis celui des natifs reste proche de 30 % jusqu'à 49 ans. Comme précédemment, la situation des ressortissants des autres DOM est comparable à celle des métropolitains, et celle des autres étrangers est proche de celle des natifs. Ce sont toujours les originaires de Mayotte qui pâtissent des plus grandes difficultés : leur taux de chômage dépasse 50 % jusqu'à 44 ans. On observe la même situation relativement à l'origine pour les femmes (fig. 1.3.8).

Figure 1.3.7 - Taux de chômage des hommes selon le lieu de naissance et l'âge, Réunion 2007



Source : RP 2007, INSEE

Figure 1.3.8 - Taux de chômage des femmes selon le lieu de naissance et l'âge, Réunion 2007

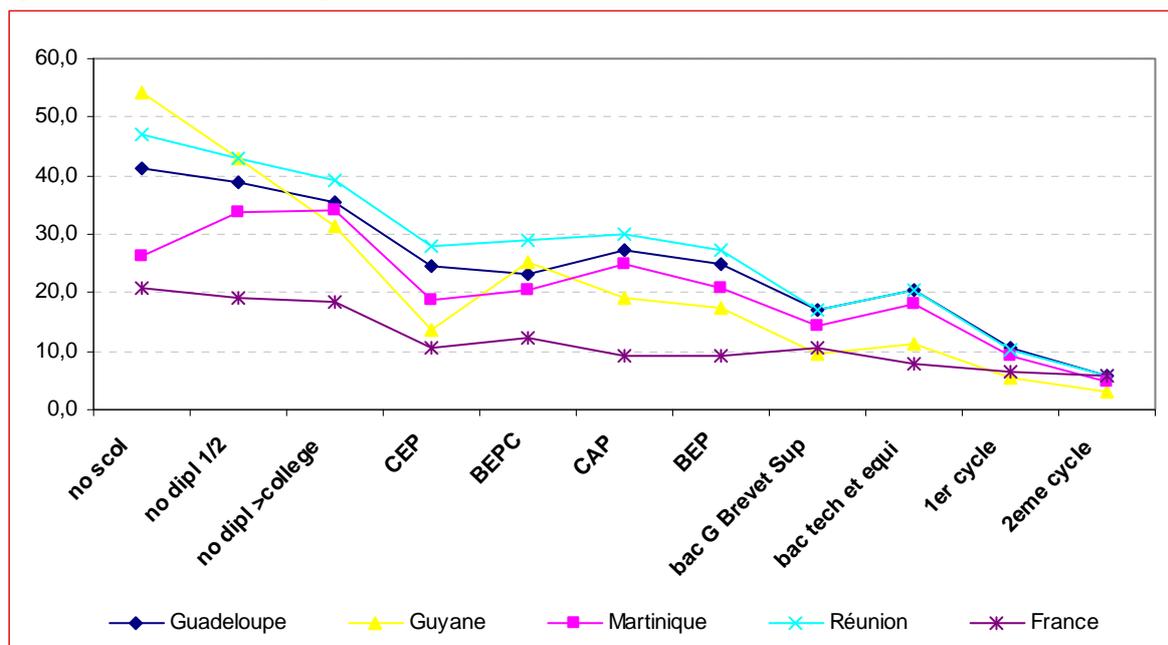


Source : RP 2007, INSEE

Chômage selon le diplôme

Autant sinon plus que l'âge, le diplôme constitue un discriminant majeur de l'emploi dans les DOM. Le taux de chômage des « sans-diplômes » à La Réunion est autour de 40 % soit le double de la moyenne nationale (figure 1.3.9), mais il baisse par étapes selon les niveaux de qualification. Il chute au niveau du BEPC et plus encore avec le bac, surtout le bac général. Au niveau du 1^{er} cycle universitaire, il s'établit à 10 % et rejoint la moyenne nationale à partir du 2^{ème} cycle.

Figure 1.3.9 - Taux de chômage selon lieu de naissance et diplôme, Hommes de 20-59 ans, Réunion, 2007

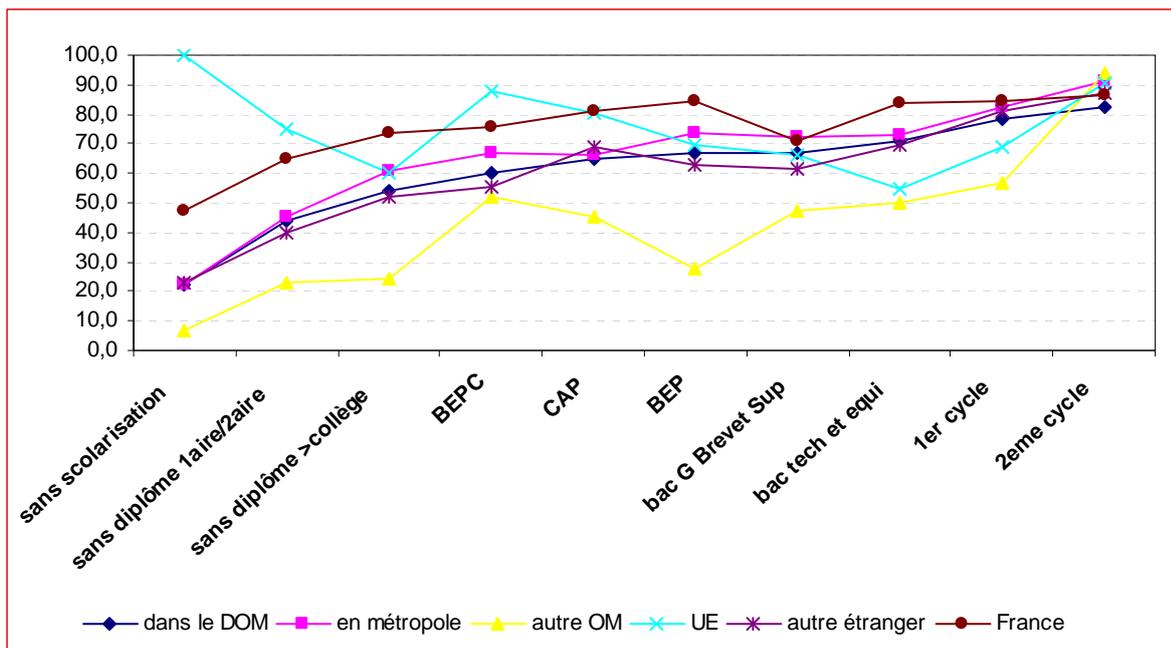


Source : RP 2007, INSEE

1.3.2 Emploi et diplôme⁵³

Les différences de niveaux d'éducation jouent donc un rôle majeur dans l'accès à l'emploi.⁵⁴ A diplôme égal, les métropolitains ne présentent qu'un léger avantage sur les natifs (figure 1.3.10), confirmant que le faible niveau d'emploi dans DOM tient pour beaucoup au faible niveau de qualification. Cela posé, on ne saurait ignorer que d'autres contraintes importantes pèsent sur le niveau de l'emploi à La Réunion qui en rendent l'accès difficile même pour les Métropolitains du fait d'un marché du travail trop étroit.

Figure 1.3.10 - Taux d'emploi selon le lieu de naissance et le diplôme, hommes de 20-59 ans, Réunion, 2007



⁵³ Cette analyse n'a pas été effectuée pour les autres RUP faute de la possibilité de produire des tableaux à la demande.

⁵⁴ Dans cette étude des taux d'emploi selon l'origine et le niveau de diplôme, nous ne considérerons que les actifs âgés de 20-59 ans, pour réduire les effets de la poursuite des études, avant 20 ans et les faibles niveaux de diplôme après 50 ans.

Taux d'emploi standardisés⁵⁵

La faiblesse des effectifs n'autorise pas d'analyse détaillée des taux d'emploi selon plusieurs variables croisées : sexe, âge, diplôme, origine et expérience migratoire, qui ont toutes des effets importants sur l'accès à l'emploi.

Pour avoir une appréciation globale de la situation d'emploi de chaque composante de la population, et les écarts entre elles, nous avons calculé des **taux d'emploi standardisés** selon *l'âge*, le *diplôme* et la *résidence 5 ans antérieurement au recensement*⁵⁶. En règle générale, les *migrants récents* ont des taux d'emploi inférieurs aux personnes installées de plus long date : parmi celles arrivées dans les 5 dernières années, les plus récentes peuvent encore être à la recherche d'un emploi.

Le tableau présente les **taux théoriques** (standardisés), les **taux observés** et les **ratios** entre les « taux observés » et les « taux théoriques ».

- Le **taux d'emploi théorique** (ou *standardisé*) est calculé sur la base de la distribution de chaque composante de la population par âge, diplôme et résidence antérieure et des taux d'activité observés au niveau de l'ensemble du DOM.
- Un **ratio** inférieur à 1 (< 1) ou supérieur à 1 (>1) indique si la composante considérée subit un désavantage ou un avantage supplémentaire à ceux liés à son niveau de qualification et à sa migration récente.

Dans tous les DOM, les taux d'emploi observés des natifs qui y résidaient déjà en 2001 sont peu différents, voire très légèrement supérieurs aux taux théoriques⁵⁷ (tableau 1.3.4). A l'opposé, ils sont toujours inférieurs pour ceux qui résidaient hors du DOM en 2001 (sauf en Guyane) avec des écarts dépassant souvent les 10 %, reflétant une réinsertion difficile sur le marché de l'emploi pour les natifs revenus de métropole, d'autres DOM ou de l'étranger.

Pour les hommes métropolitains, les *taux observés* sont toujours supérieurs - avec un écart accru pour ceux arrivés depuis 2001 - du fait que bon nombre arrivent dans les DOM munis d'un contrat de travail. Pour les femmes métropolitaines on note peu d'écart pour celles qui résidaient déjà en 2001⁵⁸, en revanche la situation est plus défavorable pour celles arrivées depuis 2001. A la différence des hommes arrivant munis de leur contrat de travail, elles mettent du temps à trouver un emploi sur place. La même situation spécifique selon le sexe s'observe pour les originaires de l'UE.

Ainsi, dans les DOM, les natifs du département n'apparaissent pas plus désavantagés, sauf ceux revenant après un séjour hors du DOM et qui, à leur retour, mettent un temps plus moins long à trouver un emploi. Les Métropolitains apparaissent en position favorable par rapport à la moyenne du DOM. Cet avantage, très modéré pour les résidents anciens, est plus net pour les nouveaux arrivants du sexe masculin. Les moins bien lotis sont (sauf en Guyane) les natifs d'un autre DOM ou d'une Collectivité d'outre-mer (COM). Ils ont des taux d'emploi inférieurs aux taux attendus et plus encore pour ceux arrivés depuis 2001. C'est à la Réunion que l'écart est le plus important, notamment des taux d'emploi particulièrement bas des Mahorais. Le désavantage est encore plus net pour les femmes récemment arrivées. La situation est comparable pour les migrants étrangers,

⁵⁵ Cette analyse est basée sur l'exploitation des fichiers de recensement ; ceux-ci n'ont pas été mis à la disposition pour les RUP de l'Atlantique Est. La faible migration étrangère aurait rendu cette analyse peu significative aux Açores et à Madère.

⁵⁶ Cette dernière est utilisée comme variable traduisant l'effet de la migration

⁵⁷ Pour les femmes, ils sont toujours légèrement supérieurs

⁵⁸ L'écart est faible aux Antilles et plus important en Guyane et à la Réunion.

mais leur situation est encore plus défavorable que celle des migrants inter- DOM notamment pour ceux arrivés récemment et pour les femmes aux Antilles⁵⁹.

Selon l'enquête emploi de 2009, les taux d'emploi des étrangers aux Canaries sont supérieurs à ceux des nationaux, 50,4 % contre 45,2 % mais ceci est surtout dû aux femmes et au faible emploi féminin en Espagne en général et aux Canaries en particulier : les taux sont de 55,8 % contre 52,3 % pour les hommes et 47,9 % contre 38,2 % pour les femmes. Cependant, ces taux n'étant pas standardisés, on ne peut dire quel est l'effet des différences de structures par âge, diplôme et durée de présence, entre les étrangers et les nationaux.

Tableau 1.3.4 - Taux d'emploi observés et standardisés par âge et niveau de diplôme, selon le sexe, lieu de naissance et la résidence antérieure, 2006

	Dans le Dom		Métropole		Autre OM		UE27		Autre étranger	
	Présents 2001	Arrivés depuis 2001	Présents 2001	Arrivés depuis 2001						
Guadeloupe	Hommes									
Observé	60	62,6	71,2	79,5	65,3	63,7	71,8	77,4	49,3	44
Théorique	59,6	69,5	68,5	74,9	67,9	68,9	71,9	75,4	54,6	58
Ratio	1,005	0,901	1,039	1,061	0,962	0,924	0,998	1,026	0,903	0,759
	Femmes									
Observé	52,8	52,6	61,8	54,4	58,9	41,9	54,5	50,2	28,8	19,2
théorique	50,5	60,9	62,1	64,7	60,7	56,6	59,8	65,7	38,9	38,2
Ratio	1,044	0,863	0,996	0,841	0,97	0,74	0,911	0,764	0,74	0,503
Guyane	Hommes									
Observé	61,5	76,2	85,2	90,6	84,4	88,6	80,5	94,9	45,8	59,9
théorique	63	72	80,9	82,4	77,2	81,9	70,4	78,9	51,2	48,3
Ratio	0,975	1,059	1,053	1,099	1,093	1,082	1,143	1,203	0,894	1,24
	Femmes									
Observé	55,7	69,1	77,4	64,2	79,8	69,1	52,6	56,6	23,3	31,5
théorique	49,7	61,9	71,8	73,7	70,1	73,2	56,8	67,5	28,8	30,6
Ratio	1,121	1,116	1,077	0,871	1,139	0,944	0,925	0,838	0,809	1,03

⁵⁹ Le Réunion fait exception. Leur situation y est meilleure que celle des migrants inter-DOM-COM. Le plus souvent originaires de Maurice et Madagascar, les étrangers sont relativement âgés et beaucoup sont naturalisés. A l'opposé, les migrants inter-DOM-COM sont très souvent Mahorais, groupe qui rencontre des obstacles autant sociaux que culturels à s'intégrer sur le marché de l'emploi.

Tableau 1.3.4 – (suite) Taux d’emploi observés et standardisés par âge et niveau de diplôme, selon le sexe, lieu de naissance et la résidence antérieure, 2006

	Dans le DOM		Métropole		Autre OM		UE27		Autre étranger	
	Présents 2001	Arrivés depuis 2001	Présents 2001	Arrivés depuis 2001						
Martinique	Hommes									
Observé	63	63,6	71,4	85,4	66,5	65,9	80,1	85,9	62,8	63
théorique	63,1	71,7	71,2	75,9	69,2	67,2	74,6	75,7	63,4	69,7
Ratio	0,998	0,887	1,003	1,124	0,961	0,98	1,075	1,135	0,99	0,904
	Femmes									
Observé	56,1	55,7	64,4	53,7	61,8	43,2	57,7	52,7	42,6	35,2
théorique	54,8	62,7	63,9	66,2	61,2	53,9	69,1	62,9	49,9	53,2
Ratio	1,024	0,889	1,008	0,811	1,009	0,8	0,835	0,837	0,852	0,662
Réunion	Hommes									
Observé	56,1	64,2	74,9	78,3	38,2	44,6	76,3	76,8	65,3	55,1
théorique	56,1	67,2	73,3	76,3	49,1	61,7	74,4	72,4	66,8	68,7
Ratio	1,001	0,955	1,022	1,026	0,777	0,723	1,025	1,061	0,978	0,802
	Femmes									
Observé	40,9	44,1	64,8	62,5	14,2	18,2	66	47,8	38,7	24,2
théorique	40	51,1	61,6	65,4	26,4	33,4	67,2	62,3	45,9	44,2
Ratio	1,022	0,863	1,053	0,955	0,536	0,545	0,982	0,767	0,843	0,547

Source : calculs des auteurs à partir du RP 2006

Migration et emploi

Pour mesurer les effets de l’émigration des natifs et de l’immigration en provenance de métropole et de l’étranger sur la distribution de l’emploi en DOM, nous avons calculé les soldes des actifs occupés âgés de 30 ans et plus⁶⁰, selon leur lieu de naissance.

En Martinique, 67 % des nouveaux emplois ont bénéficié aux natifs, 24 % aux métropolitains et 3 % aux étrangers (incluant originaires de l’UE) (tableau 1.3.5). Les Martiniquaises (70 %) en ont du reste plus bénéficié que les Martiniquais (62 %). Parmi, les Métropolitains, les hommes en ont plus profité que les femmes, en raison des contrats de travail dont ils disposaient en arrivant. En Guadeloupe, la situation est très semblable à celle de la Martinique, mais les étrangers, plus nombreux, ont eu une part un peu plus importante des emplois créés. A la Réunion, trois quart environ des emplois créés ont bénéficiés aux natifs et 22 % aux métropolitains ; les étrangers, moins nombreux, représentent une part moins importante du solde des emplois. On note peu de différence selon le sexe à la Réunion. En Guyane, l’importante immigration étrangère se révèle bien être une migration de main d’œuvre et elle représente une part importante du solde des emplois avec 36 % contre 40 % pour les natifs et 19 % pour les métropolitains.

Au total, deux tiers des emplois créés à la Martinique ont été des emplois féminins. En Guyane et à la Réunion, la répartition par sexe a été plus équilibrée (51 % des emplois additionnels pour les femmes). Ces résultats sont proches de ceux observés entre 1990 et 1999 (Marie, Rallu 2004). Précisons que cet exercice ne tient pas compte du fait que l’immigration est elle-même créatrice d’emplois : elle accroît la population et les besoins, en particulier l’immigration métropolitaine et de l’UE, forte consommatrice de biens et de services.

⁶⁰ Cet exercice pose problème car, en 2006, les étudiants travaillant n’ont pas été classés comme en 1999. Nous considérerons donc l’emploi à 30 ans et plus, pratiquement pas affecté par ce changement de définition.

Tableau 1.3.5 - Soldes des emplois selon le lieu de naissance, âges 30 ans et plus, 1999-2007

	Total	Emplois			Distribution (%)		
		Dans le DOM	Métropole	Etranger	Dans le DOM	Métropole	Etranger
Guadeloupe							
Total	16761	11009	3991	937	65,7	23,8	5,6
Homme	5658	3454	1607	237	61	28,4	4,2
Femmes	11104	7555	2384	700	68	21,5	6,3
Guyane							
Total	9567	3822	1794	3425	40	18,8	35,8
Hommes	4709	1876	828	1708	39,8	17,6	36,3
Femmes	4858	1946	967	1716	40,1	19,9	35,3
Martinique							
Total	16363	10990	3882	564	67,2	23,7	3,4
Hommes	5422	3378	1516	206	62,3	28	3,8
Femmes	10941	7611	2366	359	69,6	21,6	3,3
Réunion							
Total	42552	31392	9271	1144	73,8	21,8	2,7
Hommes	20907	15417	4698	401	73,7	22,5	1,9
Femmes	21645	15975	4573	743	73,8	21,1	3,4

Nb : les totaux des catégories ne donnent pas le « total », car les origines de petits effectifs (autre OM et UE) ne sont pas présentées.

Source : calculs des auteurs à partir des RP 1999 et 2007

Diplôme, profession et lieu de naissance

Pour affiner l'analyse, nous avons tenté de vérifier comment s'opérait l'allocation des emplois disponibles selon la qualification (niveau de diplôme) et l'origine des personnes. Une distribution croisant origine, niveau de diplôme et profession montre qu'à niveau de diplôme égal les Métropolitains résidant en DOM occupent des emplois de qualification supérieure aux natifs des DOM.

Les résultats sont présentés ici pour la Guadeloupe à titre d'illustration⁶¹ (tableau 1.3.6). Dans ce DOM, en 2006, 11 % des métropolitains diplômés du 1er cycle universitaire étaient cadres d'entreprises contre seulement 5,3 % des natifs de Guadeloupe de même niveau. Parmi les titulaires du bac général, près de 5 % des Métropolitains sont cadres contre 1,2 % des natifs. Les différences sont moins nettes dans la fonction publique : peu apparentes pour les diplômés du 1er cycle universitaire, elles sont plus sensibles au niveau bac. Les écarts sont de même sens pour les professions intermédiaires, et ils sont de nouveau plus importants dans le secteur privé que dans le public.

Au niveau du 2^{ème} ou 3^{ème} cycle universitaire, ces écarts tendent à s'estomper. Il est même des situations où les natifs affichent un léger avantage : c'est le cas des femmes ayant un bac dans les professions intermédiaires de la fonction publique, lié peut-être au manque d'intérêt des Métropolitaines pour ces professions incluant la santé et l'enseignement.

A diplôme égal, un Métropolitain semble avoir un avantage sur le marché du travail et accéder plus facilement qu'un natif à une profession de qualification élevée. Le marché des cadres d'entreprises apparaît leur être particulièrement favorable, notamment à ceux ayant un diplôme qui semble faible pour ce type de professions. Une étude conduite en 1999 avait déjà souligné le phénomène (Marie, Rallu 2004). Les différences ne se sont pas estompées : elles sont au mieux restées stables quand elles n'ont pas augmenté. Cette situation explique qu'une majorité des jeunes natifs diplômés migrent vers la métropole ou s'y installent durablement à la suite de leurs études.

⁶¹ Ils diffèrent peu de ceux des autres DOM.

Tableau 1.3.6 - Fréquence de quelques professions selon le niveau de diplôme (%) pour les natifs de Guadeloupe et les natifs de métropole, Guadeloupe, âges 25-39 ans, RP 2006

Lieu de naissance	Cadre fonction publique, professions intellectuelles, artistes		Cadres des entreprises		Professions Intermédiaires de la santé et fonction publique		Professions Intermédiaires des entreprises	
	DOM	Métropole	DOM	Métropole	DOM	Métropole	DOM	Métropole
<i>Hommes</i>								
BEPC	1,9	1,4	0,5	4,4	4,7	9,5	4,0	8,8
BEP	0,9	2,2	0,5	2,2	4,2	4,5	2,6	6,7
Bac général	1,3	2,6	1,2	4,7	9,6	11,2	8,6	13,3
Bac tech.	1,6	2,5	1,4	2,7	6,5	6,4	7,5	14,0
1er cycle	4,0	4,2	5,3	10,9	15,5	17,8	10,6	15,5
2/3 cycle	21,2	29,0	13,8	18,0	16,7	19,2	8,2	6,1
<i>Femmes</i>								
BEPC	0,4	4,4	0,4	0,0	9,4	1,5	2,5	9,7
BEP	0,3	0,4	0,1	0,4	7,7	5,1	2,9	9,9
Bac général	0,9	1,3	0,5	2,0	12,9	10,1	7,1	14,6
Bac tech.	1,1	1,2	0,7	0,0	10,9	8,7	5,5	14,8
1er cycle	1,6	3,5	2,0	4,3	21,4	29,0	15,6	19,3
2/3 cycle	15,2	24,4	6,5	7,9	34,0	28,9	11,2	10,4

Source : calculs des auteurs à partir du RP 2006

1.3.3 La situation des jeunes

Le chômage n'est pas le seul facteur explicatif du faible taux emploi dans les DOM. *L'inactivité*⁶² y prend une grande part, dans des proportions deux à trois fois supérieures à la France métropolitaine à la fois parmi les jeunes de 20-29 ans et parmi les adultes proches de l'âge de la retraite (50-54 et surtout 55-59 ans). Le faible emploi et la faible activité affectent donc aussi les actifs d'âges mûrs, même si c'est pour les jeunes que ces questions sont les plus préoccupantes. Les faibles taux d'emploi des jeunes ne sont pas seulement dus au fait que beaucoup sont encore en formation, mais aussi au fait que beaucoup sont chômeurs, inactifs ou 'au foyer' – nous les appellerons inoccupés (cf. encadré).

Les jeunes « inoccupés »

Les taux d'activité ou d'emploi reflètent imparfaitement la situation des jeunes de 15-24 ans dont une part importante est encore scolarisée.

L'indicateur le plus pertinent est la part de « *jeunes inoccupés* », c'est-à-dire ni scolarisés ni en emploi : les chômeurs, les inactifs et les personnes au foyer qui sont surtout des femmes. Dans une seconde définition, nous avons retiré les personnes au foyer des « inoccupés », considérant qu'elles sont occupées à des tâches ménagères.

A 15-19 ans, environ 10 % de jeunes aux Antilles, 16 % à 17 % à St Martin⁶³ et à la Réunion, et 20 % en Guyane sont « inoccupés ». Ces niveaux sont peu élevés à cet âge, car beaucoup sont encore

⁶² Sont regroupées ici toutes les « personnes en âge d'activité » qui demeurent non actives et qui ne remplissent pas les conditions de recherche d'emploi ou de disponibilité à prendre un emploi pour être reconnus chômeurs

⁶³ A St Martin, 16 % des 15-19 ans, 49 % des 20-24 ans (30 % des 15-24 ans) sont 'inoccupés'

étudiants. Ils sont nettement plus élevés à 20-24 ans, dépassant 40 % et atteignant même 54 % en Guyane, en partie dans ce dernier cas en raison des migrants étrangers. Ce résultat tient au fait que beaucoup, dans ce groupe d'âge, sont en échec ou en abandon scolaire. Ces jeunes adultes - sans ou avec de faibles diplômes - sont peu employables et souvent chômeurs ou inactifs, c'est à dire en situation d'exclusion économique qui met en cause leur insertion et accroît la précarité ou la pauvreté. La situation d'« inoccupé » est plus fréquente encore chez les femmes car beaucoup sont « au foyer », notamment à St Martin, à La Réunion et en Guyane, où la fécondité tend à éloigner les jeunes mères de l'école autant que de l'emploi. Si l'on exclut les « personnes au foyer », la part des inoccupés est alors toujours supérieure pour les hommes à 20-24 ans.

En Atlantique Est, en raison d'une scolarisation plus courte dans les RUP espagnols et portugais, les 15-19 ans étaient (en 2001) plus souvent « inoccupés » qu'aux Antilles (en 2007), avec des taux d'environ 18 % aux Açores et aux Canaries et de 13 % à Madère contre 10 %. Les Canaries avaient une situation proche de celle de la Réunion (17 %) ; aux Açores, elle était la plus défavorable après la Guyane (20 %).

Les plus âgés (20-24 ans) ont une meilleure situation dans les RUP de l'Est Atlantique, que dans les DOM, avec des taux d'environ 20 % contre 40 % ou plus (fig. 1.3.11). Le chômage élevé en DOM pèse en effet fortement sur l'indice. On observe aussi que les femmes de l'Est Atlantique, surtout celles des Canaries et des Açores, affichent des taux d'inactivité beaucoup plus élevés que les hommes du fait de la faiblesse de l'emploi féminin. Si on soustrait les femmes au foyer du total des inoccupées, la proportion de femmes « inoccupées » apparaît alors voisine de celle des hommes aux Canaries et à Madère. Elle demeure plus importante aux Açores, car l'emploi féminin y est nettement plus faible. Il reste que l'écart se creuse entre les DOM et l'Atlantique Est au désavantage des premiers. La proportion de femmes de 20-24 ans « inoccupées » est 2 à 3 fois plus élevée dans les DOM qu'aux Canaries ou aux Açores, et l'écart est plus grand encore avec Madère qui présente le plus bas taux des RUP.

Globalement à 15-24 ans, la proportion des hommes « inoccupés » est environ le double de la moyenne nationale aux Antilles, 2,3 et 2,5 fois plus élevée à la Réunion et en Guyane. Pour les femmes, les écarts sont moindres aux Antilles et marginalement à la Réunion, mais plus importants en Guyane. L'écart entre les Canaries et l'Espagne est seulement de 23 %. Ces écarts traduisent les difficultés d'insertion que rencontrent les jeunes en DOM.

Tableau 1.3.7 - Proportion (%) de jeunes « inoccupés » selon le sexe et écart à la France (base 100), DOM RP 2007

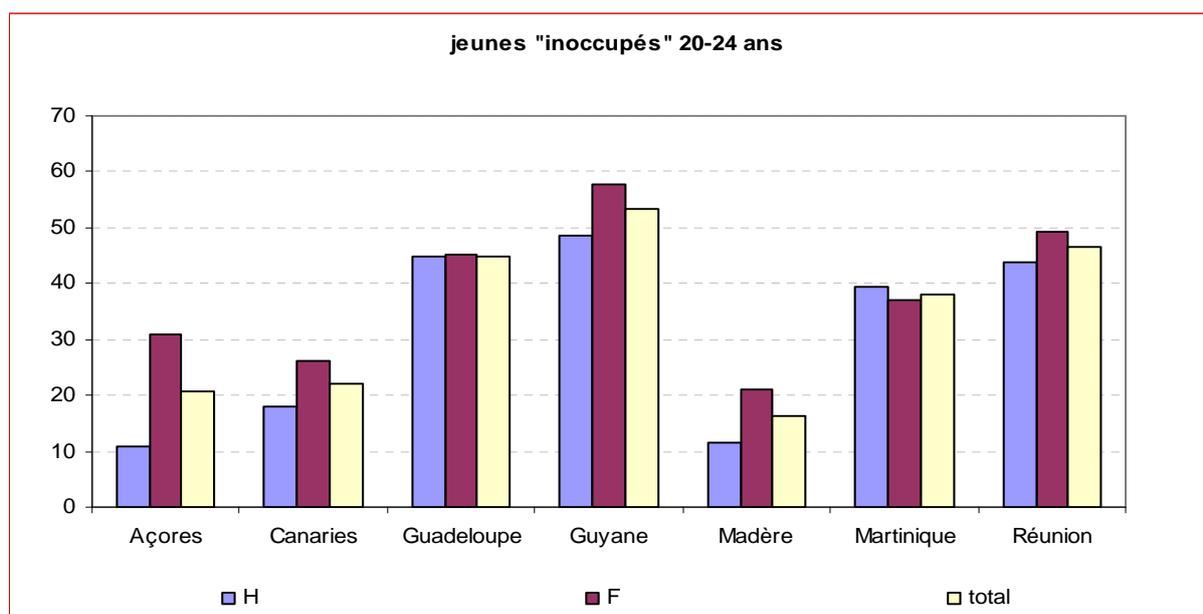
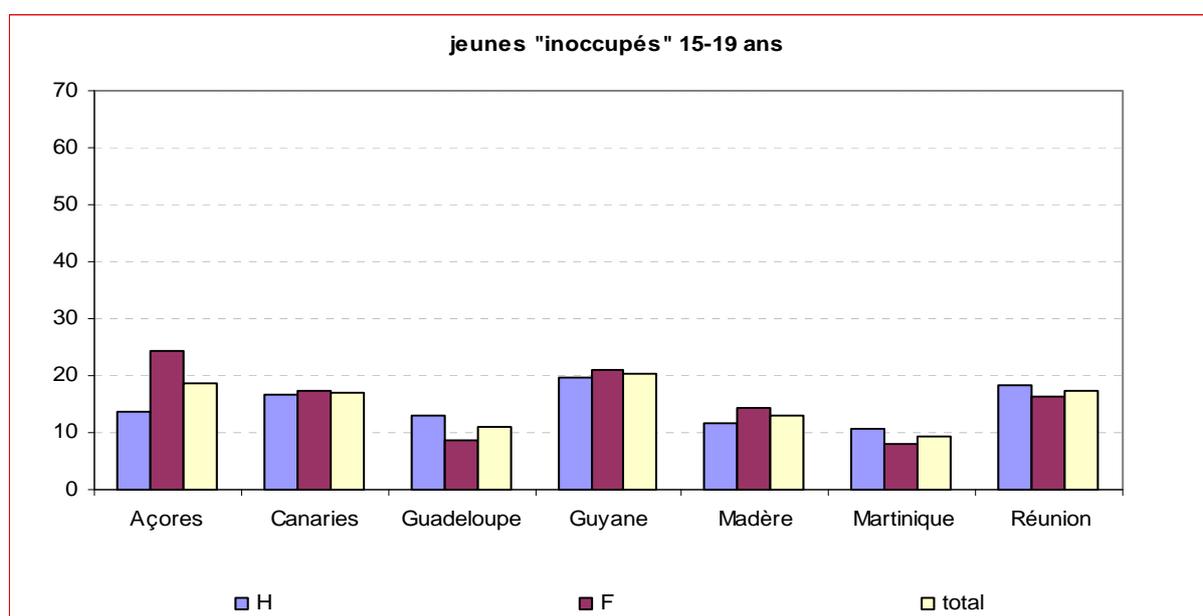
	Guadeloupe			Guyane			Martinique			Réunion			France entière		
	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F
<i>Ni scolarisés, ni en emploi</i>															
15-19	13	8,8	11	19,6	21	20,3	10,8	7,9	9,4	18,3	16,2	17,3	8,2	7,4	7,8
20-24	45	45,1	45	48,5	57,9	53,5	39,3	37,1	38,2	44	49,3	46,7	18,7	21,4	20
15-24	25,7	23,2	24,5	31,8	37,6	34,8	22,7	20,2	21,4	29,4	30,9	30,1	13,3	14,4	13,8
15-24	201	167	184	248	271	262	177	145	161	230	222	226	100	100	100
<i>Ni scolarisés, ni en emploi, ni au foyer</i>															
15-19	13	8,5	10,8	18,7	16,7	17,7	10,8	7,5	9,2	18,2	14,1	16,2	8,2	6,7	7,4
20-24	44,9	42,4	43,7	46,8	43,9	45,3	39,2	35	37,1	43,9	40,5	42,2	18,6	17,5	18,1
15-24	25,7	21,9	23,8	30,6	28,9	29,7	22,6	19,1	20,9	29,2	25,9	27,5	13,3	12,1	12,7
15-24	201	189	195	239	249	243	177	165	171	228	223	225	100	100	100

Source : calculs des auteurs à partir du RP 2007

Tableau 1.3.8 - Proportion (%) de jeunes « inoccupés » selon le sexe, Canaries, Açores et Madère, RP 2001

Age	Açores			Canaries			Madère			Age	Es.	Pt.
	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F		H+F	H+F
<i>Ni scolarisés, ni en emploi</i>												
16-19	13,7	24,2	18,8	16,8	17,5	17,1	11,7	14,3	13	15-19	13,1	11,5
20-24	11	30,8	20,6	18,1	26	22,1	11,7	21,2	16,4	20-24	18,5	14,6
16-24	12,3	27,6	19,7	17,6	22,7	20,2	11,7	17,7	14,6	15-24	16,4	13,1
<i>Ni scolarisés, ni en emploi, ni au foyer</i>												
16-19	13,5	14,6	14,1	15,2	11,7	13,5	11,6	9,4	10,5	15-19	Nd	10,3
20-24	10,9	16,2	13,5	16,4	16,2	16,3	11,6	12,2	11,9	20-24	Nd	12,7
16-24	12,2	15,4	13,8	15,9	14,5	15,2	11,6	10,8	11,2	15-24	Nd	11,6

Source : calculs des auteurs à partir du RP 2001 (Canaries, Açores et Madère)

Figure 1.3.11 - Part (%) de jeunes « inoccupés » (ni étudiant, ni en emploi) dans les RUP selon le sexe, 15-19 ans et 20-24 ans

Jeunes « inoccupés » selon l'origine

L'analyse selon l'origine souligne la forte inégalité entre les natifs et les jeunes métropolitains vis-à-vis des études et de l'emploi, même si ces derniers connaissent plus de difficultés dans les DOM qu'en Métropole. Cependant, ce sont les jeunes immigrés étrangers qui sont les plus touchés.

En Martinique 22 % des jeunes natifs de 15-24 ans sont inoccupés, la proportion est 25 % en Guadeloupe, de 27 % en Guyane et elle dépasse 30 % à la Réunion (tableau 1.3.9). Cette part avoisine 40 % pour les immigrés en Martinique, 47 % en Guadeloupe et atteignent 52 % en Guyane. Leur situation est bien meilleure à La Réunion (31 %). Pour les jeunes métropolitains, les proportions tombent à 13 % en Guyane et se situent entre 18 % et 20 % dans les autres DOM, contre 14 % en moyenne nationale (sans grande différence selon le sexe). Le même désavantage des étrangers s'observe aux Canaries en 2001, avec des proportions d'« inoccupés » de 30 % supérieures chez les hommes étrangers par rapport aux Espagnols et 40 % supérieures chez les femmes (tableau 1.3.10). La part des « personnes au foyer » pèse beaucoup sur ce résultat. Si on l'isole, la proportion d'« inoccupés » est alors divisée par deux chez les étrangères et leur situation est plus proche des Espagnoles.

Tableau 1.3.9 - Proportions (%) de jeunes « inoccupés » (ni étudiant, ni en emploi) selon le sexe et le lieu de naissance (15-24 ans) - DOM, RP 2007

	Guadeloupe			Guyane			Martinique			Réunion		
	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F
Natifs	26,7	22,7	24,8	26,8	27,3	27,0	23,5	20,4	22,0	31,0	32,0	31,5
Métro	18,1	18,0	18,0	13,7	12,1	13,0	15,8	17,2	16,5	19,9	20,2	20,0
Autre OM	23,7	14,0	18,6	9,4	8,5	9,0	12,1	13,1	12,7	19,2	31,3	25,3
Etranger	34,2	54,9	46,5	46,3	57,7	52,6	39,7	36,4	37,8	21,6	39,4	31,3

Source : calculs des auteurs à partir du RP 2007

Tableau 1.3.10 - Proportions (%) de jeunes « inoccupés » selon le sexe et la nationalité (16-24 ans), Canaries, RP 2001

	Hommes	Femmes	H+F
<i>Sans emploi, ni étudiant</i>			
Total	17,6	22,7	20,2
Espagnols	17,3	22,3	19,8
Etrangers	22,4	31,1	26,9
<i>Sans emploi, ni étudiant, ni au foyer</i>			
Total	15,9	14,5	15,2
Espagnols	15,8	14,4	15,1
Etrangers	18,6	15,8	17,1

Source : calculs des auteurs à partir du RP 2001

Les actions pour la formation et l'accès à l'emploi

Essai d'estimation de l'impact FSE au niveau macro

Le chômage des jeunes étant un des problèmes les plus importants et constants des DOM⁶⁴, divers organismes, couvrant l'insertion, la formation, l'apprentissage, la création d'entreprise (CAE, CAV, CI-RMA, CUI-RMI, CIVIS, PIJ...), ont été créés pour assurer la formation des jeunes demandeurs d'emploi ou des inactifs et leur faciliter l'accès à l'emploi. Ces programmes, aidés par les fonds FSE, connaissent généralement un succès temporaire. Ils sont souvent remaniés, gérés parfois par de

⁶⁴ Les Canaries, Açores et Madère n'ayant pas fourni de données sur les programmes d'accès à la formation et l'emploi (en partie financés par les FSE), cette partie ne traitera que des DOM.

nouvelles structures administratives. L'analyse proposée s'appuie sur des données globales à un niveau macro démographique⁶⁵.

La proportion de jeunes concernés n'est pas facile à estimer avec précision car les âges varient selon les programmes ; certains concernent seulement les chômeurs (et éventuellement les inactifs) alors que d'autres (comme la mobilité ou création d'entreprises) peuvent concerner des actifs.

De plus, une même personne peut bénéficier de plusieurs formations ou contrats la même année. Ce biais est limité car la durée des formations est de plusieurs mois et il en est de même des contrats. Mais il n'est pas forcément négligeable. Comme pour les données concernant les contrats (en cas de contrats successifs) la proportion de bénéficiaires est indûment accrue ; les résultats présentés sont donc par excès et apparaissent plus favorables.

Le rapport du Programme Opérationnel de la Martinique 2008 montre des taux de bénéficiaires inférieurs à ceux de la Métropole, 5,3 % contre 6,9 % en 2001-2002 (tableau 1.3.11). L'écart pour l'accès à l'alternance (apprentissage, contrats de qualification et contrats d'adaptation⁶⁶) est particulièrement important et les formations du Conseil Régional, plus fréquentes en DOM, ne compensent cependant pas totalement ces déficits. L'écart d'ensemble dans l'accès à ces programmes est, en réalité, beaucoup plus important qu'il n'y paraît. Ces taux sont en effet calculés sur l'ensemble des jeunes de 16-25 ans, alors que la proportion de jeunes chômeurs et inactifs est bien supérieure en DOM. De plus, la réduction des écarts en 2003 est en partie due à la baisse en métropole.

Tableau 1.3.11 - Taux d'accès à l'alternance et à la formation

	DOM				Métropole			
	2000	2001	2002	2003	2000	2001	2002	2003
Alternance								
Apprentissage	2,05	1,7	1,67	1,93	3,04	3,09	3,04	2,95
Contrats de qualification	0,81	0,74	0,76	0,86	1,73	1,71	1,61	1,39
Contrats d'adaptation	0,02	0,01	0,01	0,01	0,85	0,81	0,59	0,53
Formation								
Formation du Conseil Régional	3,89	3,26	2,33	3,28	1,58	1,46	1,41	1,56
Total	6,8	5,7	4,8	6,1	7,2	7,1	6,7	6,4

Source : PO – FSE Martinique 2008 (cf. bibliographie)

Les rapports FSE présentent des effectifs de bénéficiaires de ces programmes très variables d'une année à l'autre. En Guadeloupe, le nombre de jeunes aidés passe de 2805 en 2000 à 4358 en 2002, retombe à 3920 en 2005, puis atteint un maximum de 5673 en 2006, sous l'effet du nouveau programme « CIVIS » (Contrats d'insertion dans la vie sociale) ; il retombe en-dessous de 5000 en 2007 (4913) et fluctue autour de ce niveau jusqu'en 2010 (4625). Les effectifs aidés représentaient 32 % des jeunes chômeurs ou inactifs en 2005 et 39 % en 2007. Parmi eux, 80 % bénéficiaient de contrats d'apprentissage, de professionnalisation et CIVIS, et 20 % de Projets Initiative Jeunes (création d'entreprise et mobilité). Les ordres de grandeur sont comparables en Martinique et à La Réunion⁶⁷ où environ 30 % des jeunes chômeurs ou inactifs ont été aidés en 2005⁶⁸.

⁶⁵ Pour plus détail, le lecteur pourra se reporter aux rapports FSE des divers RUP.

⁶⁶ Ceux-ci sont particulièrement peu fréquents en DOM.

⁶⁷ Le Bilan de l'emploi, du marché du travail et des politiques de l'emploi 2008, montre un total de 10004 jeunes de moins de 25 ans aidés dans le cadre des CAE, CAV, CI-RMA, CUI-RMI, CIVIS, PIJ, contrats de professionnalisation et apprentissage, pour 33200 jeunes chômeurs ou inactifs.

⁶⁸ Le document Programme Opérationnel FSE de la région Martinique (p. 53) fait apparaître que 6,1 % des jeunes de 16-25 ans ont été aidés en 2003 (contrats d'apprentissage, de qualification d'adaptation et formation – du Conseil Régional), ce qui correspond environ à 30 % des effectifs au chômage ou inoccupés.

La Réunion dispose de données sur l'issue des contrats⁶⁹. Les taux de placements varient fortement de l'un à l'autre : 45,4 % pour les CIRMA, 25,8 % pour les CAE et 21,7 % pour les CAV. En 2004, ce taux était de 34 % pour les apprentis. Ces taux sont sans doute supérieurs pour d'autres types de formation. Si on les estime à 50 % dans l'ensemble, cela signifierait que 15 % des chômeurs et inactifs auraient été placés grâce à ces contrats. La question est alors : « *Pourquoi le chômage des jeunes ne se réduit-il pas dans ce département ?* ».

Avec 15 % des chômeurs et inactifs placés suite à une formation, la question aurait du être résolue en 6 à 7 ans. Mais, il faudrait que ces placements soient durables et qu'ils dépassent les 6.000 personnes. Or, ils sont au mieux de 5 000, voire moins et, surtout, les *retours au chômage* sont importants. Les enquêtes de suivi indiquent qu'après 12 mois, 75 % des jeunes sortis d'un contrat CIRMA, CAE ou CAV sont à nouveau chômeurs ou inactifs⁷⁰. – Ceci nous amène à poser la question de l'efficacité et de la qualité du système de formation-training en DOM.- Ces retours au chômage des jeunes ayant reçu une formation, ajoutés aux nouvelles pertes d'emploi d'autres jeunes, empêchent le chômage de se réduire durablement. Il se maintient même à des niveaux élevés et ne connaît que des fluctuations conjoncturelles, pendant que s'accroissent les allers-retours entre emploi, inactivité et chômage. Lorsque l'on prend en compte les sorties annuelles du système scolaire, le nombre de chômeurs et inactifs devrait même augmenter plus rapidement. Les nouveaux entrants sur le marché du travail peuvent être estimés à environ 11 000 chaque année. Parallèlement, on estime à près de 5000 ceux qui trouvent du travail dans l'année⁷¹. Dans ce contexte économique, la seule variable d'ajustement paraît être l'émigration des jeunes.

Dépendance effective

La dépendance effective des personnes âgées⁷² est un indice qui tient compte à la fois du vieillissement démographique et de variables économiques car il inclut au dénominateur l'emploi total et non la population d'âge actif (15-64 ans) comme le rapport de dépendance démographique.

On peut calculer un indice semblable pour les adultes en utilisant au numérateur les 15-64 ans qui ne sont pas en emploi, et également pour les jeunes de moins de 15 ans. Ces trois indicateurs peuvent s'additionner puisqu'ils ont le même dénominateur (l'emploi total).

Aux Antilles, en dépit d'un vieillissement moins prononcé, la dépendance effective des personnes âgées est déjà comparable à celle de la France métropolitaine, du fait de la situation de l'emploi. A La Réunion cette dépendance effective est près d'un tiers moins élevée qu'en Métropole. Elle est trois fois moindre en Guyane et à St Martin où les populations sont les plus jeunes.

Aux âges de pleine activité (les 15-64 ans), la dépendance effective est 1,5 à 2 fois plus élevée que la moyenne nationale en Martinique, en Guadeloupe, et à St Martin, et plus du double à la Réunion et en Guyane ; des résultats qui là encore tiennent à l'importance du chômage. Celle des jeunes de moins de 15 ans est aussi beaucoup plus élevée dans les DOM qu'en France pour deux raisons : une population plus jeune et un niveau de l'emploi général plus faible.

Aux Antilles, la dépendance effective totale dépasse les 200 % (et les approche à St Martin : 180 %), soit deux personnes dépendantes de tous âges pour une personne en emploi. En Martinique et en

⁶⁹ Le Bilan de l'emploi, du marché du travail et des politiques de l'emploi 2008, tableau III-1, p. 25.

⁷⁰ Les résultats sont un peu plus favorables avec l'apprentissage.

⁷¹ Sans qu'on connaisse la part de ceux qui sont passés par des contrats aidés.

⁷² Définie dans le Rapport sur la Cohésion de l'UE, pour les personnes âgées, comme le rapport des personnes de 65 ans ou plus au total des personnes en emploi.

Guadeloupe, ces niveaux sont respectivement 40 % et 57 % plus élevés que la moyenne nationale. A La Réunion et en Guyane, on compte 2,5 et 2,8 dépendants pour une personne en emploi, soit pour cette dernière le double de la moyenne nationale.

Aux Canaries, la migration et la croissance de l'emploi avaient ramené la dépendance effective totale à un niveau inférieur à la moyenne nationale en 2007. Elle s'établit aujourd'hui à niveau supérieur de 162 % contre 149 %, Néanmoins, en dépit des effets de la crise économique, *la dépendance effective totale des Canaries* demeure encore très inférieure à celle des DOM (Tableau 1.3.12 et fig. 1.3.13). Mais, ce sont Madère (120 %) et les Açores (130 %) qui affichent les taux les plus bas des RUP en raison de l'emploi élevé dans ces îles. Madère se situe au niveau du Portugal que les Açores dépassent d'à peine 10 %. Globalement, les écarts entre RUP et pays de rattachement sont très inférieurs en Atlantique Est à ceux observés entre les DOM et la France, avec pour raison principale le faible niveau de l'emploi dans les DOM.

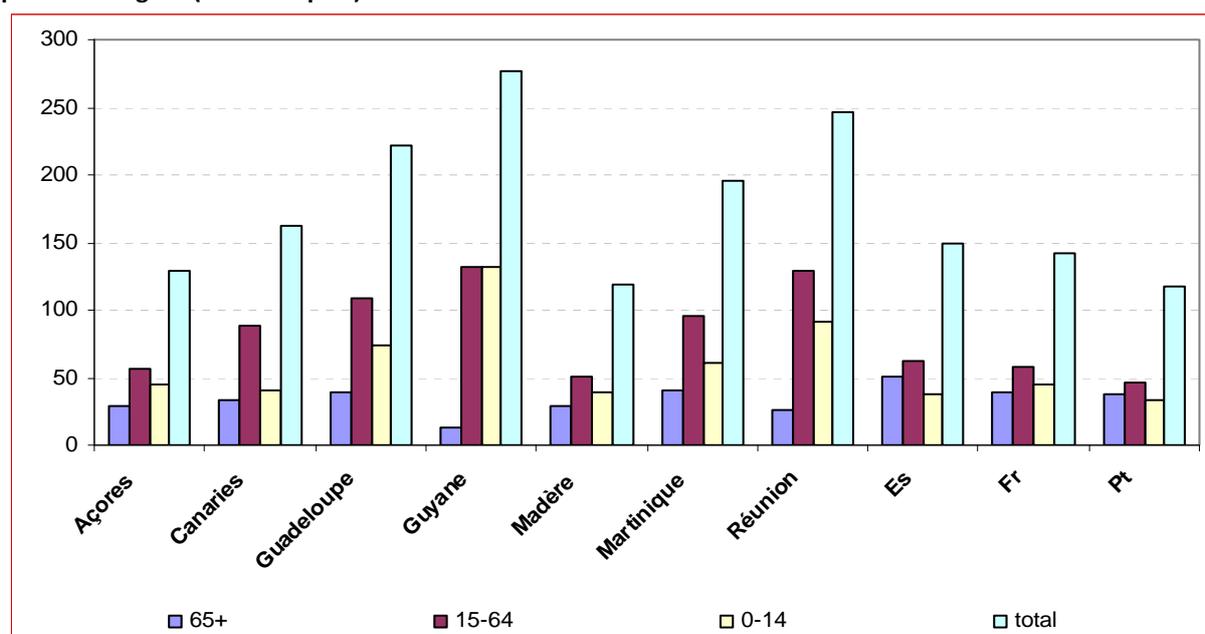
Tableau 1.3.12 - Rapport (%) de dépendance effective* des jeunes (0-14 ans), des adultes (15-64 ans) et des personnes âgées (65 ans et plus)

	Aç.	Ca.	Guad.	Guy.	Mad.	Marti.	Réun.	St Mart.	Es.	Fr.	Pt.
	2007	2010	2007	2007	2007	2007	2007	2007			
65+	28,3	33,4	39,3	13,4	28,8	40,0	26,7	10,8	50,4	39,1	37,7
15-64	56,7	88,2	108,9	131,5	51,3	95,0	129,1	85,7	61,6	57,7	46,4
0-14	44,5	40,4	73,2	132,4	39,4	61,3	90,7	82,6	37,2	44,6	33,7
Total	129,5	162,0	221,4	277,3	119,5	196,3	246,5	179,1	149,2	141,4	117,8
65+	75	66	101	34	76	102	68	28	100	100	100
15-64	122	143	189	228	111	165	224	148	100	100	100
0-14	132	109	164	296	117	137	203	185	100	100	100
Total	110	109	157	196	101	139	174	127	100	100	100

* Rapport des personnes non en emploi d'âges indiqués au total des personnes en emploi de tous âges.

Sources : DOM : RP 2007 ; Canaries : EFT Eurostat ; Açores et Madère : IaE 2007.

Figure 1.3.12 - Rapport (%) de dépendance effective* des jeunes (0-14 ans), des adultes (15-64 ans) et des personnes âgées (65 ans et plus)



Sources : DOM : RP 2007 ; Canaries : EFT Eurostat ; Açores et Madère : IaE 2007

Secteurs d'activité

Les RUP présentent une structure de l'emploi relativement proche de celle de leur pays de rattachement (tableau 1.3.13). L'emploi dans l'agriculture est aujourd'hui très faible (3 % à 4 %), aussi bien en France et en Espagne qu'aux Antilles, à la Réunion et aux Canaries. Aux Açores et à Madère, comme au Portugal, l'emploi agricole occupe une place plus importante (11 %).

Tableau 1.3.13 - Distribution des personnes occupées par secteur (%)

	Aç.	Ca.	Guad.	Guy.	Mad.	Marti	Réun.	St Mart.	Es.	Fr.	Pt.	EU27
	2009	2009	2007	2007	2009	2007	2007	2007				
Agri., pêche,	12,2	2,8	4,2	3,0	11,2	4,6	3,8	0,6	3,9	3,1	11,2	5,1
Industrie	10,0	6,6	6,8	9,3	7,0	7,5	6,9	6,5	14,4	14,8	18,2	18,0
Construction	15,6	9,6	7,7	7,3	12,0	7,0	8,8	10,6	9,8	6,8	10,0	7,9
Tertiaire	63,4	81,1	81,4	80,4	69,8	80,9	80,5	82,3	71,9	75,4	60,6	69,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : DOM : RP 2007 ; Canaries : EE 3^e trimestre 2009 ; Açores et Madère, laE 2009 3^{ème} trimestre

Le décalage est un plus net pour l'emploi industriel qui fournit 14 % à 15 % de l'emploi en France et en Espagne, et 18 % aux Portugais⁷³. Sans surprise, cette part est très inférieure dans toutes les RUP⁷⁴, soit 7 % aux Canaries, et entre 7 % et 10 % dans les DOM et dans les RUP portugaises. A l'inverse, la construction y est plus dynamique. Sa part dans l'emploi est égale aux Canaries et en Espagne et elle dépasse légèrement la moyenne nationale dans les DOM (7 % à 8 %, et même 11 % à St Martin) et dans les RUP portugaises, notamment aux Açores. La faiblesse de l'industrie, et parfois de l'agriculture, ouvre à l'emploi tertiaire dans les RUP une part supérieure à la moyenne de leur pays. Elle dépasse 80 % aux Canaries et dans les DOM. Elle est de 72 % à Madère et 63 % aux Açores, les seules à se situer en-dessous de la moyenne communautaire.

⁷³ Proche de la moyenne communautaire

⁷⁴ En raison de la limitation des ressources et l'éloignement des marchés.

1.3.4 Résumé

Les données des enquêtes emploi montrent que la crise économique récente a différemment affecté les RUP. Jusqu'en 2010, son effet a été peu sensible sur le taux d'emploi dans les DOM aux Açores et Madère, même si le chômage des jeunes a augmenté à partir de 2009. Les Canaries ont été fortement affectées dès 2008 et plus encore en 2009 et ce à tous les âges. Le chômage y a fortement augmenté, rejoignant presque les niveaux des DOM ; en dépit d'une augmentation sensible, il est resté faible aux Açores et à Madère, y compris chez les jeunes.

Sauf aux Açores et à Madère, le taux d'emploi des 20-64 ans est inférieur à la moyenne nationale : de 20 % en Antilles-Guyane (14 % à St Martin), 27 % à la Réunion et 11 % aux Canaries. Les différences de taux d'emploi entre hommes femmes sont les plus marquées en Guyane, aux Açores, à la Réunion et aux Canaries ; elles le sont moins aux Antilles. Il existe donc un potentiel de réserve pour l'augmentation de la population active féminine. Les taux d'emploi varient aussi selon l'origine. Dans les DOM, ce sont les métropolitains et les migrants de l'UE qui paraissent les mieux lotis (même si leur taux d'emploi y est inférieur à la moyenne nationale française).

Etre jeune (15-19 ans) « inoccupé » (ni étudiant, ni en emploi) est moins fréquent aux Antilles, où la durée de scolarisation est plus longue, qu'aux Canaries, aux Açores, à la Réunion et en Guyane. A 20-24 ans, le chômage élevé dans les DOM résulte dans des proportions de jeunes inoccupés plus de deux fois plus élevées que dans l'Atlantique Est.

Les actions pour la formation à l'emploi, en partie financées par les FSE, n'ont pas réussi à réduire durablement le chômage en DOM. Les effectifs formés sont insuffisants, les taux de bénéficiaires y sont inférieurs comparés à la métropole, alors que le chômage y est plus élevé. Si les taux de placement sont assez élevés dans certains types de formation, les retours rapides au chômage sont fréquents, ce qui nous amène à poser la question de la qualité du système de formation en DOM.

Dans les DOM, le faible niveau de l'emploi semble en bonne part lié au faible niveau d'employabilité des actifs disponibles, du fait de leur faible niveau de qualification. Pour les diplômés, à l'inverse, on n'observe pas de différence significative selon le lieu de naissance. Toutefois, les hommes métropolitains ou natifs de l'UE semblent avoir un avantage particulier sur les autres migrants récents (y compris les natifs de retour). Parmi les premiers, beaucoup arrivent munis d'un contrat de travail, ce dont disposent plus rarement les femmes de même origine et les autres migrants. On note aussi qu'à niveau de diplôme égal, les Métropolitains ont des professions plus élevées que les natifs⁷⁵, ce qui est un facteur d'émigration des natifs qualifiés et du non retour de ceux qui ont étudié sur le continent.

Les deux tiers des emplois créés entre 1999 et 2007 aux Antilles sont occupés par des natifs, 74 % à la Réunion. Les Métropolitains en occupent 24 % aux Antilles, 22 % à la Réunion. Du fait de la forte immigration, la Guyane se trouve dans une situation particulière : 36 % des emplois créés ont été occupés par des étrangers, 19 % par les Métropolitains et seulement 40 % par les natifs.

Les rapports de dépendance effective sont fortement tributaires des niveaux d'emploi et constituent un enjeu majeur pour l'avenir. Dans les DOM, ils atteignent 2 dépendants pour une personne en emploi à la Martinique, 2,2 en Guadeloupe, 2,5 à la Réunion et 2,8 en Guyane. Ces résultats tiennent principalement à l'importance du chômage et de l'inactivité des adultes et, secondairement, à une part plus élevée de jeunes qu'en Atlantique Est. Dans ces RUP, les taux s'établissent à 1,6 dépendant pour une personne en emploi aux Canaries, 1,3 aux Açores et 1,2 à Madère. Ainsi, la dépendance effective est de 40 % à 96 % supérieure à la moyenne nationale dans les DOM, contre seulement 10 % aux Canaries et aux Açores – Madère étant identique au Portugal.

⁷⁵ Données des recensements de population de 1999 et 2007

La population employée dans l'agriculture atteint 11 % aux Açores et à Madère, elle est inférieure à 5 % dans les autres RUP. La construction est plus importante que l'industrie dans tous les RUP et particulièrement en Atlantique Est. Les services représentent plus de 80 % de l'emploi en RUP, sauf à Madère (70 %) et aux Açores (63 %).

SECTION 4 : Economie

La comparaison des tendances économiques, et notamment du PIB, dans les RUP pose problème en raison des différences de coût de la vie. Nous utiliserons donc principalement comme indicateur le PIB SPA. Nous considérerons aussi la croissance du PIB SPA par habitant et les écarts à la moyenne communautaire. Par ailleurs, la crise ayant fortement affecté le PIB dans certaines RUP et bouleversé leur hiérarchie vis-à-vis de cet indicateur, nous attacherons une attention particulière aux tendances récentes.

Le PIB SPA

Le PIB SPA (standard de pouvoir d'achat) est calculé pour toutes les régions sur la base du SPA national. Or il existe des différences de coût de la vie entre les régions. Les DOM notamment connaissent un coût de la vie nettement plus élevé que la métropole, en raison - ou à la base - de l'ajustement salarial de la fonction publique de 40 %, ratio qui impacte indirectement sur les salaires du privé et sur le coût des denrées.

Les RUP espagnols et portugais ont également un coût de la vie relativement supérieur à celui du continent, cependant, les écarts seraient inférieurs à ceux entre les DOM et la métropole. De ce fait, le PIB SPA estimé pour les DOM est trop élevé, mais on ne peut pas le corriger. En tous cas, il faut considérer que le PIB SPA des DOM est inférieur aux estimations d'EUROSTAT. Nous signalerons dans le texte les conséquences de cette surestimation du PIB SPA des DOM sur les écarts observés entre les DOM et les autres RUP.

1.4.1 Le PIB par habitant

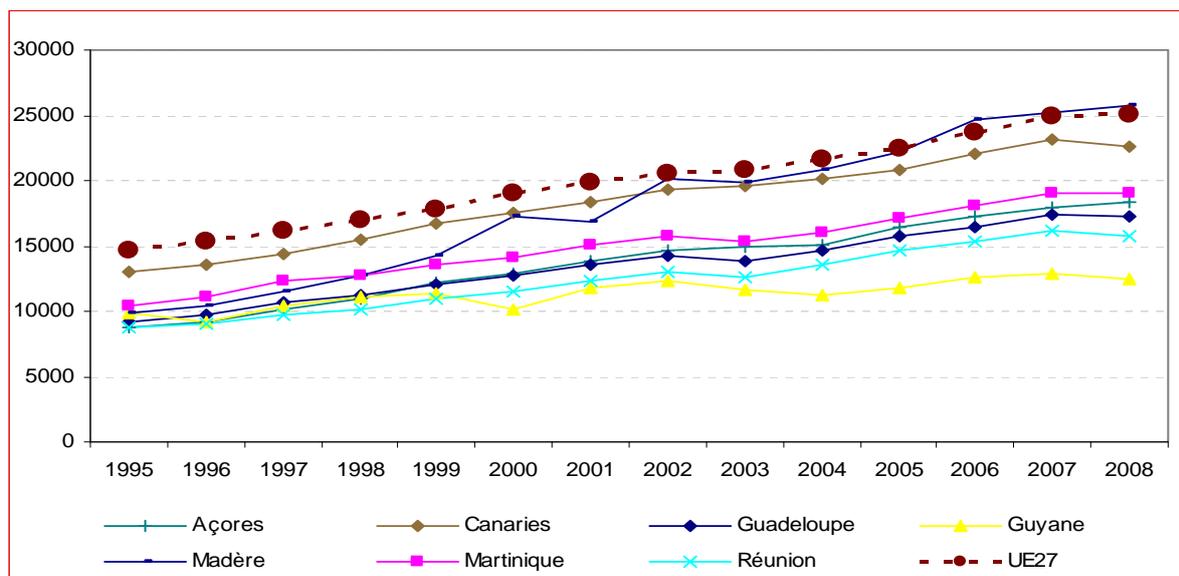
En 2008, ce sont la Martinique, Madère et les Canaries qui ont les PIB par habitant les plus élevés, au-dessus de 20 000 euros (tableau 1.4.1), tandis que la Guyane et les Açores sont apparemment les moins bien lotis avec 15 200 et 14 100 euros. Toutefois, du fait d'un coût de la vie plus élevé en France qu'en Espagne et au Portugal, le ratio du PIB au PIB SPA est supérieur à 1 (1,14) en France et dans les DOM ; à l'inverse, il est inférieur en Espagne et au Portugal et dans leurs RUP (0,92 pour la première et 0,83 pour le second). Madère et les Canaries ont ainsi les PIB SPA par habitant les plus élevés, devant la Martinique et les Açores. A l'opposé La Réunion et surtout la Guyane ont les PIB SPA per capita les plus faibles. Vu l'estimation par excès du PIB SPA des DOM (cf. encadré), l'écart serait encore plus grand que celui présenté par ces données, et les DOM seraient encore plus en-dessous des autres RUP et des moyennes nationales et communautaire.

Tableau 1.4.1 : PIB et PIB SPA per capita (par habitant) en milliers d'euros, 2008

	PIB pc	PIB SPA pc	PIB / PIB SPA
Açores	15200	18300	0,83
Canaries	20800	22600	0,92
Guadeloupe	19500	17200	1,13
Guyane	14100	12400	1,14
Madère	21400	25800	0,83
Martinique	21600	19000	1,14
Réunion	17900	15700	1,14
Espagne	23900	25900	0,92
France	30400	26700	1,14
Portugal	16200	19500	0,83
UE27	25100	25100	1

Source : EUROSTAT

Figure 1.4.1 : PIB SPA par habitant (milliers d'euros), 1995-2008



Source : EUROSTAT

La croissance du PIB SPA par habitant depuis 1995 s'est faite à des rythmes soutenus dans les RUP, notamment aux Canaries et, plus encore à Madère qui rattrape la moyenne communautaire (figure 1.4.1).

Tableau 1.4.2 : croissance du PIB SPA par habitant dans les RUP, leur pays et l'UE27 (%)

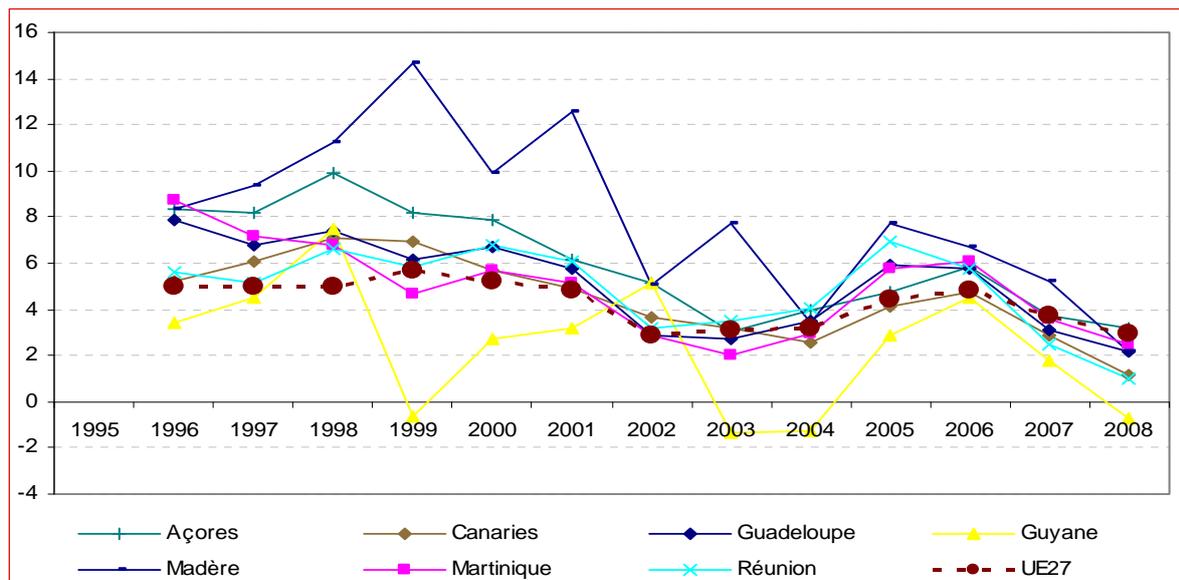
	Croissance globale (%)		Croissance annuelle (%)		
	1995-96 / 2000-01	2000-01/2007-08	1995-96/2000-01	2000/01-2006/07	2007 / 2008
Açores	49,2	35,6	8,3	4,7	2,2
Canaries	35	27,3	6,2	3,9	-2,2
Guadeloupe	39,7	31,1	6,9	4,3	-1,1
Guyane	15,3	15,5	2,9	2,6	-3,9
Madère	68,8	49,6	11	6,6	2,4
Martinique	35,8	30,5	6,3	4,1	-0,5
Réunion	34,5	33,6	6,1	4,8	-2,5
Espagne	37,3	37,5	6,5	5	-1,1
France	29,4	19,6	5,3	2,7	-1,1
Portugal	34,9	24,9	6,2	3,4	-0,5
UE27	29,2	28,8	5,3	3,8	0,4

Source : EUROSTAT

Toutefois, la croissance du PIB SPA par habitant a été plus soutenue avant 2001 qu'après⁷⁶ (tableau 1.4.2), et aussi très variable selon les RUP. La Guyane présente la particularité d'une croissance du PIB par habitant très inférieure aux autres RUP, moins en raison d'une faible croissance du PIB que de la croissance rapide de sa population (supérieure à 3,5 %) qui affecte d'autant la croissance du PIB par habitant. On peut ici souligner la différence avec les Canaries qui ont également connu une croissance démographique supérieure à 2 % qui a favorisé la croissance parce qu'elle était essentiellement due à une immigration de travail. En Guyane, une part importante est due à la croissance naturelle et donc à l'arrivée d'enfants qui ne contribuent pas à la production de richesses, avec en plus des difficultés à absorber les migrants sur le marché du travail.

⁷⁶ Avec des taux souvent supérieurs à 6 % et même jusqu'à 11 % à Madère

Figure 1.4.2 : Taux (%) de croissance annuelle (lissée sur 3 ans) du PIB SPA par habitant, 1995-2008.



Source : EUROSTAT

Les taux de croissance annuelle du PIB par habitant, même lissés sur trois ans (Figure 1.4.2), restent très difficiles à interpréter en raison de variations importantes⁷⁷. On note surtout une faible croissance en 2003, comme dans l'ensemble de l'UE, et des taux de croissance plus élevés avant cette date qu'après, notamment en Atlantique Est.

Sauf aux Açores et à Madère, le PIB SPA par habitant a régressé dans toutes les RUP en 2008. En raison de la crise financière, les Canaries ont enregistré une baisse du PIB SPA par habitant de -2,2 % en 2008 (tab. 1.4.2). On a observé une baisse équivalente en Guyane en 2008 en raison des mouvements sociaux de longue durée, tandis qu'aux Antilles la baisse a été plus modérée. A l'opposé, aux Açores et à Madère, le PIB SPA par habitant a cru de plus de 2 % en 2008.

Les données régionales de PIB SPA d'Eurostat ne sont pas encore disponibles pour 2009 et 2010. Selon les données de l'INE, une baisse plus impressionnante encore (-4,3 %) a eu lieu en 2009 suivie d'une stabilisation en 2010. Les données de l'INSEE montrent un taux de croissance du PIB réel négatif dans tous les DOM en 2009, de -2,6 % en Guadeloupe, -0,2 % en Martinique, -2,5 % à la Réunion, mais une croissance positive de 3,8 % en Guyane. Ces évolutions font apparaître un renversement de tendance par rapport à 2008 où les taux de croissance étaient respectivement : 2,8 % ; 1,8 % ; 5,8 % et 5,6 %⁷⁸. Les données provisoires pour 2010 montrent une récupération de la baisse de 2009 avec même un léger progrès par rapport au niveau de 2008.

Écart à la moyenne de l'UE

Les RUP avaient au milieu des années 1990 un PIB SPA par habitant très inférieur à la moyenne de l'UE⁷⁹ (tableau 1.4.3), mais cet écart s'est réduit sensiblement dans la seconde moitié des années 1990, de l'ordre de 4 à 5 points aux Antilles et aux Canaries, et jusqu'à 10 points aux Açores et 20 points à Madère. Les progrès ont été plus faibles à la Réunion (2 points), tandis que la Guyane voyait une aggravation de 7 points de son écart à la moyenne de l'UE. Les tendances se sont poursuivies à un rythme moins rapide dans les années 2000 sauf à Madère (13 points). Seule la Guyane a vu son écart à la moyenne de l'UE continuer de s'accroître. En 2007, Madère avait un PIB SPA par habitant

⁷⁷ Les données pour Madère présentent des variations annuelles importantes avant 2003 qui font douter de la qualité des données.

⁷⁸ Il est à noter que le taux de croissance du PIB par habitant de la Guyane était positif en 2008 selon l'INSEE, mais les données standardisées SPA par habitant d'EUROSTAT montrent une baisse.

1 % supérieur à la moyenne communautaire ; pour les Canaries, l'indice était 8 % inférieur. Les écarts étaient plus importants dans les autres RUP : de l'ordre de 20 % aux Açores, de 25 % à 30 % aux Antilles et de 36 % à la Réunion.

Au bas de l'échelle, le PIB SPA par habitant de la Guyane était à peine supérieur à la moitié de la moyenne communautaire. La faiblesse du PIB par habitant de la Guyane et son évolution moins rapide que sur le continent sont directement liés à la forte proportion de moins de jeunes de moins de 15 ans et à la croissance rapide de sa population. La croissance du PIB en Guyane est dans la moyenne des Antilles, mais la croissance du PIB par habitant est réduite par la croissance rapide de la population. – Rappelons que les écarts seraient plus grands encore pour les DOM si on pouvait prendre en compte leur différence de SPA avec la moyenne nationale. En 2008, sauf aux Açores et à Madère, la crise a légèrement accru les écarts à la moyenne de l'UE27 notamment en Guyane et aux Canaries.

Au total, les RUP (sauf la Guyane) ont donc comblé une partie de leur écart à la moyenne européenne et. Madère l'a même dépassée - elle est seule à connaître un aussi bon résultat. Pour les Canaries l'écart avec l'UE a été réduit de 25 %⁸⁰, et pour les Açores de 30 % (tableau 1.4.3). Les performances des DOM demeurent elles très en-deçà : les Antilles ont réduit leur écart de 16 % et la Réunion de 11 %. La Guyane est la seule RUP à s'être éloignée de la moyenne de l'UE, avec un accroissement de l'écart de 34 %.

Tableau 1.4.3 : Ecart du PIB SPA des RUP par rapport à la moyenne de l'UE, et proportion de la réduction de cet écart entre 1995-1996 et 2007-2008.

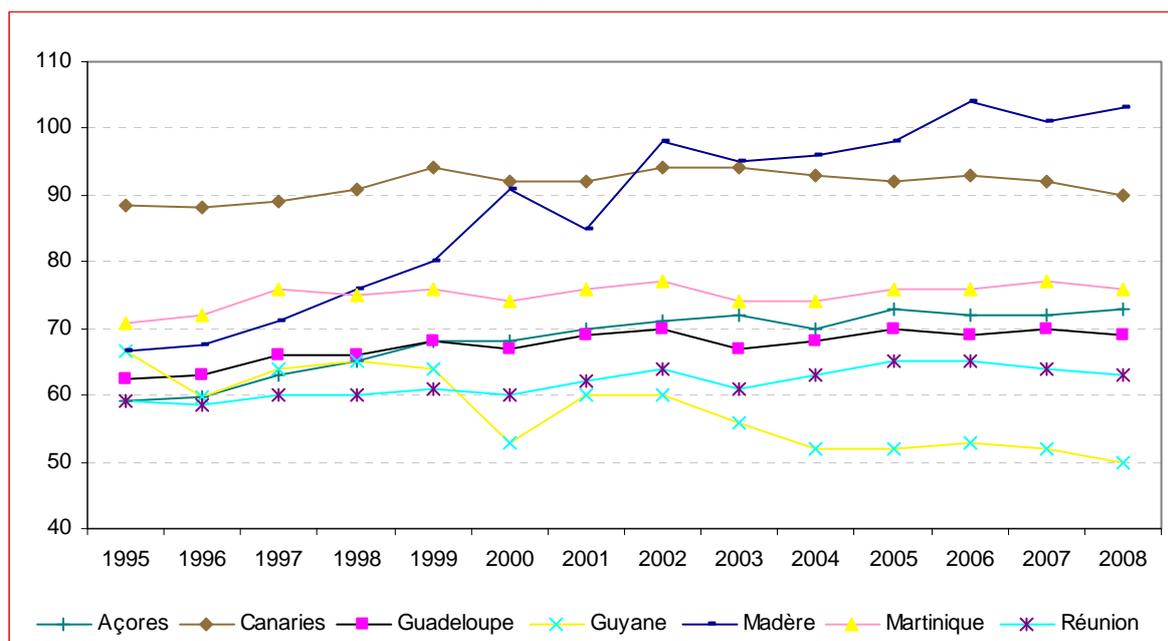
	Ecart à UE27				Réduction de l'écart
	1995-96	2000-01	2007	2008	1995/6 - 2007/8
Açores	59	69	72	73	31,5
Canaries	88	92	92	90	24,5
Guadeloupe	63	68	70	69	16,9
Guyane	63	56	52	49	-34,2
Madère	67	88	101	103	105,5
Martinique	71	75	76	76	16,2
Réunion	59	61	64	63	11,3
Espagne	92	97	105	103	Na
France	115	115	108	106	Na
Portugal	77	80	78	78	4,2
UE27	100	100	100	100	-

Source : EUROSTAT

⁷⁹ Ratio des PIB SPA per capita des RUP au PIB SPA per capita de l'UE.

⁸⁰ Il est difficile de prévoir l'effet de la crise dans les économies où le tourisme a un rôle important : Canaries et Madère, notamment. La crise économique a certes réduit les flux de touristes en 2009, mais la crise politique en Afrique du Nord a en partie compensé cet effet en 2010.

Figure 1.4.3 : PIB SPA par habitant en pourcentage de la moyenne de l'UE, 1995-2007



Source : EUROSTAT

1.4.2 Productivité

Dans cette section, nous mesurons la productivité comme le rapport du PIB SPA⁸¹ à l'emploi. Nous appelons cet indice « *productivité SPA* ». – Rappelons que la productivité serait légèrement plus basse en DOM, par rapport aux autres RUP si on disposait d'un SPA régional.

Sauf à Madère, la productivité est toujours inférieure dans les RUP, comparée à leur pays⁸². Les écarts sont faibles entre les Canaries et l'Espagne, de même qu'entre les Açores et le Portugal, mais Madère a un avantage significatif sur ce dernier (figure 1.4.4). Les écarts sont plus importants entre les DOM et la France : la Martinique est la plus proche de la moyenne nationale et la Guyane la plus éloignée.

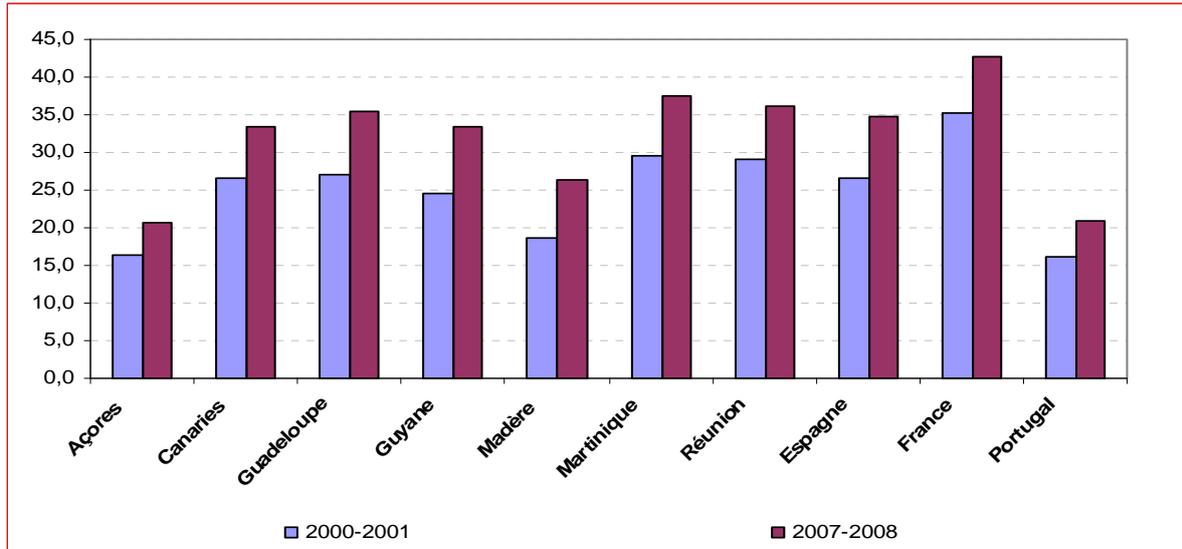
Les Canaries ont connu une croissance de la productivité SPA moins rapide que celle de l'Espagne dans les années 2000 (tableau 1.4.4 et figure 1.4.5). A l'opposé, cette croissance a été plus rapide à Madère qu'au Portugal, mais les Açores ont connu une progression un peu en retrait sur le continent. Dans les DOM, la productivité a cru plus rapidement qu'en France, notamment en Guadeloupe et en Guyane, mais de manière moins importante à la Réunion et en Martinique. Cependant, la Guyane conserve la productivité la plus basse des DOM en 2007-2008⁸³. Au total, en 2007-2008, la productivité basée sur le PIB SPA est la plus élevée dans les DOM, avec un léger avantage aux Antilles et à la Réunion, suivies pratiquement à égalité par la Guyane et les Canaries – cependant, si on disposait de SPA régionaux, les DOM perdraient sans doute leur avantage de productivité sur les Canaries-. Madère et surtout les Açores présentent une productivité bien inférieure à celle des autres RUP.

⁸¹ Nous utilisons le PIB SPA car il tient compte du coût de la vie et donc reflète mieux les différences réelles. Comme précédemment, les Dom tendraient, du fait d'un coût de la vie plus élevé, à afficher une productivité supérieure aux autres RUP, alors qu'en utilisant le PIB SPA on lisse ces écarts.

⁸² EUROSTAT ne publiant pas de statistiques des heures travaillées au niveau de l'UE27, la comparaison est limitée au niveau national et inter- RUP.

⁸³ La crise n'a entraîné une rupture importante de la productivité, aussi nous réunissons ces deux années pour réduire les variations aléatoires.

Figure 1.4.4 : « Productivité SPA » dans les RUP et leur pays en 2000-2001 et 2007-2008.



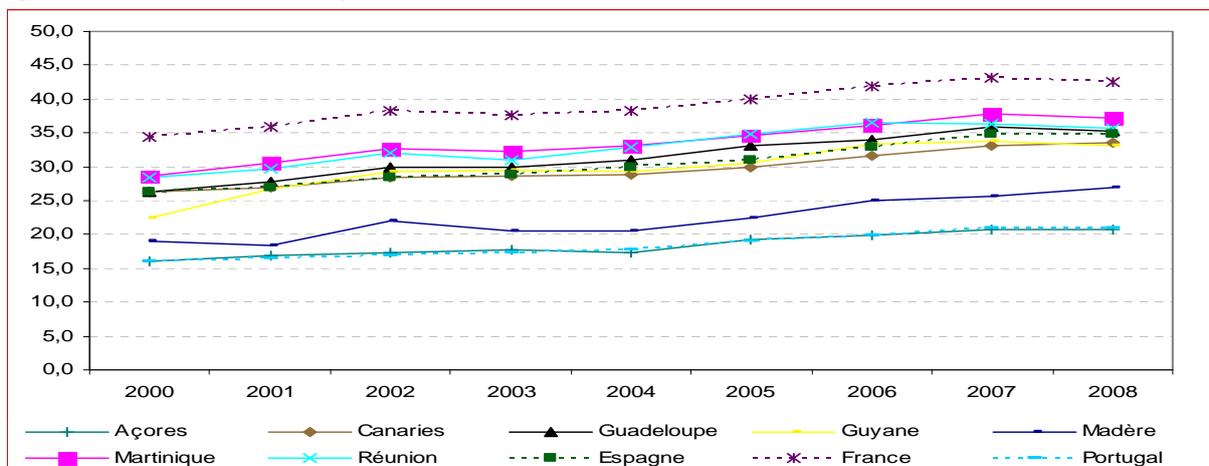
Source : calculs des auteurs (rapport du PIB SPA à l'emploi aux âges 15-64 ans) à partir de données EUROSTAT

Tableau 1.4.4 : croissance de la « productivité SPA » dans les RUP entre 2000-2001 et 2007-2008,

	Productivité 2000-2001	SPA 2007-2008	Croissance (%)	Pays 2000-2001	= 100 2007-2008
Açores	16,4	20,7	26	102	99
Canaries	26,7	33,3	24,9	100	96
Guadeloupe	27,1	35,6	31,3	77	83
Guyane	24,5	33,4	36,2	70	78
Madère	18,6	26,3	41,1	115	126
Martinique	29,6	37,5	26,7	84	88
Réunion	29	36	24	83	84
Espagne	26,7	34,8	30,7	100	100
France	35,1	42,7	21,7	100	100
Portugal	16,1	20,9	29,3	100	100

Source : calculs des auteurs (rapport du PIB SPA à l'emploi aux âges 15-64 ans) à partir de données EUROSTAT

Figure 1.4.5 : évolution de la « productivité SPA » dans les RUP, 2000-2008.



Une croissance sans emploi ?

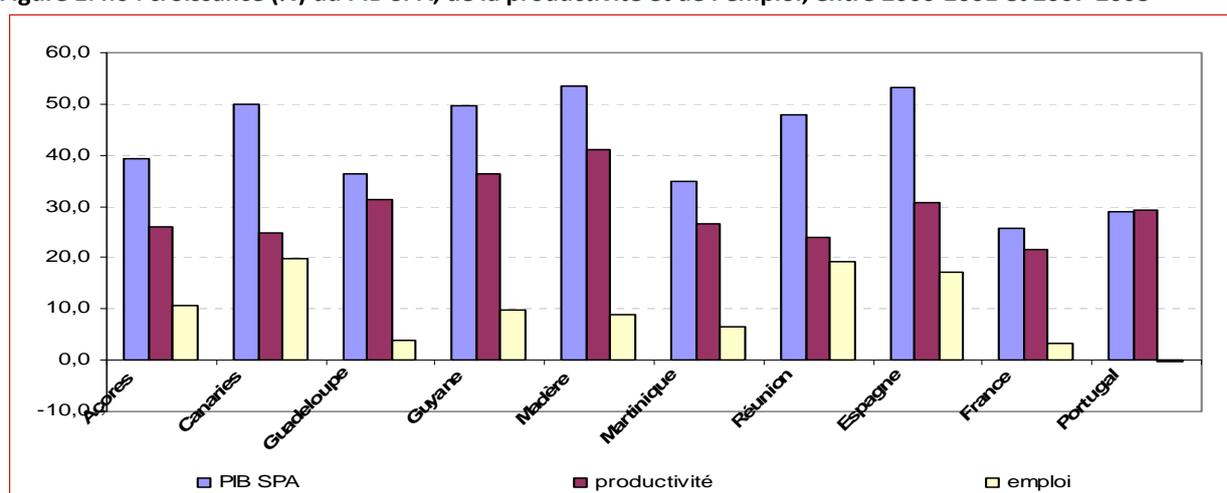
A propos des DOM, on parle souvent d'une « croissance sans emploi ». La notion n'est cependant pas tout à fait exacte : elle renvoie aux taux d'emploi plus qu'au stock. En équivalent temps plein, l'emploi a en réalité augmenté dans l'ensemble des RUP et dans les DOM en particulier (tab. 1.4.5 et fig. 1.4.6). Cette augmentation a été toutefois plus faible aux Antilles, en Guyane, aux Açores et à Madère qu'aux Canaries et à la Réunion. Dans ces deux RUP, la progression de l'emploi a fortement contribué à la croissance de l'économie⁸⁴, bien que légèrement en retrait cependant par rapport à la croissance de la productivité, avec environ 20 % contre 25 %. Aux Antilles, la faible croissance de l'économie est principalement liée à la moindre croissance de l'emploi qui n'a augmenté que de 4 % en Guadeloupe et de 6,5 % en Martinique. Cette situation de l'emploi n'est pas particulière aux DOM, elle s'observe aussi en France (3 %) – et au Portugal qui a même connu un léger recul de l'emploi (-0,2 %), ce qui n'est pas le cas des RUP portugais, qui ont enregistré une croissance d'environ 10 %.

Tableau 1.4.5 : Croissance (%) du PIB SPA, de la « productivité SPA » et de l'emploi dans les RUP, entre 2000-2001 et 2007-2008

	Croissance (%)	Croissance (%)	Croissance (%)
	PIB SPA	Productivité SPA	Emploi
Açores	39,3	26,0	10,6
Canaries	49,8	24,9	20,0
Guadeloupe	36,3	31,3	3,8
Guyane	49,6	36,2	9,9
Madère	53,5	41,1	8,8
Martinique	34,9	26,7	6,5
Réunion	47,9	24,0	19,3
Espagne	53,2	30,7	17,3
France	25,7	21,7	3,3
Portugal	29,1	29,3	-0,2

Source : calculs des auteurs à partir de données EUROSTAT

Figure 1.4.6 : croissance (%) du PIB SPA, de la productivité et de l'emploi, entre 2000-2001 et 2007-2008



Source : calculs des auteurs à partir de données EUROSTAT

⁸⁴ Les Canaries disposent d'une mesure de l'élasticité entre le PIB et l'emploi : pour chaque variation du PIB de 1 %, l'emploi varie de 0,972 %, montrant une croissance de l'emploi très proche de celle de l'économie.

1.4.3 La contribution des secteurs au PIB

Bien qu'elles soient principalement des économies de services, les RUP présentent sur ce plan des différences notables. Les Açores conservent la plus forte contribution du secteur primaire au PIB⁸⁵ (8,4 %), suivie de la Guyane (4 %), tandis que les Canaries et Madère affichent les contributions les plus faibles du secteur, respectivement 1 % et 2 % (tableau 1.4.6 et figure 1.4.7). Les Açores et la Guyane sont en tête pour la part de l'industrie, suivis de la Martinique (en raison de la raffinerie) et de la Réunion. Les Canaries sont en tête pour l'apport de la construction – sur les données de 2008⁸⁶ – devant la Guadeloupe et La Réunion. Le poids de ce secteur est lié selon le cas à l'accroissement de la population (Guyane, Réunion), au tourisme (Madère), ou aux deux (Canaries). Ainsi, aux Açores, les secteurs primaire et secondaire se situent autour de 25 % du PIB, alors qu'ils sont inférieurs à 20 % dans les autres RUP.

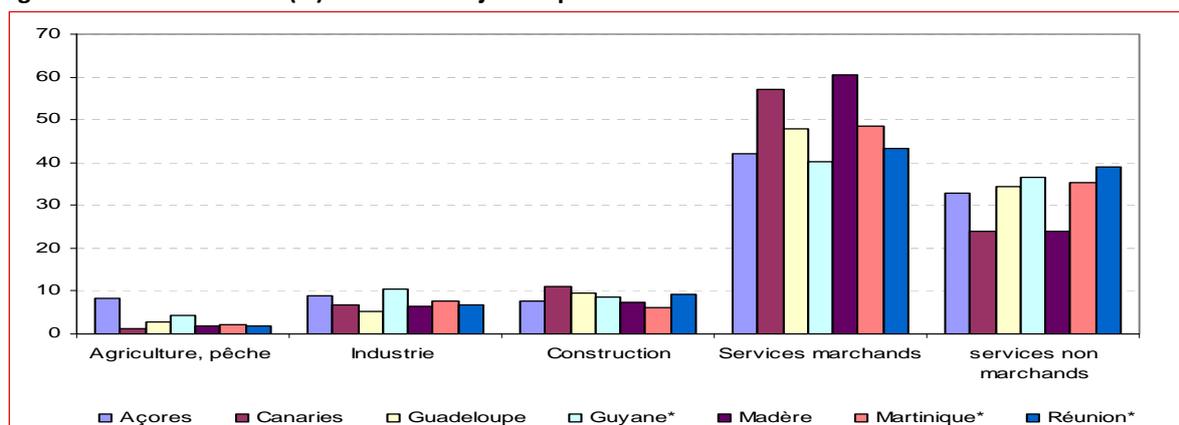
Le commerce (incluant les transports) est plus développé aux Canaries et à Madère en liaison avec le tourisme, et à un degré moindre aux Açores, en relation avec la production agro-alimentaire et industrielle. Le commerce et les transports représentent une part beaucoup plus faible du PIB dans les DOM, où à l'inverse les activités financières sont plus développées - mais celles-ci sont également fortes à Madère. Les services non marchands (services publics) jouent également un rôle important dans les DOM, (notamment à la Réunion et en Guyane), mais aussi aux Açores. La part des services non marchands est plus faible à Madère et aux Canaries⁸⁷.

Tableau 1.4.6 : Valeur ajoutée par secteurs (%), 2008.

	Açores	Canaries	Guadeloupe	Guyane*	Madère	Martinique*	Réunion*
Agriculture, pêche	8,4	1,2	2,7	4,4	1,7	2,2	1,7
Industrie	8,9	6,7	5,2	10,5	6,3	7,8	6,9
Construction	7,8	11,0	9,6	8,6	7,5	6,2	9,1
Services	74,9	81,0	82,4	76,4	84,5	83,8	82,3
Commerce	27,3	35,6	22,3	17,0	31,6	20,4	17,1
Activités financières	14,8	21,5	25,7	23,1	28,8	28,0	26,3
services non marchands	32,9	23,9	34,5	36,4	24,1	35,4	38,9
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : Eurostat

Figure 1.4.7 : Distribution (%) de la valeur ajoutée par secteurs dans les RUP.



Source : Eurostat

⁸⁵ Agriculture, pêche, aquaculture, sylviculture

⁸⁶ Dernière année disponible

⁸⁷ Les Canaries incluent un poste « impuestos netos sobre los productos » dont l'impact sur les secteurs des services n'est pas facile à préciser, mais étant un revenu du secteur 'public', nous l'avons inclut avec les services non marchands.

Le tourisme

C'est à Madère et aux Canaries que le taux de fréquentation touristique par rapport à la population est la plus élevée (4 touristes par habitant et par an); il l'est nettement moins en Martinique (1,6) et en Guadeloupe (1,1) et très faible en Guyane et à la Réunion (0,5) (tab. 1.4.7)⁸⁸. L'éloignement et le coût de la vie expliquent sans doute en partie cette situation⁸⁹. L'attractivité de la Guyane est limitée par un climat plus difficile, tandis que La Réunion souffre de l'éloignement important et d'un décalage des saisons et des vacances par rapport à l'Europe continentale.

Tableau 1.4.7 : touristes par habitants, proportions (%) des emplois dans l'hébergement – restauration et part du secteur dans le PIB

	Açores (2008)	Canaries (2008)	Guadeloupe (2006)	Guyane (2006)	Madère (2008)	Martinique (2006)	Réunion (2006)
Touristes/habitant	1,6	4,7	1,1	0,5	4,2	1,6	0,6
Emplois	4,0*	13,7	4,1	3,2	10,6	4,1	2,8
% PIB	3,8	14			7,4	3,2**	

* RP 2001 ; ** source IEDOM La Martinique, édition 2010 ;

Source : DOM Le Tourisme dans l'Outre-Mer Français ; Direction du Tourisme, 2007 ; rapports RUP Canaries

S'agissant d'un secteur d'emploi intensif, la plus faible fréquentation touristique dans les DOM pèse sans nul doute sur les potentialités du marché du travail. L'hébergement et la restauration représentent plus de 10 % de l'emploi aux Canaries et à Madère, mais seulement 4 % ou moins dans les DOM. De plus, l'hébergement-restauration ne représente pas tous les emplois liés au tourisme. Les Canaries disposent d'une statistique des emplois touristiques qui fait état de 295 000 emplois (soit environ un tiers de l'emploi) en 2007, contre 123 200 emplois dans l'hébergement et restauration⁹⁰ qui représenteraient donc moins de 50 % des emplois liés au secteur, dans le cas d'un tourisme très développé. La situation est tout autre lorsque le tourisme est peu développé et que l'hébergement-restauration est plus lié aux loisirs des locaux. Par ailleurs, l'impact économique du tourisme varie selon le type de tourisme. Ainsi, à nombre de touristes par habitants égaux, la part du tourisme dans le PIB est pratiquement le double aux Canaries par rapport à Madère, sans doute en raison d'une consommation locale des touristes plus importante dans la première RUP⁹¹. Toutefois, il existe bien une relation étroite entre la fréquentation touristique et la part des emplois dans le secteur hébergement-restauration. Secteur fortement employeur de main d'œuvre, le tourisme pourrait donc avoir un rôle important dans la croissance de l'emploi. Mais le développement touristique des DOM et des Açores, trop éloignés du continent, auquel s'ajoute le coût de la vie dans les DOM, n'a jamais atteint les niveaux espérés.

⁸⁸ La situation est différente à St Martin qui vit principalement du tourisme. Il est difficile d'estimer le nombre de touristes visitant St Martin, beaucoup n'y viennent que pour la journée à partir de St Maarten. L'île entière recevait plus de 2 millions de touristes dans les années 2005-2008, dont 1,4 millions de croisiéristes, pour une population d'environ 75 000 habitants, soit 28 touristes par habitant, dont 9 non croisiéristes.

⁸⁹ Par comparaison, les Baléares, plus proches du continent que les Canaries et qui accueillent des touristes pour le week end, atteignent un ratio de 7,7 touristes par habitant en 2007.

⁹⁰ Les données sur les emplois dans l'hébergement et la restauration ne couvrent pas l'ensemble des emplois liés au tourisme, qui incluent des emplois dans les transports et les loisirs (excursion, plongée, etc.). Ils incluent aussi des emplois qui ne sont pas uniquement dépendant du tourisme car les locaux utilisent aussi la restauration.

⁹¹ Il peut aussi exister quelques problèmes de comparabilité des données entre les Canaries et Madère

1.4.4 Commerce extérieur – balance des paiements

Le commerce extérieur et la balance des paiements traduisent la dynamique commerciale des RUP et leur capacité à équilibrer leurs échanges extérieurs. Malgré la faible part de l'agriculture dans l'emploi et le PIB, les produits agricoles et agro-alimentaires représentent encore la majeure partie des leurs exportations (sauf la Guyane et les Canaries, environ 17 %). Hors énergie, ces exportations agricoles représentent 65 % du total de la Martinique et 25 % de celui des Canaries, les deux RUP où les exportations d'énergie sont les plus importantes. Les biens intermédiaires et d'équipement forment les second et troisième postes d'exportations dans la plupart, mais les premiers en Guyane (57 %)⁹². Madère occupe le second rang sur ces segments (avec 35 % pour les deux secteurs) qui représentent 25 % des exportations de la Guadeloupe et la Réunion, contre seulement 18 % aux Canaries, 13 % à la Martinique et 8 % aux Açores. Les biens de consommation contribuent pour 12 % aux exportations de Madère et de la Guadeloupe, et moins de 4 % ailleurs. L'exportation de pièces automobiles atteint 24 % des exportations de Guyane, 8 % à la Réunion et environ 5 % dans les RUP de l'Atlantique Est et en Guadeloupe. Au total, sauf pour les Canaries, la Martinique et la Guyane, les exportations des RUP reposent essentiellement sur l'agriculture et les produits agro-alimentaires.

La balance des paiements (ou taux de couverture des importations par les exportations) renseigne sur la capacité à autofinancer les besoins qu'on ne peut pas produire localement. Le taux de couverture des importations par les exportations est inférieur à 100 % dans toutes les RUP (tab. 1.4.9) : ils sont tous en déficit commercial, à l'instar de leur pays de rattachement ; le niveau de ce déficit varie fortement de l'une à l'autre. A Madère et aux Açores, les exportations couvrent autour de 50 % des importations, avec de fortes variations annuelles et une tendance à la baisse. Aux Canaries, le taux de couverture était de 23 % en 2008 et 2009 et apparaissait plus stable sur le long terme. Le taux est beaucoup plus bas dans les DOM : seules la Guyane et Martinique (en raison des exportations d'énergie) atteignant autour de 13 %. Le taux n'est que de 8 % en Guadeloupe et 6 % à La Réunion⁹³.

Tableau 1.4.8 : Exportations des RUP en 2009 : distribution (%)

Valeur (millions d'Euros)

	Aç.	Ca.	Guad.	Guy.	Mad.	Marti.	Réun.
Agriculture, sylviculture, pêche	71,2*	6,8	21,4	0,8	46,6*	15,3	2,5
Industries agri. et alimentaires (IAA)		8,1	33,8	16,5		18	61,9
Indust. des biens de consommation	0,4	1,9	12,5	1,3	12,5	3,7	3,7
Industrie automobile	3,7	6,1	4	24,3	5,8	0,8	8,2
Biens d'équipement	1,1	12	12,1	11,5	16	5	12,8
Biens intermédiaires	7,1	6,5	12,8	45,4	18,5	8,4	10,8
Energie	16,5	40,2	3,4	0	0,6	48,7	0,1
Autres	-	18,5	-	-	-	-	-
Total (valeur)	84	1521,7	149	96,3	71,2	274,3	246,2
<i>Total sans énergie (valeur)</i>	<i>70,1</i>	<i>909,9</i>	<i>143,9</i>	<i>96,3</i>	<i>70,8</i>	<i>140,8</i>	<i>245,9</i>

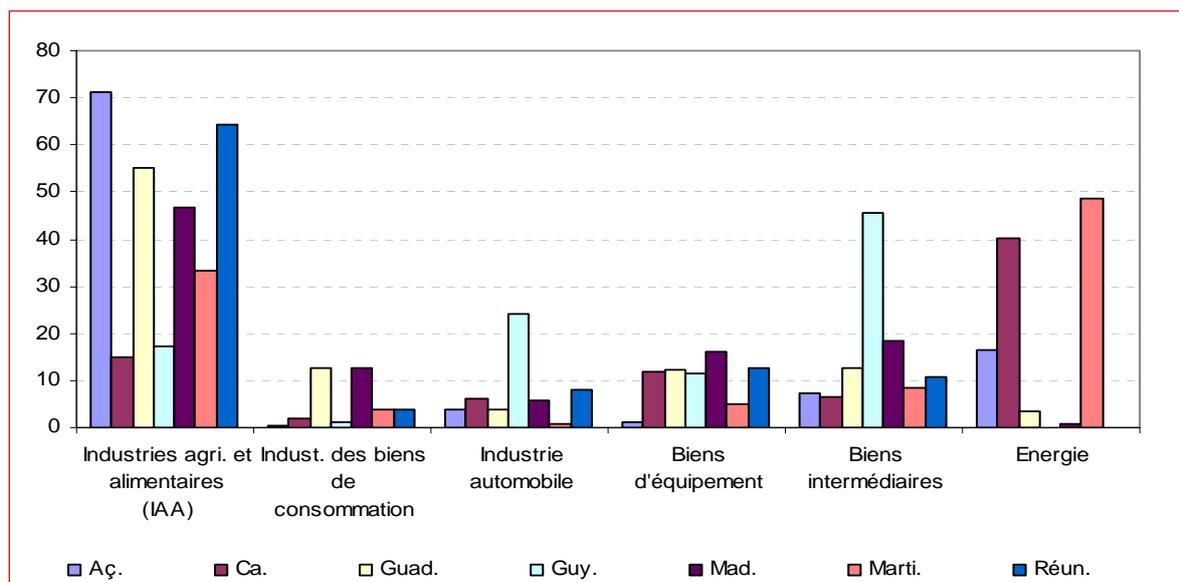
*agriculture, sylviculture, pêche et IAA.

Source : DOM : IEDOM ; Açores et Madère : SREA, INE ; Canaries : INE.

⁹² Il s'agit pour beaucoup de ré-exportation.

⁹³ Toutefois, le taux de couverture du commerce extérieur (importation-exportation) ne traduit pas mécaniquement le dynamisme économique d'un pays ou d'une région. Les plus riches ont tendance à importer plus qu'à exporter. De plus, dans le cas des RUP, un revenu important est constitué par le tourisme et par des exportations de services.

Figure 1.4.8 : Distribution des exportations des Rup, 2009



Source: DOM: TER (Tableaux de l'Économie Régionale) INSEE; Açores et Madère: SREA, INE; Canaries : INE.

Tableau 1.4.9 : Taux de couverture des importations par les exportations (%)

	2008	2009
Açores (2007)	52,1	Nd
Canaries	22,7	22,6
Guadeloupe	6,9	8,3
Guyane	9,5	12,7
Martinique	13,8	13,2
Madère	46	39,2
Réunion	5,8	5,9

Source : IEDOM ; ISTAC ; SREA, INE

Les partenaires commerciaux des Rup

L'origine des importations montre une grande dépendance des DOM vis-à-vis de la France métropolitaine qui fournit plus de la moitié des importations en valeurs (sauf en Guyane), suivie des autres pays de l'UE (tab. 1.4.10). Les autres DOM/COM en fournissent moins de 10 %, pratiquement à égalité avec les autres pays de la Caraïbe pour la Guadeloupe et la Guyane. La Réunion importe très peu des pays de la région⁹⁴ qui ne sont pas classés parmi ses dix principaux partenaires commerciaux. L'Asie fournit autour de 5 % ou plus des importations aux Antilles et à la Guyane et 20 % à la Réunion, notamment Singapour (11 %), la Chine (6 %) et secondairement la Thaïlande et la Malaisie. La Réunion importe aussi de l'Afrique du Sud.

Exportations et importations dans les DOM sont difficilement comparables tant est disproportionnée leur part respective. La métropole ou les autres DOM/COM sont les premiers partenaires commerciaux des DOM (tab. 1.4.11). Entre les Antilles et la Guyane, les échanges sont importants. La balance commerciale de la Martinique avec la Guadeloupe atteint 450 % et avec la Guyane 520 %, en reposant pour l'essentiel sur les produits «combustibles raffinés». Vers l'UE, les très faibles exportations sont loin de couvrir les importations. Elles sont un peu plus élevées au départ de la Guyane et de la Réunion, mais demeurent modestes en valeur et présentent un taux de couverture négligeable, inférieur à 5 %. Les exportations vers les pays de la région sont inférieures aux importations et quasi négligeables en valeur ; les coûts de production élevés en Rup limitent sans

⁹⁴ La Réunion tend à considérer l'Inde et l'Afrique du Sud comme des pays de la région.

doute leurs possibilités d'exportation. Elles approchent néanmoins les 10 % pour La Réunion⁹⁵. Les Canaries exportent principalement vers l'Espagne (46 %) mais ce chiffre est inférieur à celui des exportations des Antilles vers la métropole et les DOM/COM. Treize pour cent des exportations des Canaries sont à destination de l'UE, soit la deuxième place derrière la Guyane, et peu avant La Réunion. Les exportations vers la région Afrique restent marginales aux Canaries, avec moins de 5 %.

Tableau 1.4.10 : Origine des importations (%) en 2009

	Açores	Canaries	Guadeloupe	Guyane	Madère	Martinique	Réunion
Pays/ Métropole	nd	69,4	52,1	46,5	nd	54,9	62,7
UE	nd	10,4	13,3	9,7	nd	20,6	13,5
Autre OM	nd		8,4	6,6	nd	1,9	-
Région*	nd	5,7	9,5	6,6	nd	6,8	-
Amérique**	nd	2,4 (a)			nd		
Asie	nd	1,5	5,6	4,9	nd	7,2	20,2
Afrique	nd	5,7(b)			nd		3,6
Autres	nd	10,4	11,1	25,6	nd	8,6	

* pays de la Caraïbe pour les Antilles-Guyane ; pays insulaires de l'Océan Indien pour la Réunion

** pays d'Amérique hors 'région', principalement USA, Canada. 1,4 % Amérique Latine ; 1,0 % USA ; (b) Guinée Equatoriale et Cameroun

Source : IEDOM ; INE

Tableau 1.4.11 : Destination des exportations des RUP en 2009 (%)

	Açores	Canaries	Guadeloupe	Guyane	Madère	Martinique	Réunion
		2009	2008	2008		2008	2008
Pays/ Métropole	nd	45,9	38,7	40	Nd	24,5	39
UE	nd	13,2	6,9	23	Nd	1,1	10,7
autre OM	nd		41,2	17	Nd	67,6	11,9
Région*	nd	3	2	2	Nd	3,3	9,8
Amérique**	nd	0,8	2	0	Nd	2,5	3,2
Asie	nd	-			Nd		15,8**
Afrique	nd	4,7			Nd		
Autres	Nd	37,1	9,3	18	Nd	1,1	11,6

* Pays de la Caraïbe pour les Antilles-Guyane ; pays insulaires de l'Océan Indien pour la Réunion

** pays d'Amérique hors 'région', principalement USA, Canada,

Source : IEDOM ; INE

⁹⁵ Celles vers l'Asie concernent principalement le Japon (7 %), la Chine et Hong Kong (2 % chacun).

1.4.5 Résumé

La différence entre le PIB et le PIB SPA confirme que le coût beaucoup plus élevé de la vie en France qu'en Espagne et au Portugal. Calculé au niveau national le PIB SPA ne permet pas de prendre en compte de la différence du coût de la vie entre la France et les DOM. Ccelui-ci étant plus élevé dans ces derniers, le PIB SPA des DOM est surévalué et les écarts avec les autres RUP et les moyennes nationales et communautaire se trouvent donc réduit.

Les RUP ont connu une croissance rapide du PIB SPA par habitant jusque vers 2000-2001, avec des taux de l'ordre de 6 %, atteignant 8 % aux Açores et 11 % à Madère ; la Guyane a connu elle une progression très inférieure, non en raison d'une croissance économique moins forte, mais du fait d'une augmentation beaucoup plus rapide de sa population que celle des autres RUP. Après 2002, la croissance a ralenti dans toutes les RUP, avec une moyenne proche de 4 % entre 2002-2007, sauf à Madère (6,6 %). En raison d'une évolution supérieure à celle du continent, les RUP, sauf la Guyane, ont réduit leur écart à la moyenne communautaire entre 1990 et 2007. Toutefois, seul Madère à atteint et dépassé le niveau de l'UE27, les Canaries restaient 8 % en dessous ; les Açores et la Martinique environ 25 % et la Guadeloupe 30 % ; La Réunion et la Guyane ont encore un PIB inférieur de 37 % et 50 % à la moyenne de l'UE27. La Guyane est handicapée par la forte proportion d'enfants dans sa population. La chute de la croissance en 2008, sauf aux Açores et à Madère, a renversé la tendance et les écarts avec l'UE27 se sont accrus aux Canaries, en Guyane, en Guadeloupe et à la Réunion.

Madère connaît une productivité légèrement supérieure à celle du Portugal – mais celle-ci est particulièrement faible comparée à la France et à l'Espagne - et les Açores sont proches de la moyenne nationale, de même que les Canaries. A l'opposé, la productivité dans les DOM était inférieure au continent.

Les services représentent environ 83 % de la valeur ajoutée dans toutes les RUP, sauf en Guyane et aux Açores (75 %), les parts du secteur primaire et de l'industrie étant un peu plus élevées dans ces deux RUP. L'impact du tourisme sur l'économie de Madère et des Canaries est important, avec 4 touristes par habitant par an (St Martin représente un cas particulier avec des effectifs très importants de croisiéristes) ; il est beaucoup plus faible aux Açores et en Martinique (1,6), en Guadeloupe (1,1) et à la Réunion et en Guyane (0,5).

Malgré leur faible poids dans la valeur ajoutée, l'agriculture et les industries agro-alimentaires sont encore le premier secteur d'exportation des RUP, dépassant 50 % (environ 70 % aux Açores et à La Réunion), sauf aux Canaries et en Guyane (environ 15 %). L'énergie (carburants raffinés) est la principale exportation de la Martinique et des Canaries. Leur balance commerciale est partout déficitaire, avec des taux de couverture légèrement supérieurs à 50 % aux Açores et à Madère, de 22 % aux Canaries, et de l'ordre de 10 % ou moins dans les DOM. Entre 80 % et 90 % des exportations des Antilles sont vers la métropole ou les autres DOM, et seulement un peu plus de 50 % de celles de la Guyane et de la Réunion ; 45 % de celles des Canaries sont vers l'Espagne. Les autres pays de l'UE sont des clients secondaires des RUP, étant destinataires de 23 % des exportations de Guyane, d'un peu plus de 10 % de celles des Canaries et de la Réunion et de moins encore pour les Antilles.

SECTION 5 : Logement – Conditions de vie

Plus que l'évolution de la population totale, ce sont la croissance de la population adulte, les décohabitations et de l'augmentation du nombre des ménages d'une personne (liée au vieillissement de la population) qui sont les principaux déterminants de celle des ménages et donc des résidences principales⁹⁶. Mais, celles-ci ne représentent pas l'ensemble des logements. Il s'y ajoute les résidences secondaires, les logements « vacants » et les logements temporaires. Les RUP de l'Atlantique Est comptent beaucoup plus de résidences secondaires (autour de 15 % ; cf. tableau 1.5.1) que les DOM, en lien avec le tourisme saisonnier et les retraités qui y résident une partie de l'année. Cette part est de 4 à 6 % aux Antilles et en Guyane et de 1,3 % à La Réunion. Les Canaries comptent, en outre, près de 5 % de résidences dites « autres » sans équivalent dans la classification des autres RUP.

Tableau 1.5.1 - Proportion (%) de logements selon le type, 2001-2007

	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants	"Autre"	Résidences secondaires et logements vacants
Açores (2001)	75	15,3	9,8	-	25
Canaries (2001)	64,9	14,1	16,3	4,7	30,4
Guadeloupe (2007)	80,1	5,7	14,1	-	17,9
Guyane (2007)	89,6	2,5	7,9	-	11,6
Madère (2001)	76	13,6	10,4	-	24
Martinique (2007)	84	4,1	11,8	-	13,8
Réunion (2007)	91,1	2	6,9	-	7,9

Sources : recensements (années indiquées)

Ce sont les Canaries qui comptent le plus de logements vacants (16 %)⁹⁷ incluant des logements neufs invendus (suite au boom de la construction) et des logements anciens disponibles du fait de l'émigration de leurs occupants. Au total, si l'on compte les résidences secondaires et les logements vacants (30 %) et qu'on y ajoute les « autres » logements, les résidences principales ne forment que 65 % du parc immobilier aux Canaries, contre plus de 80 % dans les DOM et même 92 % à La Réunion. Le taux de croissance des résidences principales a ralenti dans les années 2000 par rapport à la période 1990-1999, sauf aux Canaries et à St Martin en raison d'un accroissement de l'immigration (tableau 1.5.2). Ce sont les Canaries, St Martin et la Guyane qui ont enregistré la plus forte croissance des résidences principales dans les années 2000 (1999-2007), en raison de la croissance démographique.

⁹⁶ Au recensement, les résidences principales correspondent aux ménages.

⁹⁷ La part des logements vacants n'est pas très éloignée aux Antilles, alors qu'elle est nettement plus réduite en Guyane et à la Réunion.

Tableau 1.5.2 - Evolution du nombre de résidences principales et taux de croissance annuelle (%), 1990-2007

	1990	1999	2007	1990-99	1999-07
Guadeloupe	100260	132216	156288	3,1	2,1
Guyane	33285	46173	59735	3,7	3,3
Martinique	106536	130844	155103	2,3	2,2
Réunion	157853	215044	268590	3,5	2,9
St Martin	8369	9833	12648	1,8	3,7
	1991	2001	2007	1991-01	2001-07
Açores	62164	69142	Nd	2,4	Nd
Canaries	410408	552497	707824	3	4,2
Madère	63160	71539	Nd	2,5	Nd

Sources : recensements (années indiquées)

1.5.1 Le logement social (HLM)

Tableau 1.5.3 - Habitat social (logements sociaux), 2001-2008

	Habitat social (a)	Autre	Total	% social
Açores (2001) **	545	Nd	Nd	Nd
Canaries 2008	60 697	984 487	1 045 184	5,8
Guadeloupe 2007	20 754	135 523	156 277	13,3
Guyane 2007	9 755	49 978	59 733	16,3
Madère (2001) **	1 055	Nd	Nd	Nd
Martinique 2007	25 181	129 933	155 114	16,2
Réunion 2007	38 825	229 771	268 595	14,5
St Martin 2008	1 460*	12 130*	13 590*	10,7
Espagne	nd	nd	nd	11,1
France (millions)	3 989	23 003	26 992	14,8

* estimations au 1.01.2008 ; ** il s'agit du nombre de bâtiments (grands et moyens ensembles), et non de logements. HLM en DOMs ; 'vivienda protegida' aux Canaries ;

Sources : DOM : recensements (années indiquées) ; Açores et Madère : RP 2001 ; Canaries : INE

Le logement social⁹⁸ avec environ 15 % des résidences principales est voisin dans les DOM (sauf St Martin) et en métropole. Il est le plus faible (5,8 %) aux Canaries (tableau 1.5.3). Si, depuis 1999, cette part s'est accrue d'environ 2 points dans les DOM, elle a diminué de près de 1 point aux Canaries et elle est maintenant près de moitié inférieure au continent. Cette baisse est en fait due au boom de la construction dans le secteur « libre » que la croissance du secteur public n'a pas suivi. L'augmentation du logement social en DOM a porté ce secteur au-dessus de la métropole en Martinique et Guyane, mais le nombre de ménages qui peuvent prétendre à un logement social est encore bien au-dessus du nombre de ces logements.

⁹⁸ HLM en DOM, « Vivienda protegida » aux Canaries. Aux Açores et à Madère, on dispose que du nombre d'édifices du secteur social, et non de celui des résidences.

1.5.2 La qualité du logement, un indicateur de pauvreté

La qualité du logement peut être appréciée par les divers indicateurs proposés par le recensement⁹⁹. Les comparaisons restent toutefois difficiles, car ces indicateurs varient d'un pays à l'autre et ne reflètent pas toujours la même réalité¹⁰⁰.

Tableau 1.5.4 – Logements par types de construction en Dom (%), 2007

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	St Martin
Habitation de fortune	1,2	4,2	1,7	1,1	3,2
Case traditionnelle	3,7	6,4	1,1	8,5	1
Bâtiment en bois	5,5	16,4	3,6	4,2	6,9
Bâtiment en dur	89,7	73	93,6	86,2	88,9

Source : RP 2007

Aux Antilles, environ 90 % des habitations sont en dur et moins de 5 % en bois (tableau 1.5.4). La case traditionnelle plus fréquente en Guadeloupe et l'habitat « de fortune »¹⁰¹ plus répandu en Martinique forment ensemble respectivement 5 % et 3 % de l'habitat de ces RUP. La Réunion compte moins d'habitat en dur (87 %) car la « case traditionnelle » y est plus présente (8 %), sachant que cette dernière ne recouvre pas la même réalité qu'aux Antilles. En Guyane, le logement en dur ne représente que les trois quarts de l'habitat et la maison en bois 17 %. C'est aussi en Guyane et à St Martin que l'on trouve la part la plus forte d'habitat de fortune.

Les données des Canaries sont de nature différente. Elles enregistrent les déficiences du logement déclarées par le chef de ménage à l'enquête sur le revenu et les conditions de vie. Six pour cent des logements ont des problèmes d'installation électrique, 9 % de tuyauterie et 7 % un sol non pavé ou en mauvais état ; 27 % ont des problèmes d'imperméabilisation (cf. Chapitre Canaries, tableau 67).

Aux Açores, 6 % des logements manquent d'une des commodités de base : électricité, eau ou toilettes. Les toilettes sont le manque le plus fréquent (5,8 % des logements), alors que l'eau et électricité ne manquent respectivement qu'à 0,5 % et 0,1 % des logements. Malgré le temps souvent frais, mais jamais froid, près de trois quarts des logements (72,0 %) n'ont pas de chauffage. La situation est moins favorable à Madère : 9,0 % des logements manquent d'une commodité de base, le plus souvent les toilettes (8,1 %) ou/et l'eau (2,0 %), et 85 % n'ont pas de chauffage, mais le climat y est plus chaud qu'aux Açores. Dans les DOM, nous avons retenu comme indicateur d'un « *logement de mauvaise qualité* » - ou de « *pauvreté de l'habitat* » les habitations de fortune, la case traditionnelle ou maison en bois dépourvue d'eau, de wc à l'intérieur, sans électricité ou sans égout (écoulement à même le sol). Chacun de ces critères pourrait être considéré comme un besoin minimal de confort. Leur combinaison permet de proposer trois catégories de « logement pauvre » (Tableau 1.5.5).

⁹⁹ Elles concernent le type de matériaux de construction, le raccordement aux réseaux d'électricité, de distribution d'eau et à l'égout, ainsi que divers équipements du ménage.

¹⁰⁰ De plus, les questionnaires de recensement sont différents en DOM et en métropole en ce qui concerne le type et les équipements des logements, ce qui ne permet pas de comparaison entre les DOM et la métropole..

¹⁰¹ Expression qui désigne l'habitat informel.

Tableau 1.5.5 - Proportion des logements « pauvres », 1991-2007

	Définition 1 (a)			Définition 2 (b)			Définition 3 (c)		
	1999	2007	Changement	1999	2007	change	1999	2007	Change
Guadeloupe	20,9	10,3	0,49	28,5	14,9	0,52	1,2	0,4	0,31
Guyane	27,2	24,8	0,91	35,7	31,5	0,88	8,1	6	0,74
Martinique	11,3	8,6	0,76	15,4	11,7	0,76	0,7	0,2	0,28
Réunion	nd	11,4	-	nd	15,2	-	Nd	0,1	-
St Martin	14,2	nd	-	19,5	nd	-	0,2	nd	-
	1991	2001							
Açores (e)	11,3	5,9	0,52	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Canaries (d)	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Madère (e)	18,5	9	0,49	nd	nd	nd	nd	nd	nd

Pour les DOM :

(a) Habitation de fortune ou case traditionnelle sans eau ni wc à l'intérieur, ou sans électricité ou sans égout (écoulement à même le sol)

(b) identique à (a) plus bâtiment en bois

(c) Habitation de fortune ou case traditionnelle sans eau ni wc à l'intérieur, ni électricité ni égout (écoulement à même le sol).

(d) Canaries : pas de données comparables

(e) sans eau, électricité, toilettes

Source : DOM : RP 1999 et RP 2007 ; Açores et Madère : RP 1991 et RP 2001

Dans les deux premières définitions, le défaut de raccordement à l'un au moins des réseaux « d'eau », « d'électricité » ou « d'égout » (incluant les systèmes individuels) définit un *logement pauvre*.¹⁰² Les habitations de fortune et cases traditionnelles auxquelles il manque l'un de ces raccordements formaient environ 10 % des logements dans les DOM en 2007, mais près du quart en Guyane. La situation s'est nettement améliorée en Guadeloupe: leur part a diminué de moitié entre 1999 et 2007. Le recul a été d'un quart à la Martinique qui bénéficiait d'une situation déjà plus favorable en 1999. Mais l'évolution est minime en Guyane où ces logements sont passés de 27 % à 25 % de 1999 à 2007 – en partie en raison des constructions précaires par les nouveaux migrants arrivant dans la région. Les disparités entre DOM se sont donc réduites, sauf pour la Guyane.

Dans la définition 2, on a été inclus parmi les logements pauvres, les maisons en bois manquant des commodités de base mentionnées ci-dessus. Ce groupe réunit 15 % des logements en Guadeloupe et à la Réunion et 12 % à la Martinique, et 31,5 % en Guyane¹⁰³.

Une troisième définition, plus restrictive, considère comme « *logements très pauvres* » ceux auxquels manque le raccordement à tous les réseaux mentionnés. Ils représentent moins de 1 % des logements aux Antilles et à la Réunion, mais 6 % en Guyane. Cependant, la proportion de logements considérés comme insalubres en Guyane atteint 13 % (Sénat 2011); notre définition la plus restrictive apparaît donc ne saisir qu'à peine la moitié des situations les plus préoccupantes. L'absence de raccordement à l'égout est une cause de pollution importante, les fosses septiques ne sont pas toujours conformes aux normes en raison d'un manque d'entretien adéquat. Le traitement des eaux usées pose aussi divers problèmes, notamment lorsque les stations d'épuration ne fonctionnent pas normalement, ou sont « submergées » lors des fortes pluies tropicales. Dans les DOM, sauf à St Martin, moins de la moitié des logements sont raccordés à l'égout (tableau 1.5.6) et les fosses septiques sont le mode le plus fréquent de traitement des eaux usées. Le raccordement à un puisard est peu fréquent, sauf en Guadeloupe. L'évacuation des eaux usées à même le sol concernerait 5 % des logements aux Antilles, 2 % à la Réunion et 14 % en Guyane.

¹⁰² Les données disponibles pour St Martin ne permettent d'établir les mêmes indicateurs en 2007. En 1999, la situation apparaissait plus proche de celle de la Guadeloupe que de la Martinique plus favorisée.

¹⁰³ A St Martin, les habitations de fortune et les cases traditionnelles représentent 4,2 % des résidences principales (12,9 % n'avaient pas de WC intérieur) et les maisons en bois 6,9 % (soit au total 11,1 % des logements); 29,5 % de cet ensemble n'avaient pas de WC intérieur. Dans l'ensemble des logements, 6,8 % n'avaient pas de WC intérieur et 0,2 % n'avaient pas l'électricité.

Tableau 1.5.6 - Mode d'évacuation des eaux usées dans les DOM (%), 2007

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	St Martin
Egout	36,6	39,4	42,9	42,3	59,4
Fosse septique	43	41,8	50,8	52,2	38,2
Puisard	15,6	4,3	1,3	3,7	1
A même le sol	4,8	14,4	5	1,8	1,4
total	100	100	100	100	100

Sources : RP 2007

1.5.3 Accès à la propriété

C'est en Guadeloupe que l'accès à la propriété est le plus fréquent (61 %). En Martinique et à La Réunion (55 %), les taux sont proches de la moyenne métropolitaine (57,4 %), mais ils sont nettement plus faibles en Guyane (43 %) et à St Martin (25 %) (tableaux 1.5.7 et 1.5.7bis). La situation a peu changé depuis 1999. En ce qui concerne l'accès à la propriété selon l'origine, les natifs des DOM sont les mieux lotis. Deux tiers des Guadeloupéens, 60 % des Martiniquais et Réunionnais et la moitié des Guyanais sont propriétaires de leur logement. Les Métropolitains et les migrants natifs de l'UE le sont dans 30 % à 35 % des cas, selon les DOM, car beaucoup y résident pour des séjours de quelques années en liaison à leurs contrats de travail. Ce sont les résidents nés à l'étranger hors UE qui le sont le moins souvent, sauf en Guyane¹⁰⁴. L'accès à la propriété apparaît plus facile pour tous en Atlantique Est. C'est en effet aux Açores, à Madère (plus de 80 %) et aux Canaries (72 %) que l'on dénombre les plus fortes proportions de propriétaires. Aux Canaries les migrants étrangers moins souvent propriétaires que les natifs, le sont plus que dans les DOM en raison des nombreux retraités européens qui y possèdent une résidence secondaire.

Tableaux 1.5.7 et 1.5.7 bis - Part des propriétaires selon l'origine^(a) (%), 2001-2007

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	St Martin
	2007	2007	2007	2007	2007
Dans le DOM	67,1	50,0	59,5	58,6	Nd
Métropole	34,8	30,1	30,4	35,5	Nd
Autre OM	48,8	46,7	32,6	17,4	Nd
UE	34,2	30,3	25,5	39,0	Nd
Hors UE	22,2	40,8	23,9	33,6	Nd
Total	60,8	42,9	55,3	54,0	24,8
Total 1999 (b)	60,6	39,9	57,6	53,8	Nd

DOM : lieu de naissance ; Canaries, Açores et Madère : nationalité.

1999, inclut propriétaires du logement, mais non du sol, distinction non disponible en 2007.

	Açores	Canaries	Madère
	2001	2001	2001
UE	nd	61,9	nd
Afrique	nd	23	nd
Amérique centrale	nd	33,5	nd
Amérique du Sud	nd	27,6	nd
Asie	nd	42,4	nd
Total étranger	nd	44,9	nd
Total	85,4	72,0*	81,9

* 2007

Sources : recensements (années indiquées)

¹⁰⁴ Ce qui peut recouvrir, notamment dans l'intérieur, se déclarer propriétaire de la maison qu'on a construite, souvent sur des terrains non cadastrés.

1.5.4 Ménages - familles

La baisse continue de la fécondité, la décohabitation des jeunes et la raréfaction des familles multi-générationnelles¹⁰⁵ se traduisent par une réduction continue de la taille des ménages. Aux Antilles, elle est en 2007 de 2,5 personnes en moyenne contre environ 3,3 en 1990 (tableau 1.5.8) Ce niveau, proche de moyenne nationale (2,3), est très inférieur à ceux de La Réunion (2,9) et de la Guyane (3,8). Le résultat de la Guyane s'explique à la fois par le niveau de fécondité et l'importance de l'immigration dont les ménages accueillent souvent des personnes étrangères à la famille. En 2001, la taille moyenne des ménages aux Canaries était supérieure à la moyenne nationale, et proche de celle de La Réunion. Il en était de même aux Açores et à Madère.

Tableau 1.5.8 - Nombre moyen de personnes par ménage, 1990-2007

	1990	1999	2007		1991	2001	2007
Guadeloupe	3,41	2,89	2,56	Açores	3,7	3,3	Nd
Guyane	3,39	3,34	3,39	Canaries	3,7	3,2	2,9
Martinique	3,34	2,88	2,54	Espagne	3,3	2,9	Nd
Réunion	3,76	3,26	2,95	Madère	3,8	3,3	Nd
St Martin	nd	Nd	2,74	Portugal	3,1	2,8	Nd
France 2006	2,6	2,4	2,31				

Sources : recensements (années indiquées) ; Canaries 2007 , Padron

Aux Antilles, près de 30 % des ménages sont composés d'une personne seule, homme ou femme (Tableau 1.5.9). La proportion s'établit entre 21 % et 22 % en Guyane, à la Réunion et aux Canaries. Il s'agit le plus souvent d'une femme vivant seule, suite à un veuvage. Comparés aux natifs, les immigrants (métropolitains ou étrangers) vivent plus souvent seuls, d'où un plus grand nombre de ménages d'hommes seuls que de femmes seules en Guyane. La part nettement plus faible de ce type de ménages aux Canaries (22 %) et surtout aux Açores et à Madère (14 %) s'explique par une présence plus fréquente des personnes âgées dans des ménages multi-générationnels.

C'est en Guyane, où la fécondité est la plus élevée, que les couples sans enfant sont les moins fréquents (13 %) ; ils le sont également aux Canaries (13,5 %), alors que leur part s'élève à environ 16 % dans les autres DOM et à Madère. Les couples avec enfants sont proportionnellement plus nombreux aux Açores et à Madère (environ 50 %) qu'aux Canaries (40 %) et en Guyane (35 %), et plus encore qu'aux Antilles (moins de 30 %). Cela tient au grand nombre de ménages monoparentaux dans les DOM qui forment 25 % des ménages en Antilles-Guyane et 20 % à la Réunion, contre 12 % aux Canaries et à Madère et 8 % aux Açores. S'agissant enfin des ménages complexes (composés de plusieurs familles), on les retrouve principalement aux Canaries, aux Açores et à Madère pour les raisons mentionnées ci-dessus. Ils sont aussi plus fréquents chez les étrangers, notamment en Guyane et aux Canaries, mais très rares parmi les migrants de métropole et de l'UE (tableau 1.5.10).

¹⁰⁵ Cohabitation des (ou un des) grands-parents avec leur enfants et petits-enfants

Tableau 1.5.9 - Distribution (%) par types de ménages dans les RUP, aux recensements

	H seul	F seule	Couples sans enfant	Couples avec enfants	Mono- parentale H	Mono- parentale F	Deux familles	Autres
Açores	5,3	8,5	18,3	51,2	1,1	7,2	5,9	2,5
Canaries	22,4**		13,5	39,8	2,3	9,8	8,5	3,7
Guadeloupe	13,9	15,4	15,7	27,9	2	21,5	1,8	1,8
Guyane	11,9	8,6	12,6	34,8	3,2	21,5	3,6	3,9
Madère	4,1	9,8	15,9	48,2	1,2	10,1	6,8	3,9
Martinique	14,2	15,2	15,7	26,5	2,3	22,5	2,6	0,9
Réunion	10,3	10,6	15,9	40	2,2	17,8	2,3	1
St Martin	15,1	10,6	47,3 *		2,4	20,1	Nd	4,6
Espagne	20,3**		19,5	43,4	1,9	8	3	3,9
France	13,6	19,4	26,9	28,7	1,3	7	0,5	2,6
Portugal	6	11,3	23,6	45,2	1,1	7,1	3,1	2,6

* couples avec ou sans enfant ; ** hommes et femmes

Source : DOM : RP 2007 ; Canaries RP 2001 ; Açores, Madère RP 2001

Tableau 1.5.10 - Proportion de ménages incluant 2 familles ou plus selon le lieu de naissance du chef de ménage (%), 2001-2007

	Açores	Canaries	Guadeloupe	Guyane	Madère	Martinique	Réunion
Natifs	nd	0,6*	2	3,9	nd	2,9	2,5
Méto	nd	nd	0,8	0,8	nd	0,8	0,8
Autre OM	nd	nd	1,6	1,6	nd	1,4	2,7
UE	nd	nd	2,3	0	nd	0	0,7
Autre étranger	nd	3,5	1,4	4,7	nd	1,3	2,2
Total	15,8**	0,7	1,8	3,6	16,2**	2,6	2,3

* Europe ; ** ménages composés de « familles complexe » : familles élargies et multiples

Source : DOM : RP 2007 ; Canaries RP 2001 ; Açores, Madère : RP 2001

Familles

L'importance de la monoparentalité est plus évidente encore lorsqu'on considère les familles et non les ménages¹⁰⁶. Les familles monoparentales représentent ainsi plus du tiers des familles aux Antilles et à la Réunion, contre 15 % aux Canaries et à Madère et 11 % aux Açores (tableau 1.5.11). Elles avoisinent même 40 % chez les natifs en Martinique et en Guyane. Si l'on exclut les couples sans enfant, pour ne considérer que les familles avec enfant(s), le phénomène se révèle plus important encore : près de la moitié des familles avec enfant(s) sont des familles monoparentales aux Antilles (Tableau 1.5.12) ; elles sont 42 % en Guyane et un tiers à la Réunion. Elles représentent moins de 20 % des familles avec enfants en Atlantique Est. Il faut noter qu'elles sont plus fréquentes aux Canaries et à Madère qu'en Espagne ou au Portugal.

Les familles monoparentales méritent une attention particulière, en raison de leurs conditions de vie sans conteste plus difficiles que les autres. Elles sont très majoritairement dirigées par une femme et ne comptent généralement qu'un adulte en âge de travailler, préjudice important dans le contexte de chômage très élevé des DOM.

Pour l'apprécier, nous avons calculé pour chaque type de famille avec enfant, la proportion de celles dont la personne de référence ou son conjoint est en emploi (Tableau 1.5.13). Il en ressort que moins de la moitié des femmes chefs de familles monoparentales ont un emploi dans les DOM (tableau 1.5.13), contre 60 % en moyenne nationale. La situation de ces femmes est encore moins favorable aux Açores et à Madère, à peine 40 % ayant un emploi.

Pour les couples avec enfant, dans plus de 25 % des cas les deux parents sont sans emploi en Guyane et à la Réunion et la situation est quasi équivalente aux Açores et à Madère. Elle est un peu moins défavorable aux Antilles (20 %), mais très loin de la moyenne nationale (9 %). Procurer un niveau de vie décent à ces familles repose beaucoup plus sur des politiques d'aide sociale en RUP que sur le continent.

Au total, parmi les familles avec enfants, entre 60 % et 65 % comptent au moins un adulte en emploi dans les DOM, contre 68 % à Madère et 72 % aux Açores et à St Martin¹⁰⁷. Ainsi, le rôle du chômage et de l'inactivité élevés en DOM sur l'emploi au niveau familial apparaît très négatif.

¹⁰⁶ Excluant les ménages d'une seule personne et les ménages sans famille.

¹⁰⁷ Les données pour les Canaries concernent l'ensemble des ménages, incluant les ménages de retraités, ce qui explique le chiffre bas pour cette RUP.

Tableau 1.5.11 - Distribution (%) des familles selon le type (monoparentales ou couples), 2001-2007

	Population totale				Natifs			
	mono. F	mono. H	Total H+F	Couples	mono. F	mono. H	Total H+F	Couples
Açores *	9,4	1,4	10,8	89,2	Nd	Nd	nd	Nd
Canaries **	17,3	4,5	21,8	78,1	Nd	Nd	nd	Nd
Guadeloupe	32,1	2,9	35	65	32,6	3,1	35,7	64,3
Guyane	29,8	4,4	34,2	65,8	36,1	5,0	41,1	58,9
Madère *	13,3	1,3	14,6	85,4	Nd	Nd	Nd	Nd
Martinique	33,6	3,4	37,1	62,9	34,7	3,6	38,3	61,7
Réunion	23,4	2,9	26,3	73,7	25,2	2,8	28,0	72,0
St Martin	30,1	3,6	33,7	66,3	Nd	Nd	Nd	Nd
Espagne	11,9	2,9	14,8	85,2	Nd	Nd	Nd	Nd
France	11,7	2,2	13,9	86,1	Nd	Nd	Nd	Nd
Portugal	10	1,5	11,5	88,5	Nd	Nd	Nd	Nd

Source : DOM : RP 2007 ; * Açores, Madère RP 2001 ; **Canaries RP 2001

Tableau 1.5.12 - Part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles avec enfant(s) (%), 2001-2007

	Femmes	Hommes	Total
Açores	12,3	1,8	14,1
Canaries	22	5,8	27,8
Guadeloupe	41,9	3,8	45,7
Guyane	36,2	5,3	41,5
Madère	16,9	1,7	18,6
Martinique	43,9	4,5	48,4
Réunion	29,6	3,6	33,3
St Martin	38,3	4,7	43
<i>Espagne</i>	16,4	4	20,4
<i>France</i>	18,8	3,5	22,3
<i>Portugal</i>	13,2	2,1	15,3

Source : DOM : RP 2007 ; Canaries RP 2001 ; Açores, Madère RP 2001

Tableau 1.5.13 - Proportion des familles avec enfant(s) selon le type dont la personne de référence ou son conjoint est en emploi (%)

	Familles monoparentales		Couples avec enfants				Total (au moins 1 occupé)	
	Mono. H	Mono. F	Couples 2 occupés	H	F	Au moins 1 occupé		0 occupé
				Seul occupé	Seule occupée			
Açores	43,1	38,5	Nd	nd	Nd	74	26	71,7
Canaries	Nd	nd	Nd	nd	Nd	Nd	nd	58,0*
Guadeloupe	50,1	43,1	41,6	26,9	10,6	79	21	62,9
Guyane	54,7	41,2	35	31,3	6,3	72,7	27,3	60,3
Madère	41,3	39,2	Nd	nd	Nd	70,8	29,2	68,1
Martinique	47,3	46,4	46,4	23,7	10,4	80,6	19,4	64,1
Réunion	47,1	32,3	33,7	31,6	9,1	74,4	25,6	60,9
St Martin	68,4	49,3	39	36,8	11	86,7	13,3	72
<i>Espagne</i>	Nd	nd	Nd	nd	Nd	Nd	nd	Nd
<i>France</i>	68,9	59,6	63,0	21,6	6,2	90,8	9,2	84,2
<i>Portugal</i>	51,5	51,9	Nd	nd	Nd	75,8	24,2	74,2

* Tous ménages.

Lecture : en Guadeloupe, 50,1 % des hommes chefs de familles monoparentales sont en emploi ; dans 41,6 % des couples avec enfant, l'homme et la femme sont occupés, etc.

Source : DOM : RP 2007 ; Canaries RP 2001 ; Açores, Madère : RP 2001

1.5.5 Résumé

La croissance du nombre de ménages (et de résidences principales) a été beaucoup plus rapide que celle de la population dans toutes les RUP (sauf en Guyane et à St Martin où elle a été voisine), avec des taux supérieurs à 2 % (4 % aux Canaries) alors que la population croissait de moins de 0,5 % aux Antilles, aux Açores et à Madère. Ceci reflète le fait que les chefs de ménages sont principalement des adultes d'âge moyen ou avancé, mais aussi une décohabitation plus précoce des jeunes. Le vieillissement induit aussi une baisse de la taille des ménages. La taille des ménages s'est réduite dans toutes les RUP. Elle est actuellement de 2,5 personnes aux Antilles et de 3,4 en Guyane ; elle est environ de 3 personnes dans les autres RUP. Environ 60 % des natifs des DOM et des Canaries sont propriétaires de leur logement (50 % seulement en Guyane en raison du taux inférieur chez les migrants).

La proportion de logements « pauvres » (manquant d'une des facilités de base) a fortement diminué entre 1999 et 2007. Elle a été divisée par 2 en Guadeloupe, aux Açores et à Madère, mais réduite seulement de 25 % en Martinique et 10 % en Guyane. Cette dernière a de très loin la plus forte proportion de logements « pauvres » (25 %) et le logement insalubre y est estimé à 13 %. Dans les DOM comme en métropole, l'habitat social représente environ 15 % des logements ; cependant, le volume bien supérieur de la population des ayants-droit dans les DOM souligne le retard accumulé en ce domaine. Il en est de même aux Canaries, où le logement social est moitié moins fréquent qu'en Espagne.

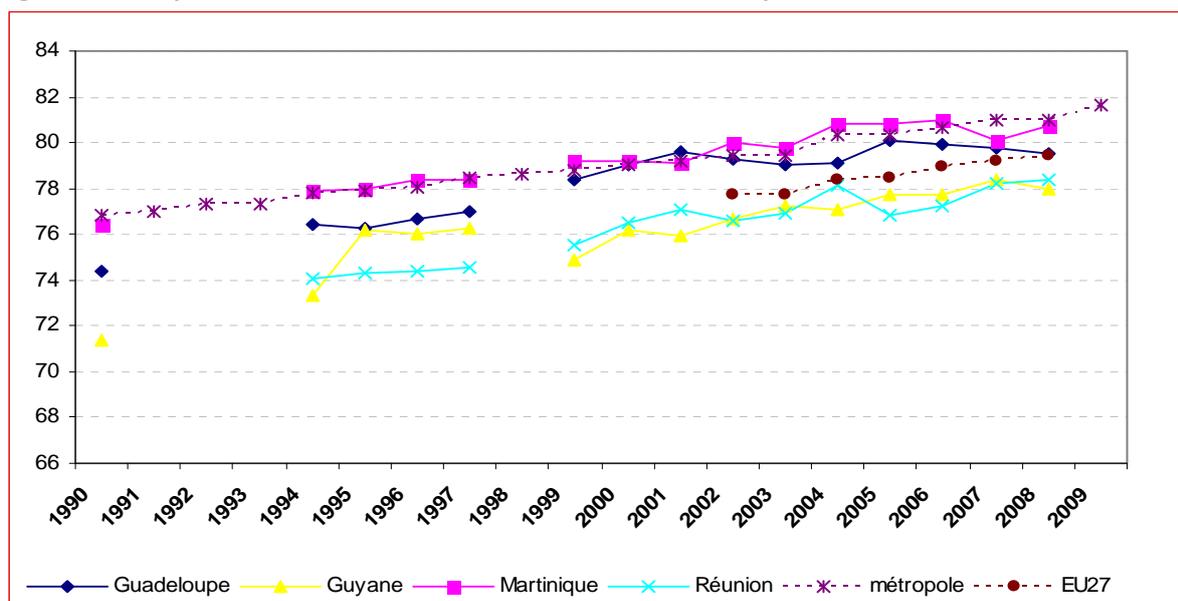
Les ménages d'une personne ont augmenté du fait du vieillissement et de la décohabitation des jeunes, approchant 30 % aux Antilles, 20 % en Guyane, à la Réunion et aux Canaries, et 15 % dans les RUP portugaises. Les familles monoparentales sont très nombreuses parmi les familles avec enfants aux Antilles (dépassant 45 %), en Guyane (42 %) et secondairement à la Réunion (33 %) et aux Canaries (29 % en 2001), mais elles ne dépassaient pas 20 % dans les RUP portugaises en 2001 où ce type de famille s'est sans doute accru depuis. Moins de la moitié des femmes chef de famille monoparentale ont un emploi dans les DOM (32 % à la Réunion) et 39 % dans les RUP portugaises, contre 60 % en France et 52 % au Portugal. Ceci montre qu'une part beaucoup plus élevée des familles en RUP repose sur les politiques sociales pour subvenir à leurs besoins. Cette situation a aussi des répercussions sur la scolarité des enfants.

SECTION 6 : Santé

1.6.1 Espérance de vie

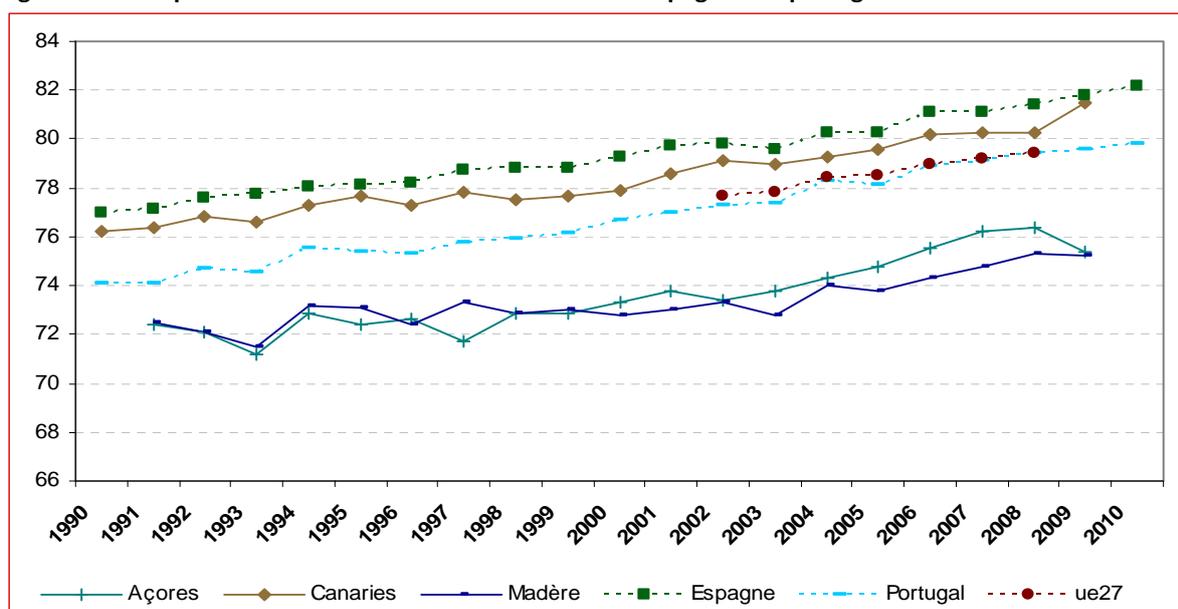
L'espérance de vie à la naissance est un indicateur important du niveau de santé d'un pays ou d'une région. Le taux de mortalité infantile, autre témoin du niveau de santé, est aussi un indicateur du niveau de développement. Sur ce point, la situation des RUP dépend et reproduit en bonne partie celle de leur pays. L'espérance de vie au Portugal a rejoint en 2007 la moyenne de l'UE (79,2 ans), celles de l'Espagne et de la France sont quasi identiques (81,1 ans et 81,0 ans) (figures 1.6.1 et 1.6.2).

Figure 1.6.1 - Espérance de vie à la naissance dans les DOM, en métropole et dans l'UE27, 1990-2009



Sources : INSEE, Breton et Rallu pour les années 1990, Eurostat depuis 2001 ; INSEE toutes les années pour Guadeloupe

Figure 1.6.2 - Espérance de vie à la naissance dans les RUP espagnols et portugais



Sources : INE, Eurostat depuis 2001

1.6.2 La mortalité infantile

Aux Açores et à Madère la mortalité infantile, qui était assez élevée au début des années 1990 (entre 10 ‰ et 15 ‰), a connu une baisse très rapide, pour atteindre en 2006-2008 un taux de l'ordre de 4 ‰, voisin de la moyenne communautaire (fig. 1.6.3a et b). Elle reste cependant 20 % supérieure au niveau du Portugal. Les Canaries présentent aussi en 2006-2008 un taux de 4 ‰, environ 10 % supérieure à la moyenne espagnole.

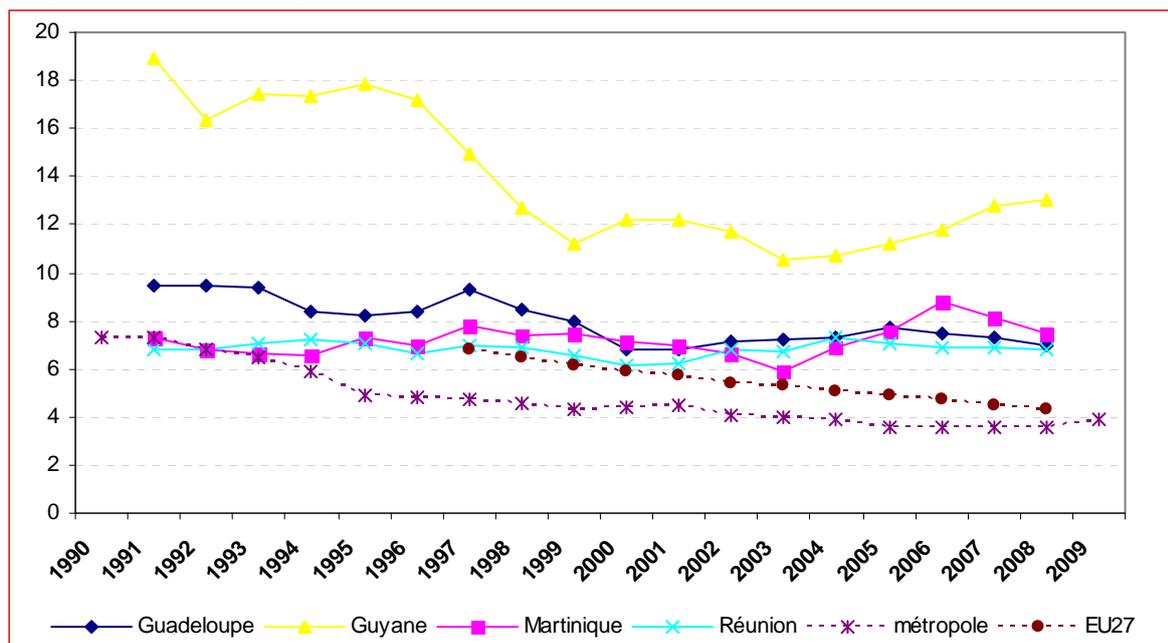
La mortalité infantile dans les DOM était comprise entre 7 ‰ et 10 ‰ au début des années 1990, sauf en Guyane (19 ‰). La baisse y a été dans l'ensemble plus faible que dans les RUP de l'Est Atlantique : elle a même été entrecoupée de phases de reprise. En Guyane, le niveau demeure le plus élevé de toutes les RUP, avec 13 ‰ en 2008. Bien que plus modérée, une remontée s'observe aussi dans les autres DOM et la mortalité infantile y reste très supérieure à la moyenne de l'UE, et plus encore à la moyenne nationale. Aux Antilles et à la Réunion, elle est pratiquement le double de la moyenne nationale et 3,5 fois plus élevée en Guyane. – Ce problème n'est pas confiné à la mortalité infantile et est en fait un problème des services de la santé périnatale qui affecte plus encore la mortalité maternelle qu'infantile, le taux de mortalité maternelle étant 3 fois plus élevé aux Antilles et à la Réunion et 6 fois plus en Guyane qu'en métropole.

Lorsque le taux atteint des niveaux inférieurs à 10 ‰ et plus encore lorsqu'il se rapproche de 5 ‰, la baisse de la mortalité infantile nécessite des équipements et personnels de niveau élevé. Les DOM semblent éprouver des difficultés à atteindre le niveau de 5 ‰ et même à se maintenir entre 6 ‰ et 7 ‰. Le taux s'est même récemment élevé à 8 ‰ aux Antilles, laissant craindre une détérioration de la situation sanitaire ou de la qualité des soins entourant la naissance. Avec des taux constamment aux alentours de 12 ‰ dans les années 2000, la Guyane souffre de conditions difficiles dans l'intérieur et dans les quartiers informels des centres urbains.

Ainsi, dans toutes les RUP, la mortalité infantile demeure plus élevée que dans leur pays de rattachement, avec des écarts plus importants pour les DOM. De plus, les proportions de mort-nés¹⁰⁸ étant souvent plus élevées dans ceux-ci qu'en France, l'écart serait donc plus important que les chiffres ne le laissent penser. Une étude des composantes et des variations saisonnières de la mortalité infantile serait nécessaire pour expliquer cette situation.

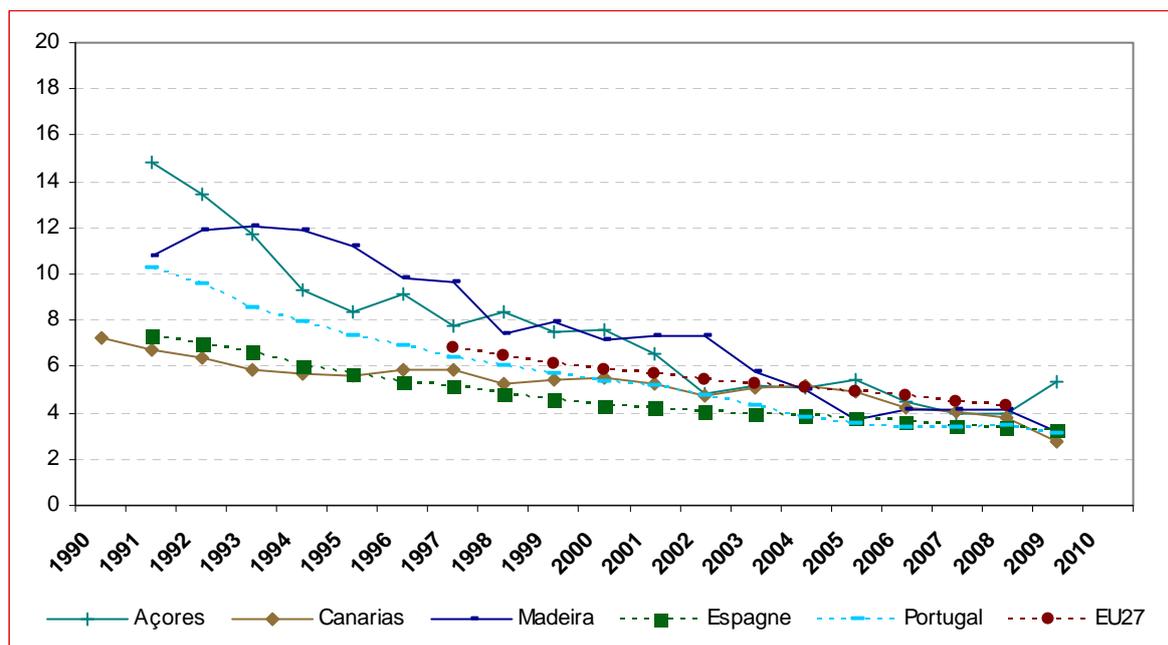
¹⁰⁸ Incluant probablement des faux mort-nés

**Figure 1.6.3a - Taux de mortalité infantile (p. 1000) dans les DOM 1990-2009
(moyenne mobile sur 3 ans)**



Source : INSEE, Eurostat depuis 2001, INSEE toutes les années pour Guadeloupe

**Figure 1.6.3b - Taux de mortalité infantile (p. 1000) en Atlantique Est 1990-2010
(moyenne mobile sur 3 ans)**

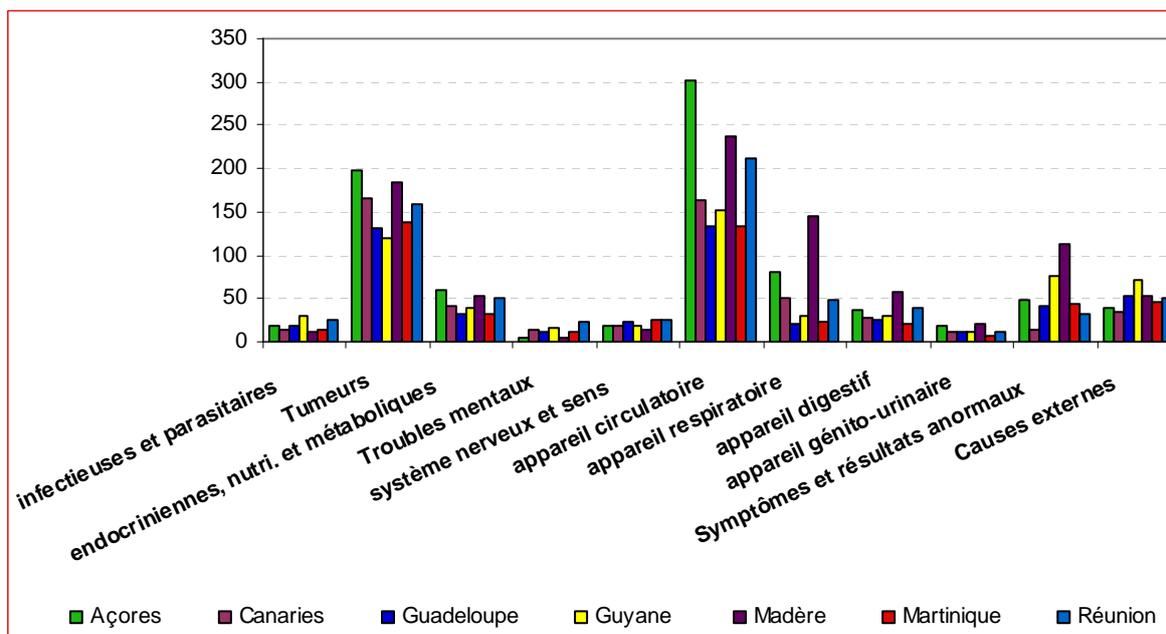


Source : Eurostat

1.6.3 Causes de mortalité

Dans les RUP, comme dans l'UE en général¹⁰⁹, les principales causes de décès sont les maladies de l'appareil circulatoire et les tumeurs (figure 1.6.4). Elles sont suivies d'assez loin par quatre grands groupes de causes, dont l'importance varie selon les RUP : les maladies endocriniennes et du métabolisme, les causes externes, les maladies de l'appareil respiratoire et les maladies de l'appareil digestif.

Figure 1.6.4 - Taux de mortalité (p. 100 000) standardisés par cause dans les RUP, 2006-2008

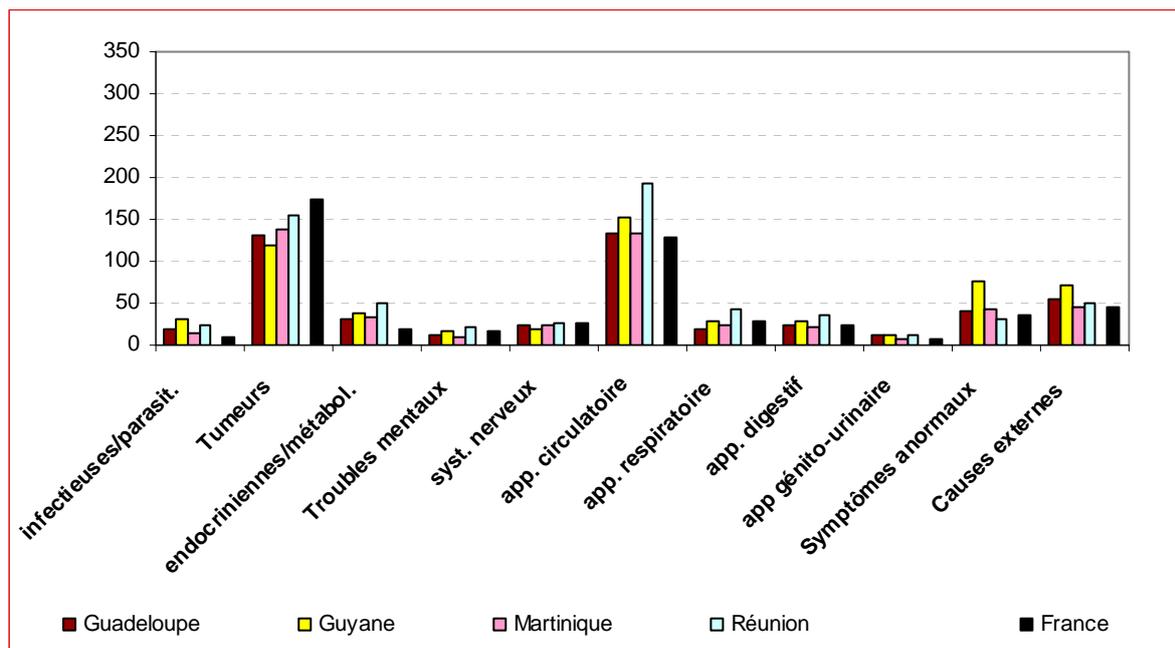


Source : EUROSTAT

En Atlantique Est, la mortalité par maladies respiratoires est beaucoup plus élevée que pour les trois autres groupes, alors que dans les DOM les causes externes et les maladies endocriniennes sont plus fréquentes que les deux autres groupes ; cependant, La Réunion connaît des taux voisins pour ces quatre groupes de causes. En Guyane, il faudrait ajouter à ces quatre groupes les maladies infectieuses qui y sont une cause fréquente de mortalité. La forte variabilité des différentes causes de décès entre les pays rend les comparaisons des RUP à leur pays plus pertinentes qu'une comparaison à l'UE pour nous éclairer sur les enjeux spécifiques et les priorités des politiques de santé.

¹⁰⁹ Nous utilisons les « taux standardisés » de mortalité de la base d'Eurostat qui autorisent des comparaisons non affectées par les différences de structure par âge. Ces taux ont été calculés par EUROSTAT utilisant comme structure par âge type celle de l'UE27. Ces taux sont donc différents des taux réels enregistrés par les RUP et les pays. Ils éliminent les différences dues aux différences de structure par âge, pour isoler l'impact des causes de décès. Les pays utilisent aussi parfois des taux standardisés nationaux pour leurs comparaisons régionales.

Figure 1.6.5 - Taux de mortalité (p. 100 000) standardisés par cause dans les DOM et en France, 2006- 2008



Source EUROSTAT

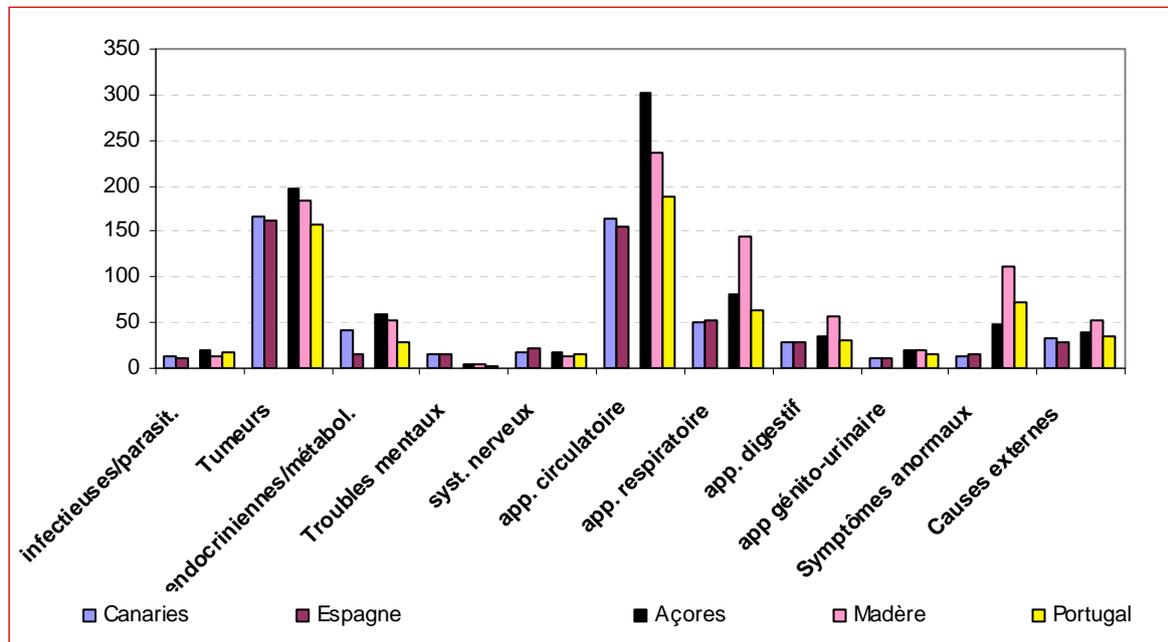
Parmi les deux grandes causes de mortalité, les maladies de l'appareil circulatoire sont les plus importantes dans les DOM, alors que ce sont les tumeurs qui sont au premier rang au niveau national (figure 1.6.5). Les décès par maladies de l'appareil circulatoire sont 18 % plus élevés en Guyane et 50 % plus élevés à La Réunion qu'en France, alors que les DOM affichent une situation plus favorable pour les décès par tumeurs, 10 % à 25 % de moins que la moyenne nationale. Parmi les autres causes importantes, les causes externes (accidents et suicides) sont première ligne à des niveaux voisins en DOM et en France, sauf en Guyane où elles sont 1,6 fois plus fréquentes que sur le continent. Viennent ensuite dans les DOM¹¹⁰ les maladies endocriniennes et métaboliques (dont le diabète) qui y sont environ deux fois plus élevées que la moyenne nationale, et jusqu'à 2,7 fois pour La Réunion. La mortalité par maladies infectieuses est aussi une cause fréquente de mortalité en DOM où elle est 60 % plus élevée aux Antilles qu'en France ; elle l'est même 2,5 et 3 fois plus à la Réunion et en Guyane. Le climat tropical et les conditions d'habitat y prennent certainement une part importante. La mortalité par maladies de l'appareil digestif est plus fréquente aux Antilles et surtout à la Réunion qu'au niveau national, et celle par maladies de l'appareil respiratoire est aussi plus élevée à la Réunion. Bien qu'une cause de décès peu fréquente, il faut noter que les maladies de l'appareil génito-urinaire résultent dans une mortalité plus élevée dans tous les DOM qu'en France, notamment en Guadeloupe, en Guyane et à la Réunion où l'écart est de 50 % et en Martinique (25 %). Les troubles mentaux sont aussi une cause de décès relativement rare, mais 40 % plus fréquente à la Réunion qu'en France.

En résumé, dans tous les DOM, les maladies endocriniennes et métaboliques sont la première préoccupation car elles présentent l'écart maximal avec la moyenne nationale. Ces affections chroniques ont de plus un coût important pour le système de santé. En Guyane, les enjeux concernent aussi les maladies infectieuses, les causes externes et les symptômes mal définis ; on y a également observé récemment une augmentation rapide des maladies de l'appareil circulatoire. A La Réunion, outre les maladies endocriniennes, ce sont surtout les maladies des appareils circulatoire,

¹¹⁰ La mortalité liée au groupe de causes symptômes et résultats anormaux, plus élevée aux Antilles et surtout en Guyane qu'en métropole, traduit pour beaucoup une imprécision des déclarations de la cause du décès ou des cas où un mauvais état de santé général rend difficile d'identifier la cause principale du décès.

respiratoire et digestif, ainsi que les troubles mentaux¹¹¹, qui réduisent l'espérance de vie par rapport à la moyenne nationale ; la mortalité due à ces groupes de causes étant de 40 % à 60 % plus élevée qu'en France.

Figure 1.6.6 - Taux de mortalité (p. 100 000) standardisés par cause en Atlantique Est, Espagne et au Portugal, 2006-2008



Source EUROSTAT

Aux Açores et à Madère, la mortalité est toujours plus élevée qu'au Portugal quelles que soient les causes de décès, sauf maladies infectieuses (figure 1.6.6). Les écarts sont modérés (26 % aux Açores et 18 % à Madère) pour les tumeurs, et plus marqués (respectivement 60 % et 25 %) pour les maladies de l'appareil circulatoire, avec néanmoins un impact important sur l'espérance de vie, car ce sont les principales causes de décès. Plus nets encore sont les écarts avec la moyenne nationale pour la mortalité par maladies endocriniennes (2 fois plus élevée) et celle associée aux maladies des appareils respiratoire et digestif, (2 fois plus élevées à Madère). Il en va de même pour les causes externes et symptômes mal définis (55 % plus élevées à Madère).

La situation apparaît meilleure aux Canaries. Les causes de mortalité y sont peu différentes de l'Espagne, à l'exception des maladies endocriniennes dont les taux sont 2,7 fois plus élevés, secondairement les causes externes (20 % plus élevées) et très secondairement des maladies de l'appareil circulatoire (5 % plus élevées).

1.6.4 Les tendances

Les tendances mesurées à partir de taux standardisés permettent des comparaisons à la moyenne nationale et de vérifier si un RUP évolue dans le même sens et au même rythme que le pays dont il fait partie. Depuis la fin des années 1990¹¹², on observe une légère baisse de la mortalité par tumeurs pratiquement parallèle¹¹³ pour tous les RUP et leur pays. Les décès dus aux maladies de l'appareil circulatoire ont baissé plus rapidement aux Canaries qu'en Espagne, mais la baisse est plus lente dans les autres RUP (sauf pour la Martinique). L'amélioration a été plus tardive aux Açores (à partir de

¹¹¹ Ceux-ci peuvent être liés à la consommation d'alcool de basse qualité.

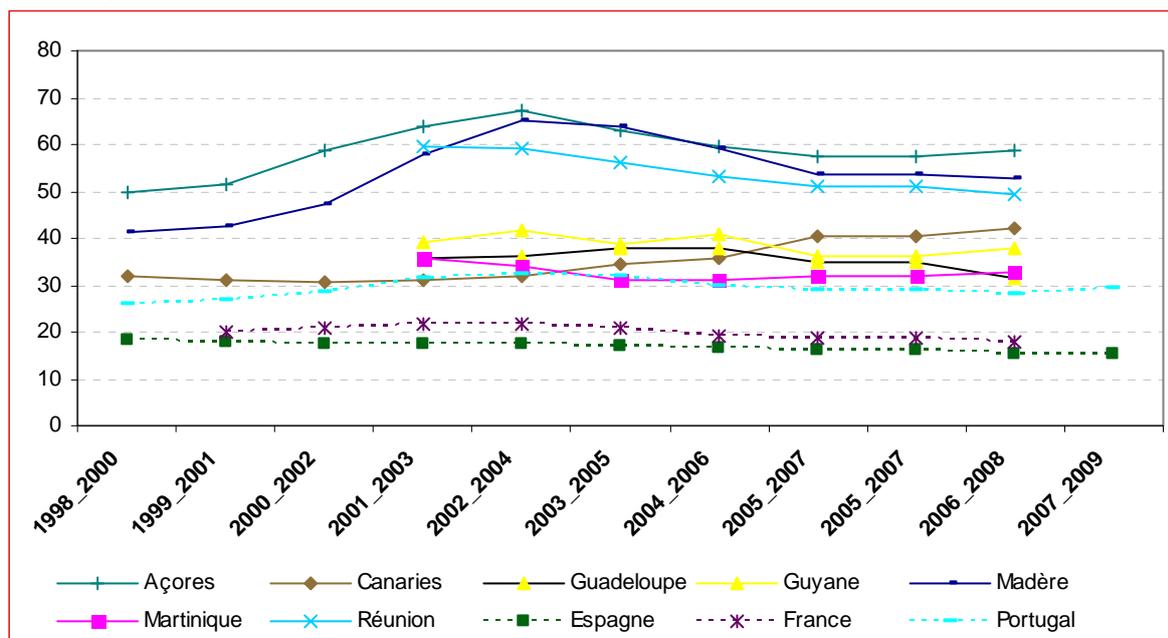
¹¹² Depuis 2001-2003 pour les DOM, les données antérieures semblant incomplètes ou inexactes.

¹¹³ Un peu moins régulière en DOM (sauf à la Martinique).

2001-2003) et à Madère (à partir de 2002-2004) qu'au Portugal, mais elle est depuis pratiquement parallèle.

Pour les maladies de l'appareil respiratoire l'amélioration est lente et assez irrégulière à Madère, où cette mortalité est très élevée. La baisse a été plus rapide aux Antilles et à La Réunion qu'en France, mais cette mortalité ne diminue pas en Guyane. L'évolution est moins favorable aux Canaries qu'en Espagne, s'y succèdent des périodes de baisse lente et de stagnation.

Figure 1.6.7 - Evolution des taux de mortalité (p. 100 000) standardisés par maladies endocriniennes et métaboliques dans les RUP



Source : Eurostat

La cause de mortalité la plus remarquable dans les RUP - avec des taux au moins deux fois plus élevés que sur le continent - est celle liée aux maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques. Jusqu'en 2002-2004, cette mortalité a augmenté beaucoup plus vite aux Açores et à Madère qu'au Portugal (tableau 1.6.7). Depuis, la baisse s'effectue à peu près au même rythme, et même plus rapidement à Madère en 2006-2008. Au contraire, les Canaries n'enregistrent aucun progrès : la mortalité continue de progresser alors qu'elle s'est stabilisée en Espagne. Elle baisse en France depuis 2001-2003, de même qu'à la Réunion où elle reste très élevée, Elle a récemment baissé en Guadeloupe et tend à remonter en Martinique alors qu'elle demeure irrégulière et quasi stable en Guyane.

1.6.5 Aspects spécifiques

Certaines maladies et causes de décès ont pris une ampleur récente en liaison au Sida, à la consommation de drogue ou d'alcool, ou sont parfois plus élevées en RUP que sur le continent, comme les accidents de la circulation. Des estimations du coût de ces maladies pour les services publics ne sont pas disponibles et seraient de toutes façons partielles car les coûts indirects (de santé et sociaux) sont bien supérieurs aux coûts directs qui pourraient seuls être mesurés. Néanmoins les écarts entre les RUP et leur pays donneront une idée des surcoûts éventuels, car dans certains cas les RUP sont moins affectés que le continent.

VIH et Sida

Le taux de prévalence du SIDA aux Canaries est 36 % inférieur à celui de l'Espagne. En revanche, ils sont plus élevés en DOM qu'en France, sauf pour la Réunion dont le niveau est légèrement inférieur à la moyenne nationale (tableau 1.6.1). La prévalence (nombre de cas cumulés depuis le début de l'épidémie) fin 2008 était 66 % plus élevée en Martinique qu'en France. La Guyane est le DOM le plus touché, avec une prévalence 7 fois plus élevée que la moyenne nationale. Les données pour la Guadeloupe incluent St Martin où la prévalence de la maladie est très élevée. Le niveau de la prévalence en Guadeloupe seule serait voisin de celui de la Martinique. Les estimations laissent penser qu'elle peut être plus de deux fois plus élevée à St Martin qu'en Guyane, soit environ 14 fois plus élevée qu'en métropole. Les niveaux observés en Guyane et à St Martin sont liés aux arrivées de migrants en provenance de pays où la prévalence du VIH est très élevée (cf. ci-dessous). Il ne semble pas s'agir d'une migration pour raison d'accès aux soins, car la plupart des migrants ne savaient pas qu'ils étaient séropositifs lors des résultats des tests effectués parfois plusieurs années après leur entrée sur le territoire (Institut de Veille Sanitaire 2008)

Les nouveaux cas de SIDA enregistrés en 2006 et 2007 présentaient des écarts avec la moyenne nationale plus importants encore que ceux de la prévalence en Guadeloupe et Guyane, relevant ainsi un accroissement du différentiel entre ces DOM et la France. Ce différentiel était très inférieur à La Réunion. Les taux de 2008 sont en forte baisse, mais une partie de celle-ci peut-être due aux déclarations tardives. Les Canaries, de même que l'Espagne enregistrent une baisse des infections entre 2006 et 2008¹¹⁴. On observe que l'écart entre Canaries et Espagne pour l'incidence (nouveaux cas de maladie) est inférieur à celui observé pour la prévalence (cumul des malades depuis le début de l'épidémie), ce qui peut traduire une baisse plus lente dans cette RUP que sur le continent.

Tableau 1.6.1 : taux de prévalence* (p. 100 000) dans la population totale et taux d'incidence : nouvelles infections (p. 1 000 000) du SIDA dans les DOM

	Prévalence		Incidence Pays = 100			
	2008	Pays = 100	2006	2007	2008	2006-07
Açores 2010	42		2,5	3,7	4,9	
Canaries 2010	110	64	35	34	26	94
Guadeloupe	337	287	861	721	425	459
Guyane	825	704	2077	2048	1146	1196
Madère 2010	65		4,1	3,2	4,1	
Martinique	195	166	409	270	223	197
Réunion	110	93	69	69	61	40
Espagne 2010	173	100	39	35	30	100
France	117	100	178	167	167	100
Portugal						

* Cas cumulés depuis le début de l'épidémie à fin 2008

Sources : DOM : Institut de Veille Sanitaire ; Espagne : ISTAC, INE ; Portugal INSA, INE

Le mode de transmission le plus fréquent en DOM est hétérosexuel (65 % ou plus) ; 70 % des malades sont des hommes. La contamination est donc assez rarement liée à la drogue ou à l'homosexualité. La transmission hétérosexuelle résulte dans une épidémie non confinée aux groupes à risques (homosexuels et utilisateurs de drogue) et susceptible de s'étendre plus rapidement. Cependant, on observe plutôt une baisse des nouvelles infections (cf. ci-dessous) en raison d'une prévention accrue. Aux Canaries le mode de transmission le plus fréquent est IDU (Intravenous drug users) avec 35 % suivi d'homo- ou bisexuel (30 %) ; ces deux catégories représentant les deux tiers des cas ; les hétérosexuels ne représentent que 21 % des cas de transmission. La proportion de malades qui sont

¹¹⁴ Cependant, les données espagnoles ne sont pas ajustées pour les déclarations tardives.

utilisateurs de drogues est beaucoup plus faible aux Canaries qu'en Espagne où elle atteint 61 %. Plus de 80 % des cas de Sida touchent des hommes dans cette RUP.

En Guyane, 68 % des malades sont étrangers. Alors que 1,2 % des femmes enceintes sont diagnostiquées séropositives, la proportion est de 3,5 % chez les Haïtiennes – Haïti ayant une prévalence parmi les plus élevées de la Caraïbe -, contre 1 % chez les Françaises. Le taux de transmission de la mère à l'enfant est faible en France (entre 1 % et 2 %), en raison des progrès de la prévention prénatale. Cependant, celle-ci nécessite un suivi des femmes enceintes qui est difficile en Guyane, notamment en raison de la mobilité de la population, et le taux de transmission y atteint 12 %.

Les taux standardisés de mortalité par SIDA sont voisins aux Canaries et en Espagne et plus de moitié inférieurs à Madère et aux Açores par rapport au Portugal¹¹⁵ (tableau 1.6.2). Suivant les taux de prévalence observés ci-dessus, la mortalité par SIDA est beaucoup plus élevée en DOM (sauf à la Réunion) qu'en France : deux fois plus en Martinique¹¹⁶ et 12 fois plus en Guyane.

Tableau 1.6.2 : taux de mortalité standardisés (p. 100 000) par SIDA, 2006-2008

	Taux	Base 100 pays	Base 100 EU27
Açores	2,4	37	240
Canaries	2,5	96	250
Guadeloupe	5,5	458	550
Guyane	14,4	1200	1440
Madère	0,8	12	80
Martinique	2,7	225	270
Réunion	0,9	75	90
Espagne	2,6	100	260
France	1,2	100	120
Portugal	6,5	100	650
UE27	1,0		100

Source : EUROSTAT

En raison d'un accès de plus en plus fréquent à des traitements nouveaux dont l'efficacité est accrue, la mortalité par SIDA est en baisse dans toutes les RUP sauf aux Açores et aux Canaries et ces baisses sont particulièrement rapides à Madère et en Guyane – au point de soulever des doutes sur la qualité des données. Cependant, en 2007, environ un tiers des séropositifs en DOM (près de la moitié en Guadeloupe) découvraient leur séropositivité tardivement : alors que le SIDA est déjà déclaré ; ils ne sont donc pas traités avant l'apparition de la maladie. Il est donc possible de réduire la mortalité par SIDA en DOM, à condition d'un dépistage et d'un accès aux soins plus précoces.

Les Antilles et la Guyane sont moins touchées par l'épidémie de VIH que les îles de la Caraïbe les plus affectées. En 2007, le taux de prévalence chez les personnes de 15-49 ans atteignait 3,0 % aux Bahamas, 2,2 % à Haïti et 1,6 % à la Jamaïque. Seule la Guyane se rapproche de ces niveaux, principalement en raison de la migration haïtienne.

¹¹⁵ Suite à une forte baisse récente, qui demanderait à être confirmée, le taux de Madère est très faible avec 0,8 en 2006-2008 contre 3,4 en 2004-2006.

¹¹⁶ Comme pour la prévalence des données de la Guadeloupe incluent St Martin.

Alcoolisme

La prise en compte de l'alcoolisme comme facteur de mortalité est délicate en raison des effets indirects. L'alcoolisme accroît la mortalité par de nombreuses causes non directement liées à l'alcool. Les coûts sociaux : perte d'emploi, rupture d'union, isolement... sont importants également. Dans ces conditions, il n'existe pas de statistiques du coût de l'alcoolisme, même pour le seul domaine de la santé. Pour comparer le niveau de l'alcoolisme dans les RUP, nous utilisons les taux de mortalité standardisés d'Eurostat. Ceux-ci n'incluent pas la mortalité par cirrhoses alcooliques, mais seulement celle due aux troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation d'alcool.

La mortalité par troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation d'alcool est faible en Espagne et au Portugal, mais beaucoup plus élevée dans l'EU27 et plus encore en France (tableau 1.6.3). Au niveau national, les Canaries ont un taux 42 % plus élevé que l'Espagne ; et les Açores et Madère, des taux respectivement quatre fois et trois fois plus élevés que le Portugal¹¹⁷. La forte mortalité liée à l'alcool en France fait que les écarts des DOM à la moyenne nationale sont moins importants, sauf pour la Réunion, qu'entre les Açores, Madère et le Portugal, ou entre les Canaries et l'Espagne.

Par rapport à la moyenne communautaire, les DOM, notamment la Réunion et la Guyane présentent les écarts les plus importants, avec des taux 5 et 3,5 fois plus élevés, alors que les RUP portugaises sont proches de l'UE et les Canaries ont une situation plus favorable. Ainsi, les taux les plus élevés s'observent dans les DOM, avec la Réunion très en-dessus des autres RUP, suivie par la Guadeloupe. Le taux de la Réunion est plus de quatre fois supérieur à celui des Açores et les taux de la Guadeloupe et de la Guyane sont le double de ceux des Açores et de Madère. Aux Canaries, la mortalité par troubles mentaux liés à l'alcool est très faible, le tiers du taux de Madère et moins de 10 % du niveau de la Réunion. Ceci montre les écarts extrêmes qui existent entre les RUP. Les effets de la consommation d'alcool dépendent beaucoup du type d'alcool consommé. Le vin est moins nocif que les alcools forts, très fréquemment consommés en DOM ; les procédés de fabrication ont également un rôle, notamment les rhums produits à partir de mélasse semblent avoir des effets spécifiques sur le comportement.

Tableau 1.6.3 : taux de mortalité standardisés (p. 100 000) par troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation d'alcool, 2006-2008

	Taux	Base 100 pays	Base 100 EU27
Açores	3,0	300	111
Canaries	1,0	200	37
Guadeloupe	6,6	147	244
Guyane	5,7	127	211
Madère	3,3	330	122
Martinique	4,7	104	174
Réunion	12,4	276	459
Espagne	0,5	100	19
France	4,5	100	167
Portugal	1,0	100	37
UE27	2,7		100

Source : EUROSTAT

¹¹⁷ Il s'agit là de la mortalité par troubles mentaux liés à l'alcool. Pour la mortalité globalement attribuée à l'alcool, Madère est plus touché que les Açores, avec des taux de 36 p. 100000 et 21 p. 100000 en 2009. Mais ces données ne sont pas disponibles pour tous les RUP et n'ont donc pas été utilisées.

Accidents de transports

La mortalité par accidents des transports est plus élevée dans les RUP que dans leur pays, sauf pour les Canaries et Madère où elle est 19 % et 25 % inférieure, mais elle est voisine aux Açores et au Portugal (tableau 1.6.4). L'écart est important entre les DOM et la France, avec une mortalité 16 % plus élevée à la Réunion, 77 % en Martinique et en Guyane et le double en Guadeloupe – il faut cependant tenir compte de déplacements à deux roues plus fréquents en DOM.

Par rapport à l'UE27, les différences sont moins marquées parce que la France a une mortalité par accidents des transports inférieure à la moyenne communautaire alors qu'elle en est voisine en Espagne et supérieure de 10 % au Portugal. Ainsi, la mortalité par accidents de la route est inférieure de 22 % aux Canaries et de 17 % à Madère par rapport à l'EU27, elle est voisine à la Réunion, mais elle est 13 % plus élevée aux Açores et près de 50 % plus élevée en Martinique et en Guyane ; l'écart est beaucoup plus important, avec un taux 76 % plus élevé que la moyenne communautaire en Guadeloupe. La mortalité par accident plus élevée en RUP est surtout le fait des hommes ; pour les femmes cette mortalité est souvent nettement inférieure aux moyennes nationales ou communautaire, sauf aux Açores et en Guyane.

Tableau 1.6.4 - Taux standardisés de mortalité (p. 100 000) par accidents des transports dans les RUP selon le sexe, et rapport au pays et à l'UE27, 2006-2008

	2004-2006			Base 100 pays			Base 100 UE27		
	Total	H	F	total	H	F	total	H	F
Açores	9,8	15,2	4,2	102	97	105	113	110	111
Canaries	6,8	10,2	3,4	81	76	97	78	74	89
Guadeloupe	15,3	28,7	3,9	210	245	126	176	208	103
Guyane	12,5	20,6	4,6	171	176	148	144	149	121
Madère	7,2	12,9	2,2	75	83	55	83	93	58
Martinique	12,9	23,8	3,4	177	203	110	148	172	89
Réunion	8,5	15,7	1,8	116	134	58	98	114	47
Espagne	8,4	13,4	3,5	100	100	100	97	97	92
France	7,3	11,7	3,1	100	100	100	84	85	82
Portugal	9,6	15,6	4	100	100	100	110	113	105
UE27	8,7	13,8	3,8				100	100	100

Source : EUROSTAT

Par ailleurs, la mortalité plus élevée et la baisse plus lente en DOM qu'en métropole pour les causes liées au mode de vie tient beaucoup au faible niveau d'éducation d'une partie des populations. L'éloignement de l'emploi et la précarité jouent aussi un rôle. L'emploi formel s'accompagne de visites médicales périodiques et la précarité est un obstacle supplémentaire à consulter un médecin. Ainsi, les patients vont consulter lorsque la maladie est déjà avancée et les soins sont plus coûteux et plus difficiles. C'est plus encore le cas pour les populations isolées de Guyane. Il est donc nécessaire de faire un effort d'éducation et d'information sur la santé en DOM pour inverser la tendance de certains types de maladies. Les mêmes conclusions s'appliquent en ce qui concerne le VIH, l'alcoolisme et les accidents. Un effort d'information est nécessaire sur les comportements à risques et les effets de la consommation de différents types d'alcool.

1.6.6 Equipements et personnels de santé

Equipements

La comparaison des niveaux d'équipements et de personnels de santé entre les RUP, ou entre elles et leur pays, ne permet pas de conclusions précises. Les différences de pathologies selon ces régions et aussi entre elles et leur pays qui viennent d'être décrites imposent de disposer de données plus précises sur les spécialités médicales et les types d'équipements de diagnostic et de soins pour en tirer des propositions utiles en termes de dépenses nécessaires en personnel, en équipements et en infrastructures. L'analyse des besoins médicaux devrait aussi être localisée selon les foyers de peuplement, ce qui nécessiterait une étude à part entière. Comparer les données pose également problème¹¹⁸. Les données disponibles dans les annuaires statistiques nationaux révèlent des retards dans certains domaines, alors que pour d'autres, les RUP sont mieux pourvus que leur pays.

S'agissant des infrastructures hospitalières, les données sur le nombre de lits disponibles pour 100 000 habitants ne sont pas exactement comparables ; celles pour l'hospitalisation de moyen et long séjour manquent pour les DOM sauf la Réunion¹¹⁹. Nous considérerons donc l'hospitalisation de court séjour uniquement pour les DOM. Les autres RUP n'ont pas fourni de données selon ces critères.

La Réunion est la moins bien pourvue en accueil de court séjour avec 244 lits pour 100 000 habitants, elle est devancée par la Guyane (271) et les Antilles (380) soit, respectivement, 42 %, 35 % et 10 % en dessous de la moyenne nationale (tableau 1.6.5). Ces écarts affectent principalement la chirurgie. Pour l'hospitalisation en médecine, la Guadeloupe est au niveau de la moyenne nationale et la Martinique en est proche (6 % en-dessous) mais la Guyane et la Réunion sont moins équipées (37 % en-dessous de la moyenne nationale). En chirurgie, les écarts à la moyenne nationale sont plus importants : 24 % en Martinique, 33 % en Guadeloupe et plus de 50 % en Guyane et à la Réunion. Cette situation implique de nombreux transferts pour opérations chirurgicales en métropole. Certes, certaines pathologies sont rares et la taille des populations ne justifie pas une disponibilité de tous les équipements. Il est néanmoins surprenant que la Réunion soit la moins bien pourvue alors qu'elle a la population la plus importante, ce qui devrait réduire les coûts unitaires.

En gynécologie, les DOM sont mieux pourvus en lits que la métropole, en raison d'une natalité longtemps supérieure. On remarquera toutefois que la Réunion est juste au niveau de la moyenne nationale alors que la natalité y est près de 50 % plus élevée. En Guyane la couverture est 30 % supérieure à la moyenne nationale alors que la natalité y est 130 % plus forte ; ces écarts révèlent une pénurie en gynécologie en Guyane. A l'opposé, tenant compte des différentiels de natalité, les Antilles sont mieux pourvues. Soulignons que tous les DOM connaissent une mortalité infantile et maternelle très supérieure à la moyenne nationale. Même si les naissances hors mariages, plus fréquentes en DOM qu'en métropole, sont plus sujettes à ces risques, les écarts de mortalité, notamment maternelle sont trop importants pour dépendre de ce seul facteur¹²⁰. C'est dire que des progrès importants restent à accomplir dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant dans les DOM.

Les données de l'Atlantique Est montrent que les Canaries sont un peu mieux équipées en lits d'hôpitaux que l'Espagne. Les Açores et surtout Madère ont pratiquement deux fois plus de lits par

¹¹⁸ Les données d'EUROSTAT concernant les équipements et personnels médicaux présentent des inversions de tendances brusques et des incohérences fréquentes qui rendaient impossible leur inutilisation.

¹¹⁹ Notons que la Réunion est assez mal pourvue par rapport à la métropole pour l'hospitalisation de moyen et long séjour.

¹²⁰ La mortalité maternelle est 5 à 6 fois supérieure à la métropole en Guadeloupe et en Guyane et environ 3 fois en Martinique et à la Réunion (cf. chapitres DOM)

habitant que le Portugal. Sans détail selon le type ou la durée d'hospitalisation couverte par ces équipements, il est difficile d'interpréter ces chiffres et il pourrait exister des pénuries sectorielles.

Tableau 1.6.5 - Lits d'hôpitaux selon le type d'hospitalisation en DOM (taux pour 100 000 habitants), 2007-2008

	Médecine	Chirurgie	Gyneco	Court séjour	Hospitalisation de jour
Guadeloupe 2007	212,2	111,6	53,9	377,7	31
Guyane 2007	134,3	82,2	54	270,5	4,7
Martinique 2007	199,2	126	53,3	378,5	22,6
Réunion 2008	130,9	72,4	41,1	244,3	18,5
Métropole 2008	211	166,2	41	418,2	10,8

Source : INSEE, TER 2009-2010

Tableau 1.6.6 - Ecart à la métropole, 2007-2008

	Médecine	Chirurgie	Gyneco	Court séjour	Hospitalisation de jour
Guadeloupe 2007	101	67	131	90	287
Guyane 2007	64	49	132	65	44
Martinique 2007	94	76	130	91	209
Réunion 2008	62	44	100	58	171
Métropole 2008	100	100	100	100	100

Sources : DOM : TER 2009-2010 ; Canaries, Açores, Madère rapports RUP

Personnel

Le niveau des services de santé en RUP est inférieur à celui de leur pays. Pour les médecins (généralistes et spécialistes confondus) c'est en Guyane que l'écart est le plus important : le taux de couverture est seulement la moitié de la moyenne nationale. Aux Açores et à Madère le décalage est respectivement de 45 % et 32 %; il est d'environ 25 % aux Antilles et seulement de 20 % à la Réunion et aux Canaries (tableaux 1.6.7 et 1.6.8). C'est donc en Guyane que le taux de médecins pour 100 000 habitants est le plus faible (171 p. 100 000 est le plus faible), suivi des Açores (202). Ce taux est d'environ 250 dans les autres DOM et à Madère ; il est un plus élevé aux Canaries (284). Les données disponibles pour les DOM, montrent que le manque est plus important pour les spécialistes (avec une couverture environ 30 % en dessous de la moyenne nationale aux Antilles et à la Réunion) que pour les généralistes (couverture inférieure de 15 % aux Antilles et 10 % à la Réunion)¹²¹. La Guyane connaît une pénurie encore plus grave avec 40 % de généralistes et 60 % de spécialistes de moins que la moyenne nationale.

Pour les infirmiers, c'est de nouveau la Guyane qui est la plus mal pourvue (360 pour 100 000 habitants) suivie par les Canaries (450). Les taux de couverture avoisinent ou dépassent 600 pour 100 000 dans les autres DOM. Ils sont supérieurs à 700 en Martinique et à Madère. Les Açores et Madère sont ici mieux pourvues que le Portugal, mais aux Canaries la couverture est de 15 % inférieure à celle de l'Espagne. Les écarts à la moyenne nationale sont plus importants en DOM, avec 22 % et 25 % en Guadeloupe et à la Réunion, et 6 % en Martinique. Quant à la Guyane, elle compte moitié moins d'infirmiers par habitants que la Métropole. La Guyane est confrontée à la croissance rapide de sa population qui, pour simplement maintenir le niveau de couverture actuel, nécessite d'accroître les équipements et le personnel médical de plus de 3 % annuellement. Comblés les écarts nécessiterait des taux d'accroissement des équipements et du personnel beaucoup plus élevés. Certes, une population jeune n'a pas des besoins aussi importants que des populations âgées comme

¹²¹ A l'opposé, les Açores considèrent qu'il n'y a pas de manque de spécialistes, mais plutôt de généralistes 'médecin de famille' ; les gens visitent excessivement les spécialistes ou les centres d'urgence, ce qui représente des coûts importants. Dans les petites îles éloignées des Açores, le coût unitaire de l'accès aux soins est élevé, mais il est assuré.

en Métropole ou aux Antilles. Mais la situation de forte pénurie et les conditions de travail qui en résultent ont des effets dissuasifs sur les personnels qui peuvent être découragés de venir travailler en Guyane ou vouloir rapidement repartir après des expériences jugées épuisantes et démoralisantes, ce qui conduit à des pénuries de médecins et d'infirmiers. Sauf en ce qui concerne les médecins aux Açores, les RUP de l'Atlantique Est sont dans une situation moins défavorable que les DOM. Elle est même plus favorable pour les lits d'hôpitaux et le nombre d'infirmiers aux Açores et à Madère. Il faut toutefois garder à l'esprit que les populations de l'Atlantique Est sont plus âgées, et qu'y vivent de nombreux retraités de l'UE (aux Canaries et à Madère), pour lesquels la qualité des équipements médicaux constitue un important facteur d'attractivité dans le cadre d'une bi-résidence.

Tableau 1.6.7 - Lits d'hôpitaux et personnel médical dans les RUP (taux pour 100 000 habitants)

	Lits (total)	Lits court séjour	Généralistes	Spécialistes	Médecins	Infirmiers
Açores 2008	617	-	nd	Nd	202	674
Canaries 2009	368*	-	nd	nd	284	450
Guadeloupe 2008	-	378	139	114	252	596
Guyane 2008	-	271	97	70	167	358
Madère 2008	680	-	nd	Nd	250	770
Martinique 2008	-	379	138	121	260	720
Réunion 2008	-	244	146	121	267	570
Espagne 2009	342*	-	nd	Nd	355	530
Métropole 2008	-	418	162	171	333	764
Portugal 2008	337	-	nd	Nd	366	534

Tableau 1.6.8 - Ecart à la moyenne nationale (base 100)

	Lits (total)	Lits court séjour	Généralistes	Spécialistes	Médecins	Infirmiers
Açores 2008	183	-	nd	nd	55	126
Canaries 2009	108*	-	nd	nd	80	85
Guadeloupe 2008	-	90	86	67	76	78
Guyane 2008	-	65	60	41	50	47
Madère 2008	202	-	nd	nd	68	144
Martinique 2008	-	91	85	71	78	94
Réunion 2008	-	58	90	71	80	75
Espagne 2009	100*	-	nd	nd	100	100
Métropole 2008	-	100	100	100	100	100
Portugal 2008	100	-	nd	nd	100	100

* 2008. Sources : DOM : INSEE, DREES, SAE ; Canaries, Açores, Madère : EUROSTAT.

1.6.7 Résumé

L'espérance de vie à la naissance dans les RUP est moins élevée que dans leur pays de rattachement, sauf en Martinique. C'est à Madère, aux Açores, et secondairement en Guyane à la Réunion que les écarts sont les plus importants. La mortalité infantile et la mortalité maternelle sont beaucoup plus élevées dans les DOM qu'en France, alors que les écarts sont peu importants dans les autres RUP.

Parmi les principales causes de décès, la mortalité par maladies cardio-vasculaires est beaucoup plus élevée aux Açores, à Madère et à la Réunion. La mortalité par tumeurs et par maladies des appareils respiratoire et digestif est aussi nettement supérieure à la moyenne nationale dans les RUP portugaises, notamment à Madère où ces causes de décès sont la principale raison de la faible espérance de vie. Il en va de même à la Réunion, sauf pour les tumeurs – qui sont généralement moins fréquentes dans les DOM qu'en France. A l'opposé, les décès par maladies infectieuses y sont beaucoup plus fréquents, notamment en Guyane, en liaison sans doute avec le facteur climatique. La mortalité par maladies endocriniennes est deux fois plus élevée dans tous les RUP que dans leur pays. Cette situation est préoccupante car ces maladies chroniques représentent des coûts élevés pour la santé alors que la prévention, liée au mode de vie et d'alimentation, est peu développée.

Le VIH touche moins fréquemment les RUP de l'Atlantique Est et la Réunion que leur pays, mais il est plus élevé aux Antilles et surtout en Guyane et à St Martin ; cependant ces deux DOM restent en-deçà des niveaux les plus élevés observés dans la Caraïbe. La mortalité liée à l'alcoolisme est plus élevée dans toutes les RUP que sur le continent, notamment à la Réunion, en Guyane et aux Antilles ; cependant elle reste faible aux Canaries. Sauf aux Canaries et à Madère, la mortalité par accidents des transports est plus élevée dans les RUP, notamment en Guyane et aux Antilles.

Une part de la surmortalité en RUP peut être rapportée au faible niveau d'éducation et, pour les DOM, à l'éloignement de l'emploi et à la précarité d'une partie de la population native qui vient consulter lorsque la maladie est déjà avancée, c'est notamment le cas des populations isolées de Guyane. Un effort d'information spécifique sur les maladies de mode de vie et les conduites à risques est nécessaire dans les DOM.

Les RUP sont généralement moins bien servis en infrastructures et en personnel de santé que leur pays, sauf en ce qui concerne les lits d'hôpital en Atlantique Est et les infirmiers aux Açores et à Madère. Les DOM présentent une situation beaucoup moins favorable que la France, notamment pour les médecins spécialistes et les lits d'hôpitaux en chirurgie. La situation est préoccupante en Guyane qui connaît une réelle pénurie d'équipements et de personnel, avec des taux souvent moitié moins élevés, voire plus bas encore, que la moyenne nationale. C'est également la situation en gynécologie, alors que la natalité y est plus du double de la moyenne nationale.

L'hospitalisation de moyen et long séjour est peu développée en DOM, nécessitant de fréquents et coûteux transferts vers la métropole. Le maintien de la qualité des services médicaux aux Canaries et à Madère est une condition de la durabilité de la migration de retraités de l'UE vers ces RUP.

SECTION 7 : Environnement

L'environnement est soumis aux réalités géographiques des RUP (petite dimension, isolement, risques de catastrophes naturelles) qui sont aggravées par l'action anthropique notamment lorsque la densité de population est élevée ou sa croissance rapide. Assurer la couverture universelle de l'approvisionnement en eau et énergie propre et renouvelable, l'évacuation et le traitement des eaux usées et des déchets sont des enjeux plus difficiles à réaliser dans les milieux insulaires que sur le continent du fait des ressources limitées, du manque d'espace de stockage des déchets et des limitations au recyclage liées à la petite dimension des marchés, et des risques de contamination et pollution plus étendue relativement à la faible dimension des espaces. Le changement climatique accroît l'impact des risques naturels habituels en accentuant les déséquilibres : cyclones plus violents, pluies plus abondantes ou à l'opposé sécheresses prolongées. Les zones côtières sont particulièrement menacées par la montée du niveau des mers parce que la majorité de la population des RUP y vit.

1.7.1. L'habitat

La construction en RUP n'obéit pas toujours aux recommandations ou aux législations sur les espaces constructibles. L'habitat informel s'étend souvent sur des zones à risque susceptibles d'être touchées par des inondations ou des glissements de terrain lors de cyclones ou de fortes pluies. Les critères de la construction en zone sismique ne sont pas toujours respectés, or les RUP se situent dans des zones de volcanisme sujet à des tremblements de terre. Ceux-ci sont habituellement d'intensité modérée, mais de fortes secousses sismiques très destructrices ne sont pas à exclure pour autant. Les tremblements de terre s'accompagnent rarement de raz de marée importants en RUP, mais cette éventualité n'est pas à exclure non plus. Plus ordinairement, les marées amplifiées associées au passage des cyclones vont s'accompagner de dégâts plus importants avec la montée du niveau des mers liée au réchauffement climatique. Des infrastructures (digues, murs) seront donc à construire à l'avenir pour réduire l'impact des changements climatiques sur l'habitat et éviter des pertes humaines.

1.7.2 Energie

Le rôle de l'énergie sur l'environnement et le changement climatique est primordial. Les objectifs EU 2020 visent à réduire d'au moins 20 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990 (ou de 30 % si les conditions le permettent), à faire passer à 20 % la part de l'énergie renouvelable dans notre consommation finale d'énergie et augmenter de 20 % notre efficacité énergétique. Les demandes que les RUP atteignent l'autonomie énergétique s'ajoutent aux objectifs EU2020.

Dans les RUP, l'énergie est principalement importée, notamment en ce qui concerne les hydrocarbures, qui sont aussi utilisés pour la production d'électricité. Cependant, la production d'électricité de sources renouvelables existe depuis longtemps pour l'hydraulique et le géothermique dans certaines RUP, et se développe pour les énergies nouvelles : éolien et solaire, transformation des déchets, et, depuis quelques années, des recherches sont conduites sur l'utilisation de l'énergie thermique des océans et de la houle. Porter la part des énergies renouvelables à 20 % de l'ensemble de la consommation finale d'énergie semble difficile. Elle est possible et déjà réalisée – et elle pourrait encore être accrue – pour la production d'électricité dans certaines RUP, mais il est difficile d'en faire de même pour les combustibles, qui représentent la majeure partie de l'énergie consommée. La transformation de surfaces agricoles pour produire des biocarburants n'est certainement pas une option économique viable – sauf en Guyane où les superficies le permettent –

alors que des produits à valeur ajoutée élevée peuvent être dérivés de la canne et des plantes tropicales : médicaments, extraits aromatiques, parfums, alcools, ... sans compter la recherche sur la biodiversité. Cependant, dans le domaine des carburants à base d'algues, certaines RUP, telle la Réunion présentent des possibilités intéressantes, liées aux caractéristiques du milieu ambiant.

La consommation d'énergie finale (en tonnes équivalent pétrole TEP) par habitant varie en raison des différents niveaux industriels de chaque RUP et des modes de consommation des ménages. Les données pour l'Espagne et les Canaries semblent sous-estimées¹²² (tableau 1.7.1). Les niveaux sont moins différents entre les DOM et les RUP portugaises, sauf la plus faible consommation en Guyane, qui peut être liée à la jeunesse de la population, car les enfants consomment moins d'énergie que les adultes.

Tableau 1.7.1 : Consommation d'énergie finale par habitant en TEP, 2008

	Total TEP/hab		Total TEP/hab
Açores	1,32	France	2,45
Canaries	0,41	Guadeloupe	1,19
Espagne	0,99	Guyane 2005	0,93
Madeira	1,22	Martinique 2006	1,34
Portugal	1,73	Réunion	1,12

Source : EUROSTAT, sauf DOM : INSEE TER.

Electricité

Nous allons considérer séparément l'électricité qui est plus facilement produite à partir de sources renouvelables que les carburants. La consommation d'électricité par habitant et par an inclut les usages industriels et les niveaux traduisent la consommation des divers secteurs de l'économie et des ménages. Si on ne note que des différences mineures entre les Canaries, la Guadeloupe, Madère et la Martinique (tableau 1.7.2), la consommation apparaît en revanche nettement moins importante en Guyane, aux Açores et surtout à la Réunion.

Tableau 1.7.2 : Production, consommation et croissance de la production d'électricité par habitant dans les RUP (Kwh par habitant, par an)

	Production	Consommation	Croissance /habitant (%)	
Açores 2007	3299	3102	2005-2008	3,0
Canaries 2006	4236	3812	2004-2007	1,9
Guadeloupe 2008	4225	3762	2004-2008	1,7
Guyane 2005	3585	3247	2004-2008	Nd
Madère 2008	4026	3607	2005-2008	1,3
Martinique 2006	3905	3514	2002-2006	3,2
Réunion 2008	3151	2836	2005-2008	2,3

Sources : DOM : INSEE, TER 2009-2010 ; Açores : EDA ; Madère DGEG ; Canaries : SEE.

La consommation d'électricité par habitant qui progressait d'environ 8 % par an dans la première moitié des années 2000 aux Açores et à Madère et de 6 % en 2003-2004 aux Canaries, a vu son rythme se ralentir fortement à partir de 2005. Dans les années récentes, c'est en Martinique et aux Açores, suivies par la Réunion, les Canaries et la Guadeloupe qu'elle a été la plus élevée. Aux Canaries, nous avons retenu la période 2004-2007, car la récession économique dans les années 2008-2009 a entraîné une baisse de la production d'électricité par habitant de 1,7 % en 2008 et 5,7 % en 2009.

¹²² Les données sont des estimations d'EUROSTAT, car l'INE ne fournit pas ces informations.

La production d'électricité à partir de sources renouvelables a débuté par l'hydroélectricité. Ne disposant de fleuves importants permettant une grande production d'électricité, les petites îles étaient alors désavantagées. Ce n'est pas le cas de la Guyane dont l'électricité est à 70 % produite par les barrages, avec cependant des fluctuations annuelles importantes liées à la pluviométrie qui certaines années ramènent la part de l'hydroélectricité à 60 %.

Les RUP ont progressivement développé une production d'électricité par des sources renouvelables à partir de la bagasse, du traitement thermique des déchets, de la géothermie, et plus récemment de l'éolien et du photovoltaïque. La géothermie y prend une part importante, notamment aux Açores. Les autres énergies qui interviennent en part plus modeste dans la production d'électricité sont cependant en augmentation.

La part d'électricité issue de sources renouvelables atteignait 28 % aux Açores en 2007 avec la mise en service d'une nouvelle tranche de la centrale géothermique. A Madère, cette part a continué de diminuer. Elle n'était plus que de 10 % en 2008, contre 18 % en 1999, car la production n'a pas suivi la croissance de la consommation. Les Canaries ont connu une évolution comparable, l'éolien fournissant 5,2 % de l'électricité en 2001-2002, et seulement 3,6 % en 2006, en raison d'une baisse de la production éolienne de 11 % et d'un accroissement de la production totale de 28 %. A l'opposé, La Réunion a développé l'usage de la bagasse et plus récemment du solaire et de l'éolien pour atteindre 39,6 % d'électricité produite à partir de sources renouvelables en 2004. Elle a cependant du mal à maintenir ce niveau qui n'est plus que de 36,1 % en 2007 et 32,5 % en 2009. En Guadeloupe, la géothermie, le solaire, l'hydraulique et l'éolien représentent 14,7 % de l'électricité produite, mais la Martinique apparaît en très retard, avec seulement 3 % en 2005. On constate une difficulté des RUP à accroître ou même maintenir la part d'électricité de sources renouvelables dans un contexte de croissance rapide de la consommation. Cela a été le cas dans la première moitié des années 2000 en Atlantique Est ; et plus durablement pour la Guyane et la Réunion, et aussi les Canaries du fait de la croissance de la population.

Toutefois, la Guyane, la Réunion et les Açores dépassent l'objectif européen de 20 % d'énergie produite à partir de sources renouvelables pour l'électricité, mais cela ne représente pas la totalité de l'énergie consommée qui inclut les carburants. Ainsi, la part d'énergie primaire issue de sources renouvelables (incluant les carburants) est seulement de 12,3 % en 2009 à la Réunion (contre 32,5 % pour l'électricité) et de 6,5 % aux Açores (contre 28 % pour l'électricité).

La dépendance énergétique est élevée dans les RUP. A titre d'exemple, elle s'élève à 87,7 % à La Réunion en 2009. Atteindre l'autonomie énergétique apparaît donc impossible à court terme, et même probablement à long terme. Il est préférable de parler de « *sécurité énergétique* », visant à garantir une partie des approvisionnements extérieurs.

1.7.3 Eau

Collecte et distribution de l'eau ; efficacité du réseau

Aux Açores en 2005, 99 % des eaux étaient à d'origine souterraine et distribuées en la totalité par les mairies. A Madère, si les eaux distribuées par les mairies sont à 94 % d'origine souterraine, la part distribuée par d'autres fournisseurs est beaucoup plus importantes et ils ne font pas mention de son origine. Aux Canaries, en 2007, 32 % des eaux étaient d'origine souterraine (proportion identique à celle de l'Espagne) et 50 % provenaient de la désalinisation (contre seulement 3 % en Espagne). En Martinique et à la Réunion, l'eau pour les usages domestique provient essentiellement de captages d'eaux de surface (66 % en 2008).

Aux Canaries, les pertes d'eau entre la collecte et la distribution étaient estimées à 20,6 % en 2007, contre 15,7 % en Espagne. En Martinique et en Guyane, le rendement était de 68 % en 2008, soit 32 % de pertes. Un niveau comparable à ceux observés à Madère (33 %) et au Portugal (34 %) en 2005, alors qu'aux Açores les pertes atteignaient 44 %, ce qui peut affecter les réserves d'eau souterraine qui fournissent 99 % de l'eau domestique collectée.

Dans la plupart des RUP, sauf les Canaries, la pluviométrie élevée assure un approvisionnement important. Aussi, les principaux enjeux en cette matière sont la qualité physico-chimique de l'eau pour la consommation, l'agriculture et la baignade. Les fortes pluies tropicales peuvent en effet endommager les canalisations et contaminer l'eau par les micro-organismes contenus dans les effluents. La pollution chimique y est fréquente. C'est le cas par exemple à La Réunion, où le point de collecte de la ravine de St Gilles est contaminé par les nitrates. La pollution agricole affecte les Açores et les Canaries et la pollution au mercure, due à l'orpaillage clandestin est importante en Guyane, dans l'intérieur et les régions du fleuve. Aux Antilles, c'est l'utilisation du chlordécone¹²³ qui a contaminé les sols. En Martinique, les trois points d'eau douce soumis à un contrôle en 2008 ont révélé la présence de ce pesticide. Les eaux côtières sont également affectées, imposant la fermeture de plusieurs fermes aquacoles. La demie-durée de vie de ce pesticide étant de 500 ans, le dommage est important et durable. Vu leur faible dimension, les milieux insulaires ne peuvent disposer de zones préservées suffisamment grandes et éloignées des activités anthropiques pour échapper aux pollutions.

L'exemple de la Martinique et de la Guadeloupe montre qu'une pollution peut se généraliser, y compris au milieu marin. Dans ce cas, la désalinisation de l'eau de mer ne constitue plus un recours pour un approvisionnement en eau de qualité chimique conforme. De plus, elle comporte des coûts énergétiques¹²⁴. La contamination des eaux de surface et souterraines est un processus difficilement réversible. La prévention, en limitant l'usage des polluants par l'agriculture, l'industrie et les ménages (usage de détergents), et le traitement des eaux usées sont donc essentiels pour préserver les ressources en eau. En ce qui concerne l'impact de l'agriculture sur l'environnement, on observe que les DOM sont en retard sur la métropole pour l'agriculture biologique, avec moins de 0,5 % de la surface agricole utile en Guadeloupe et à la Réunion et moins de 1,5 % en Martinique ; seule la Guyane se classe parmi les départements français ayant les plus fortes part d'agriculture biologique, avec 6 %¹²⁵.

Consommation d'eau par habitant

La consommation totale d'eau par habitant inclut les usages industriels et agricoles dont l'importance varie selon le type d'économie des différents RUP. Les données des DOM ne distinguent pas la consommation des ménages de celle du secteur tertiaire, et ne sont donc pas exactement comparables avec celles des autres RUP. De plus, le tourisme est très consommateur d'eau et affecte différemment chacune de ces régions, et les tendances sont très variables selon les années. Aussi, la comparabilité des données n'est pas assurée et nous ne présenteront pas la consommation par ménage ou par habitant.

¹²³ Pesticide reconnu cancérigène utilisé dans les bananeraies de 1970 à 1993, alors qu'il a été interdit aux USA dès 1973.

¹²⁴ Cependant, l'utilisation de l'énergie thermique des océans s'accompagne de la production d'eau désalinisée.

¹²⁵ Indicateurs du développement durable cf. <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/indicateurs-indices/liste/indicateurs-developpement-durable-territoriaux.html>

Traitement des eaux usées

La part des eaux usées non traitées qui était très élevée aux Açores au début des années 2000, a depuis diminué rapidement ; néanmoins, en 2004-2005 la moitié des eaux usées n'étaient pas traitées (tableau 1.7.3). A Madère, la part des eaux usées non traitées est faible (13 %), inférieure même à celle du Portugal continental. Cependant, on note que le volume des eaux usées à Madère est très inférieur à celui distribué au secteur domestique et des services (excluant l'agriculture et l'industrie) ; il est probable qu'une partie des eaux usées n'est pas collectée. Aux Canaries, 24,8 % des eaux usées collectées étaient traitées en 2007 (12,2 % en Espagne) et 22,8 % étaient réutilisées.

Tableau 1.7.3 - Part (%) des eaux usées non traitées

Açores	Madère	Canaries	Espagne	Portugal
2005	2005	2007	2007	2005
54	12,6	24,8	12,2	14,3

Sources : Dom : INSEE, TER 2009-2010 ; Portugal : INE ; Canaries : INE.

Le traitement des eaux usées est un facteur important de la santé. Il évite la pollution des cours d'eaux et la contamination des nappes souterraines. Il conditionne aussi la qualité des eaux de baignades et de la vie marine côtière et récifale qui fournissent une partie de la nourriture et sont des facteurs d'attractivité pour le tourisme. Il existe plusieurs niveaux de traitement des eaux usées. Aux Açores, en 2005, le traitement était principalement effectué aux niveaux préliminaires (40 %), primaire (14 %) et secondaire (40 %), pratiquement pas au niveau tertiaire, mais un traitement à ce niveau venait tout juste de commencer. A Madère, le traitement était principalement effectué au niveau préliminaire (93 %) et très peu au niveau tertiaire (6 %). Au Portugal continental, ce traitement est principalement effectué aux niveaux secondaires (54 %) et tertiaire (23 %).

Tableau 1.7.4 : proportion de la population résidente (%) raccordée au traitement des eaux usées urbaines.

	Urbain	Autonome	Total
Açores	26,8		
Guadeloupe	34,4	44,2	78,6
Guyane	45,2	17	62,2
Madère	55,5		
Martinique	49,1	50,9	100
Réunion	41,9	53,3	95,2

Source : EUROSTAT

Dans les DOM, le raccordement des ménages à l'égout couvre moins de 50 % de la population, mais une part importante des ménages dispose de modes de traitement autonome (fosses septiques principalement) (tableau 1.7.4). Ainsi, la totalité de la population urbaine de Martinique et 95 % de celle de la Réunion sont raccordées, contre 79 % en Guadeloupe (incluant St Martin) et seulement 62 % en Guyane, où l'assainissement des eaux usées est très déficient. Le raccordement au réseau urbain atteint 55 % à Madère et seulement 27 % aux Açores – il n'y a pas de données sur les modes de traitement autonomes.

Coût de l'eau

Le coût de l'approvisionnement en eau¹²⁶ - y compris le traitement sanitaire - était en 2007-2008 beaucoup plus élevé aux Canaries qu'en Espagne et aux Açores qu'au Portugal continental (tableau 1.7.5). En fait, ce coût l'était encore beaucoup en 2005 aux Açores, où il a baissé rapidement, tandis qu'il augmentait sur le continent¹²⁷. A Madère, il augmente irrégulièrement, mais globalement moins vite que sur le continent. En 2008, le coût de la fourniture d'eau y était inférieur en comparaison des autres RUP de l'Atlantique Est et du continent.

Tableau 1.7.5 - Coût de l'approvisionnement en eau, y compris traitement (€/m3)

	2004	2005	2006	2007	2008
Açores		2,04	2,04	2,17	1,69
Canaries	1,64	1,65	1,74	1,69	
Espagne	0,95	1	1,07	1,26	
Madère		0,87	0,87	1,26	1,01
Portugal		1,06	1,06	1,13	1,43

Sources : DOM : INSEE, TER 2009-2010 ; Portugal : INE ; Canaries : INE.

1.7.4 Traitement des déchets

Quantité de déchets produits et mode de traitement

La production de déchets municipaux par habitant dans les RUP est plus élevée en Atlantique Est que sur le continent. La situation est inverse dans les DOM où l'on observe cependant de grandes variations : les quantités étant plus de moitié moins importantes en Guadeloupe et en Guyane qu'en Martinique et à La Réunion, ce qui rend suspectes les données disponibles.

Le recours aux décharges autorisées est le mode principal de gestion des déchets municipaux aux Açores et dans les DOM : 60 % en Martinique, 78 % à la Réunion et 97 % en Guadeloupe (tableau 1.7.6). Cependant, il existe aussi dans les DOM une pratique fréquente de décharges non autorisées dans les ravines, tout particulièrement en Guadeloupe et Guyane. La Martinique et Madère utilisent respectivement 42 % et 71 % des déchets pour la production d'énergie. Le recyclage matériel est de 19 % à Madère, 8 % à 9 % à la Réunion et en Martinique et il est négligeable dans les autres DOM. Les autres formes de recyclage, incluant le compostage¹²⁸, sont peu répandues aux Açores et à Madère et varient de 4 % à 9 % dans les DOM. Il faut noter que les déchets agricoles, notamment la bagasse, sont utilisés pour la production d'énergie à la Réunion et aux Antilles.

¹²⁶ Des données de coût de l'eau pour les ménages ne sont pas disponibles ; le prix varie aussi selon les communes. Les données de coût d'approvisionnement, distribution et traitement sanitaire ne sont pas disponibles pour les DOM.

¹²⁷ Il augmente aussi en Espagne mais beaucoup plus lentement aux Canaries.

¹²⁸ Selon les données de l'INSEE (TER de la Réunion 2010), le compostage atteint 16 % en 2008 et le recyclage matériel 6 %, soit 78 % pour la mise en décharge. Cependant, le compostage ne peut être utilisé, car il contient trop de nickel et chrome, en raison de la composition des sols. Il faudrait adapter la législation sur l'utilisation du compost à la Réunion.

Tableau 1.7.6 : déchets produits par jour et par habitant, et mode de traitement (%), 2008

	Déchets kg/j/hab.	Récup.énergie (%)	Recyclage matériel (%)	Autre recyclage (%)	Mise en décharge (%)	Total
Açores	1,7	0	5,3	1	93,8	100
Canaries	1,7	Nd	Nd	Nd	Nd	-
Guadeloupe	1,8	7,8	9	9	74,3	100
Guyane	0,7	0	0	7,4	92,6	100
Madère	1,9	70,8	18,7	1,9	8,6	100
Martinique	0,8	42,2	1,5	4,1	52,1	100
Réunion	1,8	0	7,9	7,4	84,6	100
Espagne	1,5	nd	nd	nd	nd	-
France	2	27,6	15,3	11,7	44,4	100
Portugal	1,4	18,1	10,4	7	64,5	100

Source : EUROSTAT

Proportion de déchets collectés sélectivement et recyclés

Aux Canaries, la part de collecte sélective des déchets a rapidement augmenté depuis 2001 passant de 6 % à 21 % en 2004, avant de connaître un nouveau recul pour se situer à seulement de 18 % en 2007¹²⁹. Elle suit en cela l'évolution de l'Espagne, mais à un niveau légèrement inférieur. Les Açores ont commencé tardivement cette collecte sélective : elle n'était que de 1,3 % en 2003, mais rejoignait le niveau du Portugal (6,0 %) dès 2005. La collecte sélective était déjà de 9,3 % à Madère en 2002 et elle a légèrement augmenté pour atteindre 10,5 % en 2005 et 21 % en 2008.

La quantité de déchets triés est faible dans les DOM : avec 0,9 % en Martinique et 2,9 % en Guadeloupe ; elle est plus élevée à la Réunion (6,4 % en 2008), mais encore plus de moitié inférieure par rapport à la métropole (13,6 %).

Tableau 1.7.7 - Proportion (%) des déchets collectés sélectivement

Açores	Canaries	Guadeloupe	Guyane	Madère
2005	2007	2005		2005
6,5	18	2,9	Nd	10,5
Martinique	Réunion	Espagne	France	Portugal
2006	2008	2008	2006	2005
0,9	6,4	20	13,6	6

Sources : INSEE TER, INE, INE

¹²⁹ Dans cette section, nous avons noté des différences entre les données nationales et celles sur le site d'Eurostat, probablement en raison de définitions différentes --- vérification en cours.

1.7.5 Résumé

La consommation d'énergie (carburants et électricité) par habitant s'est accrue rapidement dans les RUP au cours des années 1990 et 2000, en raison du « rattrapage » en matière d'équipements des ménages et du développement économique. Si cette croissance s'est progressivement ralentie à partir de 2000, elle demeure bien supérieure à la croissance démographique, avec des taux de l'ordre de 2 % à 3 % depuis le milieu des années 2000.

Les RUP sont très dépendantes en ce qui concerne leur approvisionnement énergétique, et pratiquement totalement pour les carburants ; mais une part de l'électricité est produite à partir de sources renouvelables : hydraulique, géothermique, éolienne ou solaire. Les RUP s'efforcent de développer ces énergies renouvelables et de s'orienter vers les nouvelles technologies : utilisation des océans, par exemple, pour accroître leur indépendance énergétique, notamment en ce qui concerne la production d'électricité. L'objectif EU2020 de 20 % d'énergie renouvelable est déjà dépassé par certaines en ce qui concerne l'électricité : la Guyane (70 %), La Réunion (33 %), les Açores (28 %). La production de biocarburants à partir des algues est à l'échelon expérimental. Cependant, le développement des transports hybrides ou électriques serait le plus en mesure de réduire la dépendance aux hydrocarbures importés.

L'approvisionnement en eau n'est pas un problème majeur en ce qui concerne les ressources, cependant, les eaux souterraines sont parfois utilisées excessivement plutôt que les eaux de surface. Les difficultés concernent les réseaux de distribution, sujets à des pertes importantes (entre 20 % et 33 %, jusqu'à 44 % aux Açores) ou contaminés en cas de fortes pluies tropicales. La qualité physico-chimique de l'eau est aussi un problème en raison à l'utilisation d'engrais et de pesticides par l'agriculture et de détergents pas les ménages. Le traitement des eaux usées est insuffisant, mais se développe. Le problème est à nouveau principalement celui du réseau de collecte des eaux usées, beaucoup d'habitations n'étant pas connectées à l'égout, notamment en Guyane, et utilisant des fosses septiques dont le fonctionnement et l'entretien sont souvent défectueux.

La mise en décharge est le principal moyen de disposition des déchets dans les DOM et aux Açores, mais le recyclage, le compostage et la récupération d'énergie (notamment à Madère) se développent.

La question de l'environnement est particulièrement importante dans les RUP en raison des faibles superficies (sauf en Guyane) qui font qu'une pollution peut rapidement affecter une grande partie du territoire et des eaux côtières, comme le montre l'exemple du chlordécone aux Antilles. De plus, il existe peu de zones éloignées des habitations. Un environnement sain est aussi une condition d'exploitation de la biodiversité, du développement de l'aquaculture et de l'attractivité touristique.

**DEUXIEME PARTIE :
IMPACTS DES TENDANCES DEMOGRAPHIQUES
ET MIGRATOIRES**

SECTION 1 : Projections démographiques

2.1.1 Projections démographiques

Dans cette section, nous utilisons les projections démographiques des scénarios centraux (scénario « central » pour les DOM et scénario « base » pour les Açores et Madère) et du scénario ouvert (« abierto ») pour les Canaries qui inclut une migration plus élevée que celle observée depuis la crise, mais beaucoup plus modérée que par le passé.

Nous présentons les résultats des projections aux horizons 2020 et 2030. A l'échelle du temps démographique, il s'agit d'une perspective proche : la réalité a donc toute les chances d'être peu éloignée des résultats obtenus ; c'est dire que les politiques à définir pour la période 2013-2017 doivent préparer l'avenir au-delà de 2020. Les graphiques présenteront les principales évolutions jusqu'à 2030 par intervalles de cinq années.

Hypothèses des projections présentées :

	Açores	Canaries	Madère
Scénario	'Base'	'Apierto' (ouvert)	'Base'
Fécondité	Quasi-stable (2030 : 1,59)	Légère baisse (2020 : 1,12)	Légère hausse (2030 : 1,53)
Espérance de vie	2030 : 79,6 ans	2020 = 2010 + 2,7 ans	2030 : 79,6 ans
Migration nette	Faible	+ 5000 annuellement	Faible

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	St Martin
Scénario	Central	Central	Central	Central	*
Fécondité	Stable	Stable	Stable	Baisse lente (2030 : 2,3)	Baisse lente (2030 : 2,3)
Espérance de vie	Tendance métropole	Tendance métropole	Tendance métropole	2030 : 82,5 ans	Stable
Migration nette	Tendances récentes	Tendances récentes	Tendances récentes	- 7000 annuellement	Moyenne des années 1999-2007

* calculs des auteurs

Evolution des populations

A l'exception de La Réunion et de la Guyane, l'ensemble des RUP enregistreront à l'horizon 2030 une croissance quasi négligeable de leur population (Tableau 2.1.1), voire légèrement négative pour certains (Canaries et Madère). Aux Canaries, selon le scénario choisi la population pourrait croître de 4 % entre 2010 et 2030 (scénario « ouvert »), ou décroître à partir de 2018 (scénario « fermé »), avec, en 2030, une population inférieure de 2 % à son niveau de 2010 (tableau 2.1.2). A Madère (scénario central), la population devrait décroître de 1 % entre 2020 et 2030, soit un effectif en 2030 inférieur de 0,4 % à la population en 2010.

Aux Antilles, entre 2010 et 2030 la croissance devrait être très modeste (scénario central). Elle serait de 1,4 % en Guadeloupe, entre 2010 et 2020, avant une quasi-stabilisation entre 2020 et 2030. La Martinique connaîtrait une progression plus importante de l'ordre de 5 % entre 2010 et 2030. A la Réunion, la croissance atteindrait 21 % ; elle serait un peu plus rapide (11 %) de 2010 et 2020 que dans la décennie suivante (9 %) ¹³⁰. En Guyane la dynamique devrait être très impressionnante, avec une croissance de 39 % entre 2010 et 2020 et 34 % entre 2020 et 2030, soit un accroissement total

¹³⁰ Rappelons que si la baisse de la fécondité est moins rapide que projetée, comme cela s'est produit par le passé à la Réunion, la croissance sera supérieure à ces chiffres.

de 86 % sur les deux décennies, pas très éloigné d'un doublement de la population. La dynamique est forte à St Martin, mais moins qu'en Guyane, avec une croissance de 58 % à l'horizon 2030.

Les taux de croissance annuels seraient ainsi quasi négligeables (de 0,2 % à 0,3 %) aux Antilles et en Atlantique Est en 2010-2020. Ils seraient inférieurs à 0,2 %, voire négatifs de 0,2 % ou 0,4 % à Madère et aux Canaries la décennie suivante (tableau 2.1.1). A la Réunion, le rythme annuel serait de 1 % entre 2010 et 2020 et entre 0,9 % et 0,8 % ensuite. Il serait nettement supérieur à 2 % à St Martin et se rapprocherait de ce niveau en fin de période. En Guyane, le taux de croissance dépasserait les 3 % annuels jusqu'en 2025 et serait de 2,9 % les cinq années suivantes.

Tableau 2.1.1 - Effectifs et taux de croissance annuels (p. 1000) des populations des RUP, 2010-2030

	2010	2015	2020	2025	2030
Açores ***	247860	251868	254638	256175	256628
Canaries *	2088215	2132681	2161381	2171864	2167268
Canaries **	2088215	2108825	2109399	2087532	2046453
Guadeloupe	403 933	407 270	409 128	410 008	409 779
Guyane	237 970	281 987	330 406	383 743	441 837
Madère ***	250119	251514	251795	250880	249038
Martinique	402 712	409 369	415 017	419 589	422 768
Réunion	824 248	872 341	917 723	959 481	997 059
St Martin	39 100	44 300	49 800	55 600	61 600
Taux de croissance annuel		2010/2015	2015/2020	2020/2025	2025/2030
Açores ***	-	0,3	0,2	0,1	0,0
Canaries *	-	0,4	0,3	0,1	0,0
Canaries **	-	0,2	0,0	-0,2	-0,4
Guadeloupe	-	0,2	0,1	0,0	0,0
Guyane	-	3,5	3,2	3,0	2,9
Madère ***	-	0,1	0,0	-0,1	-0,1
Martinique	-	0,3	0,3	0,2	0,2
Réunion	-	1,1	1,0	0,9	0,8
St Martin	-	2,6	2,4	2,2	2,1

* scénario 'abierto' ; ** scénario 'cerrado' ; *** scénario 'base'

NB : la population en 2010 est issues des projections lorsqu'elles ont été effectuées antérieurement à cette année. Source : INSEE, INE, Rapport Canaries de ce projet.

Tableau 2.1.2 - Evolution globale des populations des RUP, 2010-2030 (%)

	2020/2010	2030/2020	2030/2010
Açores ***	2,7	0,8	3,5
Canaries *	3,5	0,3	3,8
Canaries **	1,0	-3,0	-2,0
Guadeloupe	1,3	0,2	1,4
Guyane	38,8	33,7	85,7
Madère ***	0,7	-1,1	-0,4
Martinique	3,1	1,9	5,0
Réunion	11,3	8,6	21,0
St Martin	27,5	23,7	57,7

Source : INSEE, INE, Rapport Canaries de ce projet.

2.1.2 Les structures par âge

Si les effectifs de population vont très peu varier entre 2010 et 2030 dans la plupart des RUP, les changements de structures seront à la fois plus rapides et plus significatifs. Il est reconnu que ces évolutions de structures démographiques ont un impact sur le développement économique plus important que celui de la croissance des effectifs.

Les jeunes de moins de 15 ans

Entre 2010 et 2030, la proportion des jeunes de moins de 15 ans va décliner dans toutes les RUP (figure 2.1.1). C'est aux Canaries que ce déclin sera le plus rapide. La baisse sera plus modérée dans les autres RUP et tendra à ralentir à partir de 2020 aux Antilles ; elle demeurera pratiquement linéaire dans les RUP portugaises et à La Réunion¹³¹ et sera très faible en Guyane. En 2030, c'est aux Canaries que la part des moins de 15 ans sera la plus faible (11 %), suivies par Madère et les Açores (14 % et 15 %) (tableau 2.1.3). Elle sera de 16 % en Martinique, 17 % en Guadeloupe, 22 % à La Réunion, 26 % à St Martin et 33 % en Guyane.

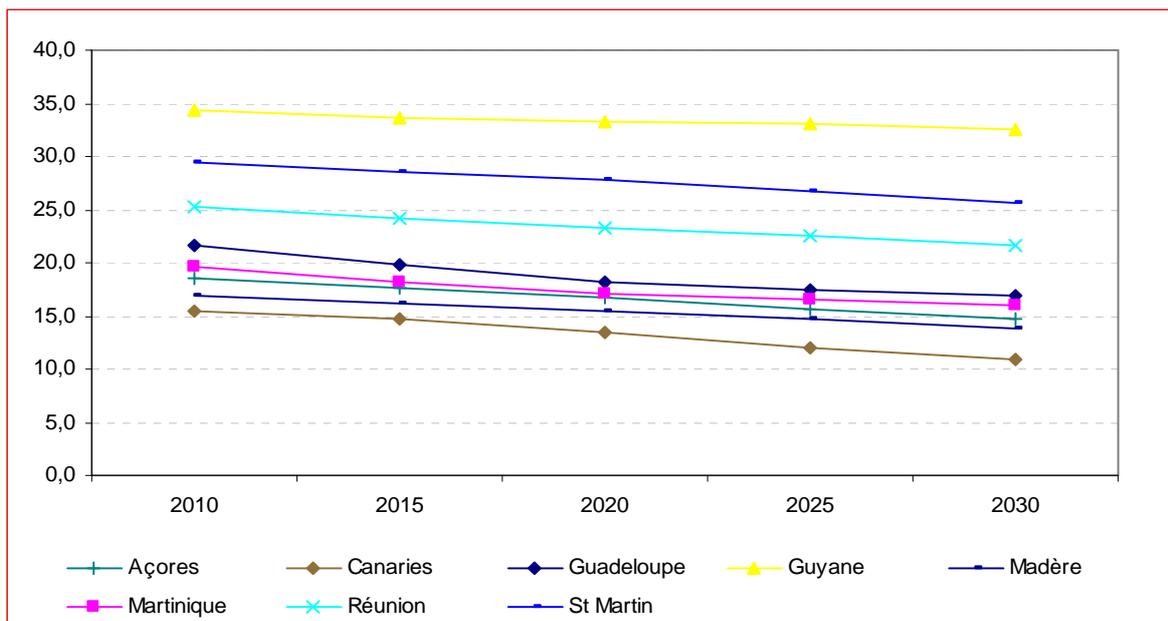
Tableau 2.1.3 - Proportions (%) des grands groupes d'âge, rapports de dépendance et évolution des effectifs de personnes très âgées dans les RUP en 2030

	Aç. (b)	Ca. (c)	Guad. (a)	Guy. (a)	Mad. (b)	Mart. (a)	Ré. (a)	St M
0-14 ans %	14,7	10,9	16,9	32,6	13,9	16,1	21,7	25,6
15-64 ans %	66,2	66,8	55,6	60	65,1	55,8	61,9	64,1
65ans et plus %	19,1	22,3	27,5	7,4	21	28,1	16,4	10,3
dépendance jeunes % *	22,2	16,4	30,5	54,4	21,4	28,8	35	40,0
dépendance âgés % **	28,8	33,4	49,5	12,3	32,3	50,4	26,5	16,0
dépendance totale % ***	51	49,8	80	66,6	53,7	79,2	61,5	56,0
Indice de vieillissement****	129,7	204	162,5	22,5	151,4	175	75,5	40,0
75 ans et plus	20378	214174	55 048	12974	21815	57049	67538	1999
85 ans et plus	4393	58605	17 504	3191	4898	18385	17913	323
75 ans et plus %	7,9	9,9	13,4	2,9	8,8	13,5	6,8	3,2
85 ans et plus %	1,7	2,7	4,3	0,7	2	4,3	1,8	0,5
75+ (base 100 = 2010)	143	177	214	346	136	200	244	330
85+ (base 100 = 2010)	158	217	227	302	163	222	264	202

* 0-14 ans / 15-64 ans ; ** 65+ ans / 15-64 ans ; *** (0-14 ans + 65+ ans) / 15-64 ans ; **** 65+ ans / 0-14 ans. (a) scénario central INSEE ; (b) scénario « base » INE ; scénario 'abierto' ('ouvert') INE, ULL Canaries.

¹³¹ Il faut noter que la part des jeunes à La Réunion pourrait être un peu plus élevée que les chiffres présentés ici si la fécondité baisse moins vite que dans la projection.

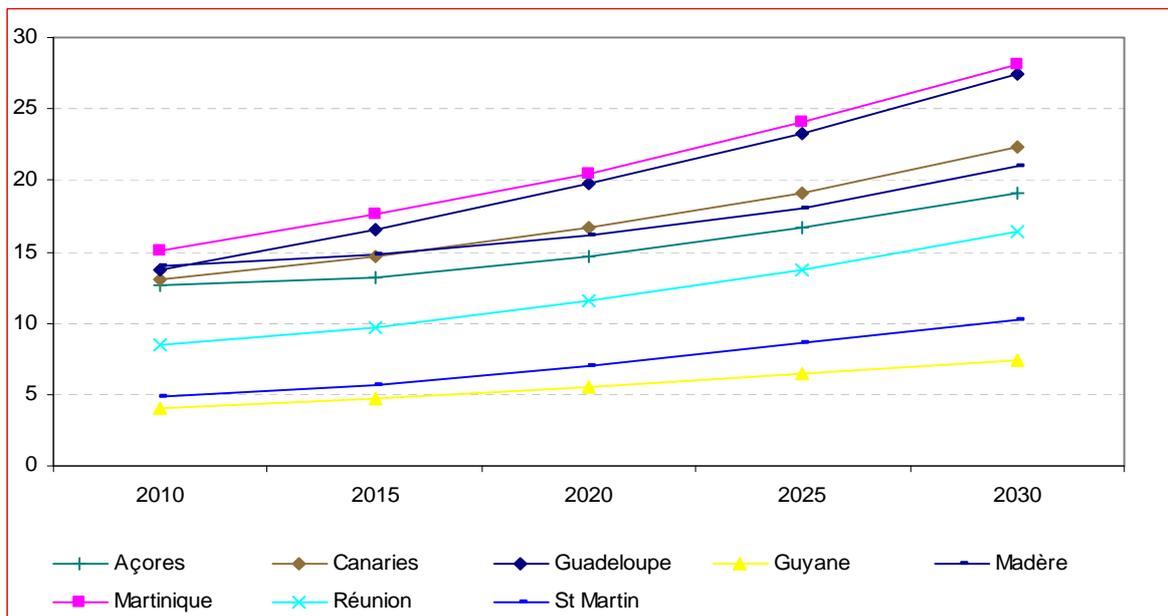
Figure 2.1.1 - Evolution de la proportion des moins de 15 ans dans les RUP entre 2010 et 2030 (%).



Sources : cf. tableau 2.1.3

Personnes âgées

Figure 2.1.2 - Evolution de la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus dans les RUP entre 2010 et 2030 (%)



Sources : cf. tableau 2.1.3

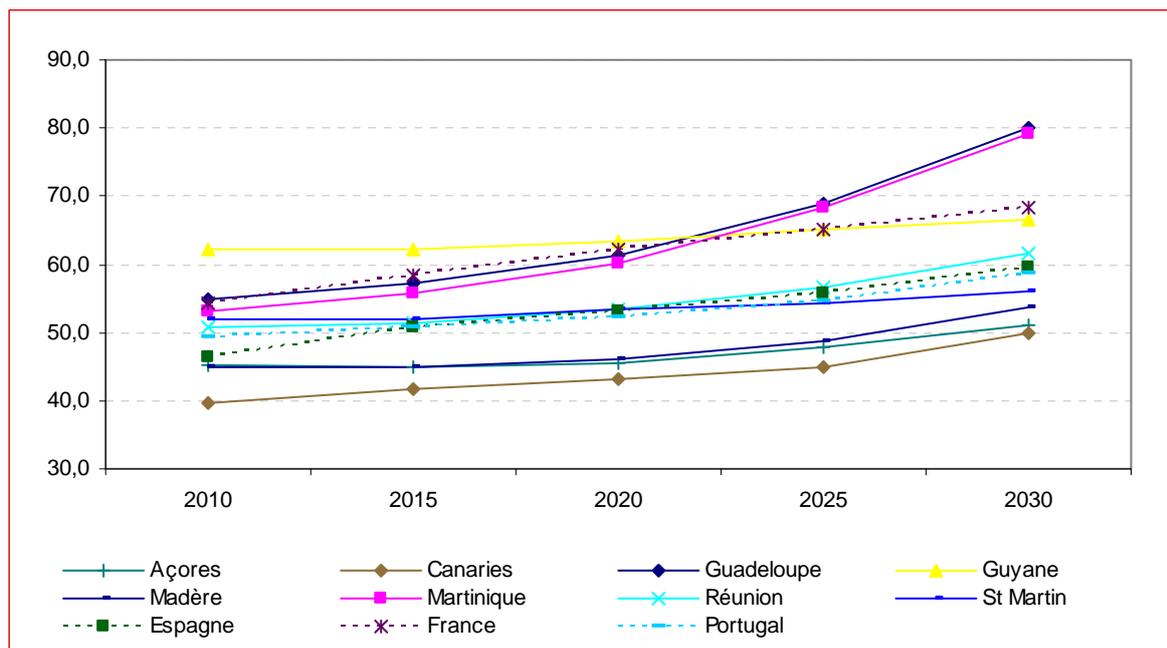
La population âgée de 65 ans ou plus connaîtra une évolution opposée à celle des jeunes et beaucoup plus rapide. Entre 2010 et 2030, leur part va pratiquement doubler en Antilles-Guyane et à la Réunion (figure 2.1.2) et elle augmentera de moitié ou plus en Atlantique Est. Les DOM connaîtront donc le vieillissement le plus rapide. En 2030, les Antilles compteront les parts les plus élevées de personnes âgées de 65 ans ou plus (28 %). Elles seront 22 % aux Canaries, 21 % à Madère et 19 % aux Açores. La Réunion, St Martin et la Guyane resteront les RUP ayant les populations les moins âgées avec 16 %, 10 % et 7 % de personnes de 65 ans et plus.

La dépendance démographique

Ces évolutions contraires des plus âgés et des plus jeunes vont partiellement se compenser, mais le rapport de dépendance augmentera néanmoins dans toutes les RUP. En 2030, il atteindra 80 % aux Antilles, soit 26 points de pourcentage de plus qu'en 2007, tandis que les Canaries, les Açores et Madère afficheront toujours les taux les plus bas, autour des 50 % (tableau 2.1.3), mais cependant en très nette hausse par rapport à 2010 : de 10 points aux Canaries et à Madère et de 6 points aux Açores. La Réunion connaîtra aussi une augmentation de 10 points du rapport de dépendance, atteignant 62 %, St Martin de 4 points (56 %) et la Guyane une augmentation négligeable de 2,5 points, à 67 % en 2030 (figure 2.1.3).

En conséquence, les RUP verront progressivement disparaître l'avantage démographique qu'ils possédaient sur leur pays de rattachement. Entre la France et les Antilles, les changements peu visibles entre 2010 et 2020 s'accroîtront les années suivantes (figure 2.1.3), du fait d'un vieillissement plus rapide qu'en France. La dépendance sera d'abord de 3 à 4 points de pourcentage plus élevée que la moyenne nationale aux Antilles en 2025, pour vite atteindre 11 à 12 points de plus en 2030. A l'inverse, la Guyane verra reculer puis s'inverser son désavantage par rapport à la Métropole, avec une dépendance 2 points inférieure en 2030, la baisse de la fécondité réduisant la dépendance des jeunes, principale composante de la dépendance totale dans ce département¹³². La Réunion verrait s'accroître son avantage sur la France : de 3 points en 2010 à 8 points en 2020, avant de reculer légèrement à 7 points en 2030.

Figure 2.1.3 - Evolution du rapport de dépendance dans les RUP entre 2010 et 2030 (%)



Sources : cf. tableau 2.1.3

Les Açores et Madère, devraient bénéficier d'un avantage accru par rapport au Portugal jusqu'en 2020, du fait de la baisse de leur fécondité. La dépendance y sera alors 6 points inférieure (contre 4 points en 2010), avantage qui se stabilisera ensuite. Aux Canaries, l'avantage sur l'Espagne s'accroît également atteignant 10 points en 2030 contre 7 en 2010. Résultant d'une baisse de la fécondité,

¹³² La dépendance en Guyane était supérieure de 15 % à celle de la Métropole en 2010, elle sera identique vers 2025, avant de s'inverser ensuite. La Réunion accroît son avantage sur la France jusque vers 2020 du fait de la baisse projetée de la fécondité, puis le perd progressivement lorsque le vieillissement s'accroît.

l'avantage accru en Atlantique Est représente en fait un handicap, voire une menace pour l'avenir, car les proportions de jeunes seront alors inférieures à celles des personnes âgées (cf. ci-dessous).

En résumé, les RUP de l'Est Atlantique vont conserver et accroître leur avantage de dépendance démographique sur leur pays. La Réunion et la Guyane connaîtront pareillement une évolution plus favorable que la France, alors que les Antilles au contraire verront leur dépendance se renforcer à partir de 2020.

Indice de vieillissement

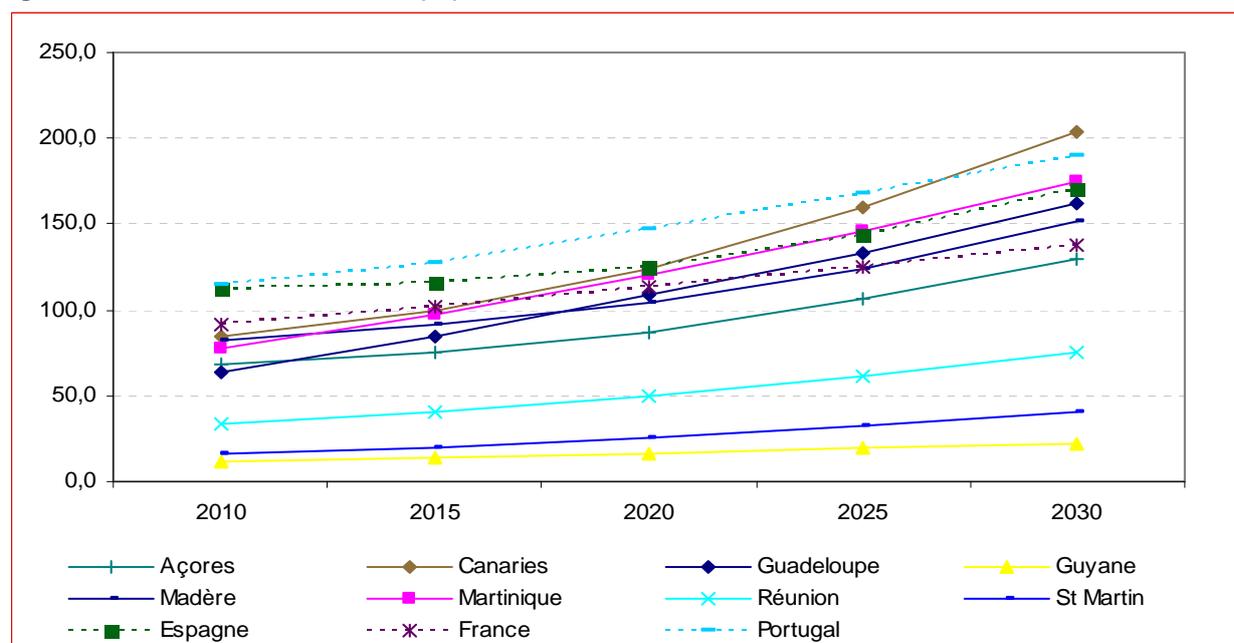
L'indice de vieillissement est le rapport entre les personnes âgées de 65 ans ou plus et les jeunes de 0-14 ans. Cet indice est sans doute celui qui traduit le mieux le vieillissement, soulignant le niveau d'équilibre (ou de déséquilibre) entre la base et le sommet de la pyramide des âges. Un indice supérieur à 100 indique que les personnes âgées sont plus nombreuses que les jeunes. Quatre des sept RUP seront dans cette situation en 2020 : la Martinique, la Guadeloupe, les Canaries et Madère (tableau 2.1.4) ; les Açores rejoindront ce groupe en 2025. Seules, la Guyane, St Martin et la Réunion conserveront un indice inférieur à 100.

Tableau 2.1.4 - Indice de vieillissement (%) Rapport des personnes de 65 ans et plus aux jeunes de moins de 15 ans

	2010	2015	2020	2025	2030
Açores	67,8	74,9	87,3	106,2	129,7
Canaries	84,3	99,6	123,5	159,2	204
Guadeloupe	63,7	83,9	108,6	133,6	162,5
Guyane	11,6	13,9	16,7	19,4	22,5
Madère	82,7	91	104,2	123,4	151,4
Martinique	77,1	96,7	120,2	145,6	175
Réunion	33,4	40	49,7	61,1	75,5
St Martin	16,3	19,8	25,3	32,2	40,0

Source : INSEE, INE, Rapport Canaries

Figure 2.1.4 - Indice de vieillissement (%) dans les RUP 2010-2030



Sources : cf. tableau 2.1.4

En 2030, l'indice de vieillissement dépasserait 200 % aux Canaries, se situerait entre 150 % et 175 % à Madère et aux Antilles et atteindrait 130 % aux Açores. L'indice restera inférieur à 100 à La Réunion (75 %) et plus encore en Guyane (22 %). Ainsi, l'indice de vieillissement aura presque doublé aux Açores et à Madère et plus que doublé dans les autres RUP¹³³ par rapport à 2010.

Les Antilles verraient leur indice de vieillissement rejoindre celui de la France métropolitaine : dès 2020 en Martinique et 2025 en Guadeloupe. En 2030, il serait supérieur à la moyenne nationale de 38 points de pourcentage en Martinique et de 25 points en Guadeloupe. La Réunion et la Guyane verraient se réduire leur avantage par rapport à la moyenne nationale, rapidement pour la première, mais plus lentement pour la seconde en raison d'une fécondité élevée.

Les Açores et Madère verraient leur avantage sur le Portugal s'accroître jusqu'en 2020 avant de se stabiliser; l'indice de vieillissement resterait inférieur à la moyenne nationale de 60 points aux Açores et de 40 points à Madère. Les Canaries, dont l'indice était 28 points inférieur à la moyenne nationale en 2010, rejoindraient l'Espagne en 2020 avant de la dépasser de 35 points en 2030. Cette inversion s'explique par le maintien d'une faible fécondité aux Canaries face à une remontée significative au niveau national.

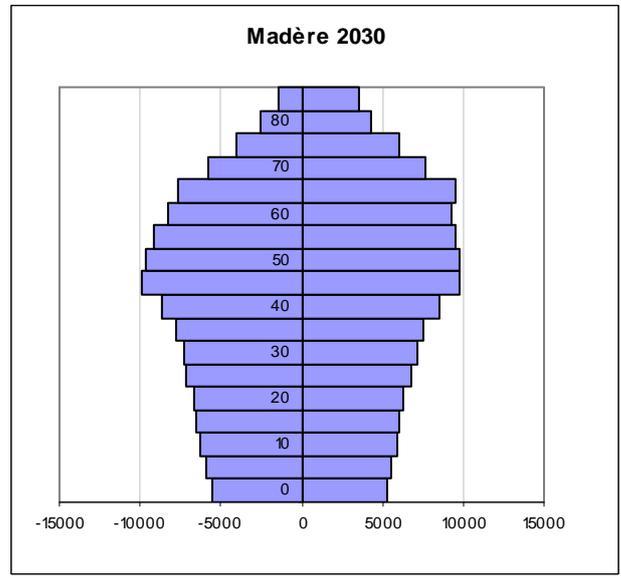
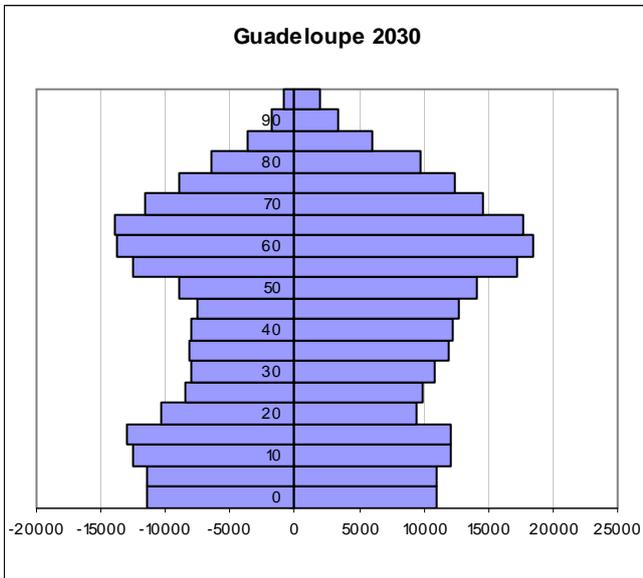
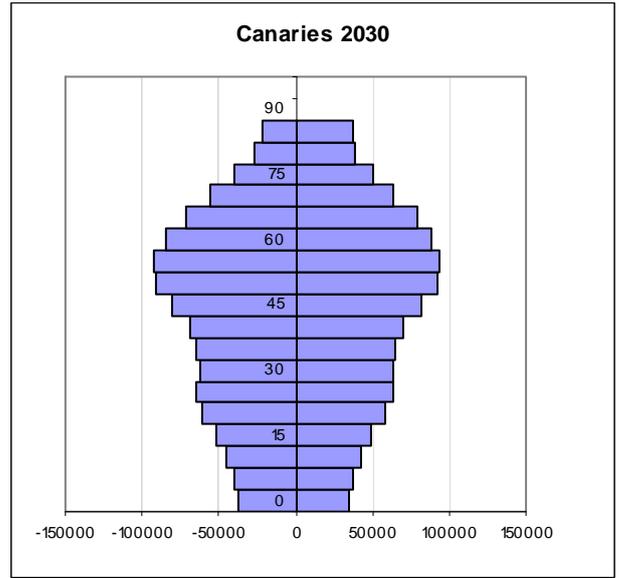
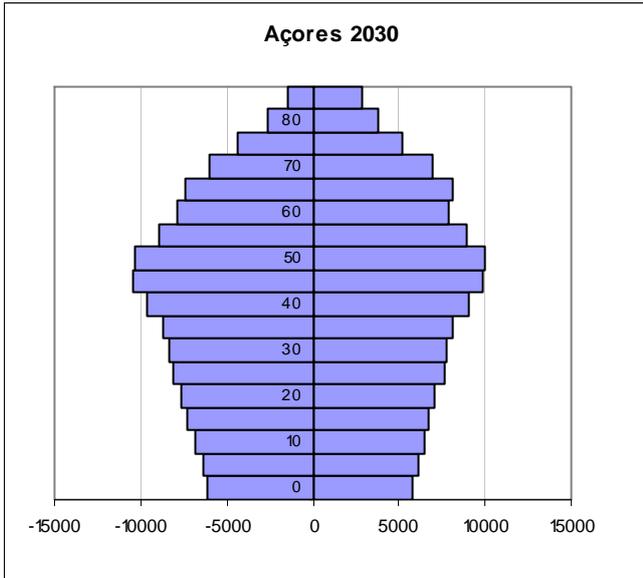
Les pyramides des âges

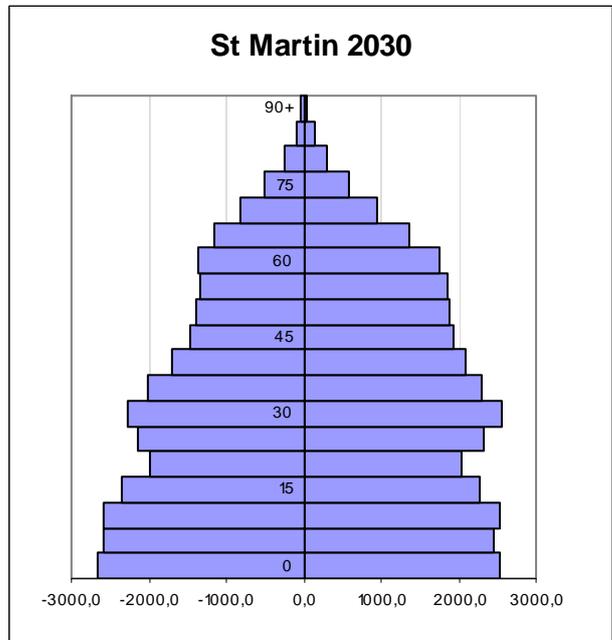
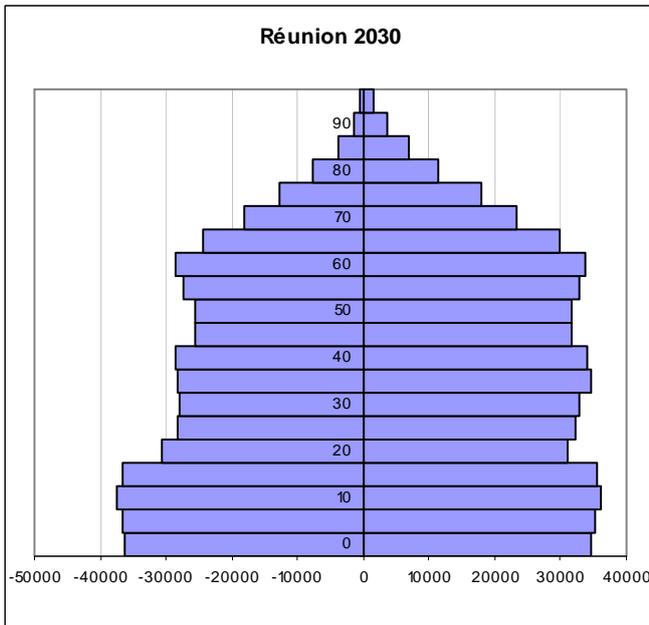
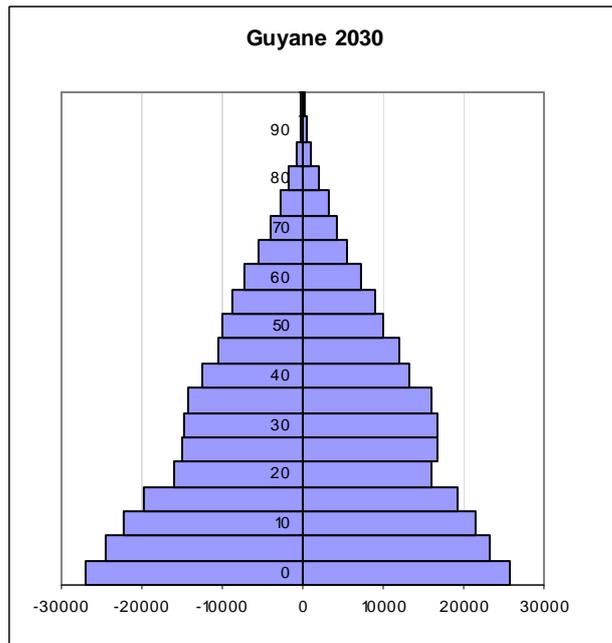
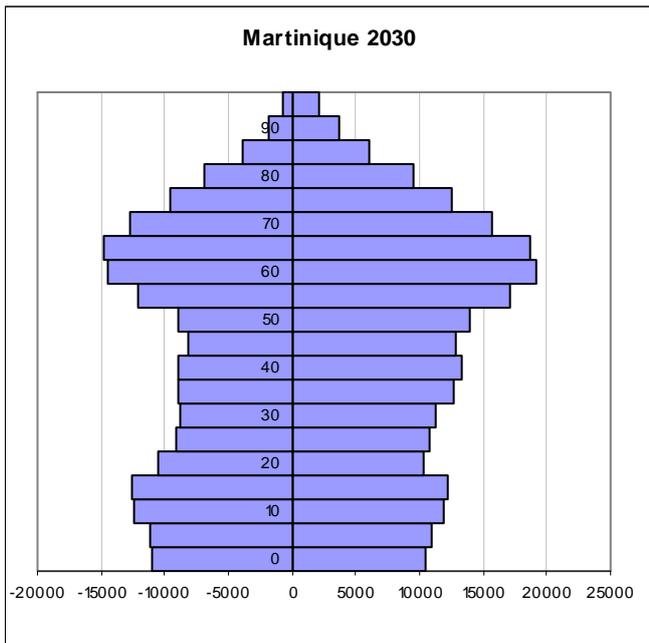
En 2030, les pyramides des âges des RUP conserveraient leurs formes caractéristiques. Celles des Antilles demeureraient marquées par un creux dû au déficit de jeunes adultes, pendant qu'on verrait s'accroître les effectifs au-delà de 55 ans, principalement après 65 ans du fait de la migration de retour. Aux âges adultes, le départ des jeunes natifs et l'arrivée de nouveaux immigrants (arrivant principalement de métropole), devrait accentuer un déséquilibre des sexes. La pyramide de La Réunion offrirait la même configuration avec toutefois une déformation moins importante, en raison de mouvements migratoires (entrées et sorties) moins marqués. Le vieillissement s'accroîtra, notamment aux Antilles. La Guyane conservera une large base et l'émigration se traduira par un faible effet « col de bouteille » à 20-39 ans.

Aux Açores et à Madère, la base de la pyramide continue de se rétrécir, cependant que les générations nombreuses avancent en âge, comme le souligne le renflement à 45-54 ans, annonçant un vieillissement extrême vers 2045, lorsque ces générations atteindront 60 ans et plus. La pyramide des Canaries présente une structure proche, avec toutefois une base encore plus rétrécie du fait d'une fécondité inférieure à celle des Açores et de Madère. On observe un léger renflement à 20-29 ans, âges d'immigration. Les générations nombreuses de 50-59 ans annoncent un vieillissement encore accru dès 2040.

¹³³ L'augmentation serait de l'ordre de 140 % à 155 % aux Canaries et en Guadeloupe, d'environ 125 % en Martinique et à la Réunion. Elle devrait dépasser 90 % en Guyane et aux Açores et 80 % à Madère

Figures 2.1.5 - Pyramides des âges des RUP en 2030





2.1.3 Résumé

Jusqu'en 2020, les populations des RUP vont connaître une croissance modérée (de l'ordre de 3 % ou moins par rapport à 2010) qui se ralentira encore les années suivantes, avec un éventuel recul aux Canaries et à Madère. Seules la Réunion (11 %) et surtout St Martin et la Guyane (39 %) feront exception.

La proportion de jeunes de moins de 15 ans va décroître partout à des rythmes variables. Le mouvement sera rapide entre 2010 et 2020 aux Antilles et à la Réunion. Aux Canaries, il ne s'accélénera qu'à partir de 2015. Aux Açores et à Madère cette décroissance sera constante sur toute la période. En 2030, les jeunes formeront seulement 11 % de la population totale des Canaries, 14 % de celles Açores et de Madère ; et 17 % aux Antilles. Ils seront plus nombreux à La Réunion (22 %) et surtout à St Martin (26 %) et en Guyane (33 %).

A l'inverse, la part des plus âgés va, partout, croître très rapidement. Les Antilles seront les premières concernées : elles compteront, dès 2020, 20 % de personnes de 65 ans ou plus et 28 % en 2030. En Atlantique Est, la proportion sera d'environ 15 % en 2020 et 20 % en 2030. C'est en Guyane, à St Martin et à La Réunion que cette part sera la plus faible (respectivement 6 %, 7 % et 12 % en 2020 et 7 %, 10 % et 16 % en 2030).

Au total, dès 2020, les seniors seront plus nombreux que les jeunes aux Antilles, aux Canaries et à Madère ; situation qui sera celle Açores à partir de 2025. En 2030, les personnes âgées seront entre 30 % (Açores) et 100 % (Canaries) plus nombreuses que les jeunes dans ces RUP. Seules la Guyane, St Martin et la Réunion compteront plus de jeunes que de personnes âgées jusqu'en 2030.

En 2030, c'est aux Antilles que le rapport de dépendance démographique totale (rapport des moins de 15 ans et des 65 ans et plus aux adultes de 15-64 ans) sera le plus élevé (80 %). Viennent ensuite la Guyane, la Réunion et St Martin (67 %, 62 % et 56 %) ; l'Atlantique Est ferme la marche avec des valeurs entre 50 % et 55 %. Soulignons qu'en Guyane, à St Martin et à la Réunion, à la différence des autres RUP, l'essentiel de la dépendance est due à la part des jeunes de moins de 15 ans.

Ainsi, dans les deux prochaines décennies, les RUP vont voir diminuer, et certaines (Martinique, Guadeloupe, Canaries, Madère et Açores) vont perdre leur avantage de structure jeune (rapport de dépendance et indice de vieillissement) sur leur pays.

En Atlantique Est, les pyramides des âges auront pour caractéristique, en 2030, une base fortement rétrécie, notamment aux Canaries, et un gonflement important de 45 à 60 ans, (50 à 65 ans aux Canaries) lié à une arrivée massive des générations les plus nombreuses à ces âges. Celles des Antilles et de la Réunion garderont un creux aux âges adultes, lié à l'émigration des natifs. A la Réunion, à St Martin et surtout en Guyane, la base des pyramides reste large, et très évasée en Guyane. Aux Antilles, les cohortes des 55 à 65 ans seront les plus nombreuses, annonçant une accélération du vieillissement après 2030, comme en Atlantique Est.

Ces structures par âge préfigurent un accroissement continu des dépenses de santé liées au vieillissement qui va s'accroître au cours du temps. Elles auront aussi un impact sur l'éducation et l'emploi pour les populations les plus jeunes, et la dépendance effective pour toutes.

SECTION 2 : Projections de population scolaire

Les projections de population en âge d'être scolarisée ont pour but d'évaluer les effets des changements démographiques (les naissances et la migration) sur les effectifs de population scolarisables en 2030.

2.2.1 Préscolaire

Sauf en Guyane et à La Réunion, la baisse projetée des naissances induit une réduction des effectifs à prendre en charge au niveau préscolaire¹³⁴. Le scénario central des projections démographiques fait apparaître une baisse de ces effectifs de 12 % en Guadeloupe et de 7 % en Martinique entre 2010 et 2020 (tableau 2.2.1), et un peu moins vive dans la décennie suivante (5 % à 6 %). A la Réunion, les projections indiquent d'abord une augmentation de 4 % entre 2010 et 2020, suivie d'une stabilisation jusqu'à 2030. En Guyane, la forte fécondité induit logiquement une vive augmentation des besoins (38 %) entre 2010 et 2020 et qui se maintient (29 %) entre 2020 et 2030. A St Martin, la fécondité plus faible qu'en Guyane et en baisse, modère les accroissements, mais ce RUP connaîtra une augmentation importante, en deuxième position derrière la Guyane.

Tableau 2.2.1 - Effectifs et croissance (%) projetée pour les enfants en âge préscolaire (3-5 ans) dans les RUP 2010-2030

	2010	2020	2030	2020-2010	2030-2020	2030-2010
Açores	8976	8321	7294	-7,3	-12,3	-18,7
Guadeloupe	15710	13848	13005	-11,9	-6,1	-17,2
Guyane	14482	20014	25890	38,2	29,4	78,8
Madère	8333	7576	6508	-9,1	-14,1	-21,9
Martinique	14479	13539	12926	-6,5	-4,5	-10,7
Réunion	39341	40714	40739	3,5	0,1	3,6
St Martin	2368	2794	3177	18,0	13,7	34,2

Sources : Calculs des auteurs à partir des projections INSEE, INE, ULL

Les baisses des effectifs devraient permettre une scolarisation préscolaire complète aux Antilles où les taux sont déjà plus élevés qu'en métropole, atteignant 90 % à 3 ans et dépassant 95 % à 4-5 ans. En Guyane, le relèvement des taux de préscolarisation au niveau métropolitain d'ici 2020 se traduirait par une augmentation des effectifs préscolaires de 12 % supérieure à l'effet démographique entre 2010 et 2020, soit une augmentation de 55 %. Aux Açores et à Madère¹³⁵, la baisse des effectifs d'âge préscolaire dans le scénario « base » équivaut à celle projetée aux Antilles entre 2010 et 2020. Le phénomène devrait s'accélérer entre 2020 et 2030 pour atteindre respectivement 12 % et 14 %, soit une baisse d'environ 20 % des effectifs entre 2010 et 2030. L'importance de ces baisses devrait nettement favoriser le relèvement du taux de scolarisation préscolaire dans ces deux RUP. Cependant, en l'absence de données sur les taux de scolarisation avant 6 ans, il n'est pas possible d'estimer l'impact des tendances démographiques sur le niveau de scolarisation à ces âges.

¹³⁴ Une augmentation de la scolarisation préscolaire pourrait cependant se traduire par une croissance des besoins.

¹³⁵ L'absence de projections par âge détaillé aux Canaries ne nous permet pas d'effectuer une projection des effectifs d'âge préscolaire.

Hypothèses et méthode des projections

Pour la scolarisation obligatoire, nous faisons l'hypothèse d'une scolarisation à 100 % des enfants d'âge correspondant, même si les données du recensement montrent que ce n'est pas toujours le cas, notamment en Guyane.

Au Portugal, la durée de la scolarité obligatoire n'est pas fixée par un critère d'âge, mais de « niveau ». Chaque élève est tenu d'achever le cursus « basico », y compris si cela le conduit au-delà de l'âge normal. Ce cursus est de 9 années d'étude accomplies par les enfants entre 6 à 14 ans. Nous avons donc fait l'hypothèse que le taux de scolarisation était de 100 % à ces âges. Par ailleurs, le Portugal envisage d'étendre la scolarisation obligatoire en ajoutant trois années de cursus secondaire. Nous avons pris en compte l'impact potentiel de cette réforme, en adoptant un taux de scolarisation de 100 % jusqu'à l'âge de 17 ans.

Pour la scolarisation aux âges suivant l'obligation scolaire (dite « post-obligatoire »), nous avons effectué deux exercices de projection. Le premier à taux constant, le second en reprenant les objectifs EU2020 de taux de diplômés dans une population. Pour les DOM, nous avons utilisé les taux de scolarisation nationaux qui répondent déjà aux objectifs EU2020. Certes, cela suppose que les taux de succès soient les mêmes en DOM et dans l'ensemble de la France. Cependant, on ne peut développer un modèle combinant taux de scolarisation, redoublement, succès, etc., car cela dépasserait le cadre de cette étude. De plus, dans le cas des RUP, une part importante des futurs diplômés du supérieur ne fait pas ses études dans sa RUP, mais sur le continent et une partie des diplômés ne reviennent pas au pays. Ces départs sont en partie compensés par l'immigration de nationaux communautaires ou de pays tiers (cf. 1^{ère} partie).

Pour les Açores et Madère, les taux de scolarisation ont été calculés à partir du recensement de 2001 augmenté de 1 % par année pour les « actualiser » à 2010. Ensuite, nous avons fait une hypothèse à taux constants pour traduire l'effet démographique et une hypothèse poursuivant la croissance de la scolarisation de 1 % par an. Nous avons également fait une hypothèse semblable à celle des DOM, utilisant les taux de scolarisation féminine du Portugal en 2001 parce que les Portugaises de 30-34 ans (37,5 % de diplômées du supérieur à cette date) réalisaient pratiquement l'objectif EU2020, Ces taux ont été accrus de 1 % par an à partir de 2010.

2.2.2 Scolarisation obligatoire

On s'attachera principalement aux résultats du primaire et du secondaire, considérant qu'une part importante des populations des RUP continuera de faire les études supérieures sur le continent. Cependant, une augmentation de la taille de leurs universités est souhaitable et sera mentionnée plus qualitativement.

Tableau 2.2.2 - Projection des effectifs scolarisés en primaire et secondaire dans les RUP, 2010, 2020 et 2030

	2010	2020	2030	2010	2020	2030
	Primaire			Secondaire		
Açores	28071	26278	23317	7416	6769	6311
Croissant 1 %	-	-	-	7416	7385	7459
Canaries	129080	121542	96118	103940	112211	92370
Guadeloupe	29769	24546	23081	38443	33716	30238
Guyane	27000	35517	46931	29257	38097	51249
Madère	26100	24058	21565	8110	7431	6731
Croissant 1 %	-	-	-	8110	8107	7955
Martinique	27112	23187	22535	35083	31270	29555
Réunion	70324	71458	72679	84410	85964	88455
St Martin	3691	4586	5180	4766	5889	6999

Sources : Calculs des auteurs à partir des projections INSEE, INE, ULL

Tableau 2.2.3 - Croissance globale (%) des effectifs scolarisés en primaire et secondaire dans les RUP entre 2010 et 2030, par périodes décennales

	2010-2020	2020-2030	2010-2030	2010-2020	2020-2030	2010-2030
	Primaire			Secondaire		
Açores	-6,4	-11,3	-16,9	-8,7	-6,8	-14,9
Croissant 1 %	-	-	-	-0,4	1,0	0,6
Canaries	-5,8	-20,9	-25,5	8	-17,7	-11,1
Guadeloupe	-17,5	-6,0	-22,5	-12,3	-10,3	-21,3
Guyane	31,5	32,1	73,8	30,2	34,5	75,2
Madère	-7,8	-10,4	-17,4	-8,4	-9,4	-17
Croissant 1 %	-	-	-	0,0	-1,9	-1,9
Martinique	-14,5	-2,8	-16,9	-10,9	-5,5	-15,8
Réunion	1,6	1,7	3,3	1,8	2,9	4,8
St Martin	24,2	13,0	40,3	23,6	18,8	46,9

Sources : Calculs des auteurs à partir des projections INSEE, INE, ULL

Selon le scénario central des projections de l'INSEE, les besoins de scolarisation en primaire¹³⁶ sont en baisse aux Antilles entre 2010 et 2020, de 18 % en Guadeloupe et de 15 % en Martinique, puis respectivement de 6 % et 3 % entre 2020 et 2030 (tableau 2.2.3 et figure 2.2.1). La baisse sera moins rapide dans le « secondaire obligatoire »¹³⁷ : 12 % en Guadeloupe et 11 % en Martinique à l'horizon 2020 et encore de 10 % et 6 % à l'horizon 2030. A l'inverse, La Réunion connaîtra encore une légère augmentation (2 %) des effectifs en primaire et en secondaire sur toute la période 2010-2030. La croissance de la population d'âge scolaire obligatoire sera particulièrement vive en Guyane et secondairement à St Martin. En Guyane, la progression sera de 32 % dans le primaire, sur chacune des deux périodes 2010- 2020 et 2020-2030. Dans le secondaire, la progression sera de 30 % entre 2010 et 2020 et 35 % dans la décennie suivante. A St Martin, la progression est de 40 % dans le primaire et de 47 % dans le secondaire, à l'horizon 2030. La Guyane doit donc faire face à une demande de scolarisation primaire et secondaire en croissance très rapide en liaison à sa fécondité

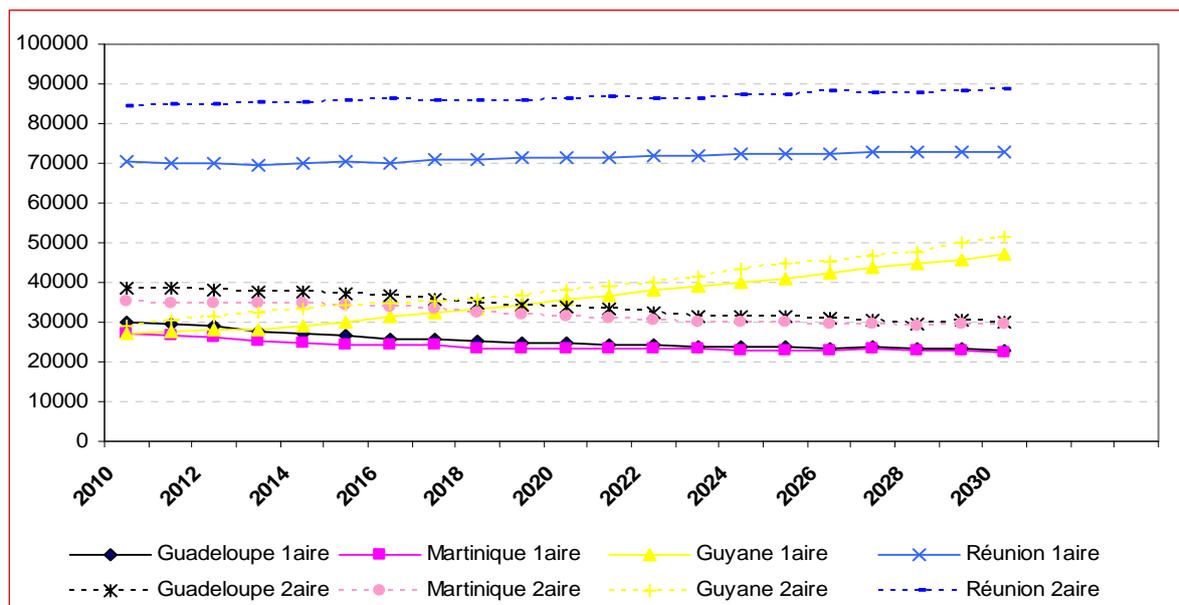
¹³⁶ Suivant la baisse des naissances projetées.

¹³⁷ De 11-16 ans, couvrant théoriquement la période de la sixième à la première.

élevée. Rappelons qu'il s'agit ici de la progression 'démographique' sur l'hypothèse d'une scolarisation obligatoire universelle dont la Guyane est la plus éloignée des RUP. Les besoins pour amener la scolarisation obligatoire en Guyane à 100 % sont encore supérieurs d'environ 5 %.

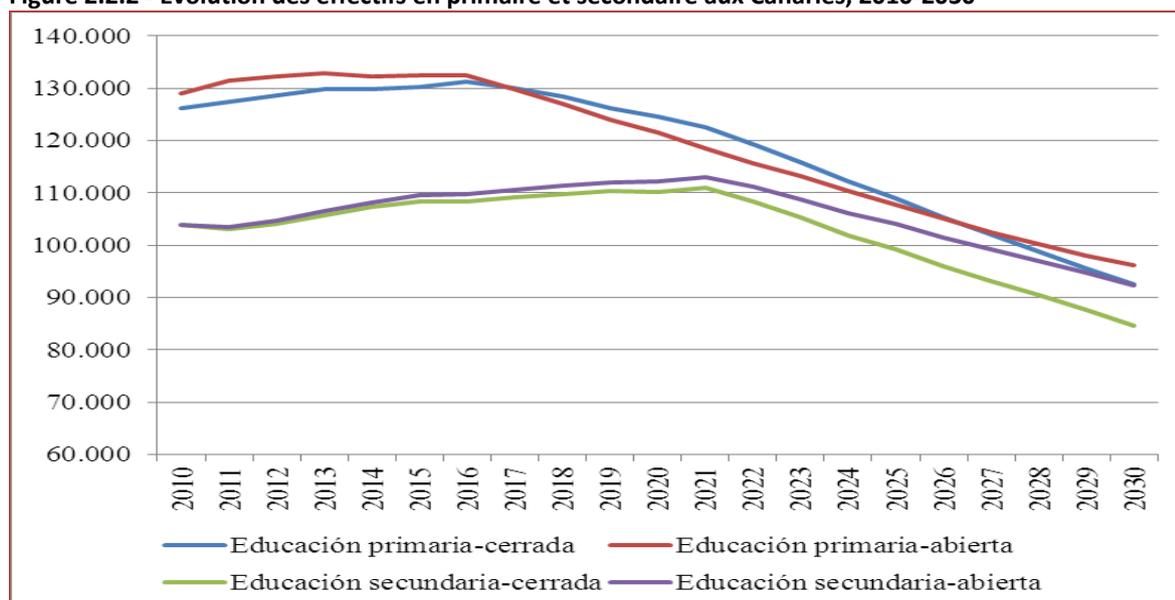
Aux Canaries, la population scolaire du primaire va croître légèrement jusqu'en 2016 avant de se réduire rapidement (figure 2.2.2). Celle du secondaire connaîtra son pic en 2021¹³⁸. Les Açores et Madère enregistreront une baisse modérée (6 % et 8 %) des effectifs scolarisés aux âges normaux du primaire (« *basico* ») entre 2010 et 2020, qui va ensuite s'accroître les dix années suivantes pour atteindre 10 % à 11 %, soit 17 % sur l'ensemble de la période 2010-2030.

Figure 2.2.1 - Evolution des effectifs en primaire et secondaire dans les DOM, 2010-2030



Source : cf. tableau 2.2.2.

Figure 2.2.2 - Evolution des effectifs en primaire et secondaire aux Canaries, 2010-2030



Source : rapport Canaries de ce projet ; ULL (équipe projet RUP)

¹³⁸ Les effectifs sont un peu plus élevés dans le scénario ouvert que dans le scénario fermé et l'écart s'accroît avec le temps, notamment pour le secondaire.

Dans le secondaire, à taux de scolarisation constants, la baisse des effectifs atteint 9 % entre 2010 et 2020 ; elle se réduit légèrement (7 %) ensuite aux Açores, mais reste stable à Madère. La scolarisation après 14 ans étant basse dans les RUP portugaises, nous avons fait l'hypothèse d'une augmentation annuelle de 1 % des taux dans le secondaire. On observe dans ce cas, une quasi stabilité des effectifs aux Açores et une baisse de 3 % à Madère entre 2020 et 2030, l'augmentation de la scolarité compensant pratiquement la décreue des générations.

Tableau 2.2.4 - Evolution des effectifs scolarisés dans le cursus secondaire aux Açores et à Madère, 2020-2030

	Açores			Madère		
	2010	2020	2030	2010	2020	2030
2aire constant (a)	7416	6769	6311	8110	7431	6731
2aire croissant 1 % (b)	7416	7385	7459	8110	8107	7955
2aire obligatoire (c)	9543	8909	8362	8957	8497	7570
Effet du passage au 2aire obligatoire						
(c)/(a)	28,7	31,6	32,5	10,4	14,3	12,5
(c)/(b)	28,7	20,6	12,1	10,4	4,8	-4,8

Sources : Calculs des auteurs à partir des projections INE ; Univ. Dos Açores.

Par rapport à l'hypothèse de taux constants, la scolarisation secondaire obligatoire accroît les effectifs¹³⁹ de 29 % en 2010 aux Açores et de 10 % à Madère où les taux sont déjà plus élevés (tableau 2.2.4). Les accroissements sont un peu plus élevés en 2020 et 2030 : 32 % aux Açores et 14 % à Madère. Par rapport à une croissance « préalable » de la scolarité secondaire de 1 % annuellement, le passage au secondaire obligatoire en 2020 représenterait un accroissement des effectifs de l'ordre de 21 % aux Açores et de 5 % à Madère¹⁴⁰. Cet exercice montre que rendre l'enseignement secondaire obligatoire tout prochainement exigerait une forte augmentation aux Açores et plus modérée à Madère de la capacité éducative en termes de moyens matériels et humains. Attendre 2020, sur la base d'une croissance lente jusqu'à cette date, amoindrirait le « choc ». Cependant, une évolution rapide vers le secondaire obligatoire est nécessaire pour le développement des RUP et du pays.

¹³⁹ Rappelons que ces résultats sont basés sur un taux de scolarisation de 100 % aux âges 15-17 ans. Le passage progressif au secondaire obligatoire toucherait des âges plus dispersés, mais il est difficile de prévoir comment. Il faut aussi noter que cette définition du secondaire obligatoire représente une année de scolarisation de plus que dans les autres RUP (la scolarisation obligatoire étant jusqu'à l'âge de 16 ans en France et en Espagne).

¹⁴⁰ Un passage au secondaire obligatoire en 2030 impliquerait un accroissement de 12 %, sur la base préalable d'une croissance antérieure annuelle de 1 %.

2.2.3 Enseignement non obligatoire¹⁴¹

Nous avons d'abord effectué une projection à taux constants, ne mesurant que l'effet démographique. Puis, dans un second temps, nous avons effectué une projection avec les taux de la France entière, de sorte à mesurer l'effet de la situation de scolarité en DOM par rapport à la moyenne nationale. Nous prenons en compte les besoins au-delà des âges de scolarisation obligatoire selon le niveau de diplôme déjà atteint. Ceci nous permettra de mesurer l'impact des retards de scolarité.

Le niveau « post-BEPC » concerne les jeunes qui suivent des études entre le BEPC et le bac. Le niveau « post-bac » est plus composite : il rassemble des jeunes qui suivent des études postsecondaires ou supérieures de 1^{er} cycle selon les orientations offertes aux bacheliers (général ou professionnel). Enfin, le niveau « post-1^{er} cycle » couvre les études universitaires de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle. Ces deux derniers niveaux sont le plus souvent effectués sur le continent plutôt que dans les DOM.

Les projections à taux constants ne permettent d'observer que « l'effet démographique ». Il se traduit par une quasi stabilité des effectifs en Guadeloupe pour les niveaux « obligatoires » tardifs et post BEPC, et une augmentation de 5 % à 10 % pour les niveaux post baccalauréat entre 2010 et 2020 (tableau 2.2.5). La Martinique enregistre une baisse de l'ordre de 7 % pour les différents niveaux, sauf au-delà du 1^{er} cycle où elle est de 3 %. Les baisses sont plus importantes entre 2020 et 2030 : 15 % en Guadeloupe et 10 % en Martinique. Les effectifs projetés sont stables à la Réunion entre 2010 et 2020 (sauf pour le post- 1^{er} cycle où ils augmentent de 4 %), et en légère augmentation (2 %) entre 2020 et 2030. C'est en Guyane que l'augmentation due à l'effet démographique est la plus forte : 35 % à 40 % entre 2010 et 2020, puis 28 % à 30 % les dix années suivantes, soit près de 75 % sur la période 2010-2030.

L'application aux DOM des taux nationaux n'entraîne pas un accroissement généralisé à tous les niveaux, du fait que les retards de scolarité dans l'enseignement obligatoire y sont plus importants que la moyenne nationale. Ainsi, dans l'hypothèse de taux identiques à ceux de la France entière, les besoins dans les DOM seraient moindres pour l'enseignement « obligatoire » tardif (jusqu'au BEPC). Cela signifie qu'un rattrapage des retards de scolarité dans les DOM se traduirait par une libération de places dans l'enseignement de niveau obligatoire, permettant de réorienter des fonds vers d'autres niveaux.

Au niveau des études post-BEPC (intermédiaires entre les niveaux BEPC et bac avec des jeunes âgés de 16-19 ans), la situation varie d'un DOM à l'autre. En Guadeloupe, l'amélioration de la scolarisation n'induirait de changement majeur que pour les garçons. En Martinique, les besoins sont moindres car les taux de scolarité à ces niveaux dépassent déjà la moyenne nationale.

La situation est inverse en Guyane et à la Réunion où la scolarité post-BEPC enregistre un réel retard par rapport au niveau métropolitain en raison de l'importance de l'échec scolaire et de l'abandon prématuré des études. Rejoindre le niveau métropolitain à La Réunion augmenterait les effectifs de 28 % à l'horizon 2020. En Guyane, la progression serait de 73 % sachant qu'une grande part découlerait mécaniquement de l'effet démographique (cf. ci-dessus). Le seul effet d'une meilleure scolarisation serait de 27 %, voisin de celui de La Réunion.

¹⁴¹ Ces projections ne sont effectuées que pour les DOM car des taux de scolarisation selon le niveau de diplôme atteint ne sont pas disponibles dans les autres RUP. Les conclusions, en ce qui concerne le sens des efforts à déployer s'appliquent à l'ensemble des RUP à des niveaux divers. Rappelons que la crise du marché de l'emploi s'accompagne déjà d'une augmentation de la scolarisation non obligatoire aux Canaries. Notons aussi que les données du Portugal ne séparent pas l'enseignement technique de l'enseignement secondaire général, et qu'une augmentation de celui-ci va très vraisemblablement se poursuivre.

Au niveau des études post-baccalauréat (postsecondaire non universitaire et 1^{er} cycle universitaire), les DOM ont des taux très inférieurs à la moyenne nationale. Rejoindre le niveau national moyen nécessiterait une forte augmentation des effectifs : de 20 % en Guadeloupe et de 6 % en Martinique entre 2010 et 2020. L'effort serait plus important encore à La Réunion et en Guyane, étant donné la faiblesse de la scolarisation à ce niveau. Rejoindre la moyenne nationale supposerait une augmentation du nombre d'étudiants de 45 % et 124 %. Soit, en tenant compte de l'effet démographique, une augmentation de 210 % en Guyane.

Tableau 2.2.5 - Effectifs scolarisés dans l'enseignement obligatoire dans les hypothèses de taux constants et avec les taux de la France entière, DOM, 2010-2030

	Guadeloupe				Guyane			
	Oblig.	Post-BEPC	Post bac	Post-1 ^{er} cycle	Oblig.	Post-BEPC	Post bac	Post-1 ^{er} cycle
Effectifs								
2010	4345	14269	7455	2348	5286	8304	3017	1096
2020 tx constant	4296	13945	7808	2558	7154	11248	4191	1556
2030 tx constant	3672	11892	6602	2219	9321	14541	5340	1990
2020 taux Fr	3481	13922	8913	5064	3579	14333	9376	5709
2030 taux Fr	2996	11885	7481	4425	4708	18686	11768	7289
Evolutions								
2020/2010 tx c	0,989	0,977	1,047	1,089	1,353	1,354	1,389	1,419
2030/2020 tx c	0,855	0,853	0,845	0,867	1,303	1,293	1,274	1,279
2030/2010 tx c	0,845	0,833	0,886	0,945	1,763	1,751	1,770	1,815
2020/2010 taux Fr	0,801	0,976	1,196	2,157	0,677	1,726	3,108	5,206
2030/2010 taux Fr	0,690	0,833	1,004	1,884	0,891	2,250	3,901	6,648

	Martinique				Réunion			
	Oblig.	Post-BEPC	Post bac	Post-1 ^{er} cycle	Oblig.	Post-BEPC	Post bac	Post-1 ^{er} cycle
Effectifs								
2020 tx constant	4813	15293	8334	2760	11655	26298	15268	6317
2030 tx constant	4456	14139	7771	2665	11668	26185	15309	6564
2020 taux Fr	4015	12582	6800	2402	11914	26743	15504	6675
2030 taux Fr	3292	13311	8859	5183	8417	33568	22167	13726
Evolutions								
2020/2010 tx c	2985	11915	7671	4694	8592	34266	22445	13978
2030/2020 tx c	0,926	0,925	0,932	0,966	1,001	0,996	1,003	1,039
2030/2010 tx c	0,901	0,890	0,875	0,901	1,021	1,021	1,013	1,017
2020/2010 taux Fr	0,834	0,823	0,816	0,870	1,022	1,017	1,015	1,057
2030/2010 taux Fr	0,684	0,870	1,063	1,878	0,722	1,276	1,452	2,173
2030/2010 taux Fr	0,620	0,779	0,920	1,701	0,737	1,303	1,470	2,213

Sources : Calculs des auteurs à partir des projections INSEE

Les études de 2^{ème} cycle universitaire et au-delà ont pour une bonne part vocation à être poursuivies Métropole. Il s'agit principalement de jeunes âgés de plus de 20 ans. On ne peut espérer dans un avenir proche augmenter suffisamment les formations dispensées localement pour rejoindre la moyenne nationale. Les résultats sont donc purement théoriques et non pratiques, car ils ne prennent pas en compte le fait que nombre de natifs des DOM (cf. 1^{ère} partie) suivent des études de ce niveau en métropole.

Réduire les retards scolaires dans les DOM constitue un impératif majeur qui libérerait des moyens de l'enseignement obligatoire pour des niveaux post-obligatoires. Réduire l'échec et l'abandon scolaire permettrait à un plus grand nombre de jeunes d'être scolarisés au-delà du BEPC. Les besoins sont encore plus importants aux niveaux postsecondaires (1^{er} cycle universitaire et non universitaire), susceptibles d'être majoritairement poursuivies localement. C'est à ces niveaux qu'il convient d'accroître l'offre, ce qui suppose une résorption des retards, de l'échec et de l'abandon scolaires. Les besoins (qualitatifs et quantitatifs) sont importants à tous les niveaux. C'est en effet sur une forte progression des niveaux de qualification que repose le développement de l'emploi et de l'économie des DOM. Cela suppose des progrès notable de la scolarité post-BEPC et surtout postsecondaire et 1^{er} cycle universitaire, sans négliger l'élargissement les formations proposées par les universités locales.

Tableau 2.2.6 : projection des effectifs dans l'enseignement supérieur à 18-24 ans dans les RUP de l'Atlantique Est (Canaries 20-24 ans)

	2010	2020	2030	2020/2010	2030/2020	2030/2010
	Effectifs			Accroissement (%)		
Açores	3905*	6155**	5765**	58	-6	48
Canaries	61017	75340	Nd	24	Nd	Nd
Madère	4452*	5508**	5122**	24	-7	15

* avec les taux estimés 2010 ;

** avec les taux des femmes au Portugal en 2001.

Sources : Açores, Madère : Calculs des auteurs à partir des projections INE ; Canaries : ULL (rapport Canaries de ce projet).

Les données de l'éducation supérieure ne permettent pas d'effectuer des calculs comparables pour les RUP de l'Atlantique Est. Pour les Açores et Madère, nous avons utilisé les taux de scolarité des femmes¹⁴² dans le supérieur au Portugal en 2001 – ces taux aboutiraient à des proportions de diplômés du supérieur de 37,5 % - si les taux de réussite étaient les mêmes au Portugal et dans ses RUP. Nos calculs sont limités aux âges 18-24 ans. En 2020, par rapport à la situation estimée en 2010¹⁴³, les effectifs d'étudiants dans l'enseignement supérieur à 18-24 ans seraient 24 % plus élevés à Madère et 58 % plus élevés aux Açores, où la scolarisation dans le supérieur est plus basse. Entre 2020 et 2030, on observerait des baisses de 6 % à 7 %, suivant l'évolution démographique de la population de 18-24 ans. La croissance très élevée des effectifs d'étudiants aux Açores et à Madère doit être considérée comme théorique, car, dans les faits, beaucoup d'étudiants continueront de faire leurs études supérieures sur le continent.

Aux Canaries, atteindre l'objectif UE2020 nécessite que les taux de scolarisation dans le supérieur atteignent la moyenne nationale. Il en résulterait des augmentations de 13 % des effectifs d'étudiants de 20-24 ans dans le scénario 'cerrado' et de 24 % dans le scénario 'abierto'.

¹⁴² Nous avons fait ce choix parce que les taux des femmes aboutissent à près de 40 % de diplômés du supérieur à 30-34 ans, soit proche de l'objectif EU2020. Les taux des hommes et de l'ensemble de la population sont plus bas.

¹⁴³ Sur la base d'une croissance annuelle des taux de 1 % depuis le recensement de 2001.

2.2.4 Résumé

Dans tous les RUP, sauf à la Réunion et en Guyane, la baisse de la fécondité réduira les effectifs d'élèves en primaire et secondaire obligatoire. C'est aux Antilles (-17 %) et en Atlantique Est (-6 %) que la baisse dans le primaire sera la plus forte entre 2010 et 2020. Entre 2020 et 2030, elle se ralentira aux Antilles (-6 %) mais s'accélèrera aux Canaries (-21 %) et aux Açores et à Madère (-11 %). A la Réunion, les effectifs resteront pratiquement stables (+1,6 %) alors qu'ils augmenteront très rapidement à St Martin et en Guyane (+40 % et +75 % entre 2010 et 2030).

Le secondaire obligatoire enregistrera une baisse d'environ 12 % aux Antilles entre 2010 et 2020 et de 9 % aux Açores et à Madère, contre une augmentation de 8 % aux Canaries, de 2 % à La Réunion. St Martin et la Guyane font figure d'exception avec des taux de 24 % et 30 %. Pendant la décennie suivante, la baisse devrait se ralentir aux Antilles (-10 %) et aux Açores (-7 %), tandis que la tendance devrait s'inverser aux Canaries (-18 %). La Réunion et la Guyane devraient enregistrer une accélération de leurs effectifs (3 % et 35 % respectivement), tandis que ceux-ci se stabiliseraient aux Açores et à Madère. Les évolutions en primaire et secondaire reflètent le passage de générations de taille différentes aux âges concernés.

La décision de rendre le secondaire obligatoire au Portugal dès 2010, aurait pour effet une augmentation de 29 % des effectifs aux Açores et de 10 % à Madère, ou de 20 % et 5 % si elle intervenait en 2020.

Aux Antilles, la scolarité post-BEPC (entre BEPC et bac) égale celle de la métropole en Guadeloupe et est même plus élevée en Martinique. Les résultats sont nettement moins bons à La Réunion et en Guyane : relever les taux au niveau de la métropole dans ces deux départements suppose des augmentations d'effectifs de 28 % et 73 % respectivement.

Amener les taux de scolarité dans le postsecondaire non universitaire et le 1^{er} cycle universitaire au niveau de la métropole dans l'ensemble des DOM se traduirait entre 2010 et 2020 par une progression des effectifs de 20 % en Guadeloupe, de 6 % en Martinique et de 45 % à la Réunion. Les effectifs seraient multipliés par trois en Guyane, soulignant ainsi l'importance des besoins, notamment dans ces deux derniers départements.

Aux Açores et à Madère, la même ambition implique un doublement des étudiants à l'université. Aux Canaries, la croissance des taux de scolarisation dans le supérieur représente une augmentation de 18 % à 24 % des effectifs d'étudiants à l'université selon le scénario choisi (« cerrado » ou « abierto »). La majeure partie de ces étudiants intégrerait le 1^{er} cycle universitaire qui devrait se développer localement.

Soulignons à nouveau que l'accroissement des études post-obligatoires en RUP suppose une forte réduction de « l'échec scolaire » et de « l'abandon prématuré », ainsi qu'une réduction des taux de redoublement qui retardent le cursus de nombreux étudiants et accroissent les effectifs aux niveaux obligatoires, mobilisant des ressources qui pourraient être utilisées pour d'autres niveaux.

Les niveaux faibles de qualification de la population des RUP, en comparaison de leur pays de rattachement, souligne la nécessité et l'urgence d'une amélioration des niveaux d'éducation, notamment de l'enseignement non obligatoire. Si les études supérieures, notamment à partir du 2^{ème} cycle ont en partie vocation à se faire sur le continent qui offre un plus grand choix de filières, un effort important doit être engagé pour les études postsecondaires non universitaires qui, pour l'essentiel, peuvent s'effectuer localement.

SECTION 3 : Projections de population active et emploi

Méthode – hypothèses

Pour les projections de population active et de population en emploi nous utilisons les taux d'activité et d'emploi par sexe et âge, appliqués aux projections démographiques des Instituts de Statistiques.

Pour les DOM, les taux observés au recensement de 2007 ont été maintenus constants sur toute la période 2010-2030. Hormis des fluctuations annuelles fréquentes, l'emploi en DOM demeure relativement stable à des niveaux plus ou moins bas selon le territoire considéré : aucune tendance nette ne s'est dégagée ces dernières années, ni à la hausse ni à la baisse.

Nous avons donc choisi, en première hypothèse, de maintenir les taux constants sur la période 2010-2030. Sur cette base, nous avons calculé l'évolution du taux global d'emploi à 20-64 ans en vu de le comparer à la moyenne EU27 et à l'objectif EU2020. Dans un second temps, nous avons amené le taux d'emploi à 20-64 ans au niveau actuel de l'EU27 (69 %), puis, dans une troisième hypothèse, nous avons amené ce taux au niveau de l'objectif EU2020 (75 %).

Les emplois correspondant à ces trois scénarii ont été calculés et l'évolution annuelle de l'emploi comparée avec les données récentes de créations d'emplois pour évaluer soit la possibilité de réaliser l'objectif EU2020 ou sinon, plus modestement, la moyenne communautaire actuelle.

Pour les Açores et Madère, la 1ère hypothèse est aussi celle de taux constants. La seconde est celle de l'objectif EU2020, car les taux d'emploi de ces RUP sont déjà voisins, voire supérieur à Madère à la moyenne communautaire. Pour les Canaries, deux hypothèses sont présentées : à taux constants au niveau de 2009 et niveau EU2020, pour le scénario « ouvert ».

Enfin, les rapports de dépendance effective en 2010, 2020 et 2030 ont été calculés dans les diverses hypothèses pour mesurer la charge qui pèsera sur les personnes en emploi à l'avenir.

	DOM	Canaries	Açores-Madère
Hypothèse 1	Taux constants	Taux constants	Taux constants
Hypothèse 2	Moyenne EU27 (69 %)	EU2020 (75 %)	EU2020 (75 %)
Hypothèse 3	EU2020 (75 %)		

2.3.1 Evolution de la population active

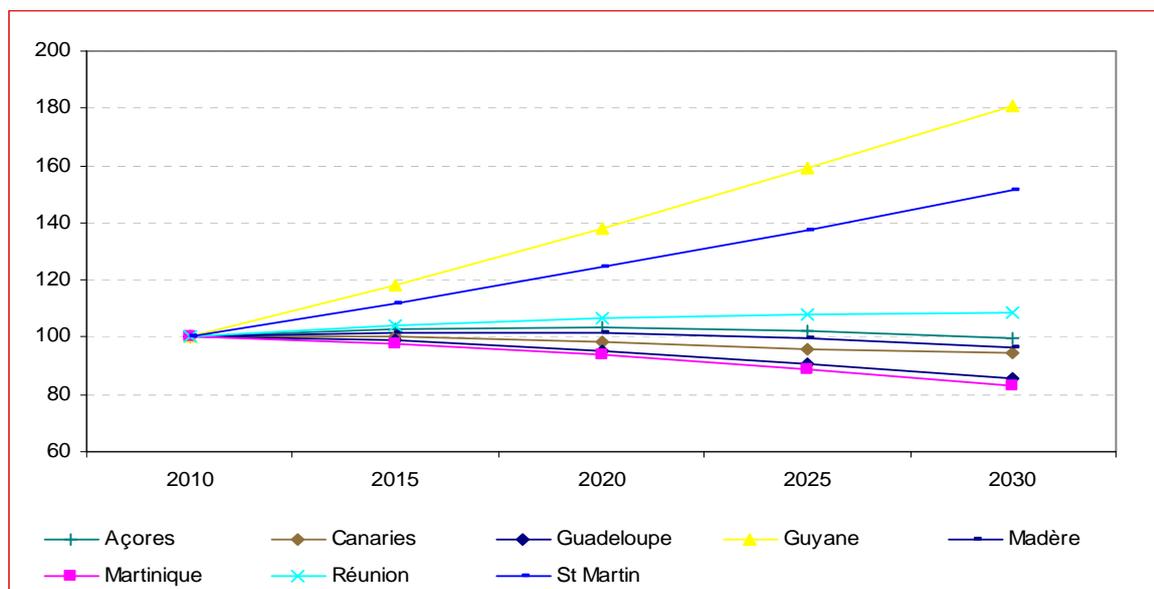
Dans les scénarii à taux constant, la population active baisse dès avant 2015 aux Antilles et aux Canaries dans le scénario « cerrado »¹⁴⁴. Aux Antilles, le recul est continu : -5 % en 2020, et il atteint -13 % ou -14 % à l'horizon 2030 ; il atteint -6 % aux Canaries en 2030 (tab. 2.3.1, fig. 2.3.1). La population active augmente très légèrement aux Açores et à Madère jusqu'en 2020 avant de diminuer, mouvements qui se soldent par un retour au niveau de 2010 aux Açores et par une baisse de 3 % à Madère. Seules La Réunion, St Martin et la Guyane présentent une augmentation de la population active sur toute la période. A La Réunion la population active augmente de 9 % en 2030, avec une croissance principalement en début de période.

Tableau 2.3.1 - Population active dans les RUP (en milliers), 2010-2030

	2010	2020	2030	2010	2020	2030
Açores	121,5	125,3	121,4	100	103	100
Canaries	1 031,20	1 014,40	974	100	98	94
Guadeloupe	174,4	163,6	144,8	100	94	83
Guyane	90,2	124,6	163,4	100	138	181
Madère	131,3	132,9	126,8	100	101	97
Martinique	178,5	170,2	153,2	100	95	86
Réunion	351,3	374,3	381,4	100	107	109
St Martin	18,2	22,6	27,6	100	124	152

Sources : Calculs des auteurs à partir des projections INSEE, INE, ULL

Figure 2.3.1 - Population active dans les RUP, 2010-2030



Sources : cf. Tableau 2.3.1.

La Guyane connaîtrait un boom spectaculaire de la population active : +38 % entre 2010 et 2020 et +31 % la décennie suivante, soit globalement de 81 %. La progression globale sera forte également à St Martin (+52 %).

Il serait donc nécessaire d'augmenter les taux d'activité pour maintenir constants les effectifs d'actifs dans les RUP dont la population est vieillissante, par exemple, soit en accroissant l'activité féminine ou en recourant à l'immigration. Mais, ces mêmes évolutions seraient aussi souhaitables dans les autres RUP pour accroître l'emploi.

¹⁴⁴ Elle reste stable jusqu'en 2015 dans le scénario 'abierto'.

Vieillesse de la population active

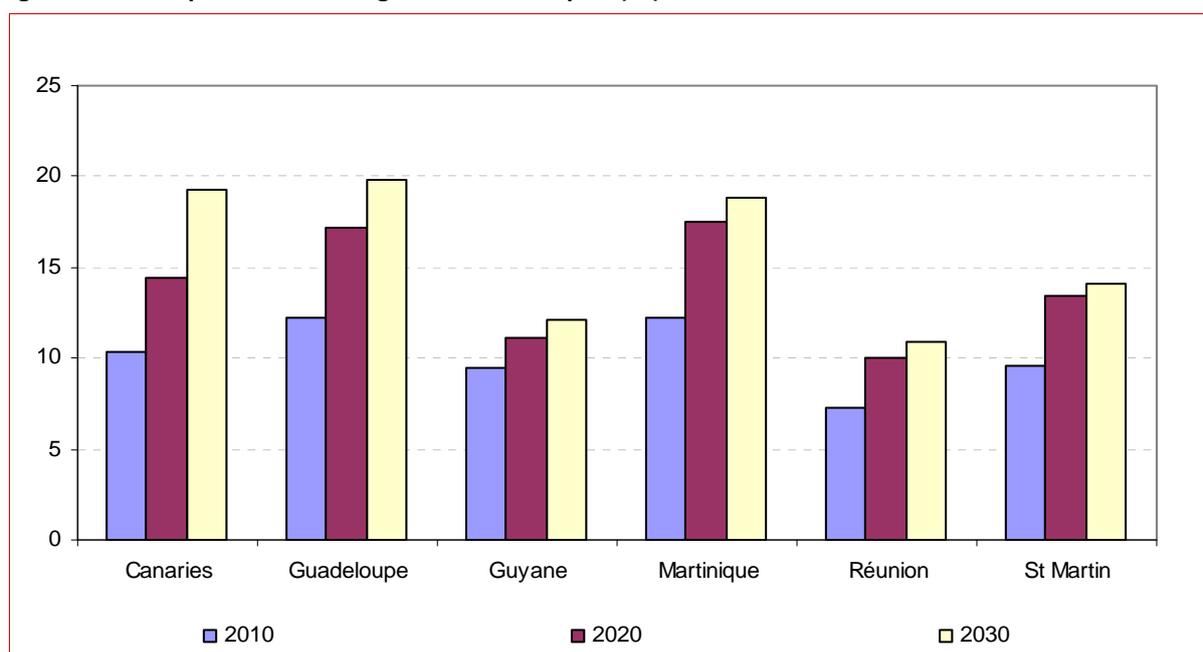
A ces évolutions quantitatives, s'ajoutent des évolutions en structure qui traduisent, dans toutes les RUP, un vieillissement de la population active d'ici à 2030, car les générations proches de la retraite croissent plus vite que les effectifs de jeunes entrant sur le marché du travail dans les populations vieillissantes - et dans les populations jeunes, parce que les effectifs d'actifs âgés sont plus nombreux que ceux des jeunes en raison des faibles taux d'activité de ces derniers. La proportion des actifs de 55 ans et plus passe ainsi de 12 % en 2010 à près de 20 % en Martinique et Guadeloupe en 2030 (tableau 2.3.2, figure 2.3.2). Le vieillissement est plus rapide encore aux Canaries, mais plus modéré à la Réunion, à St Martin et en Guyane (de 9,5 % à 12 %) ¹⁴⁵.

Tableau 2.3.2 - Proportion des actifs âgés de 55 ans ou plus (%)

	2010	2020	2030
Açores	nd	nd	nd
Canaries	10,4	14,4	19,3
Guadeloupe	12,2	17,2	19,8
Guyane	9,5	11,1	12,1
Madère	nd	nd	nd
Martinique	12,2	17,5	18,8
Réunion	7,3	10,0	10,9
St Martin	9,5	13,4	14,1

Sources : calculs des auteurs à partir des projections INSEE, INE, ULL

Figure 2.3.2 - Proportion d'actifs âgés de 55 ans ou plus (%)



Sources : cf. Tableau 2.3.2.

¹⁴⁵ Les données de l'enquête emploi au Portugal ne permettent pas de calculer les actifs âgés de 55 ans et plus ; cependant, un vieillissement de la population active est aussi à l'œuvre dans ces RUP.

2.3.3. Les objectifs EU2020 de taux d'emploi à 20-64 ans

Dans une première hypothèse, nous calculons le taux d'emploi auquel on aboutirait si les taux par âge quinquennal restaient constants ; cette hypothèse a pour but de mesurer l'impact du vieillissement de la population active sur le taux global d'emploi. Dans une seconde, nous portons le taux au niveau de la moyenne actuelle de l'UE (69 %), et dans la troisième (deuxième pour les Açores et Madère) nous le portons au niveau de l'objectif EU 2020 (75 %). Nous avons calculé le nombre d'emplois correspondant à chacune de ces hypothèses. Puis, par différence avec le résultat obtenu pour 2010 dans la première hypothèse, nous avons estimé les emplois à créer pour réaliser les hypothèses 2 et 3.

Dans l'hypothèse de taux par âge quinquennal constants, le vieillissement de la population active se traduit par une baisse du taux d'emploi global à 20-64 ans, car les taux baissent rapidement aux âges élevés. La baisse est de 3,5 point de pourcentage aux Antilles, 2,5 points à la Réunion, 1,5 point aux Açores et de 0,5 point à Madère et en Guyane (tableau 2.3.3). Cependant, ce n'est là qu'un exercice. Dans la réalité, les taux d'emploi par âge pourraient évoluer positivement et réduire l'effet du vieillissement démographique. Mais, il est aussi possible que le vieillissement induise une baisse de l'activité économique et que les actifs âgés en contrats à durée déterminée se retrouvent au chômage, entraînant ainsi une baisse des taux d'emploi.

Tableau 2.3.3 - Taux d'emploi à 20-64 ans dans l'hypothèse de taux par sexe et âge constants (au niveau de 2007 Dom)

	2010	2020	2030	2010	2020	2030
Açores	70,4	70	69	100	100	98
Canaries *	56,5	56,5	56,5	100	100	100
Guadeloupe	52,9	50,9	49,4	100	96	93
Guyane	49,7	49,1	49	100	99	99
Madère	71,9	72	71,5	100	100	99
Martinique	56,5	54,4	53	100	96	94
Réunion	48,6	47	46,1	100	97	95

* Les projections des Canaries ne sont pas basées sur des taux par groupes d'âge ; cet indicateur ne représente pas l'effet du vieillissement des âges actifs.

Sources : calculs des auteurs à partir des projections INSEE, INE, ULL.

Pour réaliser la 2^{ème} hypothèse dans les DOM (taux d'emploi de 69 % à 20-64 ans), les emplois à créer représentent une augmentation considérable par rapport à la situation actuelle, soit, d'ici 2020, la création de plus de 3000 emplois par an en Guadeloupe et en Martinique, 6000 en Guyane et 13 700 à la Réunion (tab. 2.3.4). Ces niveaux sont bien supérieurs à ce qu'on a observé dans les années récentes, avec des créations moyennes annuelles d'emplois inférieures à 2000 aux Antilles et entre 7000 et 8000 à La Réunion. Il est donc peu probable d'atteindre le niveau moyen actuel de l'UE à l'horizon 2020 dans les DOM.

Quant à l'objectif EU2020, il semble simplement irréalisable. La difficulté ne tient pas à l'offre de travail, car les taux d'activité actuels suffiraient à générer le nombre d'emploi requis pour atteindre le niveau actuel de l'EU27, mais à la possibilité de ramener le taux de chômage à 3 % aux Antilles, à 1 % en Guyane et l'éradiquer totalement à La Réunion.

L'objectif d'atteindre la moyenne actuelle de l'UE paraît en revanche réalisable à l'horizon 2030, avec une création annuelle d'environ 1 000 emplois sur 20 ans aux Antilles et 7 600 à la Réunion, environ l'équivalent des niveaux de créations d'emplois observés dans les années précédant la crise. Avec des niveaux un peu plus élevés : 1 500 emplois pendant 20 ans, les Antilles pourraient atteindre l'objectif

EU2020 en 2030. Pour le même résultat, il faudrait 5 600 et 9 300 créations annuelles d'emplois en Guyane et à la Réunion.

Tableau 2.3.4 - Nombre d'emplois à créer annuellement pour amener le taux d'emploi au niveau de 69 % ou au niveau de 75 % en 2020 ou 2030 (en milliers)

	69 %	69 %	75 %	75 %
	2020	2030	2020	2030
Açores	-	-	1,2	1
Canaries	-	-	26,8	nd
Guadeloupe	3,5	1,1	4,9	1,7
Guyane	5,9	4,9	7	5,6
Madère	-	-	0,7	0,2
Martinique	3	0,8	4,4	1,5
Réunion	13,7	7,6	16,9	9,3
St Martin	0,7	0,6	0,8	0,7

Sources : calculs des auteurs à partir des projections INSEE, INE, ULL

Ce résultat est en fait facilité par la baisse de la population d'âge actif après 2020 aux Antilles et le ralentissement de la croissance démographique à la Réunion et en Guyane qui diminuent d'autant le volume d'emplois à créer pour atteindre ces objectifs. Il serait donc possible dans ces conditions de parvenir à un taux d'emploi compris entre 69 % et 75 % dans les DOM à l'horizon 2030.

Aux Açores et à Madère qui affichent un taux d'emploi proche de la moyenne communautaire actuelle, des créations d'emplois annuelles stables de l'ordre de respectivement 1 200 et 700 emplois devraient permettre d'atteindre les objectifs EU2020. Le niveau des créations annuelles d'emplois aux Açores était même légèrement plus élevé (1500) entre 2003 et 2009 ; cette tendance s'est inversée entre 2009 et 2010 avec une baisse de l'ordre de 1600 emplois. Il faudrait donc revenir à la tendance précédente, ce rend difficile le contexte actuel et le plan d'austérité pour la réduction de la dette nationale. La réalisation de cet objectif est plus aléatoire à Madère où l'emploi a fluctué autour d'un niveau stable entre 2003 et 2009.

Aux Canaries, réaliser l'objectif EU2020 nécessiterait la création annuelle de près de 27 000 emplois, pour rattraper en partie les destructions importantes occasionnées par la crise de 2008. Un retour rapide au niveau d'emploi antérieur permettrait sans doute d'atteindre l'objectif communautaire vers 2020.

2.3.3 Scénarios d'emploi et dépendance effective

Si le vieillissement démographique aura pour effet majeur de renforcer les rapports de dépendance dans les RUP ces prochaines décennies (cf. ci-dessus), la baisse des taux d'emploi qui accompagne le vieillissement des actifs (20-64 ans) aggravera plus encore la dépendance effective. Dans l'hypothèse de taux d'emploi constants au niveau actuel (1^{ère} hypothèse), la dépendance effective dans les DOM, déjà supérieure à 200 % en 2010, approchera 250 % en 2020 et 300 % en 2030, sauf en Martinique (220 % et 260 % respectivement) et à St Martin où elle reste inférieure à 200 %. Cette évolution est principalement due au doublement du nombre des seniors, sachant que la dépendance des jeunes tend à décroître du fait de la réduction des naissances. Le plus spectaculaire sera la dépendance aux âges adultes qui, jusqu'en 2020, apparaît très supérieure à celle des personnes âgées. Elle croît d'une dizaine de points de pourcentage aux Antilles et à la Réunion, du seul fait du vieillissement de la population d'âge actif.

Une augmentation des taux d'emploi à 69 % (hyp. 2) permettrait de réduire la dépendance effective à environ 180 % aux Antilles-Guyane et 157 % à La Réunion en 2030. L'effet le plus marquant en serait une réduction de moitié de la dépendance des adultes en Guadeloupe et Martinique, et plus

encore en Guyane et à la Réunion. Cependant, on observerait encore une croissance importante de la dépendance effective des personnes âgées par rapport à 2010. Un taux d'emploi de 75 % (hyp. 3) permettrait de réduire la dépendance totale à moins de 160 % aux Antilles et à 136 % à La Réunion. L'accroissement de la dépendance des personnes âgées, serait aussi réduite, mais sans pouvoir l'inverser à l'horizon 2030, en raison de l'importance du vieillissement démographique.

Les rapports de dépendance en Atlantique Est sont très inférieurs à ceux des DOM, en raison du niveau plus élevé de l'emploi. Ils progresseraient moins vite également, même dans l'hypothèse de taux d'emploi constants, atteignant 125 % aux Açores et 112 % à Madère en 2030, mais 168 % aux Canaries dès 2020¹⁴⁶, contre plus de 250 % dans les DOM.

Les différences entre les DOM et les autres RUP se vérifient à tous les âges (tableau 2.3.5). Comparée aux Açores ou à Madère, la dépendance aux âges adultes (la plus affectée par le faible niveau de l'emploi) est plus du double en Guadeloupe, à La Réunion ou en Guyane, mais celle des Canaries est devenue comparable à la Martinique, du fait de la chute de l'emploi depuis la crise de 2008. Les écarts relatifs sont moins marqués pour les personnes âgées. Mais le faible emploi en DOM accroît malgré tout les taux à ces âges. Ainsi, le rapport de dépendance démographique des personnes âgées est 55 % supérieur aux Antilles par rapport à Madère, mais le rapport de dépendance effective (qui prend en compte le niveau d'emploi) à ces âges est 80 % supérieur.

La dépendance des jeunes, tout en étant sensible à l'emploi, est aussi liée à l'importance des jeunes générations et donc très variable d'une RUP à l'autre. Ce sont la Guyane et La Réunion qui affichent les taux les plus élevés, du fait d'une part plus importante de jeunes dans leur population et aussi de leur très faible taux d'emploi.

La réalisation de l'objectif EU2020 ramènerait la dépendance effective totale en 2020 à des niveaux compris entre 125 % et 135 % dans les DOM (sauf en Guyane - 148 %) et autour de 100 % en Atlantique Est (tab. 2.3.5 et 2.3.6 ; fig. 2.3.3 et 2.3.4). A l'horizon 2030, la dépendance dépasserait cependant 150 % en DOM (sauf à la Réunion : 136 %), et augmenterait assez peu aux Açores et à Madère.

¹⁴⁶ On ne dispose pas de projections à l'horizon 2030 pour les Canaries.

Tableau 2.3.5 - Rapports de dépendance effective par âge dans trois scénarios d'emploi en Dom, 2010-2030

	Taux constants			69 %		75 %	
	2010	2020	2030	2020	2030	2020	2030
Guadeloupe							
65+	43,4	66,9	105,1	48,9	74,4	44,8	68,2
20-64	86,7	93,3	98,3	43,5	43,1	32,3	32,0
0-19	94,3	87,2	89,3	64,0	63,6	58,8	58,4
Total	224,4	247,3	292,7	156,4	181,0	135,9	158,5
Guyane							
65+	14,1	19,6	26,6	13,6	18,4	12,4	16,8
20-64	98,6	100,4	100,6	43,6	43,4	32,3	32,2
0-19	163,8	158,6	158,1	112,5	111,8	103,3	102,7
total	276,5	278,7	285,4	169,6	173,6	148,1	151,7
Martinique							
65+	44,0	64,0	99,6	50,1	75,9	45,9	69,6
20-64	75,1	81,5	85,4	43,7	43,3	32,4	32,1
0-19	80,3	75,2	78,8	59,1	60,3	54,3	55,4
Total	199,3	220,8	263,8	152,8	179,4	132,6	157,0
Réunion							
65+	28,6	40,7	61,5	27,4	40,6	25,1	37,3
20-64	102,9	109,8	113,2	43,7	43,5	32,4	32,3
0-19	115,9	109,8	109,3	74,2	72,4	68,1	66,5
total	247,4	260,4	284,1	145,3	156,6	125,7	136
St Martin							
0-19	103,7	101,5	96,9	84,6	80,5	77,7	73,9
20-64	67,5	71,2	71,3	43,6	43,3	32,4	32,1
65+	12,6	18,9	28,2	15,6	23,1	14,2	21,1
Total	183,8	191,7	196,4	143,8	146,9	124,3	127,2

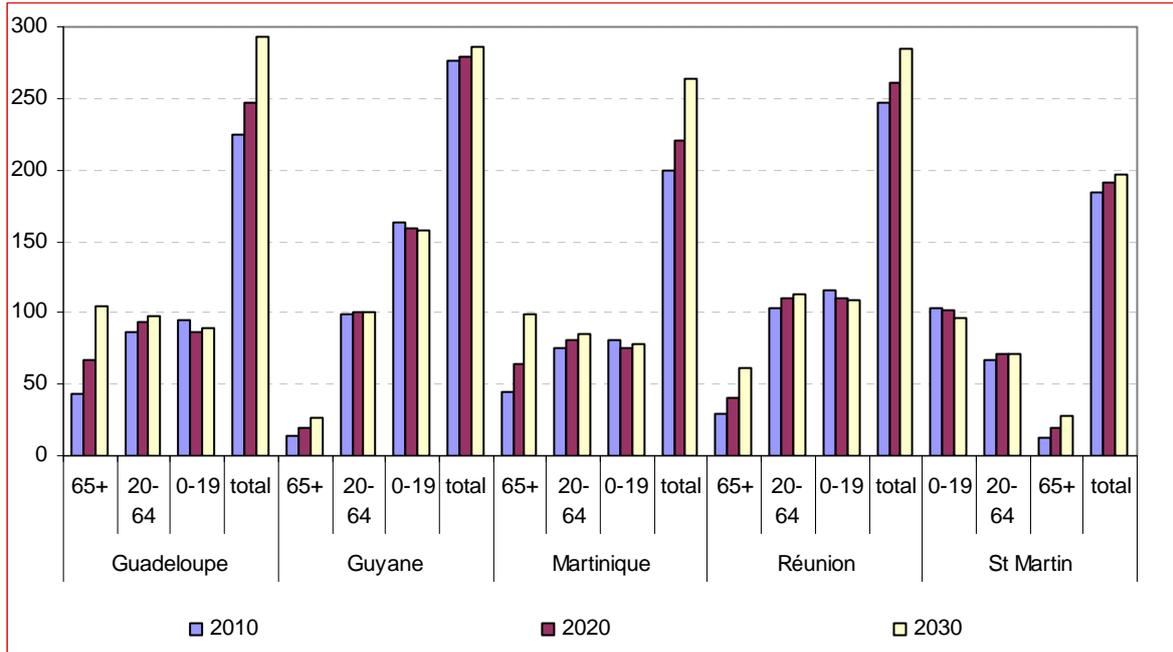
Sources : calculs des auteurs à partir des projections INSEE.

Tableau 2.3.6 - Rapports de dépendance effective par âgés dans deux scénarios d'emploi en Atlantique Est, 2010-2030

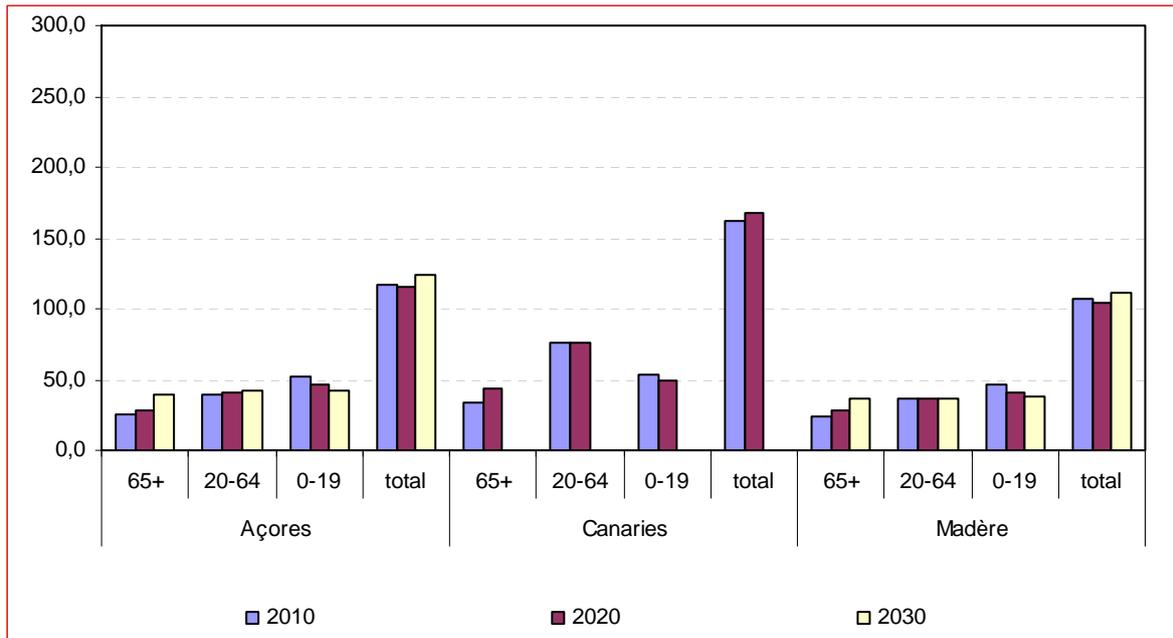
	Taux constants			75 %	
	2010	2020	2030	2020	2030
Açores					
65+	25,1	28,7	38,9	26,7	35,5
20-64	40,1	40,6	42,2	31,7	31,4
0-19	52,2	46,4	42,8	43,4	39,5
Total	117,4	115,7	124	101,7	106,4
Canaries					
65+	33,4	43,7	-	33,1	-
20-64	75,5	75,4	-	32,8	-
0-19	53,1	48,8	-	37	-
Total	162	167,9	-	102,9	-
Madère					
65+	24,3	27,5	37,1	26,2	35
20-64	36,5	36,2	36,2	31	30,3
0-19	45,8	41,2	38,6	39,5	36,8
Total	106,6	104,8	111,9	96,7	102,2

Sources : calculs des auteurs à partir des projections INE, ULL.

Figures 2.3.3 - Rapports de dépendance effective selon l'âge dans les DOM (%),2010, 2020 et 2030



Figures 2.3.4 - Rapports de dépendance effective selon l'âge en Atlantique Est (%), 2010, 2020 et 2030



2.3.4 Résumé

D'ici à 2020, la population active augmente très légèrement aux Açores et à Madère, mais diminue aux Canaries et aux Antilles. A l'horizon 2030, elle diminue dans tous les RUP, sauf La Réunion, St Martin et la Guyane

Le vieillissement de la population active est important, la part des actifs de plus de 55 ans passe de 12 % à près de 20 % aux Antilles. Les Canaries approchent le même niveau. Les données pour les Açores et Madère ne permettent pas le calcul du même indicateur, mais le vieillissement de la population active y est aussi inéluctable. Le mouvement sera moins important à La Réunion, à St Martin et en Guyane qui n'atteindront le niveau actuel des Antilles qu'en 2030.

A taux constants par âge, le vieillissement induit une baisse du taux d'emploi global à 20-64 ans, du fait d'une baisse rapide de l'emploi aux âges élevés. Mais au-delà de cet effet structurel, ce qui importe est la création nette d'emplois, seule susceptible de maintenir voire d'accroître le taux d'emploi.

L'objectif EU2020 est donc conditionné par des créations d'emplois en nombre suffisant. Pour les DOM, la première étape serait d'atteindre la moyenne communautaire actuelle (69 %). Ce qui suppose à l'horizon 2020 des créations d'emplois plusieurs fois supérieures à la moyenne de ces dernières années et rend déjà cet objectif irréalisable en raison du niveau élevé du chômage. Un chômage réduit à un minimum structurel de 3 % amènerait les Antilles au niveau de la moyenne européenne actuelle, mais il faudrait sa résorption complète à La Réunion et en Guyane pour obtenir le même résultat.

A l'horizon 2030, la baisse de la population active aux Antilles (ou le ralentissement de sa croissance à La Réunion) pourrait constituer une opportunité pour atteindre la moyenne européenne actuelle ou même l'objectif EU2020, en profitant de l'étalement sur 20 ans des créations d'emplois nécessaires. Cet effet bénéfique ne peut se réaliser que dans l'hypothèse où la baisse de la population d'âge actif n'induit pas un ralentissement de l'économie et de l'emploi.

Les Açores et éventuellement Madère pourraient réaliser l'objectif EU2020 si la conjoncture ne se détériore pas. Cela sera plus difficile aux Canaries en raison de la forte chute des taux d'emploi suite à la crise de 2008. Le retour au niveau antérieur est donc un préalable à la réalisation de cet objectif.

La combinaison entre le vieillissement de la population, y compris de la population active, et la faiblesse générale des taux d'emploi a pour conséquence d'aggraver fortement la dépendance effective totale, tout particulièrement dans les DOM. En 2010, les taux sont de l'ordre de 200 % aux Antilles et 250 % ou plus à La Réunion et en Guyane. A taux d'emploi constants ils approcheraient 300 % en 2030. Une augmentation de l'emploi au niveau communautaire actuel, les ramènerait à 180 % aux Antilles et 160 % à la Réunion en 2030. En réalisant l'objectif EU2020 en 2030, le rapport de dépendance effective en DOM serait de l'ordre de 150 % à 160 % (140 % à La Réunion).

La dépendance effective croitra aussi en Atlantique Est dans l'hypothèse de taux d'emploi constants, mais elle restera à des niveaux très inférieurs à ceux des DOM : elle dépassera 110 % à Madère et atteindra 125 % aux Açores en 2030 ; aux Canaries, elle dépassera 170 % en raison de la détérioration récente de l'emploi. Réaliser l'objectif EU2020 stabiliserait le rapport de dépendance effective aux environs de 100 % en Atlantique Est en 2020 et 2030.

SECTION 4 : Projections du PIB

Les projections du PIB à court terme ne sont pas effectuées par l'Insee ni par l'INE Portugais.

Le modèle Red Hispalink (qui fait partie du projet LINK de modélisation des prévisions économiques régionales) et La Previsión Presupuestos Generales Comunidad Autónoma de Canarias (PPGCAC) prévoyaient une baisse du PIB de -0,4 % en 2010. Les résultats provisoires de l'INE (Contabilidad Regional de España) donnent un chiffre de -0,8 %, soulignant ainsi les difficultés à projeter le PIB. La PPGCAC prévoit une croissance de 1,2 % en 2012, mais ce résultat est à prendre avec les mêmes réserves que pour 2011, alors que les organisations internationales (OCDE, FMI) révisent leurs projections à la baisse.

Les données provisoires pour 2010 montrent qu'en matière de PIB, la réalité peut être fort différente des projections.

SECTION 5 : Projections de ménages et de logements

Les projections de résidences principales et de logements sont utiles pour le secteur de la construction. L'accroissement du parc de logements aura aussi un impact important sur la consommation d'énergie et d'eau, pour la part concernant les ménages. Nous présenterons ici l'évolution des ménages telle qu'elle découle des projections démographiques, sans aborder les projections de logements à construire.

Note méthodologique

Les projections de ménages ont été effectuées selon la méthode des taux de chef de ménage dans tous les RUP. Les taux de chef de ménage appliqués à la population donnent directement le nombre de résidences principales. Dans un second temps, un coefficient a été rajouté pour prendre en compte les logements secondaires et vacants. Ces hypothèses et coefficients sont particuliers à chaque RUP.

Dans les DOM les taux de chef de ménage en 2007 ont été maintenus constants jusqu'en 2030. Une étude de l'INSEE-Réunion à partir du recensement de 1999¹⁴⁷ montre que l'impact de changements de comportements en matière de rupture d'union et de ménages dont le chef est une femme n'a qu'un effet mineur, étant seulement 3 % au-dessus de la projection à taux constants à l'horizon 2020.

Pour les Açores et Madère, on utilise les taux de chef de ménage par sexe et âge observés au recensement de 2001 et les projections de l'INE 2010-2030.

Pour les Canaries, deux hypothèses sont proposés : l'une à taux constant et l'autre avec une croissance des taux de chef de ménage. Ces taux ont été appliqués aux deux scénarios démographiques « ouvert » et « fermé ». Nous présenterons les résultats du scénario « ouvert-constant » qui apparaît le plus comparable avec ceux des autres RUP et nous mentionnerons les principales différences apportées par les autres scénarios.

2.5.1 Evolution des ménages

Les ménages augmentent beaucoup plus rapidement que la population parce que les taux de chef de ménages augmentent avec l'âge jusqu'à 65 ans ou 70 ans pour les hommes et 80 ans ou 85 ans pour les femmes. Ainsi, le vieillissement accroît les effectifs de ménages. Par exemple, la croissance annuelle des ménages est de l'ordre de 1 % aux Antilles alors que celle de la population totale avoisinait 0,2 % à 0,3 %. L'augmentation des ménages traduit ainsi principalement celle de la population d'âges adultes avancés.

De 2010 à 2030 les ménages augmenteront d'environ 15 % aux Antilles, principalement entre 2010 et 2020 (9 %) puis plus lentement par la suite (5 %) (tab. 2.5.1). Le même schéma se retrouve à La Réunion et en Guyane, à des niveaux tout fois beaucoup plus élevés. A l'horizon 2030 la croissance des ménages atteint 33 % à La Réunion¹⁴⁸, 66 % à St Martin et elle aboutit à un quasi doublement en Guyane.

¹⁴⁷ Projections 2030 ; les Dynamiques territoriales, Dossiers INSEE Réunion, mars 2006

¹⁴⁸ Les projections de l'INSEE Réunion à l'horizon 2020 donnent 347 400 ménages à la Réunion, soit 3 % de plus que celles que nous avons effectuées. La différence est due à la projection tendancielle par types de familles, alors que nous avons utilisé des taux de chefs de ménages stables. La taille des ménages serait donc plus petite, de 2,6 au lieu de 2,7 (cf. tableau 80), et la croissance du nombre de

Sur la période 2010-2020, les ménages croissent d'environ 11 % en Atlantique Est. A partir de 2020, la croissance ralentit, notamment aux Canaries et secondairement à Madère, du fait de l'arrivée de générations moins nombreuses aux âges adultes, suite à une baisse de la fécondité plus forte aux Canaries et à Madère. Globalement, la croissance est de l'ordre de 16 % jusqu'à 2030 aux Canaries (niveau semblable à celui de la Martinique). Elle est un peu plus forte à Madère (18 %) et aux Açores (21 %) ¹⁴⁹.

Tableau 2.5.1 - Effectifs de ménages projetés de 2010 à 2030 et croissance globale (%) sur la période 2010-2030

Effectifs	2010	2020	2030
Açores	80652	90258	97220
Canaries *	737438	819332	858879
Guadeloupe	163806	177872	187459
Guyane	68561	98084	134446
Madère	82797	91811	97870
Martinique	163267	179034	189601
Réunion	287735	337157	381112
Réunion (INSEE)	-	347400	-
St Martin	14067	18301	23323
Croissance globale (%)	2010-2020	2020-2030	2030-2010
Açores	11,9	7,7	20,5
Canaries *	11,1	4,8	16,5
Guadeloupe	8,6	5,4	14,4
Guyane	43,1	37,1	96,1
Madère	10,9	6,6	18,2
Martinique	9,7	5,9	16,1
Réunion	17,2	13	32,5
Réunion (INSEE)	20,7	nd	Nd
St Martin	30,0	27,4	66,0

* Scénario 'abierto-constante' Sources : calculs des auteurs à partir des projections INSEE, INE, ULL

Sauf à la Réunion, à St Martin et en Guyane, les taux de croissance annuelle des ménages sont de l'ordre de 1 % en 2010-2020 et entre 0,5 % et 0,7 % pendant la période 2020-2030 (tableau 2.5.2). Ils dépassent 1 % et 3 % de 2010 à 2020 à la Réunion et en Guyane et sont intermédiaires entre ces valeurs à St Martin. A la Réunion, le scénario INSEE produit un taux de croissance annuel de 1,9 % à la Réunion en 2010-2020, contre 1,6 % dans notre scénario à taux constants.

Aux Canaries, le scénario « *fermé* » réduit le nombre de ménages de 1 % en 2020 et de 3 % en 2030 par rapport au scénario « *ouvert* » (tab. 2.5.3). Le scénario « *dynamique* » des Canaries accroît le nombre de ménages de 10 % en 2020 et 20 % en 2030 ¹⁵⁰.

ménages plus importante de 20,7 % au lieu de 17,2 % entre 2010 et 2020, soit un taux de croissance annuelle de 1,9 % au lieu de 1,6 %. Nos estimations sont donc à prendre par défaut. - L' INSEE n'a pas effectué de projections à l'horizon 2030.

¹⁴⁹ Une projection basée sur l'hypothèse d'une croissance des taux de chefs de ménage de 0,5 % annuellement, fait apparaître en 2020 des effectifs de 99 960 ménages aux Açores et 101 700 ménages à Madère en 2020, soit 11 % plus élevés que la projection à taux constants, et une croissance par rapport à 2010 de 22 %.

¹⁵⁰ Cependant, on peut considérer qu'il serait peut-être prudent de stabiliser les taux de chef de ménage au niveau atteint en 2020, ce qui limiterait l'impact du scénario dynamique à environ 10 % également en 2030.

Tableau 2.5.2 - Taux de croissance annuelle moyenne (%) des ménages, 2007-2030

	2010-2020	2020-2030
Açores	1,1	0,7
Canaries *	1,1	0,5
Guadeloupe	0,8	0,5
Guyane	3,6	3,2
Madère	1	0,6
Martinique	0,9	0,6
Réunion	1,6	1,2
Réunion (INSEE)	1,9	-
St Martin	2,7	2,5

* scénario 'abierto-constante'

Sources : calculs des auteurs à partir des projections INSEE, INE, ULL

Tableau 2.5.3 - Projections des ménages aux Canaries

Effectifs	2010	2020	2030
Abierta-Constante	737438	819332	858879
Cerrada-Constante	737438	810790	832621
Abierta-Dinamico	737438	904354	1035780
Cerrada-Dinamico	737438	894128	1001629
Croissance globale (%)	2010-2020	2020-2030	2010-2030
Abierta-Constante	11,1	4,8	16,5
Cerrada-Constante	9,9	2,7	12,9
Abierta-Dinamico	22,6	14,5	40,5
Cerrada-Dinamico	21,2	12,0	35,8

Source :Rapport Canaries de ce projet.

Taille moyenne des ménages

La taille moyenne des ménages diminue dans tous les RUP (tableau 2.5.4). C'est aux Antilles qu'elle était la plus faible (2,5) en 2007. Un peu plus élevée (2,8) aux Canaries et la Réunion, elle atteignait à 3 personnes par ménage à Madère et aux Açores et 3,5 en Guyane. Cette taille diminue rapidement à Madère, aux Açores et en Guadeloupe. La Réunion et surtout le Guyane connaissent une diminution plus lente (tableau 2.5.4). En 2030, les prévisions s'établissent selon la hiérarchie suivante : les Antilles (2,2), les Canaries et Madère (2,5), les Açores, la Réunion et St Martin (2,6) et la Guyane (3,3).

Tableau 2.5.4 - Taille moyenne des ménages de 2007 à 2030

	2010	2020	2030
Açores	3,07	2,82	2,64
Canaries *	2,83	2,65	2,53
Guadeloupe	2,47	2,3	2,19
Guyane	3,47	3,37	3,29
Madère	3,02	2,74	2,54
Martinique	2,47	2,32	2,23
Réunion	2,86	2,72	2,62
Réunion (INSEE)		2,6	
St Martin	2,8	2,7	2,6

* scénario 'abierto-constante'

Sources : calculs des auteurs à partir des projections INSEE, INE, ULL

Chefs de ménages âgés

Les proportions de ménages selon le sexe et l'âge du chef sont sensibles aux hypothèses de projection des taux de chef de ménage. Cependant, c'est plutôt aux âges adultes jeunes et moyens que les évolutions seraient les plus marquées, notamment pour les femmes. Les taux sont déjà autour de 90 % aux âges élevés et ne sauraient augmenter beaucoup, l'institutionnalisation des personnes dépendantes tendant à les réduire. Les scénarios dynamiques des Canaries induisent même des proportions de chefs de ménage âgés très légèrement inférieures à celles des scénarios constants, en raison de l'augmentation des ménages monoparentaux féminins dont le chef est souvent une femme adulte d'âge moyen.

La part de chefs de ménages âgés de 65 ans ou plus sera en forte augmentation aux Antilles, atteignant 43 % en 2030, suivies par Madère (33 %) et les Canaries et les Açores (30 %) (tableau 2.5.5). La Réunion, St Martin et la Guyane compteront respectivement 27 %, 17 % et 16 % de chefs de ménages âgés en 2030, l'accélération sera surtout vive entre 2020 et 2030, notamment en Atlantique Est.

Tableau 2.5.5 - Proportions des ménages dont le chef est âgé de 65 ans ou plus (%), 2007-2030

	2010	2020	2030
Açores	21,7	23,5	29,1
Canaries *	19,9	23,8	30,5
Guadeloupe	24,3	32,5	43,1
Guyane	9,3	12,6	16,2
Madère	25,4	26,9	33,3
Martinique	25,6	32,6	43
Réunion	15,4	20,1	27,3
St Martin	8,8	12,5	17,4

* scénario 'abierto-constante'

Sources : calculs des auteurs à partir des projections INSEE, INE, ULL

Les femmes chefs de ménages

En 2010, 40 % des chefs de ménage sont des femmes aux Antilles (tableau 2.5.6). Ce taux élevé est dû à l'importance des familles monoparentales¹⁵¹. Les Canaries comptent aussi une forte proportion de femmes chefs de ménages (38 %), en rapport cette fois avec l'immigration féminine et la présence de veuves parmi les retraités originaires de l'UE. A la Réunion, à St Martin et en Guyane, la part de ces ménages dépasse les 30 % et s'en rapproche à Madère (28 %). C'est aux Açores que les ménages dirigés par une femme sont proportionnellement les moins nombreux (20 %).

Dans les DOM, la projection montre une augmentation modérée des ménages dont le chef est une femme, y compris aux Antilles. Néanmoins, avec 43 % de chefs de ménage féminins en 2030, les Antilles seront proches d'une parité hommes-femmes, phénomène rarement observé.

A l'horizon 2030, la part des ménages dont le chef est une femme est stable aux Canaries dans le scénario à taux constant et elle tend à reculer aux Açores et à Madère. Ces résultats – en partie induits par la stabilité des taux de chefs de ménage utilisés dans les projections - traduisent aussi les effets du vieillissement de la population et de l'arrivée aux âges adultes de générations moins nombreuses. En effet, le scénario « ouvert-dynamique » des Canaries induit une augmentation de la part de chefs de ménage féminins : elle atteindrait 40 % en 2020 et 42 % en 2030. Cependant, ce scénario n'inclut pas de stabilisation de la tendance des taux de chefs de ménages, ce qui peut

¹⁵¹ A la différence de ceux qui ont pour chef un homme qui sont pour la plupart composés de couples avec ou sans enfants (cf. 1^{ère} partie)

conduire à surestimer le nombre de ménages et la proportion de ménages dont le chef est une femme.

Tableau 2.5.6 - Proportions des ménages dont le chef est une femme (%), 2010-2030

	2010	2020	2030
Açores	20,5	19,6	20,1
Canaries *	38,7	38,5	39
Guadeloupe	39,3	40,9	42,6
Guyane	33,1	33,9	34,4
Madère	28,4	27,2	27,4
Martinique	40	41	42,2
Réunion	30,4	31,7	33,1
St Martin	32,8	33,9	34,6

* scénario 'abierto-constante'

Sources : calculs des auteurs à partir des projections INSEE, INE, ULL

2.5.2 Logements

Les logements incluent les résidences principales (ménages), les résidences secondaires et les logements vacants qui assurent la fluidité du marché, dont la part varie notablement selon les RUP¹⁵². Les proportions de résidences secondaires et de logements vacants disponibles¹⁵³ permettent de projeter le nombre de logements. Cependant, ces projections ne tiennent pas compte d'une éventuelle augmentation des résidences secondaires. Aux Canaries, la question est plutôt celle de la résorption du nombre élevé de logements vacants construits avant la crise. L'accroissement du nombre de logements entre 2010 et 2020 devrait être le plus important aux Canaries, suivies par La Réunion, la Guyane et les Antilles (tableau 2.5.7). En termes relatifs, l'accroissement est le plus élevé en Guyane (43 %), à La Réunion (17 %), aux Açores et Madère (15 %), aux Canaries (12 %) et aux Antilles (10 %). La croissance relativement importante des logements aux Açores et à Madère, malgré une faible croissance démographique, est supportée par une forte hypothèse de réduction des ménages constitués de plusieurs familles, encore nombreux dans ces deux RUP. – Cependant, il faut noter que l'accroissement du nombre de logement ne représente pas le nombre de construction nécessaires, car nous ne pouvons pas tenir compte (au niveau démographique) des logements vétustes à détruire.

La réduction de la taille moyenne des ménages en grande partie liée au vieillissement de la population n'impose pas nécessairement la construction de logements plus petits. Une étude conduite à la Réunion montre que les seniors qui vivent actuellement dans un grand logement ne souhaitent pas forcément le quitter, alors que dans le même temps un grand nombre de familles de jeunes adultes, notamment les familles monoparentales, vivent dans des logements surpeuplés. Cela souligne la permanence du besoin de logements adaptés aux familles avec enfants pour réduire le surpeuplement. Mais, cela soulève aussi la question des moyens pour les familles modestes d'accéder à des logements plus grands.

Ceci devrait ouvrir la voie pour développer le logement social, ce qui aurait aussi un effet bénéfique sur l'emploi dans la construction, alors que le secteur public dans ce domaine a été fortement affecté par la crise. Cependant, les possibilités de financement limitent le développement du logement social.

¹⁵² Des projections de construction de logements existent pour la Réunion : Quelle taille pour les logements de 2015 ? http://www.insee.fr/fr/insee_regions/reunion/themes/revue/revuehs5/revuehs5_taille_logements_2015.pdf

¹⁵³ Données disponibles pour les DOM sauf St Martin et pour les Canaries seulement.

Tableau 2.5.7 - Projections de logements, incluant les résidences secondaires et logements vacants, et accroissements du nombre de logements à prévoir, 2010-2030

	Résidences Secondaires, logements vacants (%)	2010	2020	2030	2010-2020	2020-2030
Açores**	Nd	95 394	110 734	124 431	15 000	14 000
Canaries *	8,1	802 340	895 228	940 562	93 000	45 000
Guadeloupe	19,9	227202	246 711	260 009	20 000	13 000
Guyane	10,4	85 013	121 620	166 707	37 000	45 000
Madère **	Nd	97 227	110 468	121 710	13 000	11 000
Martinique	16	215 939	236 793	250 770	21 000	14 000
Réunion	8,9	350 904	411 176	464 781	60 000	54 000

* scénario 'abierto-constante' (n'inclut pas les logements vacants, seulement les résidences secondaires)

** scénario constant II, cf. rapports Açores et Madère

Sources : calculs des auteurs à partir des projections INSEE, INE, ULL

2.5.3 Résumé

La croissance des ménages est beaucoup plus rapide que celle de la population parce que les chefs de ménages sont pour la plupart des adultes d'âges avancés. De 2010 à 2020, le nombre de ménages augmente de 9 % à 11 % aux Antilles et en Atlantique Est, de 17 % à la Réunion, 30 % à St Martin et de 43 % en Guyane. La croissance ralentit ensuite, pour se situer entre 5 % et 8 %, sauf à la Réunion, à St Martin et en Guyane (13 %, 28 % et 37 %).

La structure par âge des chefs de ménages, plus âgés que la moyenne de la population, suit en partie le vieillissement de la population. La part des ménages dont le chef est âgé de 65 ans et plus augmente partout, mais tout particulièrement aux Antilles (de 25 % à 43 % entre 2010 et 2030). L'évolution est moins rapide en Atlantique Est, avec 33 % de chefs de ménages âgés à Madère et 30 % aux Canaries et aux Açores en 2030. Ces chiffres sont de 27 % à La Réunion et 16 % en Guyane et à St Martin.

Aux Antilles, la part de femmes chefs de ménage continue d'augmenter, passant de 40 % en 2010 à 43 % en 2030, approchant ainsi la parité entre les sexes, ce qui est un phénomène rarement observé. La plupart des ménages féminins sont des familles monoparentales ou des femmes âgées vivant seules, alors que les ménages dont le chef est un homme sont le plus souvent des couples avec ou sans enfants.

La taille moyenne des ménages (nombre de personnes par ménage) décroît sur toute la période en raison du vieillissement de la population et de la baisse de la fécondité. Elle se réduit de 0,3 personne entre 2010 et 2030 aux Antilles et aux Canaries et de 0,4 et 0,5 aux Açores et à Madère. La réduction de la taille des ménages est moins importante à la Réunion, à St Martin et en Guyane en raison de leur fécondité élevée. La Guyane conserve sa spécificité d'une taille moyenne des ménages élevée: 3,3 personnes par ménage en 2030.

Les résidences principales correspondent aux ménages dans la définition des recensements, mais elles ne représentent pas l'ensemble des logements ; il faut y ajouter les résidences secondaires et les logements vacants.

L'augmentation à prévoir dans le secteur de la construction est importante : 93 000 logements aux Canaries, 60 000 à la Réunion et 37 000 en Guyane, mais plus modérée aux Antilles (20 000) et dans les RUP portugais (15 000) - chiffres qui n'incluent pas les besoins de rénovation de logement n'ont pas pu être pris en compte dans cette étude. Il existe aussi un besoin de développer le logement social qui pourrait compenser en partie la baisse du secteur privé durement affecté par la crise financière.

L'accroissement du nombre de logements va s'accompagner d'un accroissement des dépenses d'énergie et d'eau, ainsi que des besoins de traitement des déchets. Le besoin de nouvelles constructions est donc une opportunité pour développer l'emploi et l'habitat écologique en milieu tropical.

SECTION 6 : Impact des tendances démographiques dans le domaine de la santé

Dans les RUP ayant une croissance démographique négligeable, l'impact des tendances démographiques sur la santé sera principalement lié au vieillissement des populations. La progression souvent rapide des personnes du troisième et quatrième âge (en effectif et en proportion) accroîtra les dépenses de santé, même lorsque la population totale se stabilise ou décroît. La Réunion, sera elle aussi touchée malgré la croissance de sa population et, là aussi, le vieillissement ira en s'accroissant dans les prochaines décennies. En Guyane, à l'inverse, les coûts de santé seront pour l'essentiel imputables à la croissance démographique qui restera très vive et concernera également les âgés élevés.

Les développements qui suivent prendront principalement en compte la situation des personnes très âgées (75 ans et plus, et 85 ans et plus) dont dépend l'essentiel de l'accroissement prévisible des coûts de santé ces prochaines années dans la plupart des RUP.

2.6.1 La population très âgée

Les personnes âgées de 75 ans et plus formeront 13 % de la population des Antilles en 2030, 10 % de celle des Canaries et 9 %, 8 % et 7 % de celles de Madère, des Açores et de la Réunion, contre seulement 3 % en Guyane et à St Martin (tableau 2.6.1 et figure 2.6.1). Les personnes très âgées (85 ans et plus) formeront moins de 2 % de la population des RUP, sauf aux Canaries (2,7 %) et aux Antilles (4,3 %).

En 2020, les Canaries compteront ainsi 163 000 personnes âgées de 75 ans et plus et 215 000 en 2030 (dont 46 000 puis 59 000 de 85 ans et plus). A La Réunion, les premiers dépasseront les 40 000 en 2020, et approcheront les 70 000 en 2030 (dont 11 000 puis 18 000 de 85 ans et plus). La Martinique et la Guadeloupe compteront chacune environ 38 000 personnes de 75 ans et plus en 2020 et 56 000 en 2030 (dont 12 000 puis 18 000 dans chaque cas pour les plus âgés). A Madère et aux Açores, les personnes âgées de 75 ans et plus seront, dans chaque RUP, environ 17 000 en 2020 et 21 000 en 2030 ; et les plus âgés seront environ 4 500 dans le premier et 4 400 dans le second en 2020, puis 4 900 et 4 400 en 2030.

Tableau 2.6.1 : Effectifs, proportions (%) et évolution par rapport à 2010 des personnes très âgées à l'horizon 2020

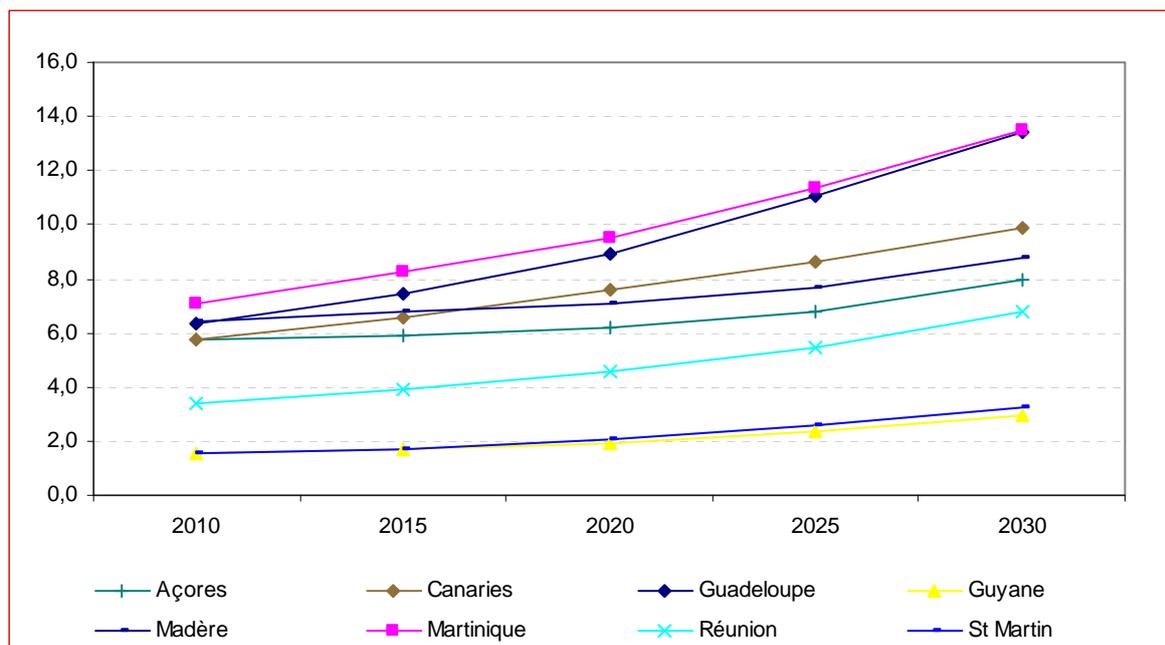
	Aç.	Ca.	Guad.	Guy.	Mad.	Mart.	Réu.	St M.
75 ans et plus	15750	163421	36 390	6291	17841	39461	41801	1020
85 ans et plus	3729	46093	11 777	1765	4381	12905	11084	166
75 ans et plus %	6,2	7,6	8,9	1,9	7,1	9,5	4,6	2,0
85 ans et plus %	1,5	2,1	2,9	0,5	1,7	3,1	1,2	0,3
75+ (base 100 = 2010)	110	135	142	168	111	138	151	169
85+ (base 100 = 2010)	134	171	153	167	146	156	163	103

Et à l'horizon 2030

	Aç.	Ca.	Guad.	Guy.	Mad.	Mart.	Réu.	St M.
75 ans et plus	20378	214174	55 048	12974	21815	57049	67538	1999
85 ans et plus	4393	58605	17 504	3191	4898	18385	17913	323
75 ans et plus %	7,9	9,9	13,4	2,9	8,8	13,5	6,8	3,2
85 ans et plus %	1,7	2,7	4,3	0,7	2,0	4,3	1,8	0,5
75+ (base 100 = 2010)	143	177	214	346	136	200	244	330
85+ (base 100 = 2010)	158	217	227	302	163	222	264	202

Sources : projections INSEE, INE, ULL

Figure 2.6.1 : évolution de la proportion des personnes âgées de 75 ans et plus dans les RUP entre 2010 et 2030 (%)



Sources : cf. Tableau 2.6.1.

Les évolutions donnent une idée plus nette de l'impact en termes de coûts de santé du vieillissement dans les différents RUP. Par rapport à 2010, les effectifs des 75 ans et plus augmenteraient de 40 % aux Antilles et de 50 % à la Réunion en 2020 ; celles de 85 ans et plus augmenteraient plus rapidement encore, respectivement de 55 % et de 63 %. En 2030, elles auront plus que doublé¹⁵⁴. Les évolutions aux âges 75 ans et plus seront plus lentes aux Açores et à Madère jusqu'à 2020 (10 %), mais elles seront importantes à 85 ans et plus (environ 40 %). L'accélération sera en revanche vive les dix années suivantes. Les effectifs des 75 ans et plus devraient augmenter de 40 % et ceux des 85 ans et plus de 60 %. La progression sera plus rapide aux Canaries : à l'horizon 2020, elle sera de 35 % pour les 75 ans et plus et de 70 % pour les 85 ans et plus, et respectivement de 75 % et 120 % à l'horizon 2030.

On peut donc s'attendre, d'ici à 2030, à des augmentations parallèles des risques et des coûts de santé propres à une population vieillissante, même si les générations plus récentes sont en meilleure condition physique que les plus anciennes. Ceux et celles qui ont 70 ans et plus en 2010 ont vécu leur enfance pendant la seconde guerre mondiale, alors que leurs cadets, qui atteindront ces âges à partir de 2020, auront en moyenne bénéficié de meilleures conditions de vie. Il reste que l'augmentation des dépenses pourrait être supérieure à la simple augmentation « démographique » de la population la plus âgée, du fait de la progression des coûts de la santé. D'où la nécessité d'envisager des alternatives au système de soins médicaux, notamment en matière la prise en charge de la dépendance par la famille ou dans le cadre de « travail social » pour les personnes sans emploi – ce qu'on peut appeler une professionnalisation « a minima ».

¹⁵⁴ Les augmentations relatives sont plus élevées en Guyane avec 70 % en 2020 et 250 % en 2030, mais les proportions de personnes très âgées restent faibles.

2.6.2 Les équipements et personnels de santé

En matière de santé, tous les RUP affichent, à des degrés divers, un réel retard (cf. 1^{ère} partie) sur leur pays en personnels médicaux et les DOM comptent aussi un retard en équipements.

Nous avons calculé la croissance nécessaire des effectifs de lits d'hôpitaux en court séjour, de médecins (généralistes et spécialistes) et d'infirmiers dans les RUP permettant d'atteindre le niveau de couverture observé récemment au niveau national à l'horizon 2020 et 2030. Cet objectif paraît parfois difficile à réaliser sur une dizaine d'années, notamment dans les DOM où l'écart avec la métropole était très important à la fin des années 2000. Aussi, est-il nécessaire d'estimer les efforts à fournir sur deux décennies pour planifier plus réalistement cet objectif. De plus, le vieillissement rendra probablement nécessaire d'aller au-delà des niveaux nationaux moyens observés ces dernières années.

Pour atteindre en 2020 la même couverture qu'en métropole en 2008, il serait nécessaire d'accroître le nombre de médecins de 3 % annuellement aux Antilles entre 2010 et 2020 (tableau 2.6.2). Les besoins portent principalement sur les spécialistes dont les effectifs devraient croître de 4 % annuellement, ceux des généralistes devant croître de 2 % annuellement. A la Réunion, les besoins sont sensiblement plus élevés principalement en raison d'un accroissement démographique plus important qu'aux Antilles. Ils sont très élevés en Guyane, en raison à la fois d'une dynamique démographique encore plus vive qu'à La Réunion et d'une couverture médicale très inférieure à celle des autres DOM. D'ici 2020, les effectifs de médecins devraient y croître de près de 11 % annuellement (13 % pour les spécialistes et 9 % pour les généralistes) pour atteindre le niveau de couverture qui était celui de la métropole en 2008. Pour le même objectif, les taux de croissance des effectifs infirmiers sont inférieurs à ceux des médecins aux Antilles, notamment en Martinique qui en est déjà bien pourvue, et à la Réunion. En revanche, ils atteignent 11,5 % en Guyane, en raison du retard accumulé.

Le nombre de lits d'hôpitaux de court séjour devrait croître de 1,2 % annuellement aux Antilles pour atteindre la parité avec la métropole, mais la Réunion qui connaît le retard le plus important dans ce domaine, devrait voir le nombre de lits augmenter près de 7 % par an, et la Guyane de 8 %, en raison de sa croissance démographique.

Des accroissements aussi rapides de personnels et d'équipements semblent difficilement réalisables. A l'horizon 2030, l'effort à accomplir serait étalé sur 20 ans et donc moins important. La croissance nécessaire serait moitié moins élevée aux Antilles. Mais, à La Réunion, les effectifs de médecins et d'infirmiers devraient croître de plus de 2 % par an entre 2010 et 2030, et les lits d'hôpitaux de 3,7 %, pour atteindre le niveau actuel de la métropole, du fait de la croissance démographique attendue entre 2020 et 2030.. L'exigence serait plus forte encore en Guyane, notamment pour les médecins spécialistes (8 % par an).

Les RUP de l'Atlantique Est affichent des nombres de lits d'hôpitaux par habitant supérieurs à la moyenne nationale et il n'est donc pas nécessaire d'effectuer de projection dans ce domaine. Il en est de même pour les infirmiers aux Açores et à Madère, déjà mieux pourvues que le Portugal.

Aux Canaries, les effectifs de médecins¹⁵⁵ devraient croître de 2,6 % annuellement pour que cette RUP atteigne le taux de couverture de l'Espagne (tableau 2.6.3). Les besoins sont plus grands à Madère et surtout aux Açores qui présentaient des taux très inférieurs à la moyenne nationale à la fin des années 2000, avec une croissance des effectifs de médecins de 4 % et 6,4 % annuellement.

¹⁵⁵ Les données des RUP espagnol et portugais ne séparent pas les médecins généralistes et spécialistes.

Ces populations étant pratiquement stables, voire en légère décroissance entre 2020 et 2030, reporter l'objectif de parité avec la moyenne nationale à cette dernière date revient à diminuer les taux de moitié.

Tableau 2.6.2 : taux de croissance annuelle (%) des personnels et équipements médicaux nécessaires pour atteindre en DOM le même niveau de couverture qu'en métropole, 2020-2030

A l'horizon 2020	Généralistes	Spécialistes	Médecins	Infirmiers	Lits court séjour
Guadeloupe	1,7	4,3	3	2,6	1,1
Guyane	8,8	13	10,7	11,5	7,9
Martinique	1,9	3,8	2,8	0,9	1,3
Réunion	2,1	4,6	3,3	4,1	6,7
à l'horizon 2030					
Guadeloupe	0,8	2,1	1,5	1,3	0,6
Guyane	5,8	7,9	6,8	7,1	5,4
Martinique	1,1	2	1,5	0,5	0,7
Réunion	1,5	2,7	2,1	2,4	3,7

Source : calculs des auteurs à partir des projections INSEE

Tableau 2.6.3 : taux de croissance annuelle (%) des personnels et équipements médicaux nécessaires pour atteindre dans les RUP de l'Atlantique Est le niveau moyen national de couverture.

	à l'horizon 2020		à l'horizon 2030	
	Médecins	Infirmiers	Médecins	Infirmiers
Açores	6,4	*	3,2	*
Canaries	2,6	2	1,3	1
Madère	4	*	1,9	*

* déjà supérieurs

Source : calculs des auteurs à partir des projections INE, ULLrapports de ces RUP

Aux Antilles, en dépit d'une croissance négligeable de la population, le besoin se fait sentir d'une augmentation encore soutenue des effectifs médicaux. Les besoins sont plus importants encore à la Réunion, et surtout en Guyane, qui accumulent le plus de retard alors même que leur population continue de croître, au point que la mise à niveau des effectifs de médecins, notamment de spécialistes, apparaît peu réalisable. La solution consistera sans doute à développer la télémédecine, solution particulièrement adaptée lorsque la population est disséminée, comme en Guyane, ou que les effectifs de population ne sont pas assez nombreux pour justifier l'affectation de certains types de spécialistes dans toutes les sous-régions.

Rappelons encore que ces projections sont basées sur les taux de couverture médicale par habitant, et prennent uniquement en compte la croissance démographique totale. Si on introduisait le facteur vieillissement, les besoins apparaîtraient plus importants encore, car les personnes âgées sont plus consommatrices de soins que les jeunes. Des projections par secteur et spécialité médicale seraient donc nécessaires pour rendre compte de manière précise de tous les effets du vieillissement. Il est en tout cas indubitable que les besoins en personnel et équipement médicaux vont augmenter plus rapidement que le simple effet 'démographique' pour aboutir à une égalité de traitement entre les personnes âgées des RUP et celles du continent. Cependant, le phénomène vieillissement étant relativement nouveau dans les RUP et se développant rapidement, des économies d'échelle seront possibles.

2.6.3 Résumé

La tendance future des coûts de santé sera principalement déterminée par le rythme de la croissance des effectifs de personnes âgées et très âgées. La croissance des effectifs de personnes âgées de 85 ans et plus, dont les coûts de santé sont les plus élevés, sera plus rapide que celle de la population âgée de 75 ans et plus.

Aux Antilles, on observera un doublement de ces derniers alors que la croissance des premiers dépassera 120 %. En Atlantique Est, la progression de ces groupes d'âge sera respectivement de 80 % et 120 % aux Canaries ; elle sera moins rapide dans les RUP portugaises avec 40 % et 60 %.

La croissance des effectifs est le facteur déterminant des coûts de santé d'une tranche d'âge. Dans les RUP où la population est croissante : Guyane, St Martin et la Réunion, la croissance des populations âgées sera plus rapide encore, avec des accroissements de 200 % en Guyane et de 150 % ou plus à la Réunion et à St Martin; cependant, l'évolution du coût global de la santé sera tempéré par le faible poids des personnes âgées dans ces RUP.

Les RUP présentent un retard en personnels et équipements (lits d'hôpitaux) de santé, sauf les RUP de l'Atlantique Est pour ces derniers. Y Amener le nombre de médecins par en 2020 au niveau des moyennes nationales actuelles suppose des taux de croissance annuels de leurs effectifs de l'ordre de 3 % aux Canaries, aux Antilles et à la Réunion, de 4 % à Madère, de 6 % aux Açores, et de 11 % en Guyane où le déficit est le plus élevé et où la population croît le plus vite. Pour les spécialistes, dont le manque est plus aigu en DOM, les taux atteignent 4 % aux Antilles et à la Réunion et 13 % en Guyane.

Pour ce qui est des équipements de santé (lits d'hôpitaux), les RUP de l'Atlantique Est sont aujourd'hui mieux pourvus que le continent en lits d'hôpitaux, à la différence des DOM qui souffrent de manques importants dans ce domaine, nécessitant, à l'horizon 2020, une croissance annuelle de 1 % du nombre de lits aux Antilles, et de 7 à 8 % par an à la Réunion et en Guyane, où les populations sont croissantes et où le retard est plus grand. La croissance des populations et des personnes âgées en particulier permettra des économies d'échelles.

Le manque de médecins et de spécialistes pourrait être en partie compensé par le développement de la télémédecine, notamment lorsque les populations sont trop dispersées ou trop peu nombreuses pour justifier la présence de spécialistes dans toutes les sous-régions ou les îles extérieures.

SECTION 7 : Impact des tendances démographiques sur les besoins en énergie

Apprécier l'impact des tendances démographiques sur l'environnement suppose, d'une part, d'évaluer les effets de la croissance démographique et, d'autre part, l'évolution des consommations par habitant. La composante démographique est importante dans les RUP à forte croissance : Guyane, Réunion et éventuellement Canaries en cas de reprise de l'immigration, mais la population évoluera peu dans les autres RUP¹⁵⁶. On devrait également tenir compte du vieillissement qui changera certainement les comportements de consommation d'énergie, mais ce n'est pas possible faute d'enquête de comportements et de données de consommation par âge ou type de ménages. En réalité, les objectifs fixés pour les réductions de consommation (eau, énergie, production de déchets) sont rarement basés sur des études détaillées des comportements des ménages et leur faisabilité n'est donc pas assurée.

Plusieurs sujets seraient susceptibles d'intégrer cette section, mais on ne dispose sur chacun que d'un niveau d'informations très inégal qui n'autorise pas l'élaboration de projections pertinentes, et tous les domaines ne sont pas directement dépendant des changements démographiques. A titre d'exemple, en Martinique, dans les années récentes, alors que la population augmentait de moins de 0,5 %, la croissance de la consommation d'électricité par habitant dépassait les 3 %. Ainsi, les taux de croissance des consommations d'énergie, mais aussi d'eau et de production de déchets peuvent être beaucoup plus importants que ceux des changements démographiques. Pareillement, en matière de déchets et d'emballages recyclables, la pratique des industriels est primordiale pour l'évolution de la quantité de déchets industriels et des ménages, et ce domaine n'est pas directement lié aux tendances démographiques.

De larges incertitudes demeurent aussi dans le domaine des carburants et de l'électricité. Les transports représentent une très large part de l'énergie consommée (64 % à la Réunion par exemple) et sont donc un secteur clé pour réaliser des économies. Le choix de l'automobile hybride réduirait la consommation de carburants de manière importante, notamment là où les distances à parcourir sont habituellement faibles ; celui vers l'automobile électrique réduirait plus encore la consommation de carburants, mais accroîtrait celle d'électricité. Des projections réalistes dans ces domaines sont très difficiles à établir car on ignore le rythme d'expansion de ce type de véhicules et ce que seront leur part de marché.

Dans cette section, les projections se limiteront donc à la consommation d'électricité aux horizons 2020 et 2030, pour laquelle on dispose des données nécessaires¹⁵⁷. Les résultats pourront être traduits en besoins de développement de la capacité de production d'énergie renouvelable pour réaliser les objectifs 2020. L'exercice sera réalisé à partir des taux de croissance de la consommation par habitant observés dans les années récentes et des projections démographiques. Habituellement, ces projections sont faites à plus ou moins court terme en extrapolant les tendances de la consommation globale, sans utiliser la consommation par habitant. Cependant, sur le long terme, les tendances démographiques ont un rôle important sur les taux de croissance de la consommation d'énergie.

¹⁵⁶ Ainsi, les Antilles et l'Atlantique Est connaîtraient une croissance démographique négligeable, comprise entre 0 % et 5 % à l'horizon 2030, avec éventuellement un début de baisse aux Canaries et à Madère. Mais la Réunion connaîtrait une croissance de sa population de 11 % à l'horizon 2020 et 21 % à l'horizon 2030, et la Guyane de 39 % et 86 %.

¹⁵⁷ L'absence de données récentes sur la croissance de la consommation par habitant en Guyane ne nous a pas permis d'effectuer des projections pour cette RUP. La croissance de la consommation d'électricité devrait être importante, sur la base de la croissance démographique, du rattrapage probable en équipements des ménages et des besoins de développement du territoire.

Les taux de croissance de la consommation par habitant varient beaucoup selon les RUP, avec des taux de croissance rapide : de 3 % aux Açores et en Martinique à 1,3 % à Madère (cf. tableau 1.7.4). Pour celles ayant des taux élevés, la croissance projetée à été ramenée à 2 % entre 2015 et 2020 et 1,5 % entre 2020 et 2030. Ces options sont discutables. Une croissance de 3 % annuellement sur une longue période aboutit à une consommation par habitant très élevée et peu réaliste – on pourrait dire qu’il en est encore de même malgré la réduction de croissance que nous avons projetée aboutissant à des niveaux approchant 6000 Kwh par an par habitant en Martinique et aux Canaries (tableau 2.7.1). Cependant, il faut tenir compte du fait que ces estimations incluent l’ensemble de la consommation (y compris industrielle) par habitant, et que les changements techniques à venir (développement de l’automobile électrique, par exemple) peuvent conduire à des niveaux de consommation par habitant élevés et que nous ne pouvons pas estimer précisément actuellement.

Tableau 2.7.1 : consommation annuelle d’électricité par habitant projetée (Kwh)

	2010	2015	2020	2025	2030
Açores	3390	3930	4339	4674	5035
Canaries	4110	4516	4961	5345	5758
Guadeloupe	3891	4233	4605	4961	5345
Madère	3701	3948	4212	4493	4792
Martinique	3986	4666	5151	5549	5978
Réunion	2968	3325	3671	3955	4261

Sources : calculs des auteurs à partir des projections INSEE, INE, ULL

La consommation totale d’électricité progresserait rapidement, avec des augmentations de 40 % à l’horizon 2020 à La Réunion¹⁵⁸, de 30 % en Martinique et aux Açores, et de 15 % à 25 % à Madère, en Guadeloupe et aux Canaries. A l’horizon 2030, malgré la baisse du taux de croissance de la consommation par habitant à 1,5 % annuellement, la consommation totale continue de croître de manière importante atteignant 74 % à La Réunion par rapport à 2010¹⁵⁹. La croissance approche ou dépasse 50 % par rapport à 2010 aux Canaries, en Martinique et aux Açores et elle est d’environ 30 % à Madère et 40 % en Guadeloupe.

Pour faire face à cette évolution de la demande, les RUP devraient développer les énergies renouvelables. Or, le développement de ces énergies est lent. Si le solaire et l’éolien ont connu des progressions fulgurantes, de 15 % ou 20 % ou plus, ces dernières années, ces énergies ne représentent encore qu’une faible part de la consommation de l’ordre de 3 % à 5 %, (jusqu’à 12 % en incluant le solaire thermique à la Réunion en 2009)¹⁶⁰. Pour répondre rapidement à la croissance de la demande, la tendance est souvent à la construction de centrales électriques utilisant des énergies fossiles, c’est notamment le cas à la Martinique et à La Réunion, mais aussi dans d’autres RUP.

L’enjeu est d’accroître régulièrement et rapidement la production d’électricité issue de sources renouvelables pour maintenir et augmenter sa part dans la production totale. Si la construction de centrales utilisant la bagasse ou la géothermie vont dans ce sens, il faut faire plus, notamment dans le solaire et l’éolien, deux domaines dans lesquels les RUP bénéficient de conditions favorables, alors que la production de bagasse est limitée par les capacités agricoles. Certaines peuvent aussi tirer profit de l’énergie des océans et de la géothermie¹⁶¹. Quant à la Guyane, elle dispose de grandes possibilités hydroélectriques¹⁶² et d’utilisation de la biomasse, mais elle est handicapée par la dispersion de sa population sur un vaste territoire. La production « domestique » par le solaire

¹⁵⁸ Notre projection correspond environ au scénario médian de l’EDF à la Réunion.

¹⁵⁹ Ce qui représente principalement l’accroissement démographique compte-tenu du faible taux de croissance utilisé.

¹⁶⁰ Mais cela ne représente encore que 3 % de la consommation totale d’énergie.

¹⁶¹ Il faut aussi considérer que, dans les archipels, certaines îles n’ont pas de ressources hydroélectrique ou géothermique, ou qu’elles ne sont pas rentables vu les faibles populations.

¹⁶² Cependant, en milieu tropical, les barrages s’accompagnent de la production de méthane (gaz à effet de serre) en raison de la décomposition des végétaux, et affectent la biodiversité. Il est nécessaire et possible d’éviter ces inconvénients, mais cela impliquent des coûts supplémentaires.

semble la plus appropriée dans ce cas, comme dans celui des petites îles des archipels de l'Atlantique Est. En complément, il convient de multiplier les initiatives en vue d'une réduction des gaspillages, par biais d'une politique volontariste d'utilisation rationnelle de l'énergie et d'amélioration de l'efficacité énergétique des équipements et des logements.

Tableau 2.7.2 : consommation annuelle d'électricité projetée (Gwh)

	2010	2015	2020	2025	2030
Açores	840	990	1105	1197	1292
Canaries *	8583	9630	10723	11608	12479
Guadeloupe	1572	1724	1884	2034	2190
Madère	926	993	1060	1127	1193
Martinique	1605	1910	2138	2328	2527
Réunion	2446	2901	3369	3795	4248
Base 100 en 2010					
Açores	100	118	131	143	154
Canaries *	100	112	125	135	145
Guadeloupe	100	110	120	129	139
Madère	100	107	115	122	129
Martinique	100	119	133	145	157
Réunion	100	119	138	155	174

* scénario ouvert. Sources : calculs des auteurs à partir des projections INSEE, INE, ULL

**TROISIEME PARTIE :
RISQUES ET OPPORTUNITES,
ATOUS ET HANDICAPS**

INTRODUCTION

A partir des principaux indicateurs sociodémographiques analysés dans les première et deuxième parties, ce chapitre aborde la cohésion interne des RUP et leur cohésion au niveau national et au sein de l'UE. Une sélection d'indicateurs sociodémographiques et économiques sera utilisée pour les caractériser.

Dans un second temps, on présentera les risques et opportunités que dégagent les analyses effectuées au plan sociodémographique. Ils seront appréciés à la lumière des handicaps et atouts que les tendances futures vont faire émerger. L'intégration régionale sera considérée sous cet angle.

On se référera à des documents de la CE, tels que le rapport sur la cohésion de l'Europe, la matrice de l'ultra-périphéricité. On s'appuiera aussi sur des expériences extérieures des milieux insulaires et des territoires d'outre-mer.

La dernière section de cette partie présentera un compte-rendu des entretiens avec les responsables politiques sur leur vision des problèmes et de l'avenir de leur RUP, sur les moyens de les résoudre pour réussir leur développement social et économique.

SECTION 1 : Cohésion et caractérisation des RUP

3.1.1 Cohésion interne

Les RUP connaissent à des degrés divers des problèmes de cohésion interne ou sociale. Les différentiels de situation socioéconomique entre les composantes de leur population constituent, comme partout, des facteurs de tension et d'instabilité qui se répercutent sur le développement. La migration, qu'elle soit nationale, communautaire ou extracommunautaire, est un facteur parmi d'autres de cette diversité.

Dans les DOM, les migrants nationaux (natifs de Métropole – qui incluent une part d'enfants de migrants, deuxième génération de Domiens nés en métropole) représentent environ 10 % de la population. L'immigration inter-DOM¹⁶³ est nettement moins importante (2 % aux Antilles, 3 % en Guyane et 1 % à la Réunion) et elle diminue depuis 1999. L'immigration communautaire (natifs de l'UE) ne dépasse pas les 0,5 %. L'immigration extracommunautaire (natifs de l'étranger hors UE) est elle aussi modérée (3 % en Martinique, 4 % à la Réunion et 5 % en Guadeloupe) sauf à St Martin et en Guyane où elle forme près du tiers de la population (32 %) de ce dernier DOM. Les populations concernées sont très majoritairement originaires des pays insulaires de la région aux Antilles et à la Réunion. En Guyane, il s'y ajoute les migrants du Brésil, du Surinam ou du Guyana.

Aux Canaries, les natifs des autres régions d'Espagne ne forment que 6 % de la population âgée de 16 ans ou plus, alors que les étrangers en représentent 20 %. Ces derniers sont en très grande part des Européens (43 %), dont beaucoup de retraités, et des nationaux des Amériques (43 %) principalement d'Amérique Latine. Il s'y ajoute des ressortissants d'Afrique (10 %) et d'Asie (5 %). Aux Açores et à Madère, l'immigration nationale est faible et celle en provenance de l'étranger peu importante : 2 % aux Açores et 3 % à Madère, principalement d'Amérique du sud et d'Europe de l'est.

L'immigration étrangère est très majoritairement peu qualifiée en Guyane et à St Martin. Elle est plus qualifiée en Martinique et à la Réunion, avec toutefois une distribution bipolaire : non qualifiés et très qualifiés. Il en est de même aux Canaries et dans les RUP portugaises¹⁶⁴. En conséquence, s'il existe une élite de migrants plus qualifiés que la moyenne des populations locales¹⁶⁵ qui bénéficient d'une situation plus favorable, à l'opposé, la majorité des étrangers apparaissent en situation moins favorable que les natifs au plan de l'éducation, de l'accès à l'emploi, du logement et du niveau de vie.

En Guyane, à St Martin et à un degré moindre aux Canaries, l'insertion économique et sociale des étrangers non européens constitue un véritable enjeu, aussi bien dans le domaine de l'enseignement des plus jeunes (adaptation linguistique et culturelle), que dans celui de la qualification et de l'employabilité des adultes, notamment celles des femmes et des jeunes actifs. Les autres RUP peuvent aussi être confrontées aux mêmes réalités avec les petites minorités étrangères résidant sur leur territoire.

L'immigration des nationaux et des ressortissants communautaire se compose pour une bonne part de personnes arrivant pour une durée limitée en bénéficiant de contrats de mobilité (publics ou privés), même si d'autres s'installent durablement. Ainsi, 30 % environ des métropolitains et un peu plus du tiers des originaires de l'UE résidant dans les DOM y sont installés depuis moins de cinq ans.

¹⁶³ Celle qui concerne les natifs des autres DOM.

¹⁶⁴ Il existe aussi quelques cas de natifs des Açores expulsés des USA pour dépassement de la durée de visa qui ont des difficultés de réinsertion.

¹⁶⁵ Sachant que dans l'ensemble les niveaux de qualification dans les RUP sont en retrait par rapport à leur pays

Le renouvellement semble encore plus rapide en Guyane, avec plus de 40 % d'arrivées récentes. Les taux d'emploi standardisés soulignent l'avantage de ces migrants récents métropolitains et communautaires (bénéficiant de contrats d'entreprises), comparé aux difficultés d'accès à l'emploi de nombre de « natifs de retour ». L'impact sur le marché du travail est donc important comme l'a montré l'analyse de l'emploi dans les DOM. Ce bénéfice vaut cependant plus pour les hommes que pour les femmes, notamment aux Antilles où les « natives » semblent avoir un avantage sur les métropolitaines. Ces dernières accompagnant souvent leur époux et ne disposent pas comme lui de contrat de travail préalable et doivent chercher sur place un emploi.

Au-delà de 5 ans d'installation, on ne note plus d'impact significatif, sauf un léger avantage des hommes métropolitains sur les natifs, principalement en Guadeloupe (3 %) et en Guyane (8 %) ¹⁶⁶. Les migrants inter-DOM ont plus de difficultés d'accès à l'emploi.

Sauf en Guyane, les étrangers arrivés récemment souffrent d'un net désavantage, qui s'estompe pour ceux établis depuis plus de 5 ans : il est négligeable en Martinique et à La Réunion, mais atteint 10 % en Guadeloupe; il est de l'ordre de 15 % à 25 % selon les DOM pour les femmes. La situation en Guyane est très spécifique, les migrants récents présentent un avantage de 25 % sur les natifs, alors que les migrants installés depuis plus de 5 ans, présentent un désavantage de 10 %. Au total, la différence importante d'accès à l'emploi entre natifs et métropolitains s'estompe beaucoup lorsqu'on considère la durée de résidence.

Mais, au-delà, on observe aussi qu'à qualification égale, les métropolitains occupent des professions plus élevées que les natifs. Cette inégalité peut être une source de tensions sociales. Si le renouvellement rapide des métropolitains disposant de contrats de travail à durée limitée permet de l'atténuer, elle constitue tout de même un facteur d'incitation au départ de natifs qualifiés vers la métropole ou l'étranger et de non-retour des étudiants diplômés. Sans disposer de données quantifiées comparables, le « brain drain » des natifs est aussi reconnu dans les autres RUP, mais l'avantage des « continentaux » n'est pas vécu de la même manière (ils sont, il est vrai, en part moins importante que dans les DOM) et l'accès aux professions est considéré conforme à la qualification.

A côté des effets des migrations, il convient aussi d'être très attentif aux facteurs de risque de fracture sociale au niveau générationnel, entre les adultes et les jeunes très souvent sans emploi. Si, à diplôme égal, l'accès à l'emploi est peu discriminant, les grandes différences de qualification combinées aux faibles potentialités d'emploi du secteur privé ont pour conséquence, dans les DOM, un taux de chômage très élevé des jeunes, source de vives tensions sociales. La réduction de ces écarts de qualification constitue donc un impératif incontournable. Elle passe par une amélioration de la qualité et de la performance du système scolaire dès le primaire, pour réduire l'illettrisme et les retards dans la scolarité, sources d'échec scolaire ou d'abandon prématuré des études.

Enfin, la cohésion interne des RUP exige aussi de s'attaquer aux différentiels inter-îles dans les archipels. Aux Açores et aux Canaries, la population des îles extérieures connaît un vieillissement important. Les opportunités d'emploi ne suffisent à retenir les jeunes et les adultes et on enregistre une baisse de la population de certaines îles. Cette tendance fragilise les possibilités de développement et réduit l'égalité d'accès aux services publics, en raison de coûts unitaires (rapport coût/bénéficiaire) de plus en plus défavorables. A cela s'ajoute dans toutes les RUP, l'existence d'enclaves mal desservies par les infrastructures de transport, pâtissant d'un chômage plus élevé et d'un niveau socioéconomique inférieur ¹⁶⁷. Sans parler de « *ghettoisation* », on ne saurait oublier le

¹⁶⁶ Cet indicateur signifie que le taux d'emploi observé des populations considérées est 3 % ou 8 % supérieur à leur taux d'emploi théorique compte-tenu de leur âge, diplôme et durée de résidence.

¹⁶⁷ Au niveau des zones géographiques fines.

développement des quartiers pauvres ou des quartiers d'immigrés. Il existe aussi des quartiers principalement habités par des retraités d'Europe continentale aux Canaries et à Madère.

3.1.2 Cohésion nationale et de l'UE

Croissance et structure démographique

Longtemps, les RUP ont bénéficié par rapport à leur pays de rattachement, de l'avantage d'une structure démographique plus jeune et d'une croissance plus dynamique de leur population. S'agissant du vieillissement et de la dépendance, l'avantage était clairement de leur côté. Ces avantages vont se réduire ou disparaître. Le rapport de dépendance démographique¹⁶⁸ sera ainsi un peu plus élevé aux Antilles qu'en France après 2020, et il va se rapprocher des moyennes nationales dans les autres RUP¹⁶⁹.

Le taux de vieillissement (qui traduit le rapport des jeunes de moins de 15 ans aux personnes âgées de 65 ans ou plus) sera plus défavorable aux Canaries qu'en Espagne dès 2020. A plus long terme (au-delà de 2030), les RUP perdront leur avantage en termes de croissance démographique et de dépendance. Palier à un vieillissement trop rapide et a potentielle baisse de la population, supposerait une remontée de la fécondité dans les RUP de l'Atlantique Est, notamment aux Canaries. La conjoncture ne semble pas s'y prêter, ni du point de vue des ménages, ni du point de vue d'actions de l'état pour faciliter la conciliation maternité-travail.

Cette dynamique ne vaut pas pour la Guyane et St Martin : dans leur cas, la croissance peut devenir un handicap important si elle est trop rapide. La Réunion, qui occupe une position intermédiaire, cumule croissance démographique et vieillissement accéléré.

Education

Au plan de l'éducation, les RUP présentent pour l'essentiel un bilan moins favorable que leur pays de rattachement : les niveaux de qualification y sont inférieurs ; l'échec et l'abandon scolaire plus fréquents. Partout, la part des jeunes adultes (30-34 ans) diplômés de l'université est inférieure à la fois aux moyennes nationales et à la moyenne communautaire. A l'autre extrême, les taux d'échec scolaire sont de 60 % à 100 % plus élevés aux Antilles et aux Açores par rapport à la moyenne nationale ; l'écart atteint 150 % à la Réunion et 260 % en Guyane. Les écarts sont moindres pour les Canaries et Madère, qui affichent des taux 17 % et 21 % plus élevés que sur le continent.

L'abandon prématuré des études semble plus fortement lié à la situation économique. Si le marché de l'emploi offre peu d'opportunités, les jeunes continuent des études pour accroître leurs chances d'emploi. Mais, si l'offre est forte, beaucoup préfèrent entrer dans la vie active. Cet arbitrage paraît expliquer les différences de taux d'abandon prématuré entre les DOM¹⁷⁰, (plus faibles) et les Canaries (plus élevés). Cependant, la crise a eu tôt fait de modifier les comportements, et la poursuite des études s'est très rapidement accrue aux Canaries.

Les niveaux d'éducation inférieurs en RUP tiennent pour une part importante au fort *brain drain* des natifs vers le continent. A titre d'exemple, plus de la moitié des natifs des DOM diplômés de l'université de 30-34 ans résident et travaillent en métropole. La sélection de l'émigration laisse donc les moins qualifiés dans les DOM et ajoute au risque de chômage. A l'opposé, l'immigration en provenance du continent et, dans certains cas, l'immigration étrangère notamment aux Açores et à

¹⁶⁸ Rapport des personnes âgées de 65 ans ou plus et des jeunes de moins de 15 ans aux personnes d'âge actif (15-64 ans).

¹⁶⁹ Sauf en Guyane où il va sera inférieur peu avant 2030

¹⁷⁰ Ainsi que secondairement aux Açores.

Madère, secondairement aux Canaries, y accroît les niveaux d'éducation. A l'inverse, cet apport de la migration étrangère ne se vérifie pas en Guyane et à St Martin.

Emploi

Les DOM sont connus pour leur chômage très élevé, notamment chez les jeunes. En 2007, avec des taux d'emploi à 20-64 ans de 55 % en Antilles-Guyane et 51 % à la Réunion, les DOM étaient 20 % (Antilles-Guyane) à 27 % plus bas (Réunion) que la France. L'écart n'était que de 11 % entre les Canaries et l'Espagne et il était négligeable entre le Portugal et ses RUP.

Depuis la crise, l'emploi est resté relativement stable en DOM, alors qu'il a fortement chuté aux Canaries, comme en Espagne, se rapprochant de la situation extrême que connaissent les DOM. En 2010, les Canaries affichent un taux d'emploi de 56 % (voisin de la Martinique), de 18 % inférieur à la moyenne communautaire. Dans les DOM, l'écart s'établit entre 20 % et 27 % inférieurs, alors que les Açores et Madère gardaient un avantage de 3 %. Sauf pour les RUP portugaises, les écarts à la moyenne communautaire sont tels que l'objectif EU2020 d'un taux d'emploi des 20-64 ans égal à 75 % n'apparaît guère possible. Il faut poser en préalable de retrouver les niveaux d'avant crise aux Canaries et d'atteindre la moyenne communautaire actuelle (69 %) en DOM.

La situation de l'emploi explique sans peine que la *dépendance effective* (qui reflète la dépendance démographique mais, en plus, tient compte de l'emploi) soit nettement plus défavorable dans les RUP que sur le continent, notamment dans les DOM, étant environ 50 % plus élevés aux Antilles, 75 % à La Réunion et près du double en Guyane. Ce désavantage va s'accroître dans les DOM à l'horizon 2020, les créations d'emplois n'étant pas suffisantes pour compenser les effets du vieillissement. Mais, à l'horizon 2030, on peut avoir espoir d'une amélioration, grâce à l'aide de la démographie (baisse du nombre d'adultes d'âge actif). Toutefois, cette issue plus favorable est impérativement conditionnée par le fait que la baisse des adultes d'âges actifs ne s'accompagne pas d'une baisse concomitante de l'activité économique et de l'emploi¹⁷¹.

Sur ce plan, les RUP de l'Atlantique Est affichent une meilleure cohésion. Les rapports de dépendance effective s'écartent nettement moins du niveau national qu'ils dépassent que de 10 % à 20 %, sachant cependant que les niveaux sont plus élevés aux Canaries et en Espagne (162 % et 150 %), qu'aux Açores et à Madère (130 % et 120 %). Cela indiqué, les RUP espagnoles et portugaises risquent, comme leur pays, de connaître une aggravation de leur situation en cas de récession liée à la crise et aux plans d'austérité.

Economie

Le progrès économique a été important dans les RUP¹⁷², sous l'effet sans doute des politiques liées à leur statut particulier. S'agissant du PIB SPA par habitant, les RUP (sauf la Guyane) ont beaucoup réduit leur écart à l'UE27 dans les années 1990 (Madère dépassant la moyenne communautaire en 2007). Le rythme s'est ralenti depuis 2003 et la crise a renversé la tendance aux Canaries¹⁷³. La Guyane voit son écart s'amplifier au fil du temps, la croissance démographique rapide annihilant une partie de la croissance économique lorsqu'on considère le PIB par habitant et résultant dans une croissance de cet indice inférieure à la moyenne de l'UE27.

¹⁷¹ Si les personnes ayant un contrat à durée indéterminée conserveront leur emploi, les très nombreux adultes en contrat à durée indéterminée risquent de le perdre si l'activité économique se réduit.

¹⁷² Malgré les vicissitudes constantes de l'emploi en DOM.

¹⁷³ Et aussi dans les DOM selon les données de l'INSEE.

La croissance dans les DOM est principalement due à la productivité, car l'emploi stagne, notamment aux Antilles où on parle de « croissance sans emploi », ou ne croit pas suffisamment pour absorber la croissance de la population active.

Comparée à leur pays, la productivité est inférieure dans les DOM (de 12 % en Martinique, 17 % en Guadeloupe et à la Réunion et 22 % en Guyane) et aux Canaries (4 %). Elle est pratiquement identique aux Açores et au Portugal, et plus élevée à Madère ; cependant, ces deux régions ont la plus faible productivité des RUP, dans le cadre d'une faible productivité générale au Portugal. Cependant, les progrès de la productivité ont été plus rapides à Madère, aux Antilles, en Guyane, et secondairement à la Réunion que sur le continent, mais la progression a été plus lente aux Açores et aux Canaries, même avant la crise.

Logement, conditions de vie

A la fois conséquence et moteur de la croissance économique, l'habitat s'est amélioré dans les RUP. L'habitation de fortune et de la case traditionnelle sont en recul dans les DOM ; il en va de même de l'habitat « pauvre »¹⁷⁴ dans toutes les RUP, même si celui-ci reste fréquent en Guyane (25 %), contre 11 % ou moins dans les autres (seulement 6 % aux Açores)¹⁷⁵. Une étude récente mentionne que 13 % des logements étaient insalubres en Guyane (Sénat 2011). Pour celles qui disposent des données, l'habitat social paraît moins développé que sur le continent. Il existe un réel retard sur ce plan dans les DOM. Faute d'un parc suffisant, nombre d'allocataires des minima sociaux éligibles au logement social ne peuvent y accéder. Par défaut de fonds suffisants, le rythme de construction ne permet de compenser le retard à la Réunion ni suivre l'accroissement de la population en Guyane.

La situation des familles est un enjeu important de cohésion locale et nationale, en raison des différences de statut économique qui y sont associés, y compris pour l'éducation et la santé des enfants, et par les coûts de l'aide sociale que cela implique. Dans leur ensemble, les familles des RUP ont un statut socioéconomique inférieur à celles du continent. Si, en France, 84 % des familles comptent au moins un adulte en emploi, elles ne sont que 63 % aux Antilles, 60 % en Guyane et à la Réunion. La proportion est d'environ 70 % aux Açores et à Madère (contre 74 % au Portugal). Il s'y ajoute la spécificité des structures familiales, et notamment la forte proportion de familles monoparentales dans les DOM. Ce type de familles dépasse les 45 % aux Antilles, atteint 42 % en Guyane et 33 % à la Réunion, contre 22 % en France. La monoparentalité est également plus forte aux Canaries et à Madère que sur le continent, mais ne dépasse pas 20 % des familles. Aux Açores elle était inférieure au taux du Portugal en 2001. Dans toutes les RUP, moins d'une femme chef de famille monoparentale est en emploi.

Santé

Dans toutes les RUP, l'espérance de vie est inférieure à la moyenne nationale, sauf en Martinique où elle est égale à celle de la France métropolitaine. Toutefois, aux Antilles et aux Canaries, elle est supérieure à celle de l'UE27. A l'inverse, les autres RUP demeurent nettement en retrait avec des écarts d'espérance de vie de 1 à 2 ans pour la Guyane et La Réunion ; et de 3 à 4 ans aux Açores à Madère.

On note aussi que la mortalité infantile demeure importante dans toutes ces régions. Si les RUP de l'Atlantique Est ont beaucoup réduit l'écart de mortalité infantile avec le continent, mais il n'en va pas de même dans les DOM : la mortalité infantile, ainsi que la mortalité maternelle y sont encore

¹⁷⁴ Manquant d'une commodité de base : eau, wc à l'intérieur, électricité ou raccordement à l'égout ou une fosse septique ou puisard (écoulement à même le sol).

¹⁷⁵ Nous ne disposons pas de données comparables pour les Canaries.

très supérieures à la moyenne nationale. Comparée à la moyenne de l'UE27, la mortalité infantile est inférieure dans les RUP de l'Est Atlantique, mais elle est près du double dans les DOM.

La mortalité aux âges adultes est un enjeu encore plus important. Pour les deux grandes causes de mortalité : maladies de l'appareil circulatoire (et les tumeurs en Atlantique Est), les RUP connaissent une situation moins favorable que le continent. L'écart est plus important encore pour les maladies endocriniennes et du métabolisme (dont le diabète), avec une mortalité plus de deux fois plus élevée dans tous les RUP que sur le continent. Les décès dus aux maladies des appareils respiratoire et digestif y sont aussi plus fréquents, sauf en Antilles-Guyane – et aux Canaries, pour les maladies de l'appareil respiratoire.

La mortalité par tumeurs baisse lentement, mais au même rythme que sur le continent. En revanche, la baisse de la mortalité due aux maladies de l'appareil circulatoire a été plus tardive et demeure plus lente dans les RUP¹⁷⁶. Il en va de même de l'évolution de la mortalité par maladies de l'appareil respiratoire et digestif.

Le plus préoccupant est la mortalité par maladies endocriniennes et métaboliques, en raison notamment des coûts de traitement de ces maladies chroniques qui, de plus, aboutissent fréquemment à des amputations et donc à des handicaps permanents. Leur niveau est deux fois plus élevé (2,8 fois pour La Réunion) que sur le continent, et la baisse est plus lente.

Ainsi, dans plusieurs domaines de la santé et des causes majeures de mortalité, la convergence des RUP vers les moyennes nationales et communautaire est remise en cause. Il est préoccupant qu'il s'agisse de domaines où la technicité médicale est élevée et les coûts importants. Le vieillissement de la population va sans nul doute accentuer notablement ces coûts de santé dans les prochaines décennies.

La couverture très inférieure du système médical en RUP par rapport au continent explique très certainement une partie des différentiels d'espérance de vie. Le manque de médecins est plus important à Madère et surtout aux Açores qu'aux Canaries¹⁷⁷. Dans les DOM, c'est le manque de spécialistes qui est le plus alarmant : le déficit par rapport à la moyenne nationale est d'environ 30 % aux Antilles et à la Réunion ; il atteint 59 % en Guyane – plus de moitié de moins de médecins qu'en France. La pénurie en équipements (lits d'hôpitaux) est moins importante aux Antilles (10 %) qu'en Guyane (35 %) ou à la Réunion (42 %). Les RUP espagnols et surtout portugais sont mieux équipés que le continent en lits d'hôpitaux. Il est vrai qu'un bon niveau d'équipement est nécessaire pour attirer les retraités d'Europe du Nord.

Les différences d'espérance de vie selon les territoires reflètent assez fidèlement leur couverture en services de santé. En Atlantique Est, le rôle du manque de médecin semble prépondérant, et il contribue à expliquer la mortalité plus élevée aux Açores et à Madère. La Guyane connaît une réelle pénurie à la fois de personnel et d'équipements médicaux (globalement environ moitié moins bien pourvue que la France), ce qui rend la situation de cette RUP préoccupante alors que la seule croissance démographique nécessiterait d'accroître les services par plus de 3 % annuellement.

¹⁷⁶ Sauf aux Canaries et en Martinique

¹⁷⁷ Bien que ce soit Madère qui ait la plus faible espérance de vie.

Environnement

Il est difficile de traiter de la cohésion territoriale au niveau communautaire dans le domaine de l'environnement, car les RUP, dispersées et éloignées du continent, présentent d'importants retards à rattraper en matière de distribution d'eau, de collecte et traitement des eaux usées et des déchets. Certes, l'équipement des ménages s'est amélioré parallèlement à celui du logement en même temps que l'économie se développait, entraînant une croissance plus rapide de la consommation d'énergie que sur le continent dans les années 1990, et son rythme tend à ralentir maintenant.

On ne peut non plus demander aux RUP de réduire leur niveau de consommation d'énergie comme le continent, en raison de la distance et des contraintes liées au transport aérien ; leurs avantages, comme l'absence de besoin de chauffage dans les RUP tropicales, sont compensés par le besoin de climatisation. L'isolement et les ressources naturelles limitées font que l'autonomie énergétique est grandement une utopie. Cependant, ces régions doivent s'efforcer d'atteindre les objectifs EU2020 en matière d'énergie renouvelable. Elles peuvent aller plus loin, en réduisant leur consommation de carburants et en développant des sources d'électricité renouvelables, un domaine où plusieurs d'entre elles ont largement dépassé le seuil de 20 %.

3.1.2 Caractérisation et attractivité des RUP

Pour résumer les analyses précédentes, nous avons caractérisé les RUP¹⁷⁸ à partir d'une sélection de variables sociodémographiques : dépendance démographique, dépendance effective, part de migrants étrangers non originaires de l'UE, part de diplômés du supérieur à 30-34 ans, part de jeunes de 18-24 ans en échec scolaire ou en abandon prématuré des études, et proportion de jeunes inoccupés ; et économiques : PIB SPA par habitant en pourcentage de la moyenne communautaire et balance commerciale (tableau 3.1.1).

Tableau 3.1.1 - Indicateurs sociodémographiques et économiques utilisés pour la caractérisation des RUP (%), (années récentes selon disponibilité)

	Aç.	Ca.	Guadel.	Guy.	Mad.	Mart.	Réun.
étranger non Europe	1	10,4	4,8	31,8	2	2,7	3,9
Jeunes inoccupés 20-24	13,5	16,3	43,7	45,3	11,9	37,1	42,2
Dépendance effective (* 0,1)	12,95	16,2	22,15	27,72	11,95	19,63	24,66
Dépendance démographique	44,9	39,2	54,8	63,7	43,7	52,9	51,7
Abandon + échec scolaire	51,3	49,2	20,1	43	48,9	17	27,1
diplômés supérieur	15	29,4	23,6	19,2	17	28,2	22,9
PIB SPA pc / UE	68,2	93,1	73,1	49,5	97,1	75	63
Balance commerciale	52,1	22,6	8,3	12,7	50,5	13,2	5,9
<i>Total positif</i>	135	145	105	81	165	116	92
<i>Total négatif (1)</i>	79	92	91	148	75	76	98
<i>Positif – négatif</i>	57	53	14	-66	90	40	-6

(1) sans la dépendance démographique qui ferait double emploi avec la dépendance effective

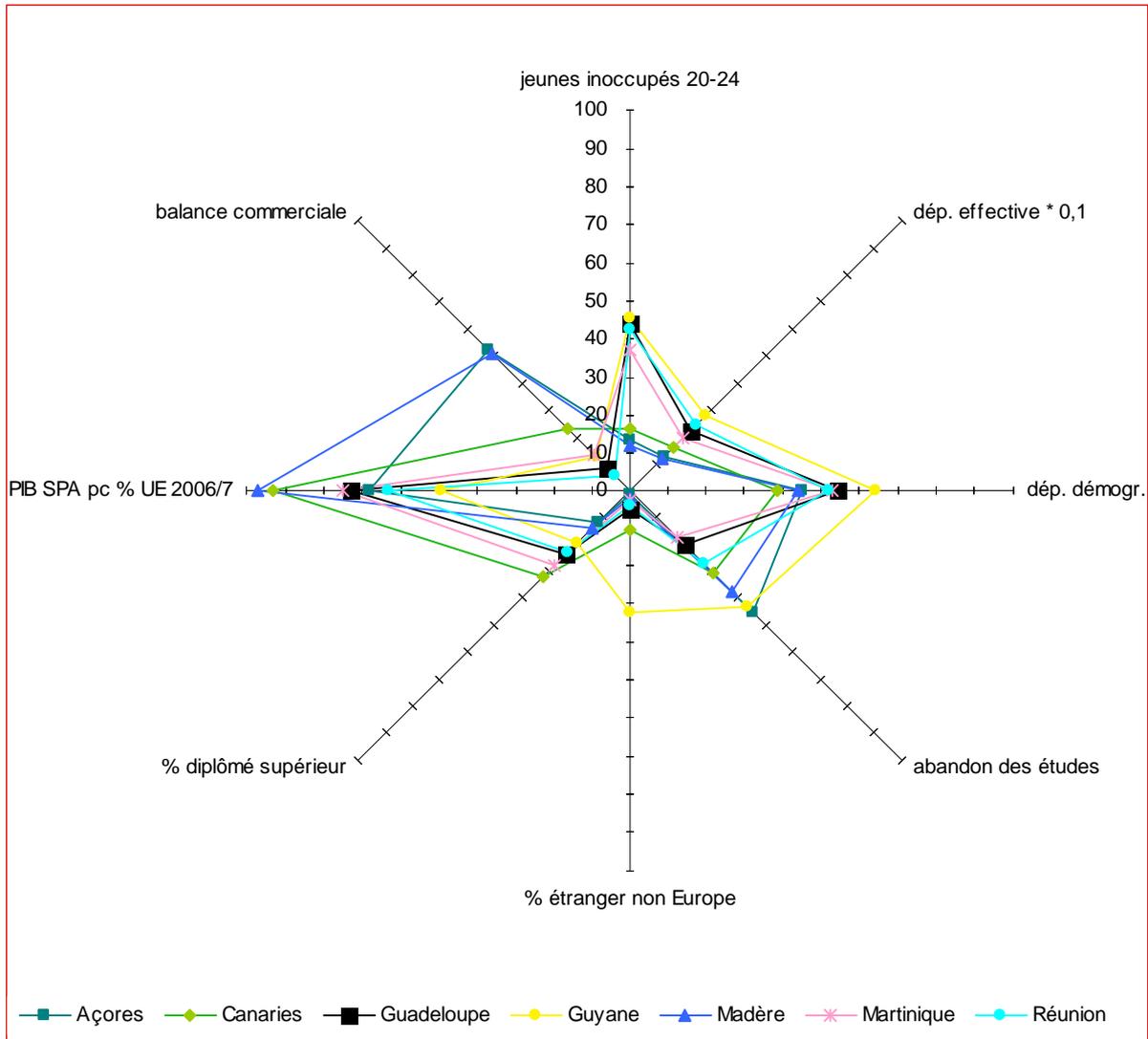
Source : indices présentés dans les tableaux de ce rapport

A partir de ces indicateurs, nous avons tenté de donner une mesure synthétique de la situation relative de chacune des RUP. Sur la figure 3.1.1, les indicateurs potentiellement négatifs ont été positionnés à droite et ceux potentiellement positifs à gauche. Ainsi, plus une RUP tend vers la droite, dans chacune des parties du graphe, plus sa situation est défavorable. Ainsi les Canaries, les Açores et Madère apparaissent plutôt décentrés vers la gauche indiquant une situation globalement plus favorable que les DOM. Parmi ces derniers ce sont la Guyane et la Réunion qui apparaissent le plus excentrés dans la partie droite (en raison de leur dépendance effective et proportion de jeunes

¹⁷⁸ L'absence de données sur le PIB, la balance commerciale ne permet pas d'inclure St Martin dans cet exercice.

« inoccupés » élevées), et plus près du centre dans la partie gauche de la figure (en raison d'un PIB SPA et d'une balance commerciale moins élevés).

Figure 3.1.1 - Caractérisation des RUP sur la base d'indicateurs sociodémographiques et économiques



Cependant, les branches des graphes de la Guadeloupe et la Martinique, croisent celles des autres RUP dans les domaines de l'éducation, avec une part supérieure de titulaires d'un diplôme universitaire à 30-34 ans qu'aux Açores ou à Madère. Pareillement, l'ensemble - échec scolaire plus abandon prématuré des études - est aussi plus élevé en Atlantique Est que dans les DOM.

Nous avons également calculé pour chaque RUP le solde des aspects potentiellement positifs et des aspects potentiellement négatifs. Ce solde (positif – négatif) est beaucoup plus faible pour les DOM que pour les autres RUP, et il est même très négatif pour la Guyane et légèrement pour la Réunion. Avec cette sélection d'indicateurs, on observe que les scores des Canaries, Açores et Madère sont plus élevés pour les indicateurs positifs, et moins élevés pour les indicateurs potentiellement négatifs, bien que les Canaries soient au niveau de la Guadeloupe et les Açores et Madère au niveau de la Martinique pour ces derniers.

Cet exercice sans prétention de classification générale¹⁷⁹, vise à donner un aperçu synthétique de la position des RUP les unes par rapport aux autres en regard d'une sélection d'indicateurs décrivant des aspects importants de leur situation sociodémographique et économique. Il ne reflète pas non plus les profondes différences de structure démographique entre la Guyane et La Réunion d'une part et les autres. La dépendance tenant plus à la jeunesse de la population dans un cas et au vieillissement dans l'autre.

Attractivité

L'attractivité des RUP est difficile à mesurer, car elle est biaisée à plusieurs niveaux. Si on la mesure par la migration, les RUP ont un handicap important : toutes les études ont montré que les taux de migration interne baissent avec la distance. L'attractivité devrait aussi être considérée différemment selon que les migrants sont des actifs ou des retraités, l'attraction de ces derniers étant devenue une spécialisation de certaines. Toutes, sauf peut-être les Canaries, ont aussi été sujet à une émigration importante jusqu'aux années 1980 et cela se poursuit pour les natifs de tous les DOM alors que la migration nette des RUP portugaises est devenue positive. Malgré un PIB inférieur et un chômage supérieur au continent, les RUP attirent aussi des migrants de leur pays de rattachement et de l'UE, en raison du manque local de main d'œuvre qualifiée d'une part, et d'autre part des avantages salariaux et fiscaux en relation à un coût de la vie plus élevé que sur le continent, notamment en DOM. En effet, PIB inférieur ne signifie pas salaires et avantages inférieurs. Aux Canaries, les frais de transport réduit de 50 % dans le cadre de la continuité territoriale¹⁸⁰ attirent des continentaux qui y établissent leur résidence principale, même s'ils passent une part plus importante de l'année sur le continent. En raison de leur niveau de vie élevé dans un environnement géographique de pays en développement, certaines RUP attirent de grands nombres de migrants étrangers non communautaires.

Les difficultés inventoriées ci-devant ont des conséquences très différentes pour chacune de ces régions comme vont le montrer l'analyse des risques et opportunités liés aux dynamiques démographiques projetées.

¹⁷⁹ Par exemple, si on avait inclut l'espérance de vie ou la proportion d'emplois dans le secteur tertiaire, les DOM auraient été mieux classés sur ces points. Cependant, l'espérance de vie est relativement proche dans tous les RUP et donc peu discriminante ; la proportion d'emplois tertiaires (faible aux Açores et à Madère) n'est pas aussi importante pour un développement durable et autonome que l'emploi total relativement à la structure de la population qui est pris en compte par le rapport de dépendance effective.

¹⁸⁰ Sur les billets de certaines classes de tarif uniquement.

3.1.4 Résumé

L'avantage de structure démographique des RUP comparativement au continent ne cesse de se réduire et disparaîtra à l'horizon 2030, sauf à la Réunion et en Guyane.

Pour ce qui concerne les aspects socioéconomiques, beaucoup reste à accomplir pour rattraper les niveaux du continent, notamment en termes d'éducation. Les mouvements migratoires : émigration de natifs diplômés et immigration étrangère peu qualifiée, ont un effet négatif sur le niveau d'éducation, partiellement compensé par l'immigration originaire du continent et plus rarement des pays tiers extracommunautaires.

L'emploi est un enjeu de longue date dans les DOM ; il le devient aux Canaries depuis la crise économique de 2008. Les écarts importants à la moyenne de l'UE27 que montrent les données les plus récentes font conclure à l'impossibilité pour les RUP d'atteindre les objectifs EU2020 en matière d'emploi, sauf pour les Açores et Madère si les tendances se poursuivent malgré les plans d'austérité.

Un important effort de cohésion va donc devoir se poursuivre dans les prochaines décennies en matière d'éducation et d'emploi. L'enjeu est d'importance, car l'augmentation de l'emploi est la condition pour maintenir le rapport de dépendance effective à des niveaux soutenables en matière de dépenses sociales. Et l'éducation, en raison de ses effets sur l'emploi et la productivité, doit être, sans conteste, un des domaines d'intervention prioritaire.

La croissance économique depuis 1990 a certes rapproché les RUP de la moyenne communautaire - à l'exception de la Guyane qui s'en éloigne-, mais la convergence du PIB et de la productivité se sont ralenties dans la seconde partie des années 2000, dès avant la crise.

Si l'amélioration des conditions de vie (logement) a été remarquable, la santé fait craindre des difficultés importantes, notamment en raison du niveau des maladies endocriniennes et métaboliques, dont la mortalité est deux fois ou plus supérieure au continent. Une politique active de prévention, associée à des efforts de communication/information, apparaît impérative pour réduire l'importance de ces maladies et par suite leur impact grandissant sur les coûts de santé. Cette action devrait s'accompagner d'améliorations importantes en personnels et équipements en vue de réduire l'écart de couverture avec le continent et prévenir les inégalités grandissantes en matière d'accès aux soins.

Pour ce qui concerne la cohésion sociale, l'analyse montre dans toutes les régions des écarts importants entre différents segments de la population : natifs ; migrants nationaux ou communautaires -notamment dans les DOM ; étrangers peu qualifiés, principalement en Guyane et aux Canaries ; et jeunes sans qualification fortement touchés par le chômage. A cela s'ajoute la situation économique souvent précaire des familles monoparentales, beaucoup plus fréquentes dans les RUP (sauf aux Açores), que sur le continent.

Sur un graphe représentant la position de chacune de ces régions selon les niveaux d'éducation, d'emploi, de PIB, la balance commerciale et les structures démographiques et économiques, les Canaries, Madère et les Açores sont plus orientés du côté des indicateurs potentiellement positifs, alors que les DOM, notamment la Guyane et secondairement La Réunion sont plus situés vers les indicateurs potentiellement négatifs. Cependant, cette vision statique doit être tempérée par le dynamisme des populations.

SECTION 2 :Risques, opportunités, enjeux

3.2.1 Démographie

Le vieillissement qui va s'accroître dans les prochaines décennies en Atlantique Est, aux Antilles et à un degré moindre à La Réunion, constitue l'un des principaux enjeux démographiques des RUP. Ce vieillissement structurel est aussi alimenté par la migration de retraités originaires des pays de l'UE, notamment aux Canaries et à Madère, et le retour (DOM) pour leur retraite de natifs travaillant en métropole. Ce mouvement pourrait s'amplifier ces prochaines années, avec l'arrivée d'effectifs plus importants arrivant aux âges de la retraite.

Les RUP de l'Atlantique Est et les Antilles ne connaîtront pas de croissance significative de leur population à l'horizon 2030. On s'attend même à une légère baisse pour les Canaries et Madère¹⁸¹. Peut-on l'éviter en s'efforçant d'encourager une remontée de la fécondité ou en recourant à l'immigration ? Vu l'état des politiques familiales et la conjoncture économique en Espagne et au Portugal, une reprise de la fécondité y apparaît très peu probable.

Tout autre est la situation de la Guyane, et secondairement de St Martin, où l'enjeu est à l'inverse la croissance galopante d'une population jeune associée à une forte immigration. Les Canaries ont aussi connu une immigration très forte et une croissance rapide de la population, mais la crise semble avoir fortement sinon durablement ralenti le phénomène. Cette croissance rapide de la population soulève la question de la capacité de ces îles à en gérer les effets (notamment au niveau du logement et des ressources naturelles), dans un environnement souvent défavorable (quasi désertique aux Canaries ou montagneux à la Réunion) où une part des terres sont dévolues à l'agriculture.

En Guyane, la densité et la rareté de l'espace ne sont pas le problème. Les enjeux sont ceux liés à une démographie galopante qui implique d'accroître rapidement les services d'éducation et de santé pour à la fois suivre l'accroissement démographique et amener cette RUP au niveau de la moyenne nationale, notamment en matière de personnels et équipements médicaux. S'y ajoute la nécessité d'assurer l'intégration économique de générations qui se présenteront toujours plus nombreuses sur le marché du travail. Si face à ces défis, la Guyane dispose de meilleurs atouts qu'un pays en développement, les difficultés prévisibles restent difficiles à résoudre.

Pour les autres RUP, l'enjeu est celui du vieillissement et de son impact sur les coûts de santé. Selon les théories démo-économiques, le vieillissement implique une réorientation des dépenses publiques des jeunes vers les personnes âgées. La baisse de la fécondité devrait en effet libérer des ressources d'éducation et de santé susceptibles d'être réaffectées au bénéfice des plus âgés. Toutefois, les retards accumulés devraient limiter les possibilités de réorientation des fonds. Les besoins demeurent en effet importants dans plusieurs domaines. Celui, par exemple, de la formation des jeunes en échec scolaire ou ayant quitté prématurément le système scolaire pour accroître leur employabilité. Celui aussi de la mortalité infantile et maternelle, celui plus large de la couverture médicales pour faire face à l'augmentation des maladies de mode de vie : diabète et maladies cardiovasculaires.

¹⁸¹ Il en va différemment de La Réunion dont la population va encore croître de 9 % à l'horizon 2020 et de 21 % à l'horizon 2030.

Migration

Les migrations extracommunautaires demeurent très modérées en Guadeloupe et à la Réunion et elles sont faibles à Madère, en Martinique et aux Açores. Seuls la Guyane, les Canaries et St Martin sont véritablement concernés par le phénomène.

Les flux de migrants en situation administrative irrégulière vers les Canaries ont beaucoup diminué depuis le milieu des années 2000 et la récession économique depuis 2008 a aussi réduit ceux de travailleurs. Actuellement, on pourrait avancer que le problème des flux d'immigration est devenu secondaire aux Canaries. Néanmoins, des effectifs d'étrangers non communautaires¹⁸² réguliers et irréguliers relativement importants y résident, formant 7 % de la population (estimé à 1,7 % pour les irréguliers). Selon l'enquête emploi de 2010, les étrangers extracommunautaires représentaient 13,5 % des actifs occupés. Ils sont principalement originaires d'Amérique du Sud, et secondairement d'Afrique. Les niveaux de qualification sont variables : travailleurs peu qualifiés dans la construction et les services aux personnes (tourisme et services domestiques) et travailleurs plus qualifiés dans les autres secteurs. La situation reste peu claire en Guyane concernant les flux irréguliers, mais ils seraient importants, de même que les flux légaux. L'ensemble des étrangers non communautaires représente 34 % de la population, parmi lesquels les irréguliers sont plus nombreux que les légaux : 19 % contre 14 % (cf. ci-dessus). La migration de travailleurs à St Martin a connu des renversements rapides en fonction de l'essor de la construction, mais elle peut être très élevée relativement à la taille de la population et représenter une part importante de la croissance démographique. Il est nécessaire d'intégrer le fait que St Martin a une frontière commune avec St Maarten qui n'est pas une RUP. Des accords sont en cours sur ce point.

La Guadeloupe (dite continentale) connaît une immigration modérée¹⁸³, même s'il semble que la migration haïtienne ait pris de l'ampleur depuis le tremblement de terre à Haïti en 2010, mais les données ne sont pas encore disponibles. La migration à La Réunion demeure modérée. Les Comoriens tendent à s'installer en métropole soit directement, soit après un court séjour à La Réunion. La migration en provenance de Madagascar et de Maurice est relativement âgée, souvent de nationalité française et assez qualifiée. En Martinique, l'immigration extracommunautaire est peu importante. Elle représente moins de 3 % de la population.

A Madère et aux Açores, la population étrangère est relativement peu importante (inférieure à 2 %, incluant les étrangers communautaires). Elle est principalement composée de migrants d'Amérique du Sud et du Nord, et d'Europe de l'est ; c'est une migration principalement qualifiée. Elle s'est légèrement résorbée depuis la crise.

Aux Canaries et dans les DOM, les étrangers extracommunautaires ont un niveau de formation inférieure à la moyenne locale et connaissent en conséquence des taux de chômage élevés. Les jeunes sont plus souvent « inoccupés » (ni en emploi, ni étudiant). A âge et diplôme égal, leurs taux d'emploi sont très inférieurs à la moyenne des DOM¹⁸⁴. Aux Canaries, le taux d'emploi des étrangers extracommunautaires était supérieur à celui des nationaux, probablement uniquement en raison de leur structure par âge, et l'écart diminuait régulièrement depuis 2005.

Dans l'ensemble, les étrangers extracommunautaires résidant durablement ont besoin, pour accroître leur employabilité et réduire leur taux de chômage, de se voir proposer des programmes de formation adaptés, faute de quoi, on verra s'accroître les situations de précarité sociale et les phénomènes d'exclusion et de « ghettoïsation ». Ces données concernent les étrangers recensés ou

¹⁸² La migration de retraités originaires de l'UE est importante, mais la plupart sont résidents de leur pays de naissance et ne passent qu'une partie de l'année aux Canaries.

¹⁸³ Elle présentait des taux d'immigration élevés lorsque St Martin y était rattaché.

¹⁸⁴ Sauf pour ceux arrivés au cours des 5 années précédant le recensement en Guyane (cf. ci-dessus).

ayant répondu aux enquêtes, et la situation des étrangers en situation irrégulière peut être différente.

Education

Les projections montrent un recul, en Atlantique Est et aux Antilles, des populations d'âge scolaire au niveau de l'enseignement primaire et secondaire obligatoire à partir de la seconde moitié des années 2010. Il en va différemment à La Réunion qui va encore connaître une légère progression des effectifs à ces niveaux d'enseignement. Mais c'est surtout en Guyane et à St Martin que les besoins au niveau de la scolarisation obligatoire vont rapidement s'accroître, alors que la situation y est déjà très difficile, marquée par une scolarisation incomplète, notamment des enfants des migrants étrangers.

La réorientation des ressources que devrait permettre la baisse des effectifs aux niveaux primaire et secondaire ne pourra pas être intégrale. L'importance de l'illettrisme en DOM et de l'échec scolaire dans les RUP en général impose d'améliorer la qualité et les performances de l'enseignement dès les niveaux primaire et secondaire, si l'on veut réduire ces fléaux qui sont une des premières causes de la difficulté des jeunes à s'insérer sur le marché de l'emploi. Cela signifie que les gains émanant de la baisse des effectifs ne devraient pas être transférés en totalité vers les niveaux d'enseignement post-obligatoire. L'enjeu est d'éviter qu'une proportion importante de jeunes quitte continuellement l'école sans diplôme ou avec le seul diplôme de fin de scolarité obligatoire, insuffisant pour leur assurer un emploi stable et rémunérateur. La précarisation qui en résulte ne peut qu'entretenir, reproduire, voire, élargir la pauvreté.

Partout dans les RUP, la part des diplômés du supérieur parmi les jeunes adultes est plus faible que dans leur pays de rattachement. L'échec scolaire et l'abandon prématuré des études y sont aussi plus importants. L'échec scolaire est particulièrement élevé dans les DOM, notamment à La Réunion et en Guyane. L'abandon prématuré est plus important dans les RUP de l'Atlantique Est : beaucoup de jeunes intègrent le marché du travail dès l'obtention du diplôme de fin de scolarité obligatoire, avec pour conséquence un faible niveau de qualification de la population active qu'il convient impérativement d'améliorer. Dans les DOM, la situation est inverse. Le manque d'emplois et le chômage important des jeunes peu qualifiés, incitent généralement les titulaires du BEPC à poursuivre leurs études ou leur formation. La crise a commencé de modifier la situation aux Canaries : la montée du chômage a accru la demande d'enseignement post-obligatoire et universitaire. Il pourrait en être de même aux Açores et à Madère en cas de récession. Tous ces facteurs militent donc pour un renforcement - dans l'ensemble des RUP - des capacités d'accueil de l'enseignement post-obligatoire.

Les projections de la population des diplômés de l'université demeurent délicates à réaliser¹⁸⁵. Néanmoins, si on fait l'hypothèse que les mêmes taux de scolarisation aboutiraient à des proportions de diplômés identiques dans les RUP et dans leur pays¹⁸⁶, une très forte augmentation des capacités d'accueil aux niveaux d'enseignement post-obligatoire apparaît impérative. L'enseignement universitaire aux niveaux deuxième et troisième cycle, continuera vraisemblablement de se faire principalement sur le continent. Ce qui soulève la question du retour des diplômés ou de leur perte comme « brain drain ».

Atteindre l'objectif UE2020 de 40 % de diplômés du supérieur à 30-34 ans nécessite donc d'accroître fortement le volume et la qualité de l'offre d'éducation locale. Ce progrès ne lèverait pas pour autant

¹⁸⁵ En raison des hypothèses à faire sur les taux de scolarisation, de réussite et de migration des diplômés.

¹⁸⁶ En faisant aussi l'hypothèse de taux de réussite identiques et admettant que la migration ne réduirait pas les effectifs de diplômés

totale de la dépendance à l'égard du retour des natifs diplômés et/ou de l'immigration (nationale, communautaire ou des pays tiers).

Même si les jeunes continueront sans doute de préférer faire leurs études supérieures sur le continent, il est nécessaire d'élargir le nombre des filières offertes localement, encore très limitées¹⁸⁷. Une réflexion doit être conduite pour décider de celles qui seraient le mieux adaptées au contexte de chaque RUP (sur le modèle de la démarche engagée dans le cadre du groupe de travail STRATOM pour l'éducation, par exemple). Un intérêt particulier devra être accordé aux secteurs techniques de niveau intermédiaire susceptibles d'offrir des débouchés locaux ou régionaux.¹⁸⁸ Parallèlement, il faudrait accroître les efforts en direction de la recherche fondamentale. A ce titre, il conviendrait de développer une dynamique d'échanges d'étudiants et d'enseignants entre les universités des RUP et les instituts spécialisés du continent. Du fait de leur localisation et de leurs spécificités, les RUP sont en effet des terrains privilégiés de recherche dans les domaines de la biodiversité et du climat, par exemple.

3.2.2 Emploi et dépendance effective

Emploi

A l'horizon 2020, la population d'âge actif connaîtra des évolutions très différentes selon les RUP. Elle diminuera en Martinique et en Guadeloupe. Elle se stabilisera ou augmentera très légèrement dans les RUP de l'Atlantique Est. Elle croîtra à la Réunion, à St Martin, et plus vivement encore en Guyane. Après 2020, la baisse se généralisera, sauf à La Réunion à St Martin et en Guyane.

Accroître la population active en Atlantique Est pourrait passer par une progression de l'emploi féminin, encore très bas à l'image de leur pays. Cette possibilité existe aussi en DOM où l'emploi féminin est inférieur aux niveaux de la Métropole, notamment en Guyane et à la Réunion. L'immigration constitue une autre possibilité d'accroître l'emploi lorsque la demande de travail ne peut être satisfaite localement¹⁸⁹. A l'opposé, la Guyane et secondairement St Martin et La Réunion, gardent ici leur particularité. La croissance rapide des arrivées sur le marché du travail et la faiblesse des départs en retraite soulèvent tout la question de créations d'emplois suffisantes pour maintenir les taux à leur niveau actuel.

Mais, y aura-t-il demain une pénurie d'actifs dans les RUP ? La situation actuelle est plutôt celle d'un surplus. Actuellement, sauf aux Açores et à Madère, les taux d'emploi sont plus bas que sur le continent. C'est dans les DOM que cet écart est le plus important et c'est également là que les jeunes affichent les taux de chômage les plus élevés. Depuis la crise de 2008, les Canaries se rapprochent de la situation des DOM, alors que les Açores et Madère bénéficient encore d'un taux d'emploi élevé. Les perspectives ne sont pas pour autant plus favorables: la baisse récente liée à la crise aux Canaries pourrait toucher les Açores et Madère en cas de récession liée à la dette nationale. Partout, y compris récemment aux Açores et à Madère, l'insertion des jeunes est un problème majeur, lié en bonne part à leur faible qualification.

Dans ce contexte, atteindre l'objectif EU2020 d'un taux d'emploi de 75 % aux âges 20-64 ans en 2020 apparaît impossible dans les DOM à l'horizon 2020. Il serait réalisable aux Canaries sous la condition

¹⁸⁷ La situation est meilleure aux Canaries, avec deux universités de taille importante.

¹⁸⁸ Cependant, les besoins locaux étant réduits, une filière peut ne plus offrir de débouchés sur l'emploi après seulement quelques années. Ainsi des techniciens de l'approvisionnement en eau en Polynésie Française ; en deux ou trois ans, tous les postes étaient pourvus au niveau des communes. Il existe aussi des difficultés liées au marché, comme l'opposition du secteur hôtelier à une filière tourisme, de peur de devoir payer plus cher le personnel diplômé.

¹⁸⁹ Le rééquilibrage du marché du travail par la migration est toujours sectoriel, selon les secteurs et les qualifications en manque ou en surplus.

peu probable d'un retour rapide à la situation antérieure à la crise, et il l'est encore aux Açores et à Madère, selon les dernières données disponibles. Dans un contexte de surplus de population d'âge actif, la baisse projetée de cette population devrait donc faciliter un rapprochement des objectifs EU2020. C'est effectivement ce qu'on observe pour les DOM, sauf la Guyane où la population d'âge actif continuera de croître pratiquement au même rythme, à l'horizon 2030. Cependant, il n'est pas sur qu'une baisse de la population adulte, qui représente les principaux consommateurs, soit compatible avec un niveau stable de l'emploi. Augmenter la qualification des jeunes pourrait les aider à s'intégrer sur le marché du travail et accroître la croissance économique et finalement l'emploi, car les jeunes dépensent plus qu'ils n'épargnent. Il semble nécessaire de créer un cercle vertueux, où les jeunes sont qualifiés, trouvent des emplois et contribuent à la croissance de l'économie.

Dépendance effective

La réduction du chômage et la réalisation de l'objectif EU2020 en matière de taux d'emploi n'est pas seulement une fin en soi dans l'optique de la cohésion de l'EU, mais une nécessité pour maintenir le rapport de *dépendance effective* à des niveaux assurant la durabilité de la protection sociale.

La *dépendance effective* est déjà très élevée, notamment en DOM : environ 200 % aux Antilles, 245 % à La Réunion et 277 % en Guyane. La situation est moins grave aux Canaries (160 %), aux Açores (130 %) et à Madère (120 %). Dans l'hypothèse de taux d'emploi constants, elle devrait atteindre en 2020 : 220 % en Martinique, 250 % en Guadeloupe, 260 % à la Réunion. Puis, elle devrait encore s'accroître jusqu'à 260 % en Martinique et à près de 290 % dans les autres DOM en 2030. Elle restera quasi stable en Guyane mais à un niveau très élevé (280 %). Elle demeurerait à son niveau de 2010 en Atlantique Est jusqu'en 2020 avant de croître légèrement ensuite.

Ces niveaux de dépendance effective dans les DOM laissent craindre de graves difficultés pour l'équilibre des budgets de politiques sociales ; la croissance de l'emploi est donc impérative pour au minimum la stabiliser à ses niveaux actuels¹⁹⁰. La réduire significativement imposerait de se rapprocher de l'objectif EU2020 (taux d'emploi des 20-64 ans de 75 %) ou à défaut d'atteindre au moins le taux moyen actuel de l'UE (69 %). Or, sur la base des créations moyennes d'emplois dans les années récentes, ces perspectives apparaissent difficiles à concrétiser avant 2020. Elles ne seraient envisageables dans les DOM qu'à l'horizon 2030. Tout devra néanmoins être fait en ce sens. A commencer par la formation des jeunes, condition préalable à leur employabilité et à la croissance de l'emploi, de sorte que le ratio personnes en emploi / personnes sans emploi ne rende pas impossible la gestion des budgets sociaux.

3.2.3 Economie

L'économie est incontestablement le domaine où les progrès et la convergence ont été le plus remarquable. A l'exception de la Guyane, l'ensemble des RUP affichaient entre 2000 et 2007 un taux de croissance du PIB SPA par habitant légèrement supérieur à la moyenne communautaire.

Mais, ce sont les gains de productivité qui ont été le principal facteur de la croissance dans les années 2000, laissant planer le risque de voir se perpétuer une « *croissance économique sans emploi* ». L'expression est assurément exagérée car l'emploi s'est malgré tout développé, mais à un rythme très insuffisant pour résorber le chômage dans les DOM. L'enjeu est donc de pouvoir

¹⁹⁰ Il faut noter que si la baisse de la population active relève automatique le taux d'emploi à condition que le nombre d'emplois reste constant, réduire le rapport de dépendance effective nécessite d'augmenter le nombre d'emplois, car la population totale ne va pas diminuer dans les DOM avant 2030.

conjuguer croissance économique et de l'emploi à des niveaux suffisants pour réduire le chômage. D'autant que jusqu'à maintenant - selon les données de 2010 - tous, sauf les RUP portugais, ont subi les effets de la récession : dès 2008 aux Canaries, et à partir de 2009 dans les DOM selon les données de l'INSEE. Cela s'est traduit par une montée du chômage, qui a touché fortement les Canaries, et commençait d'affecter La Réunion, la Martinique et la Guyane¹⁹¹.

Le risque actuel est celui d'une poursuite de la récession aux Canaries liée à la crise de l'immobilier et dans les DOM à une économie peu dynamique, avec aussi son extension aux Açores et à Madère suite à la crise de la dette nationale portugaise et aux plans d'austérité. En Guyane, le risque est que la croissance économique reste peu supérieure à la croissance démographique résultant dans un accroissement continu de l'écart aux moyennes nationale et communautaire. Il se pourrait même que la croissance du PIB devienne durablement plus faible que celle de la population, conduisant à une régression du PIB par habitant. Il faudrait une baisse de la fécondité de sorte à réduire le poids des jeunes de moins de 15 ans qui affecte le niveau du PIB par habitant et entretient la croissance démographique à long terme.

3.2.4 Logement, modes de vie

Logement

Malgré une croissance démographique faible ou en voie de s'annuler dans la plupart des RUP (sauf en Guyane, à la Réunion et à St Martin), le nombre de ménages va continuer de croître. A l'horizon 2020, l'augmentation du nombre de ménages est estimée entre 9 % et 12 % ; elle sera évidemment supérieure à La Réunion (17 %) et en Guyane (43 %). A l'horizon 2030, la progression devrait varier pour la plupart entre 15 % et 20 % (par rapport à 2010), mais s'élever à 32 % à la Réunion et 96 % en Guyane. Par ailleurs, le vieillissement devrait orienter la demande vers des logements plus petits. Mais, il conviendra aussi répondre aux problèmes de surpeuplement qui affecte tout particulièrement les familles monoparentales et les familles pauvres qui ne peuvent accéder à des logements de dimension adéquate dans le secteur privé.

L'importante demande de logements qui s'attache à ces évolutions, devrait constituer un facteur favorable pour le secteur de la construction et soutenir l'emploi. Elle devrait aussi être un puissant levier pour le développement technologique, permettant aux RUP d'acquérir une expertise dans le domaine de l'habitat tropical susceptible d'être exportée dans les pays émergents. La Réunion s'est déjà engagée dans cette voie.

Toutefois, il conviendra de veiller à ce que la récession ne freine pas le dynamisme du secteur. Si l'amélioration du logement dans les RUP a très largement accompagné la croissance économique dans les années antérieures, la crise a déjà entraîné une baisse de la construction dans le secteur privé, du fait de la réduction des incitations fiscales dans les DOM et du surplus d'inventés aux Canaries. Si l'Etat assure la poursuite de la construction de logements sociaux, celle-ci n'atteint pas pour l'heure les niveaux nécessaires pour satisfaire la totalité des ayant droits, dont le nombre pourrait s'accroître avec le chômage. Une récession pourrait du reste entraîner une détérioration de la situation du logement, et accroître les difficultés à remplacer les logements anciens et insalubres.

¹⁹¹ Et a été mentionnée, lors des interviews des responsables politiques en 2011, comme un phénomène nouveau apparaissant aux Açores et à Madère.

Familles

Si le vieillissement s'accompagne généralement d'une multiplication des ménages d'une personne vivant seule, l'avancée en âge se traduit aussi par une augmentation du risque de dépendance, entraînant le besoin pour celles-ci d'une aide à domicile faute de pouvoir être admises en institution. En dépit d'une activation plus intense, les solidarités familiales seront insuffisantes à répondre aux besoins. Il sera donc impératif de définir de nouveaux modes de prise en charge, à la fois accessible aux personnes à revenus modeste et créateurs d'emplois. Cette dynamique est susceptible de constituer un capital de savoir et de compétences que les RUP pourraient exporter vers leur pays ou vers les pays émergents affectés eux aussi par le vieillissement.

Aux jeunes âges adultes, la monoparentalité demeurera un enjeu important. Déjà très élevée dans les DOM, elle devrait sinon augmenter au moins se maintenir. Les femmes chef de familles monoparentales sont fréquemment sans emploi ou en emploi à temps partiel. Leur situation économique dégradée, voire de pauvreté, est une cause de retard et d'échec scolaire de leurs enfants, qui dans les DOM forment presque la majorité d'une classe d'âge. Le suivi, l'accompagnement, voire la prise en charge de leur scolarisation constitue un impératif pour la réussite des objectifs envisagés de qualification, d'emploi et de réduction de la précarité.

3.2.5 Santé

Le vieillissement sera sans doute la principale cause de progression des dépenses de santé. Les projections montrent que la population âgée de 75 ans et plus va augmenter de 40 % entre 2010 et 2020 aux Antilles et que cette augmentation dépassera 100 % à l'horizon 2030. La croissance sera moins rapide aux Canaries (35 %), aux Açores et à Madère (10 %) à l'horizon 2020, mais elle s'accélénera ensuite pour atteindre respectivement 80 % et 45 %. Celle du groupe d'âge de 85 ans ou plus sera même légèrement plus rapide que pour les 75 ans et plus.

En ce domaine, l'augmentation des coûts de santé sont dus à l'accroissement du nombre de personnes très âgées et au développement de la dépendance. Cependant, les dépenses de santé ne devraient pas connaître mécaniquement une croissance égale à celle des populations très âgées car les générations récentes sont en meilleure santé que les générations anciennes. Mais à l'opposé, l'utilisation de méthodes modernes de plus en plus coûteuses pourrait accroître les dépenses plus rapidement même que le seul effet démographique.

Le vieillissement de la population devrait s'accompagner d'une réorientation des dépenses des jeunes vers les plus âgés. La baisse de la fécondité devrait certes dégager des ressources dans le domaine de la médecine prénatale, des accouchements et des soins aux jeunes enfants. Mais le niveau encore élevé de la mortalité infantile et maternelle va limiter ces transferts si on veut amener les RUP au niveau des moyennes nationales. Plus important, les coûts de traitement des maladies endocriniennes et métaboliques et des maladies des systèmes circulatoire sont élevés : il s'agit de maladies chroniques qui affectent fortement le budget de la santé. Pour limiter la croissance des coûts de ces dernières, les RUP devront développer des modes de préventions (campagne d'information, incitation, au changement de comportements, modification des modes de vie et de consommation, etc.) moins coûteux que les soins.

Alors que les maladies de mode de vie atteignent des niveaux préoccupants, la transition épidémiologique n'est pas encore achevée dans les RUP, nécessitant des augmentations des investissements dans plusieurs secteurs à la fois. Certains : la Guyane et La Réunion, les Açores et surtout Madère, connaissent une mortalité supérieure à celle de leur pays, imposant la poursuite des

efforts de développement du système de santé, notamment en ce qui concerne le nombre de médecins, et plus encore de spécialistes.

Le rattrapage en termes de personnel médical par habitant pour parvenir au niveau du continent semble difficilement réalisable dans les régions où la croissance démographique est encore importante (Réunion, St Martin) autant que dans celles où les manques sont les plus importants (Açores et Madère) ; la Guyane ayant la particularité de cumuler ces deux désavantages. Le développement de la télémédecine (éventuellement avec le continent) semble le moyen le plus pertinent pour accroître rapidement l'accès aux soins des populations qui en sont le plus éloignées. Cela suppose des investissements importants pour la formation de personnels et le développement d'équipements appropriés de diagnostic et de transmission des données et résultats. Ce choix ne saurait pour autant se substituer totalement à l'augmentation du nombre des praticiens, notamment dans les régions où le dynamisme démographique est le plus intense. L'immigration d'infirmiers et de médecins étrangers est aussi une solution pour contrer le manque d'intérêt des professionnels nationaux à s'installer dans les RUP.

La santé de la reproduction constitue, elle aussi, un enjeu important. L'information et la distribution de moyens efficaces pour lutter contre les maladies sexuellement transmissibles et éviter les grossesses non désirées ou non planifiées demeurent des nécessités en Guyane et à St Martin, mais aussi à La Réunion. Cette information doit être spécifiquement orientée en direction des populations défavorisées et linguistiquement isolées. Ces actions permettraient d'éviter la propagation de l'épidémie de SIDA et de limiter la croissance de la population.

La situation des RUP les rend aussi sujet aux maladies nouvelles (Chykungunya) ou émergentes. Cette situation nécessite une capacité de recherche médicale très avancée, et constitue par là-même un potentiel de connaissances susceptibles d'être exportées dans les pays en développement et émergents.

Enfin, dans ces régions, l'accès aux services de santé est difficile pour les plus démunis ayant un faible niveau d'éducation et vivant dans la précarité. Nombreux sont encore ceux qui ne consultent pas régulièrement un médecin ou un centre de santé. La lutte contre ces inégalités de traitement internes, suppose une meilleure connaissance des besoins par catégories de population et niveau géographique plus fin.

L'état de santé de la population (accès aux soins et prévention) représente pour les politiques un élément clé de cohésion sociale. Les enjeux sont donc importants et imposent le développement de nouvelles réponses appropriées permettant de réduire les coûts et d'accroître l'efficacité des soins, en favorisant en premier lieu la prévention. Le domaine très diversifié de la santé doit aussi permettre le développement de pôles d'excellence en matière de recherche fondamentale, de savoir-faire thérapeutique, de traitements, d'approches nouvelles en matière de communication/information, dans un grand nombre de spécialités.

3.2.6 Environnement

Les RUP bénéficient d'un environnement naturel terrestre et marin d'une grande richesse en termes de biodiversité. Ces atouts doivent être protégés et valorisés. Une protection d'autant plus nécessaire que l'environnement insulaire est fragile et qu'à leurs caractéristiques géographiques (petite dimension, isolement, susceptibilité aux catastrophes naturelles) s'ajoute l'action anthropique, notamment lorsque la densité de population est élevée ou sa croissance rapide. Les zones côtières sont ainsi particulièrement menacées, puisqu'elles concentrent la majorité de la population. Les informations sur la part de population vivant à des altitudes inférieures à 1 mètre ne

sont du reste pas disponibles. Elles sont pourtant nécessaires pour prévenir les risques liés à la montée du niveau des mers sous l'effet du réchauffement climatique.

L'accroissement de la fréquence et de l'intensité des cyclones devrait aussi augmenter les risques de glissements de terrains et d'inondations. Si la cartographie des zones à risques est le plus souvent disponible, les constructions non autorisées dans les DOM posent un réel problème de sécurité collective en cas de désastres naturels. Des travaux d'infrastructures devraient être développés (digues, canaux d'évacuation des eaux, etc.) pour réduire l'impact des inondations, glissements de terrains et de la montée des eaux marines.

Plus largement, le traitement des eaux usées est lui aussi aggravé par les conditions climatiques : pluies torrentielles qui affectent le système de distribution et de traitement de l'eau et dépassent périodiquement la capacité des micro-stations d'épuration, forte proportion des habitations utilisant des installations individuelles (fosses septiques ou autres) souvent mal installées et mal entretenues.

La gestion des déchets constitue un autre pôle important d'intervention. En particulier, les déchets industriels, les appareils ménagers et électroniques, les automobiles et les produits chimiques. Une information de la population à des modes de consommation moins polluants devrait être développée, de sorte à réduire le contenu polluant des déchets et des eaux usées. Par ailleurs, la législation sur les polluants (engrais, pesticides, etc.) devrait être adaptée aux RUP, pour la rendre plus restrictive et elle devrait être appliquée aussi strictement que sur le territoire national.

Les RUP doivent accroître leur autonomie énergétique par le développement d'énergies renouvelables et moins polluantes. En matière d'électricité, en plus de l'éolien et du solaire, certaines peuvent utiliser la géothermie. En matière de carburants, sauf en Guyane, les espaces sont trop restreints pour le développement des biocarburants (sauf d'origine marine), et l'utilisation des déchets de l'agriculture (bagasse) ne fournit qu'un faible apport. La Réunion est reconnue pour être un milieu particulièrement favorable à la production d'algues pour la fabrication de combustibles. D'autres opportunités liées à la biodiversité insulaire existent sans doute. Il serait cependant nécessaire de considérer la rentabilité d'autres utilisations du sol et des zones côtières en matière de choix de production : biocarburants ou substances à plus haute valeur ajoutée utilisées en pharmacie et cosmétique. Par ailleurs, la rapidité de la croissance de la consommation d'énergie et la croissance de la population dans certaines RUP rendent difficile l'accroissement - et parfois le simple maintien - de la part d'énergie (actuellement principalement d'électricité) produite à partir de sources renouvelables.

La transition vers les énergies renouvelables sera sans doute plus facile dans le domaine de l'électricité, secteur qui, dans certaines RUP, réalise ou dépasse déjà largement l'objectif de 20 % de sources renouvelable. Compte-tenu de l'importation quasi-totale des combustibles fossiles (en raison du manque de ces ressources) et de la difficulté de produire des biocarburants à partir de l'agriculture (en raison des espaces limités et du besoin de faire les choix économiques les plus rentables) et éventuellement aussi de l'aquaculture, le développement de l'automobile hybride puis totalement électrique pourrait constituer une stratégie permettant de réduire la consommation de carburants fossiles. Ces types de véhicules seraient particulièrement adaptés aux RUP où les distances à parcourir sont habituellement courtes, ce qui maximise l'avantage de cette motorisation. En parallèle, la production d'électricité solaire individuelle pourrait limiter les pertes dues au transport de l'électricité (effet Joule), facilitant également l'atteinte de l'objectif EU2020 visant à améliorer de 20 % notre efficacité énergétique. Certes, l'automobile totalement électrique accroîtra la consommation d'électricité, mais elle réduira encore la consommation d'hydrocarbures importés dont le prix augmentera en même temps que leur rareté. Elle diminuerait également la quantité de

déchets (huiles usées) et la pollution des sols et des nappes d'eau par les hydrocarbures, et réduirait l'émission de gaz à effet de serre.

Assurer la couverture universelle de l'approvisionnement en eau et énergie propre et renouvelable, permettre l'évacuation et le traitement des eaux usées et des déchets sont partout des enjeux centraux, mais plus difficiles à réaliser en milieux insulaires. Ceux –ci pâtissent en effet de ressources limitées, d'un approvisionnement en eau plus fragile, du manque d'espace de stockage des déchets et de risques de pollution plus étendue en raison de leur faible dimension. De plus, la taille restreinte des populations et des marchés pèse sur la rentabilité des équipements, notamment en matière de recyclage des déchets. Celui-ci pourrait être « mutualisé » dans l'espace Caraïbe ou dans le cadre des Canaries, ce qui ne paraît pas possible dans l'Océan Indien où les distances sont trop grandes, ni aux Açores.

Au total, les RUP doivent impérativement (ré)apprendre à préserver leur environnement. Celui –ci constitue pour ces territoires une réelle opportunité pour leur développement. Les aménagements évoqués ci-dessus, le développement de sources d'énergies renouvelables (et donc locales), les travaux pour l'habitat écologique et les besoins en recyclage des déchets sont autant de sources potentielles d'emplois. La protection des réserves d'eau non polluées et le maintien d'un environnement marin sain devraient, pareillement, aider à une exploitation efficace et durable des zones côtières et de la biodiversité, pour l'approvisionnement en eau (désalinisation), le développement de l'aquaculture et du tourisme.

A l'opposé, une mauvaise gestion de l'environnement peut se traduire par des pertes économiques et d'emplois, notamment lorsque la pollution chimique par les pesticides réduit la biodiversité ou nécessite la fermeture de fermes aquacoles, menaçant des ressources d'avenir et les emplois pour les RUP.

3.2.7 Economies d'échelle

Les économies d'échelle à attendre des tendances démographiques et migratoires sont minces.

Seule la Guyane et St Martin bénéficieront d'une population en forte croissance sur les deux prochaines décennies. Mais, les besoins de scolarisation et de santé n'y sont pas couverts. Le rattrapage à accomplir est important, et le risque est réel que la croissance des services ne parvienne à combler ni les retards ni les besoins nouveaux. Les projets devraient certes être dimensionnés pour y parvenir, mais les coûts immédiats seront élevés, même si on peut en attendre à terme des économies d'échelle.

A La Réunion, la croissance de la population va se réduire progressivement. Les économies d'échelle devront plutôt être considérées dans un cadre sectoriel, sur certains segments de la population, besoin de formation des jeunes encore nombreux et croissance rapide des effectifs de personnes âgées. Il en va de même dans les autres RUP où la population va pratiquement se stabiliser ces deux prochaines décennies, mais où les effectifs âgés vont croître rapidement.

Dans le secteur du logement, la demande demeurera supérieure à la croissance démographique. En Guyane, à St Martin, aux Canaries et à la Réunion, elle devrait permettre des économies d'échelle et la rentabilisation des investissements dans la perspective de développement d'un habitat écologique. Dans les autres RUP, le remplacement des logements vétustes devrait aussi s'inscrire dans même perspective de rentabilisation des nouvelles technologies de construction. Il en irait de même pour les investissements dans les domaines de la production d'énergie, du traitement de l'eau et du

traitement des déchets. L'extension continue du marché du logement offre à cet égard une bonne opportunité au développement des énergies renouvelables.

Dans le domaine de la santé, la fréquence de certaines pathologies (maladies endocriniennes et métaboliques, et cardio-vasculaires, notamment) plus fréquentes dans les RUP que sur le continent révèlent des retards dans certains secteurs de leur système de santé. Certes, des économies d'échelle sont possibles dans ces secteurs, mais il convient d'abord de les développer pour répondre à la demande et résorber les retards. Le domaine de la prévention est un chantier où des actions conjointes concernant les diverses « maladies de mode de vie » pourraient être développées avec bénéfiques. La prévention réussie est l'atout maître de la maîtrise des coûts de ces pathologies. Enfin, la demande de soins associée à la croissance de la population âgée devrait elle aussi permettre des économies d'échelle dans le champ de la santé et de la prise en charge de la dépendance.

En matière d'éducation, seuls la Guyane et St Martin vont avoir des générations croissantes de jeunes scolarisables au niveau primaire et secondaire. Les effectifs seront stables à La Réunion. Mais, les besoins demeurent partout très importants au niveau des études post-obligatoires et supérieures, sans oublier la formation pour les jeunes sortis de l'école sans diplôme ou avec de faibles diplômes. Les économies d'échelle sont difficiles et devraient être considérées par filières ; certaines où la demande est faible auront intérêt à être poursuivies sur le continent ou dans le cadre de cours créés pour trois ou quatre années. Cela suppose une grande flexibilité des programmes et des personnels de l'enseignement et de la formation.

En ce qui concerne l'environnement, les enjeux et les possibilités varient selon le domaine. La production d'énergie renouvelable (éolienne ou solaire) pourrait se concevoir à un niveau communal, voire individuel de proximité. Mais, le traitement des déchets peut se concevoir au niveau global (voire en partenariat avec des pays voisins dans la Caraïbe). S'agissant de la gestion des eaux usées, si le traitement de leur rejet revient d'abord au niveau communal pour la mise en place et l'entretien des réseaux d'évacuation, leur traitement devrait être assuré par de grandes stations dépuración plutôt que par des micro-stations, moins efficaces et plus coûteuses à entretenir. Si les activités liées à la construction et l'entretien des installations peuvent bénéficier d'économies d'échelle, c'est moins le cas des coûts de fonctionnement.

Les économies d'échelle doivent aussi être appréhendées au niveau local en relation à la distribution de la population sur le territoire de la région. On tiendra compte du cas particulier des archipels où certaines îles ont une population décroissante et vieillissante avec des besoins spécifiques et de la dispersion de la population en Guyane.

3.2.8 Intégration régionale

Toutes les RUP, plus ou moins largement, ont des échanges commerciaux très déficitaires, notamment les DOM. Leur commerce s'effectue en majorité avec leur pays et très secondairement l'UE, alors qu'il devrait se diversifier vers leurs régions géographiques. Une des difficultés réside dans la différence de coût de production entre les RUP et les pays de leur région qui gêne les exportations vers les pays en développement et secondairement les pays émergents. Néanmoins, ces pays sont les partenaires commerciaux vers lesquels devraient s'orienter les nouvelles technologies développées dans le domaine de l'environnement, les télécommunications, l'éducation ou la santé.

Dans un périmètre plus large, les RUP devraient chercher à étendre leurs relations commerciales vers les pays développés de la région, notamment Singapour et les pays d'Asie de l'Est, éventuellement l'Australie, pour la Réunion ; les USA et le Canada pour les Antilles et la Guyane ; les Açores ont déjà

des relations avec l'Amérique du Nord, mais c'est moins le cas des Canaries et de Madère, qui ont cependant des relations avec l'Amérique du Sud.

Si on retient comme indicateur de l'ouverture à l'international la part des salariés (hors administration et défense) dans les établissements d'entreprises appartenant à des groupes internationaux, les RUP apparaissent à nouveau en retard sur la moyenne nationale (38 %). Cette part est la plus faible aux Antilles (18 %) ; elle est comprise entre 25 % et 38 % à Kourou en Guyane et à St Denis de La Réunion¹⁹², mais bien inférieure au niveau de l'ensemble de ces DOM.

Préparer l'avenir avec les pays de la région, pourrait aussi prendre la forme de projets « *migration et développement* ». Ces pays, dont les ressortissants migrent vers les RUP, pourraient être sollicités plus encore lorsque la population active de ces dernières va diminuer. Le développement de ces pays, notamment celui de leur système d'éducation et de formation, pourrait ouvrir de nouvelles perspectives d'aide favorisant leur croissance économique, régulant la migration, tout en améliorant le niveau et les conditions de vie des populations concernées. Ces programmes de transfert de connaissances et de méthodes de formation contribueraient également à élever le niveau de qualification et de productivité des migrants, favorisant ainsi leur capacité à s'adapter rapidement aux emplois qu'ils seraient susceptibles d'occuper dans les RUP.

Les RUP ont de nombreux accords bilatéraux avec les pays de leur région. Le cadre législatif européen, notamment concernant l'utilisation des fonds pour le développement, devrait considérer leur position particulière. La législation actuelle fixe des limites à l'utilisation des fonds européens avec les pays tiers qui entravent l'intégration régionale des RUP. Cette intégration devra aussi s'appuyer sur un développement soutenu des liaisons maritime et aérienne avec ces pays. La politique de continuité territoriale telle qu'elle est pratiquée actuellement est surtout utilisée pour des voyages d'agrément ou familiaux, avec pour effet d'accroître les continentaux qui se déclarent résidents aux Canaries par exemple, alors que l'accès des Canaries aux pays d'Afrique ou aux RUP portugaises est difficile, sans liaison directe avec les premiers et avec la nécessité de passer par Madrid ou Lisbonne, sinon les deux, pour se rendre dans les seconds. Si l'ouverture de lignes directes risque de ne pas être rentable, des prises en charge partielles pour les hommes d'affaires de jeunes entreprises en déplacements professionnels devraient être envisagées.

3.2.9 Les données

On ne saurait être complet sans mentionner la question de la disponibilité des données statistiques. Les lacunes en cette matière constituent un handicap pour les RUP. La maxime selon laquelle « if you cannot measure it, you cannot manage it » (si vous ne pouvez pas le mesurer, vous ne pouvez pas le gérer) s'applique particulièrement à elles. Ces régions souffrent en effet d'un déficit important d'indicateurs statistiques sur de nombreux aspects sociaux, économiques et environnementaux qui gênent l'analyse et la prise de décision. Informations souvent disponibles pour les autres régions de l'UE continentale.

¹⁹² Indicateurs du développement durable cf. <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/indicateurs-indices/liste/indicateurs-developpement-durable-territoriaux.html>

3.2.10 Synthèse des risques et opportunités

La réunion de travail à l'INED des 3 et 4 mars 2011, avec nos collègues des Canaries, des Açores et de Madère a permis l'élaboration d'un tableau synthétisant les risques et opportunités des différentes RUP. Beaucoup de ces enjeux sont communs.

Les risques évoqués doivent pour la plupart être tenus comme des défis à relever et non comme des handicaps insurmontables. A titre d'exemple, la crise peut être pour les RUP une réelle opportunité si elle favorise un vrai saut qualitatif et l'émergence de stratégies nouvelles en réponse aux difficultés structurelles de leurs économies.

Le vrai risque, et donc le handicap majeur, serait le renouvellement incessant de cette masse de jeunes en échec scolaire ou ne disposant que de faibles niveau de formation, perpétuant leurs difficultés à s'insérer sur le marché de l'emploi et les installant dans une précarité durable. Le maintien d'un tel état, dans un période où les coûts liés au vieillissement pèseront de plus en plus lourdement sur les dépenses publiques, a toutes les chances d'aggraver les conflits sociaux, tout en fragilisant la cohésion intergénérationnelle.

Il n'y a pas d'autre moyen d'y remédier que de favoriser l'émergence d'une nouvelle économie orientée vers une *croissance durable*, en s'appuyant sur les atouts dont bénéficient les RUP dans leur environnement communautaire et régional, à la condition d'élever, en parallèle, le niveau de qualification de la population active. Cela suppose un effort important et soutenu couvrant l'ensemble du triptyque : *éducation, formation, professionnalisation*.

Tableau : risques et opportunités par thèmes et RUP**RISQUES****OPPORTUNITES****Viellissement**

(Atlantique Est, Antilles, secondairement Réunion)

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Isolement et précarisation sociale des populations âgées - Pression sur le système de soins et les aides sociales - Conflits de génération - Changements profonds des formes de solidarités traditionnelles - Adaptation plus lente des services publics que le rythme du vieillissement | <ul style="list-style-type: none"> - Ralentissement de la croissance de la population (libère des ressources) - Promouvoir la cohésion intergénérationnelle dans le cadre de la proximité résidentielle en RUP. - Développement des services liés au vieillissement de la population |
|--|---|

Qualification – emploi

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Importance des besoins d'éducation (toutes RUP) - Ajustement des formations aux besoins locaux (toutes RUP) - Risque pour l'éducation et l'emploi dus à croissance rapide de la population (Guyane, Canaries, St Martin) - Chômage structurel et chômage des jeunes résultant en une dépendance durable aux revenus sociaux (DOM, Canaries) - Obstacle à la cohésion/paix sociale : difficulté des jeunes à trouver leur place dans la société (toutes RUP) ou en rupture sociale (DOM) - Coût de la main d'œuvre (DOM et secondairement autres RUP) - | <ul style="list-style-type: none"> - Technologies nouvelles pour la formation (toutes RUP) - Plus de postes qualifiés, résultant d'un meilleur niveau d'éducation (toutes RUP) - Stabilisation puis baisse de l'offre de travail (toutes RUP sauf Guyane, St Martin et Réunion) - Interconnexion RUP-pays ; mais cela peut aussi avoir des effets négatifs sur l'emploi. - Le retour des émigrants peut être vu comme un réinvestissement dans les RUP (toutes RUP) - Meilleure intégration et relations avec les autres pays de la région (tous RUP) - Immigration de main d'œuvre qualifiée communautaire et non UE (toutes RUP) - Baisse de la migration irrégulière (Canaries) - Nouveaux secteurs de l'économie, développement économique lié au tourisme et à la mer, « niches » (toutes RUP) |
|--|--|

Santé – recherche (toutes RUP)

- unités de recherches trop petites en RUP (taille critique) ; coût élevé des équipements pour la recherche de pointe (risque de sous-utilisation des équipements)
- difficulté de suivre le rythme du continent dans les secteurs de pointe (mortalité infantile ; pathologies de « mode de vie » (maladies endocriniennes, cardio-vasculaires), maladies nouvelles
- développement du Sida (Guyane, St Martin, secondairement autres RUP), de la drogue, de l'alcoolisme.
- utilisation de la télémédecine
- Initiatives de coopération internationale dans le Domaine médical et des biotechnologies
- Recherche et développement lié à la biodiversité
- Interconnexion RUP-pays, - mais difficile à mettre en œuvre dans certains cas
- rôle de la prévention en matière de maladies de « mode de vie », Sida, drogue et alcoolisme

Environnement

- Désertification de certaines îles (Canaries, Açores),
- inégalités territoriales (archipels : Açores, Canaries et Guyane) et augmentation des disparités entre localités (niveau communal : toutes RUP)
- Dépendance énergétique (toutes RUP)
- Croissance démographique (Canaries, Guyane, St Martin, Réunion) et tourisme de masse (Canaries, Madère) qui accroît la consommation des ressources
- Management des changements climatiques (toutes RUP)
- Technologies nouvelles, Energies renouvelables (toutes RUP)
- Recherche et développement liés à la biodiversité (toutes RUP)
- Meilleure intégration et relations avec les autres pays de la région (toutes RUP)
- Plus grande ouverture sur d'autres modes d'organisation touristique, alternative au tourisme de masse (toutes RUP)
- Nouveaux secteur de l'économie à développer « habitat vert », etc. (toutes RUP)

SECTION 3 : Le contexte politique

3.3.1 Les RUP, régions d'excellence

Faire des RUP des régions d'excellence, vitrines ou fer de lance de l'UE dans leur environnement géoéconomique est une ambition soutenable à la condition de ne pas se masquer les contraintes et difficultés évoquées dans la définition de leur statut, dans le TCE.

Ces régions disposent d'une vaste ZEE et elles bénéficient d'une biodiversité terrestre et marine qui renforce aujourd'hui leur attractivité potentielle en matière de recherche. Les recherches dans ces domaines nécessitent toutefois des équipements coûteux¹⁹³ qui doivent donc être utilisés intensivement, et des unités de recherche de taille critique pour rivaliser avec les meilleures équipes internationales. Force est de constater que les universités des RUP sont de taille réduite, sauf aux Canaries, et qu'elles pâtissent de l'éloignement des centres d'excellence et d'un accès plus difficile aux technologies de pointe. De plus, la qualité assez faible du système d'enseignement scolaire se reflète dans la forte proportion d'adultes peu qualifiés.

En conséquence, on ne peut espérer faire des RUP des leaders de la recherche dans le domaine de la biodiversité sans un fort lien au continent. Cela ne signifie pas que ces régions doivent demeurer un terrain d'exploitation pour les instituts de recherche continentaux. L'ambition est tout autre. Il s'agit de déterminer les conditions d'une collaboration renouvelée entre leurs universités et instituts de recherche et leurs partenaires continentaux, avec un dispositif spécifique d'échanges d'enseignants, de chercheurs et de doctorants, incluant l'accueil d'étudiants et doctorants étrangers, comme cela se fait déjà entre les instituts de recherche dans les DOM (IRD, IFREMER, CIRAD...).

L'ambition est aussi de renforcer la capacité des universités des RUP à retenir les étudiants locaux, à faire revenir ceux qui poursuivent leurs études sur le continent et à attirer des étudiants étrangers, notamment ceux originaires de leur zone géographique. Cela suppose le développement de filières répondant à leurs besoins et à ceux des pays de leur région. Ces filières incluraient des spécialités à développer dans les domaines de la santé, la formation des jeunes, l'assistance aux personnes âgées, la gestion des problèmes sociaux, l'environnement et le changement climatique - il s'agit, dans ces deux derniers cas, de développer des techniques nouvelles issues de la recherche fondamentale. Ainsi, les RUP seraient des prestataires de services pour les pays de leur région, services directs et services de formation/éducation.

La fragilité des milieux insulaires et le risque climatique accru devraient conduire les RUP à développer des réponses aux problèmes environnementaux par le développement de techniques appropriées à leur contexte économique local et régional. Par exemple, les énergies renouvelables, le « logement vert » ou la gestion des déchets sont des domaines où elles pourraient développer un savoir-faire de pointe susceptible d'être exporté.

Le succès serait conditionné par une maîtrise des coûts (limitant les surcoûts traditionnels) permettant un équipement rapide et facilitant l'exportation de ce savoir faire vers les pays de la région. La construction d'unités de désalinisation et de piscine d'hôtels par des entreprises des Canaries et de St Martin dans les pays voisins, l'exportation de chauffe-eau solaires de La Réunion et l'installation de systèmes de climatisation dans les pays de la Caraïbe par une entreprise de Guadeloupe en donnent de bons exemples. Cependant, l'attractivité des RUP pour les investisseurs et

¹⁹³ A quoi s'ajoute le surcoût spécifique RUP

leur performance en matière de recherche appliquée a pour préalable la formation d'une population qualifiée et le développement d'infrastructures adéquates.

Le tourisme doit être reconsidéré. Il stagne dans les DOM, et il est fortement critiqué aux Canaries et à Madère pour les méfaits du tourisme de masse sur l'environnement. Les freins à son développement ont été maintes fois mentionnés. Pourtant, la nature et la diversité culturelle de ces régions constituent des atouts majeurs. Il faut donc redéfinir un tourisme adapté au contexte local, utilisant les solutions environnementales mentionnées ci-devant. Ce peut être un tourisme haut de gamme aussi bien qu'un tourisme vert, évitant les inconvénients du tourisme de masse. Ses retombées en termes de revenus au plan local doivent être supérieures aux nuisances et aux coûts induits par son développement. Le tourisme « vert » s'accompagne souvent de revenus faibles mais directement perçus par les acteurs locaux, à la différence d'un tourisme qui ne sort pratiquement pas des « resorts » et où la majorité des recettes sont faites par les grands groupes continentaux. Les Açores tentent de développer un tourisme nouveau, sélectif (haut de gamme) et évitant le tourisme de masse et moins dépendant de la saisonnalité ; ces enseignements pourront être utiles aux autres. Le tourisme est une industrie de main d'œuvre et l'écart entre les proportions d'emplois dans ce secteur aux Canaries ou à Madère d'une part et dans les autres RUP d'autre part montre l'aide que ce secteur pourrait apporter à la réduction du chômage en DOM.

Il faut donc rechercher les niches permettant aux RUP d'étendre leur marché dans des secteurs où elles ont techniquement un avantage. Ces niches sont par définitions limitées, soumises à une forte concurrence et donc temporaires. Il est donc nécessaire d'avoir une certaine flexibilité qui doit être assurée ou préparée au niveau des formations et prise en compte dans la gestion de la migration de travail.

3.3.2 Compte-rendu des entretiens avec les responsables politiques

Les consultations avec les politiques ont pour l'ensemble fait ressortir les grandes lignes des enjeux associés au vieillissement ; à l'illettrisme, l'échec scolaire et l'abandon prématuré des études ; à la faible qualification de la population active qui en résulte ainsi que de l'émigration des plus qualifiés, en partie compensée par l'immigration de travailleurs qualifiés ; et au faible emploi, notamment en DOM et récemment aux Canaries. L'éducation préscolaire apparaît comme un moyen de préparer les enfants des familles les plus défavorisées à l'éducation primaire et d'éviter le fléau de l'illettrisme. La situation de faible emploi est rendue plus délicate encore par la crise économique et financière et nécessite des efforts particuliers d'éducation post-obligatoire et de formation pour favoriser l'accès à l'emploi. Dans ce cadre, la formation pour l'emploi devrait être intégralement repensée, dans ses aspects localisation, qualité et filières, pour accroître son efficacité. Les jeunes en rupture sociale sont de plus en plus nombreux et on assiste à une montée de la violence, notamment dans les DOM. Les populations immigrées sont aussi particulièrement affectées par la montée du chômage. Il en résulte une demande accrue de services sociaux qui s'ajoute à ceux liés à l'accélération du vieillissement dans un contexte économique caractérisé par un faible niveau d'emploi, renforçant le poids de la dépendance effective.

En matière de santé, les aspects spécifiques tels que le sida et l'alcoolisme sont rarement mentionnés – malgré les coûts attachés à leur prise en charge. Cependant, le coût des maladies de mode de vie et du vieillissement sont bien supérieurs. Outre le vieillissement, les préoccupations portent sur les maladies circulatoires, endocriniennes et métaboliques touchant les adultes, et sur la nécessité de développer des politiques de prévention efficaces et susceptibles de modifier les comportements et les modes de vie. Il s'y ajoute, la question importante de l'inégalité dans l'accès aux soins qui frappe les populations défavorisées et/ou éloignées des centres urbains.

L'aménagement du territoire, la sécurité alimentaire et la sécurité énergétique sont tenus pour des enjeux importants. Aux Canaries, à La Réunion, à St Martin, à Madère et secondairement en Martinique et en Guadeloupe, ils doivent être pensés en lien avec les évolutions démographiques et les densités de populations. En Guyane, l'enjeu est plutôt celui des distances importantes de même qu'entre les îles des Açores et secondairement des Canaries, faisant obstacle à la formation d'un réel marché interne à cet archipel.

Les transports « internes » (notamment aux Açores où les îles sont éloignées les unes des autres) et « externes » pour les relations régionales, demeurent en tête des secteurs qui requièrent encore des efforts importants de développement. Il en est de même des transports publics dont le manque affecte particulièrement les jeunes pour l'accès aux formations et à l'emploi, et les personnes âgées dont il accroît l'isolement. La quasi absence de réseaux de bus en DOM crée aussi des embouteillages importants qui affectent la qualité de l'air. L'agriculture et la pêche – qui regroupaient une main d'œuvre importante - rencontrent des problèmes de rentabilité qui freinent leur expansion et réduisent l'emploi. Malgré le transfert de méthodes de pêche hors de la plate-forme continentale développé entre les Açores et Madère¹⁹⁴, la pêche artisanale est en déclin – et celui-ci est accentué par les accords passés par l'UE avec les pays de la région. La seule activité maritime en expansion est liée au tourisme. L'agriculture et la pêche (ou l'aquaculture) doivent se diversifier et s'orienter vers des produits à plus haute valeur ajoutée, avec un souci accru de l'environnement¹⁹⁵. Le tourisme peut favoriser le développement d'activités agricoles et de pêche et les productions locales et en user comme produits d'appel renforçant l'attractivité du site et favorisant ultérieurement les exportations. La mer, pour l'aquaculture et comme source énergétique, est un secteur d'avenir. Cependant, le développement de son exploitation durable est conditionné par des investissements importants et des technologies nouvelles.

Les autorités locales manifestent également une forte sensibilité aux problèmes environnementaux et énergétiques spécifiques aux îles et au monde tropical (biodiversité), d'approvisionnement en eau de bonne qualité ainsi qu'aux problèmes du traitement des eaux usées – avec un fonctionnement le plus souvent inadéquat des systèmes individuels (fosses septiques)-, des déchets ménagers et industriels. Dans ce cadre, la construction illicite rendant difficile de relier toutes les habitations aux réseaux et exposant les populations aux désastres naturels, est un problème que les RUP connaissent à des degrés divers.

Si la montée du niveau des océans affectera les populations côtières des RUP, incluant de nombreux centres urbains (Fort de France, Pointe à Pitre, entre autres), ce point n'est pas ressenti comme une urgence, mais, dans un autre domaine, la mise des bâtiments publics et des habitations individuelles aux normes parasismiques reste lente et préoccupante.

L'insertion régionale est perçue comme une chance à saisir en ce qu'elle serait susceptible d'offrir de réels opportunités nouvelles de développement. C'est le cas plus particulièrement dans les RUP proches des continents (Canaries, Madère) et pour les Antilles (dans le cadre de l'espace Caraïbe), pour les échanges industriels et technologiques, ainsi que pour le tourisme, y compris le tourisme médical¹⁹⁶. Cette « régionalisation » pourrait apparaître plus problématique pour les RUP plus isolées : Açores et Réunion, pourtant cette dernière a établi des liens avec les pays insulaires régionaux et aussi les pays émergents d'Asie de l'Afrique du Sud. La Guyane représente un cas

¹⁹⁴ Deux RUP où cette plate-forme est particulièrement réduite

¹⁹⁵ Réduction de l'usage des engrais et des pesticides et développement de l'agriculture et/ou de l'aquaculture biologique.

¹⁹⁶ Celui-ci n'est pas une option en DOM, en raison de la concurrence des pays indépendants de la Caraïbe et de Maurice ; les Açores sont aussi assez mal placées en raison de leur éloignement et du recours à la télémédecine avec le continent, rendant cette option peu attractive, voire coûteuse, à la différence des Canaries et de Madère.

particulier d'isolement par son entourage de pays peu développés (y compris le Nord-est du Brésil) qui ont les mêmes besoins qu'elle et y peuvent y répondre à plus grande échelle et à moindre coût.

Les personnalités rencontrées ont insisté sur les spécificités des RUP, la permanence des handicaps socio-économiques et le besoin de poursuivre la cohésion encore inachevée, malgré les progrès parfois importants dans le PIB. La réduction, voire la suppression de l'accès aux FSE pour la formation pourrait se traduire par un accroissement de l'abandon scolaire¹⁹⁷ et une montée du chômage, de l'exclusion et de la violence. De même, le devenir des productions agricoles traditionnelles : canne à sucre (qui s'oriente vers des produits haut de gamme) et banane, restera pour beaucoup dépendant des fonds FEDER. Les besoins de financement élevés des investissements dans les nouvelles technologies laissent aussi planer des incertitudes sur les possibilités de développer ces secteurs dans le domaine des énergies nouvelles, de l'exploitation de la mer, de la biodiversité, où les investissements sont très coûteux, souvent au-delà des possibilités des seuls RUP.

La poursuite du développement et de la cohésion devra se faire dans un nouvel ajustement des politiques communautaires en concertation entre la CE, les pays et les RUP. Les politiques communautaires doivent mieux s'adapter leurs spécificités et à leur économie où dominent les petites - voire les très petites - entreprises et leur permettre une utilisation des fonds européens dans des partenariats avec des pays tiers. Ainsi, la limitation à 45 % des aides à projet ne permet pas à des PME de s'engager dans les nouvelles technologies, car les fonds restent insuffisants. Ces entreprises ont aussi des difficultés à répondre aux appels d'offre européens du fait de leur taille inadéquate.

Les politiques de l'UE doivent permettre de franchir des seuils qualitatifs, pour par exemple, passer du recensement de la biodiversité à sa protection et à sa valorisation. Un saut qui ne peut être accompli qu'en lien avec le continent pour les phases de recherche et développement. Sachant en outre que le développement de nouvelles technologies repose sur la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée, nécessitant une intervention forte de l'Etat, pour élever le niveau général d'éducation, éventuellement prolongée par une intervention des fonds européens pour parfaire la formation professionnelle et l'adaptation opérationnelle de la main d'œuvre sollicitée.

Les RUP ambitionnent aussi d'intégrer les réseaux internationaux de l'économie de la connaissance et de l'innovation, nécessitant de sortir du lien RUP-pays. Dans cette perspective, La Réunion organise des forums internationaux d'entrepreneurs, en relation à des pôles technologiques et de compétitivité (énergie, biotechnologies, numérique, agro-alimentaire, pêche, aquaculture, tourisme ; certains de ces pôles incluent des organismes nationaux (DATAR, IFREMER, etc.). Le développement, dans cette perspective, des relations régionales suppose aussi des aménagements des directives communautaires en ce qui concerne l'utilisation des fonds avec des pays tiers.

L'approche des politiques régionales de la CE, qui consiste à rendre les politiques compatibles avec une population vieillissante, doit être modulée pour des populations jeunes et en croissance rapide en ce qui concerne la Guyane, St Martin et La Réunion – non sans oublier que La Réunion connaîtra une dynamique duale de population à la fois jeune et vieillissante.

Un autre enjeu majeur réside dans le manque de capacité à formuler et gérer et évaluer (monitoring and évaluation) les projets qui devraient faire l'objet de formations destinées aux personnels des administrations. Des observatoires de la formation, de l'emploi, du logement, de l'aménagement du territoire, de l'environnement devraient être créés dans les RUP qui n'en ont pas. Ces actions permettraient d'améliorer les performances des fonds européens.

¹⁹⁷ Ainsi, la sortie de Madère de l'objectif 1 'éligible au titre de la convergence' sur la base du PIB, ne tient pas compte du retard social, notamment éducatif, qui touche encore cette RUP.

3.3.3 Synthèse générale

La faible fécondité, le vieillissement et la réduction de la population active soulèvent la question des moyens et des mesures susceptibles de maintenir la *dépendance effective* à des niveaux supportables et soutenables. Le recours à l'immigration ne saurait constituer la solution unique à l'équilibre des structures démographiques : d'abord, parce qu'il est difficile à court terme d'ajuster les flux en fonction des variations du rapport de dépendance ; ensuite, à long terme, dans l'optique d'une faible fécondité permanente, les modèles montrent qu'il faudrait une migration continue et croissante pour compenser le non-renouvellement de la population et le vieillissement des migrants eux-mêmes.

De plus si la migration peut contribuer à atténuer les déséquilibres entre les groupes d'âge, elle est aussi très fortement dépendante de la conjoncture économique : elle s'accroît lorsque l'économie est florissante et diminue ou s'inverse en cas de crise, comme le montre l'exemple des Canaries. Elle est aussi liée à la demande sectorielle de travail. Même si les structures démographiques évoluent lentement, il est difficile de compter sur la migration seule pour compenser l'arrivée de générations nombreuses aux âges de la retraite.

Le problème du vieillissement doit être traité en lien avec celui de l'emploi des jeunes, dont la croissance permet de dégager les revenus fiscaux autorisant la réorientation des dépenses sociales vers les plus âgés. Sachant, en outre, que l'accélération du désengagement de l'Etat¹⁹⁸ conduit au transfert d'une part grandissante de ces dépenses à la charge des collectivités. La création d'emplois constitue donc la priorité des priorités. Mais, elle est conditionnée par l'attractivité économique des RUP pour les investisseurs, c'est-à-dire la qualification de la main d'œuvre disponible, la qualité des infrastructures et l'orientation de l'économie vers des secteurs d'excellence où ces régions disposent des meilleurs atouts. Les secteurs de pointe (biodiversité, énergie propre, etc.) en font certes partie, à la condition de privilégier des applications de la recherche fondamentale¹⁹⁹, dans le cadre de « niches » susceptibles de créer les emplois nécessaires à la prospérité des RUP. Des niches qui doivent être recherchées dans des secteurs où la technicité et la position géographique des RUP leur donne un avantage²⁰⁰.

Au total, il ressort de cet examen que le facteur national influe beaucoup sur les Canaries, les Açores et Madère dont les caractéristiques sont relativement semblables à celles de leur pays de rattachement tant au niveau des tendances démographiques (y compris la migration), que des niveaux d'éducation et d'emploi, de l'économie et de la santé ; et également de réaction à la crise pour les Canaries.

L'influence de ce facteur national est moindre pour les DOM. Certes, la fécondité et les niveaux d'espérance de vie aux Antilles sont proches des indicateurs nationaux. Le vieillissement est aussi un phénomène commun aux Antilles et à la métropole, en dépit de structures par âge différentes. En revanche, les écarts d'éducation et d'emploi sont beaucoup plus importants et les types d'économie plus éloignés qu'entre les autres RUP et leur pays.

Cet écart est encore plus net avec les réalités démographiques de la Guyane, de St Martin et de La Réunion qui ont, par ailleurs, peu de points communs avec celles de la plupart des régions de l'UE. Pareillement, pour l'impact des migrations. Si les dynamiques sont assez proches entre les Canaries et l'Espagne, elles sont, à l'inverse, très différentes entre la Guyane et la France. La question de la cohésion culturelle se pose donc dans des termes différents dans ces deux régions, avec moins

¹⁹⁸ Avec la montée de la dette nationale.

¹⁹⁹ Nécessairement liée à des instituts de taille critique, la recherche dans les RUP suppose des relations avec le continent ainsi que des partenariats dans le cadre de collaborations internationales

²⁰⁰ En gardant à l'esprit que les niches sont souvent temporaires, en raison de la compétition entre les pays et les régions.

d'expériences susceptibles d'être transposées de la France vers la Guyane que de l'Espagne vers les Canaries. Cela ne veut pas dire que l'échec et l'abandon scolaire, le besoin de formation n'existent pas en France, au Portugal ou en Espagne. Sur ces points, des expériences pourront être partagées entre les RUP et leurs pays et aussi entre RUP. Mais on ne saurait méconnaître que dans les DOM le contexte culturel et la plus grande précarité sociale jouent un rôle majeur. Il devra en être tenu compte dans la définition et l'application des réponses aux enjeux mis en lumière par cette étude.

3.3.4 Recommandations

Cette section présente une lecture transversale des enjeux pour les RUP dans les prochaines années. Elle sera articulée autour des trois piliers de la stratégie UE2020 et des objectifs de cohésion de la CE : *le développement, l'environnement, et l'insertion sociale* (des jeunes, des personnes âgées et des migrants). Des recommandations politiques et des pistes pour l'utilisation des fonds européens seront également présentées sous la forme d'orientations générales, les projets précis de financement restant à la décision des politiques et des partenaires publics et privés. Ils dépendent aussi de l'avancée des recherches, de la conjoncture locale, nationale et mondiale - par exemple en ce qui concerne les marchés de l'énergie et les perspectives économiques des secteurs de développement/investissement.

Tendances démographiques et développement économique

A la différence des tendances économiques, caractérisées par des mutations rapides (quelques années), voire brusques (quelques mois), les tendances démographiques s'inscrivent dans une temporalité de plus longue durée, à l'échelle souvent d'une ou plusieurs décennies. Deux conséquences en découlent. La première est la fragilité des projections de tendances économiques à un, deux ou trois ans, du fait même de la rapidité et de la fréquence des changements évoqués. La seconde, à l'inverse, est que les modèles démo-économiques ne fonctionnent que dans la longue durée. Ces derniers visent surtout à établir le sens des impacts d'une croissance rapide de la population sur les besoins en services, ou celle du vieillissement sur les rapports de dépendance (comme nous l'avons fait ci-devant). Il est en revanche plus délicat de proposer une projection précise de l'impact à court terme des tendances démographiques sur l'économie. Aux difficultés liées à la différence d'échelles de temps des deux exercices, s'ajoute les effets des choix qui sont opérés par les décideurs (économiques et politiques). Les choix des secteurs à privilégier, des investissements à réaliser, incitations économiques et fiscales à opérer sont à l'évidence de leur ressort et dépendent de leurs appréciations des contraintes technologiques, de la concurrence des marchés extérieurs et des bénéfices escomptés en regard des systèmes traditionnels d'importations.

Dans cette étude, nous avons effectué trois scénarii de taux d'emploi : 1) stables, 2) moyenne récente de l'EU27 (69 %) et 3) objectif EU2020, en se plaçant aux horizons 2020 et 2030. La probabilité que ces hypothèses d'emploi se réalisent a été évaluée en prenant pour référence les tendances récentes des créations d'emploi dans chacune des RUP. Il en ressort que le retour à la tendance des créations d'emploi « d'avant la crise » est la condition nécessaire pour accroître les taux d'emploi des 20-64 ans dans les RUP et éventuellement atteindre le niveau de 69 % (moyenne communautaire actuelle) ou de 75 % (objectif EU2020) en 2020 ou en 2030. Les RUP portugaises qui sont déjà au niveau de la moyenne communautaire, et les Canaries qui ont connu une grave crise, ne pourront atteindre l'objectif EU2020 qu'en maintenant ou en revenant à leurs tendances « pré-crise » de créations d'emploi, voire en les accroissant.

Il est apparu que, dans les DOM et aux Canaries, le chômage élevé tient en grande part à la forte proportion d'actifs peu qualifiés. Accroître l'employabilité des jeunes constitue donc, à cet égard, un

impératif structurel. Il impose, entre autres mesures, la mise en place d'un programme spécifique destiné à ceux affectés par l'illettrisme et à ceux non (ou faiblement) diplômés (échec scolaire ou abandon prématuré des études). Une action déterminée en ce sens constitue la condition *sine qua non* d'une progression des taux d'emploi (notamment dans les celles affichant un chômage élevé) et de la productivité, notamment dans les RUP portugaises où celle-ci est la plus basse.

Il est également nécessaire de développer localement les enseignements postsecondaire et supérieur de premier niveau pour accroître la qualification de la population active. Cela suppose d'accroître les possibilités offertes par les universités locales, mais exige aussi de maintenir une large ouverture vers l'extérieur. Outre que la faiblesse de la demande dans certaines filières ne permettra pas une multiplication de l'offre, il paraît aussi souhaitable pour élargir le potentiel de connaissance et l'expérience de ces jeunes diplômés d'inscrire la mobilité au titre d'éléments clés de leur parcours. Mais le territoire d'origine ne tirera bénéfice de ce parcours que s'il se montre suffisamment attractif pour inciter les jeunes concernés à un retour leur permettant de mettre leurs compétences au service du « pays ». Si l'émigration des natifs et leur retour doivent être encouragés, l'immigration ne saurait être négligée : elle peut aussi favoriser un changement du niveau global de qualification des actifs. C'est déjà le cas avec les arrivées en part variable d'une RUP à l'autre de « métropolitains » ou de « continentaux » et d'étrangers des pays-tiers (diplômés ou non), selon les aléas de la demande. La migration qualifiée ou non qualifiée s'ajuste, en effet, en fonction de la demande de travail (qualifié et non qualifié) et de la capacité (ou du souhait) de l'offre locale de travail à y répondre. L'exemple des Canaries et de St Martin montre que les flux ont beaucoup diminué et se sont en partie inversés lorsque l'emploi dans la construction s'est réduit. Mais la dynamique peut être autre pour certaines populations comme le montre l'exemple de la Guyane (cf. ci-dessous).

La probabilité de voir se réaliser les hypothèses d'emploi est donc liée aux créations d'emplois, soumises elles-mêmes pour l'essentiel aux décisions des investisseurs. Il reste que certains secteurs sont plus créateurs d'emplois locaux (agriculture et industries agro-alimentaires, construction, infrastructures, tourisme...) que d'autres qui emploient un petit nombre de travailleurs hautement qualifiés et qui peuvent être délocalisés, comme la production de certains produits en grande série. S'agissant plus spécifiquement des activités de recherche sur des produits à haute valeur ajoutée (la biodiversité ou les énergies renouvelables), elles présentent l'avantage d'offrir des emplois de haute qualification susceptibles d'attirer des natifs diplômés du supérieurs installés en grand nombre hors de leur région et donc d'encourager leur retour « au pays ». Cette attraction s'exercera aussi sur l'immigration de métropolitains/continentaux et de migrants étrangers. Enfin, le développement de ces nouveaux segments à forte valeur ajoutée est aussi susceptible de générer des créations d'emplois de qualification intermédiaire.

Dans ce cadre d'ensemble, on ne saurait oublier les effets du vieillissement sur l'économie : moindre consommation des personnes âgées en biens durables, mais consommation plus importantes en services liés aux loisirs et, surtout, à la santé. Des consommations qui varient aussi selon le niveau de richesse des ménages ; or une des caractéristiques des RUP est la part plus ou moins importante de ménages vivant sous le seuil de pauvreté. La production de biens durables s'effectuant rarement sur place, l'impact négatif du vieillissement devrait plutôt se faire sentir sur le secteur de la distribution. Cet impact devrait être, en revanche, positif et important sur la consommation des services de santé. Reste à mesurer les effets de la très faible solvabilité des ménages. On constate déjà un non accès aux services de santé des ménages en âge d'activité lié à la faiblesse de leur revenu.

Au total, si le vieillissement peut avoir un impact négatif sur la croissance globale des économies, et ralentir la création d'emplois, celles-ci paraissent, en revanche, difficilement contournables dans les domaines tels que l'éducation, la santé, le logement, l'environnement et la production d'énergie. La question qui demeure est celle du statut de ces emplois (public ou privé) et donc de leur

financement, en fonction de la solvabilité ou non de ceux auxquels ces services sont destinés. Les produits issus de la biodiversité sont appelés à être exportés à plus grande échelle ; ce secteur - qui reste à développer - devrait être peu affecté par le vieillissement.

Toutes les RUP présentent (à des degrés divers) un niveau d'éducation et de qualification de la population active très inférieur au continent. Et tous, sauf les Açores et Madère, affichent aussi des taux de chômage des jeunes beaucoup plus élevés. Des actions visant à améliorer la qualité de l'enseignement dès le primaire, avec même un accent sur le préscolaire, pour réduire l'illettrisme et l'échec scolaire devront être mises en œuvre ou renouvelées dans toutes les RUP. La formation qualifiante est à l'évidence un impératif incontournable pour ceux qui sont – et qui seront à l'avenir - sans diplôme ou avec de faibles diplômes (abandon prématuré des études), qu'ils soient natifs de la région ou étrangers. Compte tenu de leur très faible efficience actuelle, dénoncée par tous, une refonte et une redéfinition des systèmes de formation paraît être un préalable. Il conviendra, de même, de veiller plus étroitement que par le passé à ce que les filières proposées et les effectifs formés soient réellement en rapport avec les besoins, que les centres de formation soient mieux répartis dans les principales localités et que l'offre de transport ne soit plus un frein à l'accès à la formation.

Parce que l'éloignement de l'emploi et la précarité sont les voies royales du processus (déjà très engagé) de « rupture sociale », leur prévention nécessite la mise en place de structures et de programmes d'insertion totalement renouvelés. A ce titre, l'extension de l'éducation obligatoire au secondaire dans les RUP portugaises, et le développement, partout, de nouvelles filières d'enseignement professionnel postsecondaire et universitaire sont des investissements prioritaires.

Tendance démographiques et environnement

Dans toutes les RUP, les prévisions de croissance du nombre des ménages au cours des deux prochaines décennies (plus ou moins rapide selon le rythme du vieillissement et l'intensité de la migration) soulèvent le problème de l'extension des zones d'habitat, dans des îles déjà densément peuplées et qui comportent des zones non constructibles ou sujettes à des catastrophes naturelles. Cette extension de l'habitat et des infrastructures qui l'accompagnent (notamment de transports) risque d'affecter la biodiversité dans certaines zones protégées. A ces difficultés, s'ajoute le risque potentiel de la montée des eaux des mers, liée au réchauffement climatique, qui doit également être pris en considération dans les plans d'urbanisation. Les villes étant souvent situées dans des baies, leurs parties basses seront particulièrement affectées par la montée des eaux en période de fortes marées et lors de passages cycloniques. Il conviendrait de vérifier si, déjà, ne s'impose pas dans certains cas des révisions des plans d'aménagement.

Mais plus encore que la croissance démographique elle-même, ce sont les modes de consommation qui ont un impact important sur l'environnement. Cela se vérifie tout particulièrement dans les RUP dont la population devrait être quasi stable à l'horizon 2030, sauf en Guyane, à St Martin et la Réunion.

Sur ce plan, la question de la consommation (et donc de la dépendance) énergétique constitue un enjeu majeur. A l'exception de la Guyane et secondairement des Açores et de la Réunion, toutes les autres RUP auront, à des degrés divers, des difficultés à atteindre les objectifs UE2020 en matière de production d'électricité à partir de sources renouvelables. Cette production varie d'une RUP à l'autre, en fonction de leur potentiel hydraulique, solaire, éolien, ou géothermique, et des avancées attendues dans les différentes formes d'utilisation des ressources marines (houle, différences de températures). Une exploitation plus systématique, plus rationnelle et mieux intégrée de ces potentialités devrait permettre de réduire l'impact environnemental des populations et la facture

énergétique des RUP. Cela suppose un programme de formation prévisionnel permettant de disposer de personnels hautement qualifiés tant au niveau de la recherche qu'à celui de l'exploitation. Cela posé, toutes, sauf peut-être la Guyane²⁰¹, continueront de dépendre des importations de carburants liquides d'origine fossiles, ou de biocarburants selon les possibilités du marché²⁰².

Toutes les RUP connaissent, à des degrés divers, des problèmes soit d'approvisionnement en eau, soit de distribution de l'eau potable, mais aussi de collecte et traitement des eaux usées et des déchets solides. Les retards accumulés, quasiment partout, exigent des mesures fortes (et urgentes) de rénovation, si ce n'est souvent d'installation de structures de traitement adéquates adaptées aux réalités locales. Cela suppose la définition et la mise en œuvre de « programmes intégrés » et la mobilisation d'investissements qui seront, à l'évidence, créateurs d'emplois locaux, à divers niveaux de technicité.

Partout, sauf en Guyane et secondairement aux Açores, la limitation de l'espace disponible compliquera l'expansion du développement urbain. En cette matière, seules des études localisées à des niveaux très fins (quartiers, villages...,) permettraient de formuler des propositions. Nous nous limiterons à présenter une vision globale pour les différentes RUP. C'est certainement à St Martin que les problèmes seront les plus aigus, en raison d'une densité déjà élevée et de la forte croissance attendue de la population. En Guyane l'importance des espaces disponibles permet très largement de s'accommoder d'une population nettement plus importante. Toutefois, les problèmes associés à l'impact écologique de cette croissance démographique n'en sont pas moins importants, tant en ce qui concerne la production d'énergie, la gestion des déchets et, plus largement, la préservation de l'environnement et la conservation de la biodiversité.

Dans les RUP (ou les zones) à forte densité, la poursuite de l'urbanisation (nouveaux logements et nouvelles infrastructures) se heurte soit aux exigences de maintien des terres agricoles, soit à la préservation de zones qui mériteraient d'être protégées ou, au moins, conservées pour leur valeur patrimoniale et culturelle ou en tant que paysage. Une des solutions réside dans la réhabilitation des centres villes de nombreuses localités, notamment en DOM, actuellement particulièrement dégradés et quasi désertés par leurs populations qui offrent des espaces pour la construction de nouveaux logements.

Tendances démographiques, inclusion et développement équitable

Le financement des retraites et des politiques sociales est traditionnellement du ressort de l'Etat, non de la région. Cependant, dès avant la crise de 2008, les contraintes financières ont conduit à un désengagement progressif de l'Etat et au transfert progressif vers les collectivités locales de la charge des aides sociales, l'état n'assurant plus qu'un minimum, en particulier dans le domaine des aides sociales. Les régions ont donc mis en place divers dispositifs permettant d'assurer un mode de vie acceptable aux populations les plus démunies. Les besoins en cette matière sont d'autant plus importants que l'on a vu s'accroître le chômage des actifs sans diplôme et/ou des moins diplômés incapables de s'adapter à l'évolution d'un système économique qui s'accompagne structurellement d'une demande croissante d'emplois qualifiés.

La pérennité de ces aides - qu'elles soient offertes par les régions ou par l'Etat - est soumise au maintien d'une évolution modérée des rapports de « *dépendance effective* », ce qui dans les DOM impose déjà d'œuvrer à en baisser le niveau. Or, dans la plupart des RUP, le vieillissement se traduira, à l'inverse, par un accroissement des rapports de « *dépendance effective* », sauf à accroître le taux

²⁰¹ En raison à la fois de l'espace disponible pour la production éventuelle de biocarburant et de la découverte récente de gisement pétroliers et gaziers aux larges des côtés du département.

²⁰² La solution de production de biocarburants à partir des ressources marines, n'en est encore qu'au stade de la recherche.

d'emploi (objectif UE2020). Cet objectif se heurte, on l'a vu, à la très faible qualification de la population active et notamment d'une part importante des jeunes.

Le sujet est d'autant plus préoccupant que - dans les DOM en particulier - l'illettrisme, l'échec scolaire, le faible niveau de formation des jeunes, certes dénoncés dans le discours des responsables locaux, semblent, malheureusement en réalité, être « acceptés » comme une fatalité, tant par les familles et les jeunes eux-mêmes que par les responsables politiques, en dépit de leurs protestations. Cette situation catastrophique semble ne faire le bonheur que du secteur de la formation professionnelle assurant de facto la pérennité d'agences de formation, dont les compétences sont loin d'être suffisantes. Les employeurs en tirent aussi un profit via les réductions de charges sur certains types d'emplois « aidés ». Il s'est finalement développé un « système » de l'échec scolaire conduisant à la précarisation d'une partie grandissante de la population et s'accompagnant chez les jeunes d'une montée des conduites à risque et de l'insécurité. Un engrenage de précarité et de violence qu'il est urgent d'interrompre.

A ce titre, une des principales recommandations de ce rapport vise à souligner le caractère impératif d'un vaste plan d'éducation et de formation professionnelle dans l'ensemble des RUP, avec un effort spécifique en direction des jeunes les plus défavorisés visant à leur ouvrir de vraies perspectives d'intégration sociale, seule parade possible à l'engrenage de la violence dont la progression notamment dans les DOM a largement dépassé la côte d'alerte.

Les migrations : un enjeu global de société

Dans le contexte de populations vieillissantes observé dans la plupart des RUP (excepté en Guyane et à St Martin), accompagné d'une baisse prochaine (plus ou moins accentuée) de la population active se pose, en termes nouveaux, la question du rôle de l'immigration de travail. Faut-il ou non y faire appel ? Ce choix a été explicitement envisagé par la Commissaire aux Affaires Intérieures, Cecilia Malmström. Mais il soulève aussitôt d'autres interrogations relatives à la qualité de l'intégration des populations immigrées installées et par suite à la cohésion sociale interne de chacune des RUP. Comment accroître la performance économique de ceux déjà installés ? Comment répondre aux besoins sociaux de populations souvent fortement précarisées ? Quelles formes de régulations politique et administrative mettre en place pour y parvenir ?

Ces questions relatives à la régulation de l'immigration légale et, plus spécifiquement encore, de l'immigration de travail et de l'intégration, ne sont pas du ressort de l'UE, mais de la compétence des Etats-membres. Les politiques dites (en France) d'« immigration choisie » qui, comme dans d'autres pays, visent à attirer des migrants qualifiés, n'ont guère été couronnées de succès. Leurs résultats apparaissent très modestes, comparés à ceux enregistrés en Amérique du Nord ou en Australie-Nouvelle Zélande. Quant, l'intervention de l'UE, elle porte prioritairement sur les sujets de l'asile et de la sécurisation des frontières.

Dans les RUP, on l'a vu, les immigrés originaires de pays-tiers sont pour l'essentiel des travailleurs non qualifiés auxquels il a été prioritairement fait appel dans les phases de forte activité. Leur arrivée a renforcé la part des « non qualifiés » dans la population active de la région, principalement dans les secteurs des services domestiques et de la construction. C'est le cas à St Martin, en Guyane et aux Canaries.

Aux Canaries et à St Martin, leur migration se caractérise aussi par des mouvements (plus ou moins accentués) de flux et reflux, suivant les rythmes de l'activité économique. S'agissant plus spécifiquement des Canaries, il faut également signaler le développement, il y a quelques années, d'une immigration irrégulière usant du territoire de la région comme d'une zone de transit entre les

côtes Ouest-africaines et le Continent. Ce mouvement qui a fortement préoccupé un temps les autorités régionales, nationales et européennes, semble pour l'essentiel contenu par les nouveaux dispositifs de contrôle mis en place depuis par l'UE.

Les réalités sont quelque peu différentes en Guyane, où l'on n'observe pas de mouvements de flux et reflux comparables à ceux évoqués précédemment ni d'immigration de transit comparable à celle des Canaries. En revanche, la Guyane a un temps servi de terre d'accueil à des populations dont le déplacement était motivé par des causes politiques (guerre civile au Surinam). Si une part de celles-ci a regagné le pays d'origine, une fois la situation politique assainie, un grand nombre s'est durablement installé ou ont organisé un espace de vie à cheval sur les deux rives du fleuve Maroni. Du reste, c'est certainement en Guyane que les immigrés des pays tiers une fois installés manifestent le plus clairement le souhait d'une implantation et pour la plupart définitive. Ce choix pèse fortement sur les enjeux en matière d'intégration, et plus encore pour leurs enfants qui naissent et grandissent dans la région considérée. A un degré moindre, cette situation se vérifie aussi à St Martin

Très majoritairement peu qualifiées, les populations sollicitées dans les périodes fastes, sont aussi les premières victimes des crises conjoncturelles et des baisses d'activité dans leurs secteurs d'emploi. Ce qui se traduit par des taux de chômage élevés, une intégration sociale plus difficile pour eux et pour leurs enfants et des coûts sociaux associés pour le budget et la cohésion sociale interne des RUP. Il est donc nécessaire, si l'on veut remplir les objectifs de cohésion et d'intégration énoncés, de développer pour les étrangers, des programmes de formation qui leur permettront de s'intégrer pleinement dans l'activité économique des RUP, avec des effets positifs sur leur croissance et leur développement.

Pour l'essentiel, cette démarche est identique à celle qu'il convient d'adopter pour les natifs non qualifiés et en grand nombre sans-emploi, même si des aménagements spécifiques devront être envisagés pour s'adapter aux réalités socioculturelles des populations concernées. La scolarisation et l'éducation des enfants des migrants étrangers imposent, elles aussi, la prise en compte leurs spécificités linguistiques et culturelles pour éviter que leur scolarité se solde par un échec, réduisant dès le départ leurs chances d'insertion positive sur le marché du travail. Là encore, l'ambition ne diffère pas de celle énoncée pour l'accès à l'emploi des jeunes natifs qui parfois, selon leurs difficultés particulières, nécessitent que des programmes spécifiques soient élaborés à leur intention.

On ne dispose pas pour les RUP (ni de manière permanente à l'échelle nationale), de données permettant d'évaluer l'impact (coûts/bénéfices) de la migration (revenus de l'impôt et dépenses sociales et éducatives). Toutefois, les nombreux travaux conduits sur ce thème s'accordent tous à considérer que s'agissant des immigrants adultes, le bilan est plutôt positif pour la société d'accueil, notamment lorsque le chômage n'est pas trop élevé.

La présence d'une immigration est aussi l'occasion d'échanges importants entre le pays d'accueil et le pays de départ, notamment par le biais des transferts monétaires. Selon Frédéric Piantoni, chercheur de l'IRD et spécialiste de l'immigration étrangère en Guyane, les transferts effectués par les populations étrangères qui y résident, via Western Union, se sont élevés à 29,6 millions d'euros en 2008. « *Les plus gros bénéficiaires sont Haïti (7,44 millions d'euros), la Chine (7,35 millions d'euros), le Brésil (3,3 millions d'euros) et la République dominicaine (3,3 millions d'euros). Viennent ensuite le Guyana (près d'un million d'euros), le Suriname (376 000 euros) mais aussi plusieurs pays d'Afrique subsaharienne comme le Sénégal (près de 500 000 euros), la Côte d'Ivoire ou le Togo (85 500 euros). En moyenne, 545 euros sont envoyés par mandat. Dans l'autre sens, la Guyane a reçu 1,3 million d'euros de remises, ce qui montre qu'un certain nombre de personnes - qui n'ont pas accès au secteur bancaire - font appel à des capitaux extérieurs pour investir. Ces remises proviennent essentiellement*

de France-hexagonale (357 500 euros), des États-Unis (163 500 euros), d'Europe de l'Ouest (notamment des Pays-Bas : 161 000 euros) et du Canada»²⁰³.

L'autre contribution de l'immigration tient au surcroît de croissance de la population lié à l'arrivée de populations nouvelles dont l'effet est immédiatement positif lorsqu'il s'agit principalement d'adultes déjà formés et employables. A cela, s'ajoute, dans les RUP vieillissantes, un effet de compensation de la baisse de la population active que ne pourrait permettre le seul accroissement de l'emploi féminin. Ce maintien - voire cet accroissement - de la population active (et éventuellement de l'emploi) peuvent être un atout important face au risque de « *dépendance démographique* » et de « *dépendance effective* » en forte croissance.

Enfin, on ne saurait ignorer le caractère multiforme de l'immigration étrangère dans les RUP. Selon les régions, elle comprend aussi une part plus ou moins importante de salariés très qualifiés. Les diplômés du supérieur y sont en proportion, parfois, non négligeables (atteignant ou dépassant 20 %) et occupent des postes de niveau élevé, notamment aux Açores, à Madère et à la Réunion²⁰⁴. L'équilibre entre ces deux composantes²⁰⁵ (très qualifiée et non qualifiée) varie dans le temps et selon les RUP et impacte plus ou moins fortement la structure globale de leur population active.

Il faut aussi garder à l'esprit que la migration étrangère ne pèse réellement du point de vue démographique que dans trois régions : la Guyane et St Martin, où sa part et ses effectifs ont été peu affectés par la crise, et les Canaries, où à l'inverse elle a perdu de son poids depuis la crise. Dans le cas des Canaries, on peut observer que leur fécondité s'ajoutant à celle des natifs compense (très) partiellement la faible fécondité d'ensemble de la région. En Guyane et à St Martin, leur présence a pour effet d'accentuer la base de la pyramide déjà large du fait d'une fécondité locale très au-dessus du seuil de remplacement. Dans ces deux cas, on doit s'attendre à une croissance rapide de la population dans les prochaines décennies, laquelle impose d'augmenter aussi rapidement les offres des services d'éducation et de santé périnatale. Cette dynamique démographique particulière impose pareillement d'être, dès à présent, attentif aux besoins importants en matière de logements, de développement des infrastructures et services publics, toutes activités qui supposent, pour garantir la cohésion interne, des investissements importants, mais qui, toutes, sont aussi indéniablement créatrices d'emplois.

Soulignons que les dynamiques migratoires des RUP françaises se compliquent encore du fait de la place importante qu'y occupent les départs et retours des natifs, mais aussi les installations plus ou moins durables des continentaux (nationaux et communautaires). Les deux mouvements participent à une forme originale de « brain-dain » croisé : départs en nombre (et donc perte) de natifs qualifiés qui s'installent (souvent durablement) en métropole²⁰⁶ ; déficit compensé²⁰⁷ par des installations (souvent temporaires) de « continentaux » pour la plupart très qualifiés. Indiquons que cette immigration inclut aussi des retraités, notamment aux Canaries et à Madère, mais ce dernier flux est plus marginal dans les DOM.

En conséquence, les enjeux de l'immigration ne sauraient être réduits à une approche privilégiant une logique sécuritaire avec pour principal, voire seul instrument d'action, les reconduites à la frontière faisant écho à un projet de société favorisant le cloisonnement identitaire. L'immigration devrait constituer un atout pour le développement de la Guyane, à la condition toutefois qu'elle soit prise en compte dans un projet de société d'ensemble, soucieux de définir les cadres favorisant son

²⁰³ France-Guyane 11.10.2011

²⁰⁴ Ce profil de migrants se rencontre à des degrés divers dans l'ensemble des RUP.

²⁰⁵ Il existe aussi des migrants étrangers ayant des niveaux de qualification intermédiaires.

²⁰⁶ Ce sont les plus qualifiés qui partent et les peu qualifiés émigrent moins.

²⁰⁷ Plus qualifiés que la moyenne de la population des RUP, ils tendent à rapprocher la part des diplômés du supérieur des moyennes nationales et communautaires.

« intégration ». La réflexion sur ce thème doit s'inscrire dans une stratégie globale de développement traitant les questions relatives aux étrangers selon une perspective transversale. Les impératifs sécuritaires doivent certes être pris en compte, à la condition qu'elles s'accompagnent d'initiatives fortes dans les domaines de l'éducation (lutte contre l'échec scolaire, contre illettrisme, aide au suivi de la scolarisation des enfants les plus défavorisés, reconnaissance des diplômes étrangers), de l'emploi (augmentation des niveaux de qualification et lutte contre le travail illégal) de l'aménagement du territoire (lutte contre l'habitat précaire et les marchands de sommeil, développement de nouvelles zones d'activité) de l'entrepreneuriat.

Le tableau suivant tente de synthétiser l'ensemble des informations rassemblées dans ce rapport sur l'importance des changements démographiques (croissance – vieillissement - migration) et sur les retards accumulés dans l'éducation (niveau de l'échec scolaire et de l'abandon prématuré des études), l'emploi (chômage et faiblesse de l'emploi), les équipements et personnels de santé (écart aux moyennes nationales) et la production d'électricité issue de sources renouvelables. Il vise à donner un aperçu de l'intensité des besoins de chaque RUP dans ces divers secteurs. Les choix des priorités et des combinaisons des actions dans le cadre de plans de développement intégrés seront à définir avec les partenaires locaux – tout en rappelant qu'il serait très préjudiciable - selon nous - de sacrifier un des trois principaux secteurs d'action que nous avons identifiés : a) l'éducation-formation pour l'emploi, b) la santé et le vieillissement, et c) l'environnement en ce qui concerne les approvisionnements en eau et énergie et le traitement des eaux usées et des déchets.

Tableau : Situation et tendances dans les domaines potentiels d'action des fonds européens

	Açores	Canaries	Guadeloupe	Guyane	Madère	Martinique	Réunion	St Martin
Croissance	Négligeable	Risque de baisse	Négligeable	Galopante	Risque de baisse	Négligeable	Assez rapide	Variable selon la migration
Vieillissement	Assez rapide	Assez rapide	Rapide	Peu important	Assez rapide	Rapide	Modéré	Peu important
Migration	Peu importante	Variable, actuellement faible	Faible	Très importante	Peu importante	Peu importante	Peu importante	Variable, peut être très importante
Dépendance démographique	Modérée	Faible	Elevée	Très élevée	Modérée	Elevée	Elevée	Elevée
Echec scolaire	Très élevé	Assez élevé	Assez élevé	Très élevé	Très élevé	Assez élevé	Très élevé	probablement élevé
Abandon scolaire	Assez élevé	Très élevé	Peu élevé	Peu élevé	Elevé	Peu élevé	Peu élevé	Nd
Chômage des jeunes	Modéré	Très élevé	Très élevé	Très élevé	Modéré	Très élevé	Très élevé	Elevé
Taux d'emploi 20-64	Elevé	Faible	Faible	Faible	Elevé	Faible	Très faible	Assez élevé
Dépendance effective	Faible	Assez faible	Elevée	Très élevée	Faible	Assez élevée	Très élevée	Assez élevée
Médecins généralistes	Retard important	Retard modéré	Retard modéré	Retard très important	Retard important	Retard modéré	Retard modéré	Nd
Médecins spécialistes	Nd	Nd	Retard important	Retard très important	Nd	Retard important	Retard important	Nd
Equipements (lits d'hôpitaux)	En avance	En avance	Retard modéré	Retard important	En avance	Retard modéré	Retard très important	Nd
Géographie	Grandes distances	Densité élevée	Densité assez élevée	Grandes distances	Densité élevée	Densité élevée	Densité élevée	Densité élevée
Part d'électricité d'origine renouvelable	faible	Très faible	Faible	Très élevée > EU2020	Elevée > EU2020	Très faible	Elevée > EU2020	Nd

Recommandations susceptibles de guider les interventions des fonds européens.

Education –formation

- Amélioration de la qualité de l'enseignement dès les niveaux primaires, qui pourrait bénéficier d'un développement du préscolaire (avec une attention particulière pour les élèves de milieux défavorisés et d'origine étrangère).
- Développement des cursus postsecondaires ; secondaire obligatoire aux Açores et à Madère.
- Refonte et réforme du système de formation en ce qui concerne les enseignements, les domaines d'emploi à court et moyen terme, les effectifs formés par filières. Localisation de centres de formation dans les principaux centres urbains – dans la mesure des effectifs concernés par filières.
- Formations dans les domaines de l'éducation pour la santé, l'assistance aux personnes âgées dépendantes.
- Développement des transports publics pour permettre aux jeunes de se rendre aux centres de formations et de chercher du travail.
- Construction de foyers de jeunes travailleurs pour permettre aux jeunes d'accepter des offres d'emploi éloignées de leur domicile.
- Cellules d'aide aux jeunes en rupture sociale ; développement des activités sportives et culturelles.

Santé – vieillissement

- Campagnes d'éducation pour la santé et d'information (maladies de mode de vie et prises de risques)
- Développement de la télémédecine
- Formation de personnel paramédical spécialisé dans l'assistance et les soins aux personnes âgées dépendantes (cf. ci-dessus).
- Développement des transports publics (cf. ci-dessus) pour permettre aux personnes âgées de conserver leurs réseaux sociaux.

Environnement

- Amélioration de la distribution d'eau et de la qualité de l'eau distribuée.
- Amélioration des systèmes de collecte et de traitement des eaux usées (collectifs et individuels).
- Collecte (incluant une information sur le recyclage, les déchets verts,...), traitement et utilisation des déchets par le recyclage et pour la production d'énergie.
- Préservation de la qualité de l'environnement.
- Réhabilitation des quartiers dans le cadre de plans d'urbanisation aux niveaux habitat, environnement, et culture.

Bibliographie

- Antiane Eco, 2009, « 30140 logements sociaux au 1^{er} janvier 2008 en Guadeloupe » – Année économique et sociale 2008 en Guadeloupe, Antiane Eco n°71, juin 2009.
- BRETON D., S. CONDON, C-V MARIE, F. TEMPORAL, à paraître, Les DOM face aux défis du vieillissement et des migrations : Nouvelles réalités démographiques et nouveaux enjeux sociaux, INED, Population et Société.
- BRETON D., B. GASTINEAU , 2007, Nuptialité : mariage et nouvelles formes d'union, in *La population réunionnaise : analyse démographique* , éd. Frédéric Sandron ; IRD, 2007, p. 169-191
- Burton R et Réno F, 1994, Les Antilles-Guyane au rendez-vous de l'Europe: le grand tournant?, Paris, Economica.
- CARIF OREF Réunion, 2009, Chiffres Clés N° 29 - Indicateurs Emploi-formation, 37p..
- CEROM, 2007, L'ultrapériphéricité définit-elle un modèle de croissance ? INSEE, Paris.
- Chauvet A., 2003, Evolution de l'emploi de 1990 à nos jours : une accélération récente, Antiane N°56, juin 2003, pp. 2-4.
- Commission Européenne, 2010, Europe 2020, Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive, 40p..
- Commission Européenne, 2007, Des Régions en pleine croissance, une Europe en pleine croissance : Quatrième Rapport sur la Cohésion Economique et Sociale, Communautés Européennes, Luxembourg.
- Condon S., 2004, Regards vers l'outre-mer français, An overview of the French overseas departments and territories, Espace, populations, sociétés, n°2, 2004.
- Condon S., 2005, Transmission familiale du créole antillais dans le contexte métropolitain, in *Histoires de familles, histoires familiales : les résultats de l'enquête Famille de 1999*, ed. C. Lefèvre et A.Filhon, Paris, Ined, Cahiers N° 156, p. 547-561
- Conseil Général de la Martinique, 2008, Programme Opérationnel FSE 2007-2013, Objectif « Convergence », Région Martinique, Décision Commission Européenne C(2008)1126 du 17 mars 2008
- DIECCTE, 2010 (Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), Bilan 2010 : Le Marché du travail et les Politiques de l'Emploi en Guadeloupe et Iles du Nord, DIECCTE, Basse Terre, Guadeloupe.
- DTEFPR, 2009, (Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Réunion), Le Bilan de l'emploi, du marché du travail et des politiques d'emploi à La Réunion, 2008, SEPES, Réunion.
- European Commission (2008), *Progress towards the Lisbon Objectives in Education and Training. Indicators and benchmarks*. Luxemburg.
- European Commission, Directorate General « Employment, Social Affairs and Equal Opportunities, (2008), Monitoring Report prepared by the European Observatory on Social Situation – Social Inclusion and Income Distribution Network, Final Report, 224p..
- Institut de Veille Sanitaire, 2008, Evolution de l'épidémiologie du VIH Sida en Guyane, *Bulletin d'Alerte et de Surveillance Antilles-Guyane*, N°2, 2008.
- INSEE, 2010, « Le logement en Guadeloupe : de fortes disparités dans un parc en mutation » – Insee Antilles-Guyane, conseil Général de la Guadeloupe, ministère de l'Ecologie, de l'Energie du Développement durable et de la Mer, CAF, Octobre 2010.
- IEDOM, 2010, « L'habitat dans les outre-mer français : progrès, enjeux, disparités » – Iedom – Les Notes de l'Institut d'émission- février 2010.
- IEDOM, (annuel), Rapports annuels pour chaque DOM
- INSEE, 2010, « Tableaux économiques régionaux de la Guadeloupe » - Insee DIRAG - TER 2009- 2010.
- INSEE, 2009, « La construction de logements neufs s'effondre en 2008 » – Année économique et sociale 2008 en Guadeloupe, Antiane Eco n°71, juin 2009.
- INSEE, 2010, « Tableaux économique régionaux de la Guyane» - Insee DIRAG - TER 2009- 2010.
- INSEE, 2010, « Tableaux économique régionaux de la Martinique » - Insee DIRAG - TER 2009- 2010.
- INSEE, 2010, « Tableaux économique régionaux de la Réunion» - Insee Réunion - TER 2009- 2010.

- INSEE Réunion, Comité régional pour l'information économique et sociale de la Réunion, 2005, Familles de la Réunion, sous la dir. de Franck Temporal, INSEE, Réunion, 80 p.
- Lardoux JM et F. Temporal, 2002, Tendances de la fécondité, Economie de La Réunion, n° 113, , p. 11-22.
- Marie C-V., 1990, L'Europe : de l'empire aux colonies intérieures, In « Face au Racisme », coordonné par Pierre-André Taguieff. La Découverte. Paris.
- Marie C-V., 1999 Des Antillais en France aux Antillais de France. In « Immigration et Intégration : l'Etat des savoirs » Ouvrage collectif. La Découverte. Paris.
- Marie C-V., Chevalier F., 2001, « Migrants de retour : entre promotion et précarité », Economie de La Réunion, n°109, INSEE, 3ème trimestre, pp. 14-17.
- Marie C-V., Temporal F., 2001, « Migrants de retour : une émigration très encadrée par les institutions », Economie de La Réunion, n°109, INSEE, 3ème trimestre, pp.12-14.
- Marie C.V., Rallu J.L., 2004, Migrations croisées entre Dom et Métropole : l'emploi comme moteur de la migration, Espace, Populations, Sociétés 2004-2, numéro spécial : Regards vers l'outre-mer français à l'aube du 21ème siècle, pp. 237-252.
- Marie C.V., 2006, Les Ultramarins en métropole : nouvelles stratégies migratoires, nouvelles exigences politiques, Regards sur l'actualité, n° 323, p. 57-66
- Marie C-V., Temporal F., Breton D., Abdouni S., 2011, Migrations, famille et vieillissement – Des défis pour La Réunion demain », Insee-Réunion, Insee-Partenaires, n°12.
- McKercher, B. (1993) "Some Fundamental Truths About Tourism: Understanding Tourism's Social and Environmental Impacts", *Journal of Sustainable Tourism*, 1(1):6-16.
- Monteil C., J.L. Rallu, 2010, Migrations : l'impact démographique et économique, Economie de la Réunion, mai 2010, INSEE.
- OREF Guadeloupe, 2007, Regards Croisés – Le marché du travail et les politiques de l'emploi : 2006, 13p..
- Parment A., 2003, L'emploi des jeunes, pas toujours en adéquation avec leur formation, Antiane N°56, juin 2003, pp. 13-16.
- Planistat Europe, 2003, Analyse des régions insulaires et des régions ultrapériphériques de l'Union Européenne.
- Préfecture de la Région Martinique-SGAR, 2006, Note concernant la stratégie de développement territorial de la Martinique pour les Programmes Opérationnels 2007-2013, 26p..
- Préfecture de la Réunion, Conseil Régional de la Réunion, Conseil Général de la Réunion , 2006, Evaluation intermédiaire du DOCUP Objectif 1, 2000-2006.
- Rallu JL, 2009, Population et développement dans l'outre-mer de l'Union Européenne, Population et Sociétés, mai 2009, N°456, INED.
- Rallu JL, A. Diagne, 2005, La population des départements d'outre-mer depuis 1950, in *La population de la France : évolutions démographiques depuis 1946*. - CUDEP, p. 103-125
- Rallu JL, 1998, Du problème démographique au vieillissement, Antiane Eco. N°36, INSEE Antilles-Guyane, Janvier 1998, pp 29-33
- Rallu JL, 1997, La population des Départements d'Outre-Mer, Evolution récente, migrations et activité, Population N°3, 1997, INED, Paris, pp. 699-728.
- Rectorat de la Réunion, DES 3 Services Statistiques, 2009, Note d'Information N° 186, Caractéristiques des sortants sans qualification
- Sénat, 2011, Proposition de loi portant dispositions particulières relatives aux quartiers d'habitat informel et à la lutte contre l'habitat indigne dans les départements et régions d'outre-mer, <http://www.senat.fr/rap/110-424/110-4241.pdf2>
- Sénat, 2011, N°764 – Rapport d'Information, au nom de la commission des affaires sociales (1) à la suite d'une mission d'information effectuée en Martinique et en Guyane du 17 au 23 avril 2011, (Santé), 71p..
- Union Européenne, Préfecture de la Guadeloupe, 2007, Programme Opérationnel FSE, 2007-2013, 149p..

Widmer, I., 2005, La Réunion et Maurice, Parcours de deux îles australes des origines au 20^{ème} siècle, INED, Cahier N° 155, Paris, 291 p..

Spécifique aux Canaries

- Asociación Estatal de Directores y Gerentes de Servicios Sociales de España (2010), *IV Dictamen del Observatorio sobre Desarrollo e Implantación Territorial de la Ley de Promoción de la Autonomía Personal y Atención a las personas en situación de Dependencia*, Ciudad Real.
- Cachón Rodríguez, L. (2009), *La “España inmigrante”: marco discriminatorio, mercado de trabajo y políticas de inmigración*, Ed. Anthropos, Barcelona.
- CESR (Conseil Economique et Social de Martinique), 2011, Synthèse du Conseil Economique et Social de Martinique relative aux Objectifs EU à l’horizon 2020. Document interne, CESER. Cesr-s@region-martinique.mq
- CESR (Conseil Economique et Social de Martinique), 2008, Etude Prospective sur la prise en charge et l’hébergement des personnes âgées à la Martinique : 91 Mesures et Actions en faveur des personnes âgées. Rapport Final, CESR.
- Comisión Europea (2007), *Crecimiento de las regiones, desarrollo de Europa – Cuarto informe sobre la cohesión económica y social*. Luxemburgo.
- Comisión Europea (2010), *Europa 2020. Una estrategia para un crecimiento inteligente, sostenible e integrador*. Luxemburgo.
- Consejo Económico y Social de Canarias (2009), *Informe Anual 2008*, Las Palmas de Gran Canaria.
- Consejo Económico y Social de Canarias (2010), *Informe Anual 2009*, Las Palmas de Gran Canaria.
- Consejo Económico y Social de España (2009), *Informe 01/2009 Sistema educativo y capital humano*.
- García-Luque, O., Lafuente, M., Faura, U. (2009), “Disparidad territorial de la pobreza dinámica en España”, *Estudios de Economía Aplicada*, Vol. 27-2, pp. 417-436.
- Gidarakos, E. Havas, G., Ntzamilis, P. (2006), “Municipal solid waste composition determination supporting the integrated solid waste management system in the island of Crete”, *Waste Management*, Volume 26, Issue 6, 2006.
- Gobierno De España (2008), *Informe Económico del Presidente del Gobierno de España 2008*. Madrid.
- Godenau, D. y Zapata Hernández, V.M. (coord.) (2007), *La inmigración irregular en Tenerife*, Cabildo de Tenerife, Santa Cruz de Tenerife.
- Goerlich Gisbert, F.J. y Villar Notario, A. (2009), “Desigualdad y bienestar en España y sus Comunidades Autónomas (1973-2003)”, *Revista de Economía Aplicada*, Vol. XVII, número 50, pp. 119-152.
- Instituto Canario de Evaluación y Calidad Educativa (2009), *Indicadores prioritarios de la Educación en Canarias*.
- Ministerio de Educación (2010), *Datos y cifras. Curso escolar 2009-2010*. Madrid.
- Ministerio de Educación (2010), *Pacto social y político por la educación*. Documento de trabajo.
- Ministerio de Educación, Política Social y Deporte (2008), *Plan para la reducción del abandono escolar*. Documento de trabajo.
- Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales (2007), *Plan Estratégico de Ciudadanía e Integración 2007-2010*, Madrid.
- Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales de España (2004), *Libro Blanco sobre La Atención de Personas en Situación de Dependencia en España*, Madrid.
- Principios Básicos Comunes para las Políticas de Integración de los Inmigrantes en la Unión Europea*. Aprobados por el Consejo de la Unión Europea y los representantes de los Gobiernos de los Estados Miembros el 19 de noviembre de 2004.
- Principios Básicos Comunes Sobre Integración*. Aprobados por el Consejo de Ministros de Justicia y Asuntos de Interior en Bruselas, el 19 de noviembre de 2004.

- Real Decreto 2393/2004, de 30 de diciembre, por el que se aprueba el Reglamento de la Ley Orgánica 4/2000, de 11 de enero, sobre derechos y libertades de los extranjeros en España y su integración social.
- Real Decreto 3/2006, de 16 de enero, por el que se regula la composición, competencias y régimen de funcionamiento del Foro para la integración social de los inmigrantes.
- Subirats i Humet, J. (2005), “Riesgos de exclusión social en las Comunidades Autónomas”, Fundación BBVA, Documento de Trabajo nº 5.
- Técnicos en Socioanálisis (2007), *La actitud de los canarios ante la inmigración y la integración*, Documento inédito.
- Torres Solé, T. y Sala Ríos, M. (2008), “La convergencia socio-económica de las comunidades autónomas españolas en la década de los noventa”, *Estudios de Economía Aplicada*, Vol. 26-3, pp. 1-28.
- Zapata-Barrero, R. (2004), *Inmigración, innovación política y cultura de acomodación en España*, Fundación CIDOB, Barcelona.

Spécifique aux Açores et à Madère

- ALMEIDA, Ana Nunes, (2003), “Famílias” in *Portugal Social*, Editado por Instituto Nacional de Estatística (Lisboa:INE): 51-68.
- ALMEIDA, Ana Nunes, ANDRÉ, Isabel Margarida (2004:5-35) “O país e a família através das crianças – ensaio exploratório” in *Revista de Estudos Demográficos nº35*, Lisboa, INE.
- ALMEIDA, André Corrêa (2003), *Impacto da Imigração em Portugal nas Contas do Estado*, Ed. Alto Comissariado para a Imigração e Minorias (ACIME), Porto: 124.
- ALMEIDA, André Corrêa, SILVA, Pedro Duarte (2007), *Impacto da Imigração em Portugal nas Contas do Estado*. Ed. Alto Comissariado para a Imigração e Minorias (ACIME), Porto: 189.
- ALMEIDA, João F, CAPUCHA, Luís, COSTA, António F, MACHADO, Fernando L, NICOLAU, Isabel, REIS, Elizabeth. 1992. *Exclusão Social: Factores e Tipos de Pobreza em Portugal* . ed. 1ª. Oeiras: Celta Editora.
- AMARAL, Roberto (2008), “O desenvolvimento regional: equilíbrios e desigualdades” in *História dos Açores*, Cap.VI, Vol.II, Instituto Açoriano de Cultura: 513-550.
- CANÁRIO, Rui (org.) (2003), *Formação e situações de trabalho*, Porto, Porto Editora.
- CABRAL, Manuel Villaverde (2002), *Saúde e Doença em Portugal*. Lisboa: Imprensa de Ciências Sociais.
- CABRAL, Manuel Villaverde, SILVA, Pedro Alcântara da (2009), *O Estado da Saúde em Portugal*. Lisboa: Imprensa de Ciências Sociais.
- CARRILHO, Maria José, PATRÍCIO, Lurdes (2009:59-98), “A situação demográfica recente em Portugal” in *Revista de Estudos Demográficos nº46*, Lisboa, INE.
- CARRILHO, Maria José, GONÇALVES, Cristina (2007:21-37), “Envelhecimento crescente mas espacialmente desigual ”in *Revista de Estudos Demográficos nº40*, Lisboa, INE.
- CARRILHO, Maria José, PATRÍCIO, Lurdes (2004:41-70), “Tábuas de mortalidade em Portugal” in *Revista de Estudos Demográficos nº36*, Lisboa, INE.
- CARRILHO, Maria José, GONÇALVES, Cristina (2004:175-192), “Dinâmicas territoriais do Envelhecimento: análise exploratória dos resultados dos Censos de 91 e 2001” in *Revista de Estudos Demográficos nº36*, Lisboa, INE.
- DIAS, Ivo S. (2005), *Competitividade, Emprego e Trabalho*, Lisboa, Autonomia 27.
- DIOGO, Ana Matias (2008), *Investimento das famílias na escola: dinâmicas familiares e contexto escolar local*, Lisboa, Celta Editora.
- DIOGO, Fernando, TOMÁS, Licínio, MEDEIROS, Octávio (1996), “A população estudantil da Universidade dos Açores – contributo para um estudo de desenvolvimento local” in *Arquipélago - Série Ciências Sociais*, nº 9 e10, Ponta Delgada, Universidade dos Açores:19-58.
- DIRECÇÃO REGIONAL DO AMBIENTE (2000), *Plano Regional da Política do Ambiente*. Ed. Secretária Regional do Ambiente e dos Recursos Naturais, Direcção Regional do Ambiente, Funchal, Portugal.

- DIRECÇÃO REGIONAL DO AMBIENTE (2005), *Relatório do Estado do Ambiente dos Açores – 2005*. Ed. Secretária Regional do Ambiente e do Mar, Direcção Regional do Ambiente, Horta, Portugal.
- DIRECÇÃO REGIONAL DO AMBIENTE (2005), *Produção de Resíduos Industriais na RAM em 2005*. Ed. Secretária Regional do Ambiente e dos Recursos Naturais, Direcção Regional do Ambiente, Funchal, Portugal.
- DIRECÇÃO REGIONAL DO AMBIENTE (2008), *Controlo da Qualidade da Água para Consumo Humano na Região Autónoma da Madeira – 2007*. Ed. Secretária Regional do Ambiente e dos Recursos Naturais, Direcção Regional do Ambiente, Funchal, Portugal.
- DREM (2001), *Estatísticas do Turismo da Região Autónoma da Madeira – 2001*, Funchal, DREM.
- DREM (2008), *Conta Satélite do Turismo 2001 – 2002*. Editado por Direcção Regional de Estatística da Madeira, Funchal, DREM: 13.
- DREM (2006), *Sistema de Indicadores de Sustentabilidade do Turismo da Macaronésia 2000-2005* (Funchal: DREM): 87.
- ELECTRICIDADE DOS AÇORES (2009), *Relatório e Contas 2008*. Ed. EDA, Ponta Delgada, Açores.
- ELECTRICIDADE DOS AÇORES (2010), *Relatório da Qualidade de Serviço – 2009*. Ed. EDA, Ponta Delgada, Açores.
- EMPRESA ELECTRICIDADE DA MADEIRA (2008), *Relatório e Contas 2008*, Funchal, EEM.
- EMPRESA ELECTRICIDADE DA MADEIRA (2009), *Caracterização da Rede de Transporte e Distribuição em AT e MT*, Funchal, EEM.
- FERNANDES, Ana Alexandre (2008) *Health and Health Care in Portugal. Does Gender Matter?* (Coord.), Edição do Ministério da Saúde.
- FERREIRA, José M., (1995), A autonomia dos Açores na percepção espacial da comunidade portuguesa.
- FERREIRA, Eduardo Costa Duarte (2008:23-33), "Polarização Demográfica e Densificação Urbana no Município de Ponta Delgada, entre 1981 e 2001, in *Revista de Estudos Demográficos nº44*, Lisboa, INE.
- FORTUNA, Mário (2008) "A economia: do predomínio da pecuária ao fomento do turismo" in *História dos Açores*, Cap.VI, Vol.II, Instituto Açoriano de Cultura: 551-580.
- GOLDSMITH, E., (1995), O desafio ecológico, Lisboa, Instituto Piaget.
- GONÇALVES, Cristina, (2004:71-87) "Caracterização da População Residente em Alojamentos não Clássicos, nos Censos de 1991 e 2001" in *Revista de Estudos Demográficos nº36*, Lisboa, INE.
- GONÇALVES, Cristina, (2004:143-169) "Pobreza e Exclusão Social nas Famílias com Idosos em Portugal" in *Revista de Estudos Demográficos nº35*, Lisboa, INE
- LALANDA, Piedade (2006:5-30), "A população feminina e as transições familiares através da demografia" in *Revista de Estudos Demográficos nº38*, Lisboa, INE.
- LALANDA, Piedade (2003), *Transições familiares e construção da identidade das mulheres*, Tese de doutoramento, Lisboa, ICS/Universidade de Lisboa.
- LEITE, Sofia (2004:53-89), "Breve sociografia sobre as famílias reconstituídas portuguesas" in *Revista de Estudos Demográficos nº35*, Lisboa, INE.
- LEITE, Sofia (2003:23-38), "Famílias em Portugal: breve caracterização sócio-demográfica com base nos Censos de 1991 e 2001" in *Revista de Estudos Demográficos nº33*, Lisboa, INE.
- LEITE, José G. R.(2008), "Os acertos da governação, a ilusão da autonomia e a comunidade do divisionismo", in *História dos Açores*, Vol. II, Ponta Delgada, Instituto Açoriano de Cultura: 159-184.
- MAGALHÃES, Maria da Graça (2003:55-67), "Quem vive só em Portugal" in *Revista de Estudos Demográficos nº33*, Lisboa, INE.
- MONIZ, Ana Isabel Arruda (2009), *A sustentabilidade do turismo em ilhas de pequena dimensão: o caso dos Açores*, Centro de Estudos de Economia Aplicada do Atlântico, Universidade dos Açores.
- OBSERVATÓRIO DAS DESIGUALDADES (2010) *Desigualdades Sociais 2010 - Estudos e Indicadores*, Organizador: Renato Miguel do Carmo, (CIES, ISCTE-UNL: Lisboa).

- OLIVEIRA, Isabel Trigo (1997: 215-225), “Emigração nas Ilhas Portuguesas: Emigração legal, clandestina, retorno e re-emigração” in *Revista População e Sociedade*, nº 3, Porto, Centro de Estudos da População, Economia e Sociedade.
- PIRES, António Machado (2008), “A universidade e a promoção de uma cultura universitária” in *História dos Açores*, Cap.VI, Vol.II, Instituto Açoriano de Cultura: 611-646.
- ROCHA, Gilberta Pavão Nunes (1991), *Dinâmica Populacional dos Açores, unidade. permanência. diversidade*, Ponta Delgada, Universidade dos Açores.
- ROCHA, Gilberta Pavão Nunes (1999) "A Universidade dos Açores - estudantes e recomposição sócio-profissional", in *Arquipélago - Série Ciências Sociais*, nº 11 e 12, Ponta Delgada, Universidade dos Açores: 195-226.
- ROCHA, Gilberta Pavão Nunes (2003) "Novos padrões e mudanças na família açoriana", in *As mulheres e a Comunidade*, vol.I, Coordenação e Edição de Rosa Maria Neves Simas, Ponta Delgada.
- ROCHA, Gilberta Pavão Nunes, SANTOS, Amélia, TOMÁS, Licínio, (2005) *Entre Margens – percursos para uma vida activa*, Ponta Delgada, Centro de Estudos Sociais da Universidade dos Açores/ Secretaria Regional da Educação e Ciência.
- ROCHA, Gilberta Pavão Nunes, MEDEIROS, Octávio, DIOGO, Fernando, FIOGO, Ana (2008) *Socializações Alternativas – Crianças e Jovens em Instituições de Acolhimento*, Ponta Delgada, Centro de Estudos Sociais da Universidade dos Açores.
- ROCHA, Gilberta Pavão Nunes, FERREIRA, Eduardo “População e circulação de pessoas” (2008) in *História dos Açores*, Cap.VI, Vol.II, Instituto Açoriano de Cultura: 581-610.
- ROCHA, Gilberta Pavão Nunes, “Crescimento da população e os novos destinos da emigração” (2008) in *História dos Açores*, Cap.VI, Vol.II, Instituto Açoriano de Cultura.
- ROCHA, Gilberta Pavão Nunes “Universidade: reflexividade e acção” (2008a:165-194) in Anália Torres e Luís Batista (org) *Sociedades Contemporâneas – reflexividade e acção*, Porto, Edições Afrontamento.
- ROCHA, Gilberta Pavão Nunes, MEDEIROS, Octávio, FERREIRA, Eduardo (2010) *Perfis e Trajectórias dos Imigrantes nos Açores*, Ponta Delgada, Direcção Regional das Comunidades /Centro de Estudos Sociais da Universidade dos Açores.
- ROCHA, Gilberta Pavão Nunes, (2010) “Migrações, Crescimento e Envelhecimento Demográfico nos Açores” in *Actas da Conferência Internacional - Aproximando Mundos: Emigração, Imigração e Desenvolvimento em Espaços Insulares*”, Fundação Luso-Americana para o Desenvolvimento (FLAD): 139-154.
- ROCHA, Gilberta Pavão Nunes, FERREIRA, Eduardo “Territórios e Dinâmicas Migratórias nos Açores” (2010) in *Cidades, Comunidades e Territórios*, Centro de Estudos Territoriais – ISCTE/Instituto Universitário de Lisboa, Lisboa (no prelo).
- ROCHA, Gilberta Pavão Nunes, FERREIRA, Eduardo (2010a) Análise da população escolar do ensino secundário nos Açores -1998- 2006” (2010), in *Revista População e Sociedade*, Porto, Centro de Estudos da População, Economia e Sociedade, (no prelo).
- RODRIGUES, Maria J. (1992), *O sistema de emprego em Portugal*, Lisboa, Fundação Calouste Gulbenkian.
- SANTOS, Carlos, COUTO, Gualter, PIMENTEL, Pedro, Vieira, José Cabral (2010), *Quality of the Azores Destination in the Perspective of Tourists*, Centro de Estudos de Economia Aplicada do Atlântico, Universidade dos Açores.
- SREA (2008), *Conta Satélite do Turismo da Macaronésia 2001 – 2002*. Editado por Serviço Regional de Estatística dos Açores (Angra do Heroísmo: SREA): 81.
- TOMÁS, Licínio (2004), *Novos velhos: idade e actividade na conjugação dos tempos do trabalho*. Dissertação de Doutoramento em Ciências Sociais, na especialidade de Sociologia (Universidade dos Açores: Ponta Delgada).
- VALENTE, Isabel M. F., (2009), *As Regiões Ultraperiféricas Portuguesas: Uma Perspectiva Histórica*, Funchal, SREC/CEHA.
- VASCONCELOS, Pedro (2003), “Famílias Complexas: Tendências de Evolução”, In *Sociologia – Problemas e Práticas*, nº 43: 83-96.

- WALL, Karin, (2003). “Famílias no Censo 2001: estruturas domésticas em Portugal”, in *Sociologia Problemas e Práticas*, nº43: 9-13.
- WALL, Karin, ABOIM, Sofia (2003).“Perfis regionais de mudança familiar” in *Sociologia Problemas e Práticas*, nº43: 97-102.

GLOSSAIRE des abréviations

Abréviation	Nom complet	1ere page de référence
AGDREF	Application de gestion des dossiers des ressortissants étrangers en France	26
BAC	Baccalauréat	58
BEPC	Brevet d'Etude du Premier Cycle	57
CAE	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	82
CAV	Contrat d'Avenir	82
CE	Commission Européenne	7
CI-RMA	Contrat Insertion Revenu Minimum d'Activité	82
CITE	Classification Internationale Type de l'Education	54
CIVIS	Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale	82
CUI-RMI	Contrat Unique Insertion Revenu Minimum d'Activité	82
COM	Collectivité d'Outre-Mer	75
DATAR	Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale	253
DGEG	Direcção Geral de Energia e Geologia (Madère)	
DOM	Départements d'Outre-Mer	7
DREES	Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques	138
EDA	Electricidade dos Açores	
EE	Enquête Emploi	88
EFT Eurostat	Enquête sur les Forces de Travail d'Eurostat	86
Enquête IVQ	Enquête Information et Vie Quotidienne	50
FEDER	Fonds Européen de Développement Régional	252
FMI	Fonds Monétaire International	189
FSE	Fonds Social Européen	82
HLM	Habitation à Loyer Modéré	110
IAA	Industries Agro-alimentaires	104
IaE	Inquérito ao Emprego	86
ICF	Indicateur conjoncturel de fécondité	17
IDU	Intravenous Drug Users	131
IEDOM	Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer	100
IFREMER	Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer	253
INE	Instituto Nacional de Estatística (Espagne)	13
INE	Instituto Nacional de Estatística (Portugal)	13
INED	Institut National d'Etudes Démographiques	
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques	13
ISF	Indice synthétique de fécondité	17
ISTAC	Instituto Canario de Estadística	104
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques	189
OM	Outre-Mer	53
PME	Petites et Moyennes Entreprises	252
PIB	Produit Intérieur Brut	91
PIB SPA	Produit Intérieur Brut en Standard de Pouvoir d'Achat	91
PIJ	Projet Initiative Jeune	82
TCE	Traité de la Communauté Européenne	248
TEP	Tonne Equivalent Pétrole	142
TER	Tableau Economique Régionaux	100
TOM	Territoire d'Outre-Mer	7
SAE	Statistique Annuelle des Etablissements de Santé	138

SEE	Secretaría de Estado de Energía	
SREA	Serviço Regional de Estatística dos Açores	104
RP	Recensement de la Population	29
RUP	Régions Ultra-Périphériques	7
UE	Union Européenne	7
ULL	Universidad La Laguna (Canaries)	170
ZEE	Zone Economique Exclusive	248

GLOSSAIRE

<http://www.ined.fr/fr/lexique/>

Abandon prématuré des études

L'abandon prématuré des études est défini comme la proportion des jeunes de 18-24 ans qui ne sont plus scolarisés et ont seulement le diplôme de fin d'études obligatoire. - L'abandon prématuré fait référence à la fin de scolarité obligatoire qui est sanctionnée par un diplôme.

Age médian

Âge auquel la moitié d'une population donnée a déjà vécu un événement donné, et l'autre non.

Age moyen

Âge moyen arithmétique d'une population donnée.

Cause de décès

Maladie ou circonstance ayant entraîné la mort.

Cohabitation

Désigne la situation des personnes qui partagent le même logement.

Par simplification de langage, les couples vivant ensemble sans être mariés sont souvent qualifiés de « cohabitant », et leurs unions sont dites consensuelles.

Cohorte

Ensemble des personnes ayant vécu un événement démographique (naissance, mariage, naissance d'un premier enfant...) commun au cours d'une même année ou d'une même période.

Temps de doublement

Nombre d'années nécessaires pour qu'une population d'un espace donné double ses effectifs, selon le taux de croissance du moment.

Echec scolaire

L'Echec scolaire est défini comme les jeunes qui ne sont plus scolarisés et n'ont pas le diplôme de fin d'études obligatoire. – Bien que la définition ne fasse pas référence à un âge, il est évident que ces données, lorsqu'elles sont basées sur des données d'enquête ou de recensement pour tenir compte de la non-scolarisation (plus ou moins bien saisie par les données de l'éducation en raison des migrations), doivent faire référence à un âge. Nous avons utilisé le même groupe d'âge que pour l'abandon scolaire : 18-24 ans. - L'échec scolaire et l'abandon prématuré des études font référence à la fin de scolarité obligatoire qui est sanctionnée par un diplôme.

Espérance de vie

Nombre moyen d'années qu'un groupe d'individus peut s'attendre à vivre.

Génération

Ensemble des individus nés pendant une période donnée, en général une année civile.

Incidence d'une maladie

Nombre de cas apparus pendant une année au sein d'une population.

Elle doit être distinguée de la prévalence, qui désigne la proportion de personnes malades à un moment donné.

Indice synthétique ou indicateur conjoncturel de fécondité

L'indice synthétique de fécondité est la somme des taux de fécondité par âge d'une année. Il peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées cette année-là.

Prévalence d'une maladie

Nombre de cas de maladies enregistrés pour une population déterminée et englobant aussi bien les nouveaux cas que les anciens cas.

Rapport de dépendance

Rapport entre l'effectif de la population d'âges généralement inactifs (enfants et personnes âgées de 65 ans ou plus) et l'effectif de la population en âge de travailler (15-64 ans).

On peut calculer séparément un rapport de dépendance des jeunes et un rapport de dépendances des personnes âgées.

Rapport de masculinité

Rapport, dans une population ou un groupe d'âge, de l'effectif masculin à l'effectif féminin, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes.

Une valeur inférieure à 100 indique que les femmes sont plus nombreuses que les hommes; une valeur supérieure à 100 indique que les hommes sont plus nombreux que les femmes.

Remplacement des générations

Remplacement nombre pour nombre des générations en âge de procréer par les générations naissantes.

Une génération assure son remplacement si le nombre de filles dans la génération des enfants est égal au nombre de femmes dans la génération des parents.

A cause du rapport de masculinité à la naissance (il naît 105 garçons pour 100 filles) et de la faible mortalité infantile, le niveau de remplacement est atteint lorsque les femmes ont environ 2,1 enfants dans les pays développés.

Solde migratoire

Le **solde migratoire** (ou **accroissement migratoire**) est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur un territoire (immigrants) et le nombre de personnes qui en sont sorties (émigrants), calculé le plus souvent au cours d'une année.

Solde naturel

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances vivantes et le nombre de décès calculé le plus souvent au cours d'une année.

Surmortalité masculine

Expression utilisée pour désigner l'excès de la mortalité des hommes par rapport aux femmes.

Taux

Rapport entre les événements survenus dans une population durant une année, et l'effectif de la population au milieu de l'année.

Taux d'accroissement naturel est le rapport du solde naturel à la population totale moyenne de cette période. Il est en général calculé pour une année et est aussi égal à la différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité.

Taux d'incidence : Nombre d'individus ayant contracté une maladie pour 1000 personnes exposées au risque de cette maladie. Il se calcule en général pour une année.

Taux de mortalité : Nombre de décès rapporté à la population totale moyenne d'une année. Généralement exprimé pour 1000 personnes.

Taux comparatif de mortalité : Taux de mortalité recalculé, pour une cause de décès donnée ou un pays donné, en appliquant aux taux par âge observés chaque année une structure par âge fixe. Cette méthode (dite aussi de la population type) élimine les effets de la structure par âge et permet des comparaisons de la mortalité dans le temps et dans l'espace.

Taux de mortalité infantile : Nombre de décès d'enfants de moins d'un an rapporté au nombre de naissances vivantes. Il est en général calculé pour une année donnée et exprimé pour 1000 nouveau-nés vivants.

Taux de mortalité maternelle : Nombre de décès en cours de grossesse (quel que soit le terme) ou dans les 42 jours suivant l'accouchement, d'une cause quelconque liée à la grossesse ou à ses soins, pour 1000 naissances vivantes, une année donnée.

Taux de natalité : Nombre de naissances vivantes de l'année rapporté à la population moyenne de l'année. Il est généralement exprimé pour mille habitants.

Taux de prévalence : Nombre de personnes souffrant d'une maladie particulière à un moment donné, par population exposée au risque de cette maladie. Il est exprimé pour 1000 personnes

Transition démographique

La transition démographique désigne le passage d'un régime traditionnel où la fécondité et la mortalité sont élevées et s'équilibrent à peu près, à un régime où la natalité et la mortalité sont faibles et s'équilibrent également.

Transition de la fécondité

Désigne l'évolution d'un régime de fécondité dite "naturelle" (non dirigée par les couples) vers un régime de fécondité "dirigée", quand les couples peuvent limiter les naissances grâce à la contraception.

Transition épidémiologique

Ou Transition sanitaire

Période de baisse de la mortalité qui accompagne la transition démographique. Elle s'accompagne d'une amélioration de l'hygiène, de l'alimentation et de l'organisation des services de santé et d'une transformation des causes de décès, les maladies infectieuses disparaissant progressivement au profit des maladies chroniques et dégénératives et des accidents.

Vieillesse démographique

Augmentation de la proportion de personnes âgées dans une population, en raison de la diminution de la fécondité et de la mortalité.

Le vieillissement peut être l'effet d'une augmentation du nombre de personnes âgées (vieillesse par le sommet de la pyramide), conséquence d'une baisse de la mortalité et de l'allongement de la durée de vie moyenne, mais peut être dû aussi à un déficit de jeunes (vieillesse par la base), à la suite d'une baisse de la natalité. Dans ce cas, il peut donc y avoir vieillissement même si le nombre de personnes âgées n'augmente pas.

Le vieillissement est une conséquence de la transition démographique. Jusqu'à présent, il a surtout touché les pays du Nord, dont la fécondité et la mortalité ont beaucoup baissé, mais il commence à toucher les pays du Sud et devrait être l'un des grands changements sociaux de l'humanité au cours du XXI^e siècle.